

H (7)

NOTRE DOMAINE COLONIAL

I

Les Colonies Françaises

Leur Avenir Économique

Leur Mise en Valeur

PAR

ROBERT DOUCET

Rédacteur en Chef du MONDE ÉCONOMIQUE

*Colonies de l'Afrique - de l'Indochine
et de l'Océanie, de l'Amérique.*

11 Cartes — 28 Photographies

ÉDITION DE LA

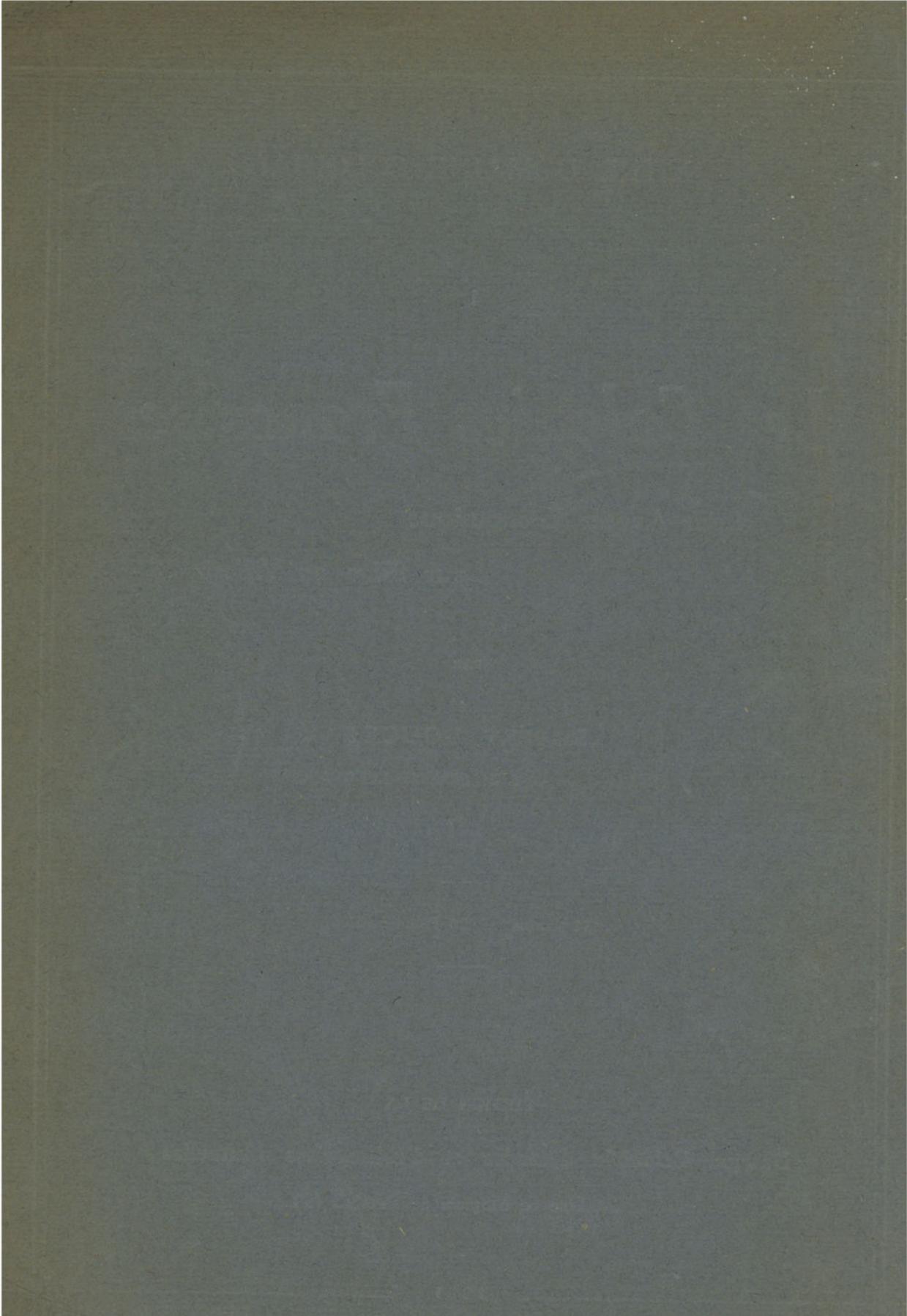
Banque Coloniale d'Études et d'Entreprises Mutuelles

20, Rue de Mogador — PARIS (9^e)

1921

Deuxième Mille

Prix : 7 fr. 50.





NOTRE DOMAINE COLONIAL

NPB: B 398 786 / - 186420

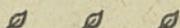
I

Les Colonies Françaises

Leur Avenir Économique

Leur Mise en Valeur

NOTRE DOMAINE COLONIAL



- I. — Les Colonies Françaises, (*volume paru*).
- II. — Algérie.
- III. — Tunisie.
- IV. — Maroc.
- V. — A. O. F.
- VI. — A. E. F.
- VII. — Madagascar. Comores. Réunion.
- VIII. — Indochine Française.
- IX. — Antilles et Guyane.
- X. — Nouvelle-Calédonie. Nouvelles-Hébrides. Établissements
Français de l'Océanie.

NOTRE DOMAINE COLONIAL



I

Les Colonies Françaises

Leur Avenir Économique

Leur Mise en Valeur

PAR

ROBERT DOUCET

Rédacteur en Chef du *MONDE ÉCONOMIQUE*

11 Cartes — 28 Photographies

ÉDITION DE LA

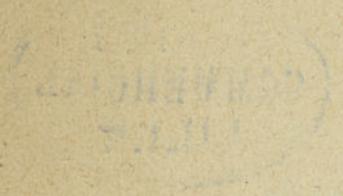
Banque Coloniale d'Études et d'Entreprises Mutuelles

20, Rue de Mogador — PARIS (9^e)

1921

Deuxième Mille

REVUE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE



Les Colonies Françaises

Leur Avancée Économique

Leur Place en l'Asie

ROBERT DOUCEL

Éditions de la Librairie de la Sorbonne

1931

1931

Éditions de la Librairie de la Sorbonne

1931

1931

Éditions de la Librairie de la Sorbonne



AVANT-PROPOS

La France s'est constitué à l'époque contemporaine, et spécialement pendant le demi-siècle qui a précédé immédiatement la grande guerre, un domaine colonial réparti sur tous les points du globe et qui est incontestablement le premier après celui de l'Angleterre. La primauté lui reviendrait même sans doute si l'on considérait que les grands Dominions, Canada, Australie, Afrique du Sud, sont plutôt des filiales de la firme britannique que des colonies au sens habituel du terme.

L'empire colonial français a été fondé pour une grande part par l'initiative d'explorateurs, de marins, de soldats, que soutenaient seulement quelques hommes politiques. Il n'a pas été une création de l'opinion nationale qui s'est montrée longtemps indifférente, quelquefois même hostile à son égard. Il a fallu, pour vaincre cette indifférence, que des hommes de bonne volonté entreprennent de faire, par des publications et par des conférences, l'éducation coloniale de la foule; il a fallu que l'honneur du drapeau fût engagé, comme ce fut le cas à Madagascar en 1893, au Maroc en 1906 (l'anger), en 1908 (affaire des déserteurs de Casablanca), en 1911 (Agadir); il a fallu que cet empire inconnu, sinon dédaigné, vînt au secours de la mère-patrie à l'heure du péril et lui apportât un concours décisif en hommes et en ressources de toute espèce.

Près de 800.000 combattants de première valeur, près de 250.000 travailleurs, des vivres de toute sorte, des bois, des corps gras, des produits minéraux, des souscriptions aux em-

prunts nationaux se chiffrant par centaines de millions : voilà le concours que la France a trouvé dans ses colonies; on peut dire qu'il a dépassé toutes les espérances.

Après avoir efficacement contribué à la victoire, nous attendons de notre domaine colonial agrandi, consolidé et uni désormais à la métropole par des liens indestructibles, qu'il contribue à réparer les ruines de la guerre et à restaurer la richesse française. Il est de toute nécessité d'activer la mise en valeur de nos colonies et de développer rapidement leur production; il est de toute nécessité que nous cessions d'acheter aux Etats-Unis, au Brésil, en Australie ou ailleurs, au grand dam de notre change, ce que nos possessions pourraient nous fournir.

La réalisation de ce but dépend bien moins des pouvoirs publics que des initiatives privées.

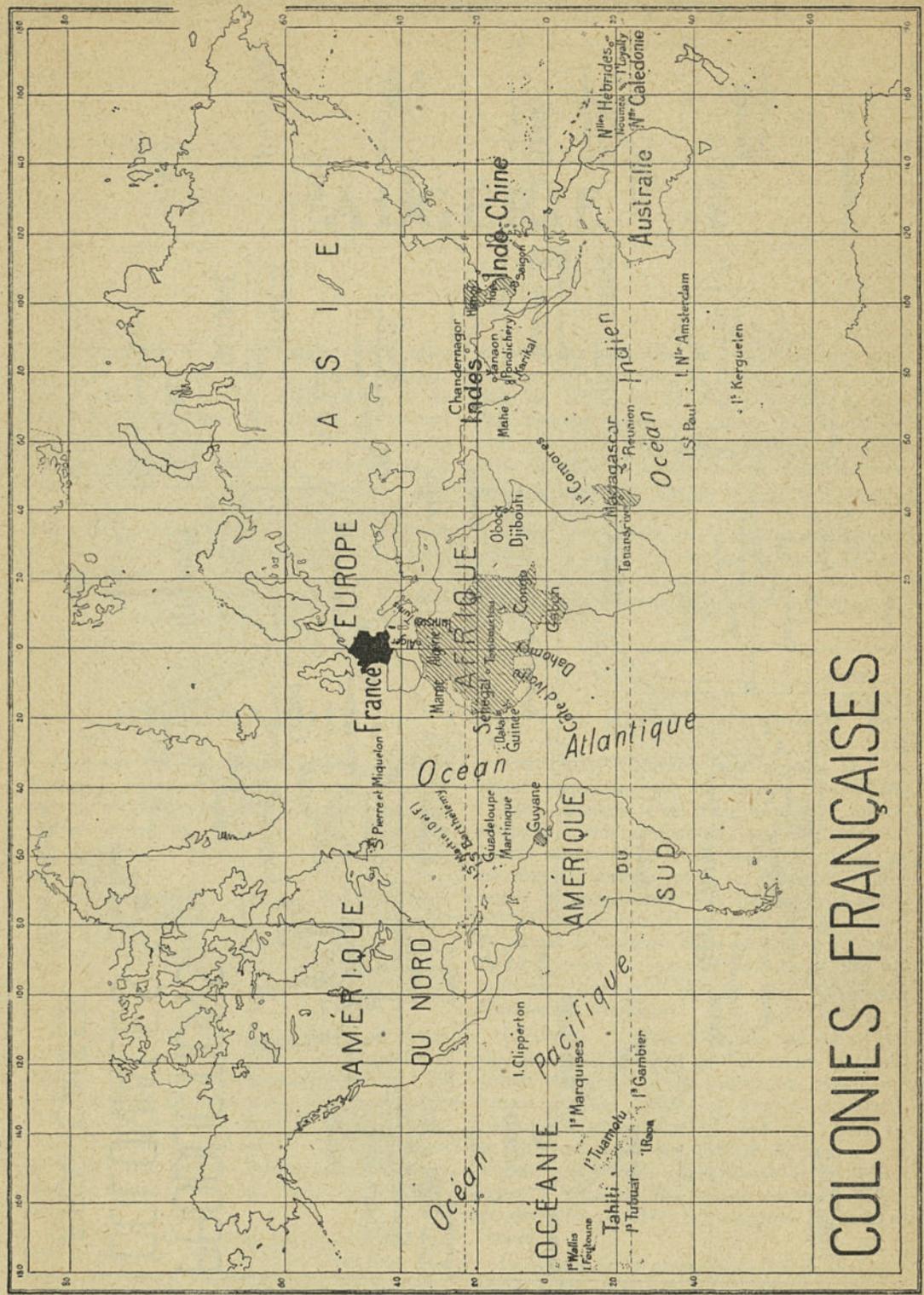
Nous nous proposons, dans les pages qui vont suivre, d'éveiller, de stimuler ces initiatives non par des exhortations ni par des conseils précis, mais en présentant simplement aux hommes d'affaires et aux hommes d'action, aux capitalistes et aux chefs d'entreprises, un tableau très succinct de ce que sont aujourd'hui nos colonies et de leurs possibilités économiques prochaines. Notre unique désir est d'apporter notre pierre à l'œuvre de vulgarisation nécessaire des choses coloniales, en suggérant à toutes les bonnes volontés des buts que l'intérêt national nous commande impérieusement d'atteindre.

LIBRARY
UNIVERSITY OF LILLE

UNIVERSITY OF LILLE

COMMERCIAL
LILLE

"Notre Domaine Colonial"



G. Beolet

COLONIES FRANÇAISES

ALGÉRIE

Sa proximité de la métropole (770 kilomètres de Marseille, 600 de Port-Vendres), son étendue et sa fertilité, l'importance de sa population européenne, son climat qui permet d'y mener le même genre de vie qu'en Europe, font de l'Algérie la première et la plus précieuse des colonies françaises. Aucune ne joue un aussi grand rôle dans la vie de la mère patrie dont elle constitue en somme un simple prolongement par delà le fossé méditerranéen.

Ces avantages naturels expliquent les progrès relativement prompts de l'Algérie dont

la prise de possession ne remonte pas à une époque fort ancienne. Si l'occupation d'Alger date de 1830, les troupes françaises ne tinrent pendant longtemps qu'une bande côtière fort mince. Il fallut une quinzaine d'années pour pénétrer sérieusement dans l'intérieur; la pacification de la Kabylie n'a été réalisée que sous le second Empire; enfin l'occupation de la région saharienne, — d'ailleurs sans grand intérêt au point de vue économique, — est presque récente, la prise de possession des derniers oasis ayant été réalisée seulement en 1901.

GÉOGRAPHIE

Flanquée par la Tunisie à l'est, par le Maroc à l'ouest, l'Algérie occupe la partie centrale de l'Afrique Mineure qui forme un bastion massif au nord-ouest du Continent noir et limite le bassin de la Méditerranée occidentale.

Non compris les territoires du Sud, dont l'étendue est environ deux fois plus considérable, l'Algérie proprement dite a une superficie de 600.000 kilomètres carrés, sensiblement supérieure à celle de la France continentale.

En partant de la mer, l'Algérie se divise en plusieurs zones parallèles bien distinctes : d'abord les plaines côtières de l'Oranie, de la Mitidja, de Bône, séparées par des massifs de médiocre étendue comme la Grande et la Petite Kabylie, et adossées à l'Atlas tellien qui forme une barrière tourmentée et souvent escarpée d'une extrémité à l'autre de la colonie.

En arrière de l'Atlas tellien s'étend, sur une largeur de 100 à 150 kilomètres, la région des Hauts Plateaux, aride et peu peuplée, avec ses immenses étendues d'alfa et ses bassins fermés où des torrents générale-

ment à sec aboutissent aux chotts ou lacs salés.

Les Hauts Plateaux sont séparés de la région saharienne par la chaîne aride de l'Atlas saharien. Puis c'est le désert, tantôt rocheux, tantôt sablonneux, au relief généralement accidenté avec ses immenses dunes et ses massifs abrupts, avec ses brusques différences de température, son système hydrographique rudimentaire et ses rares points d'eau. A travers le Sahara, entre les 20 et 25^e parallèles, court la frontière fictive qui sépare administrativement l'Algérie de l'Afrique Occidentale française.

L'Algérie est peu favorisée au point de vue des cours d'eau. On n'y trouve aucune grande voie navigable de pénétration, mais seulement quelques rivières ou fleuves côtiers de médiocre débit comme le Chéliff, la Tafna et la Seybouse. Loin des plaines du littoral, ce ne sont que torrents qui creusent de profonds ravins à l'époque des pluies et dont le lit est desséché pendant la majeure partie de l'année.

Le climat est le même que celui de la Provence. L'été est très chaud, le début de l'hiver humide, le printemps sec et tempéré. Un froid vif se fait souvent sentir dans les régions

montagneuses. Sauf en quelques points où sévit le paludisme, l'Algérie peut être tenue pour parfaitement salubre, et l'excès de température n'est réellement pénible que lorsque souffle le vent du sud-est, connu sous le nom de sirocco.

Les côtes algériennes, légèrement inclinées vers le sud-ouest, sont presque toujours rocheuses et présentent de rares abris : baies d'Oran, d'Arzeu, d'Alger, de Bougie, de Philippeville, de Bône. On n'y rencontre aucune île importante.

POPULATION

Le total de la population recensée en Algérie en 1911 s'est élevé à 5.563.828 habitants, dont 562.931 Français, 189.112 étrangers européens (dont 135.150 Espagnols) et 4.711.276 indigènes.

Cette population était ainsi répartie : 2.118.446 habitants pour le département de Constantine, 1.720.881 pour celui d'Alger, 1.230.195 pour celui d'Oran, et 494.306 pour les territoires du Sud.

On compte sept villes de plus de 30.000 habitants : Alger, 195.760; Oran, 146.156; Constantine, 65.173; Bône, 42.039; Tlemcen, 39.874; Tizi Ouzou, 31.401; Sidi Bel Abbès, 30.942.

Malgré la forte proportion que représente l'élément espagnol dans la province d'Oran, à laquelle il fournit d'ailleurs une main-d'œuvre précieuse, la prépondérance de la population française sur la population étrangère est suffisamment assurée en Algérie.

La population indigène appartient à deux races : Berbères et Arabes. Les premiers se divisent à leur tour en Kabyles, Chaouïas et Touareg. Nos plus précieux collaborateurs sont les Kabyles, agriculteurs émérites, travailleurs et industriels. Les Touareg, confinés dans les régions désertiques de l'extrême-Sud, sont des nomades qui s'approprient malaisément et qui ne joueront pas de fort longtemps un rôle important dans l'œuvre coloniale française.

Les Arabes se divisent en nomades pasteurs auxquels on reproche souvent l'insuffisance de leur respect pour la propriété du colon, et en sédentaires agriculteurs ou artisans; ils sont volontiers mendiants dans les villes.

Il commence à apparaître, depuis peu d'années, une élite arabe instruite et très euro-

péanisée dont nous pourrions beaucoup attendre si nous savons la traiter avec le tact nécessaire.

Les Israélites, dont le nombre est évalué à 50.000, sont le plus souvent artisans ou commerçants. Leur naturalisation en masse, en 1870, qui a produit fort mauvaise impression sur la population indigène, les pousse à s'assimiler aux Européens dont ils possèdent toutes les prérogatives.

COLONISATION

Tous les systèmes de colonisation connus ont été usités, tour à tour ou simultanément, pour implanter solidement en Algérie une population française aussi nombreuse que possible. Aucun de ces systèmes n'a témoigné d'une vertu particulière; tous ont donné quelques résultats, et c'est de leur ensemble, comme aussi et surtout de la colonisation libre, — ou, plus exactement, de l'immigration spontanée, — qu'est issue la population française de l'Algérie actuelle, très attachée au sol et qui se développe normalement par le simple jeu de l'excédent des naissances sur les décès. Mais cet accroissement n'est pas assez rapide et il y a un grand intérêt politique et économique à ce que le mouvement d'immigration ne se ralentisse pas, tant pour tirer parti des ressources naturelles du pays que pour éviter la naissance d'un particularisme local, pour hâter l'absorption de l'élément étranger et pour parachever l'appropriation de l'élément indigène.

Les premiers colons de l'Algérie furent quelques privilégiés de la fortune qui créèrent les premiers domaines français aux alentours d'Alger dès le lendemain du débarquement de 1830. Les premières concessions de terre furent données en 1836 par le maréchal Clauzel, dont les principes devaient être repris et considérablement développés, peu après, par le maréchal Bugeaud. Celui-ci cherchait surtout à recruter des colons parmi les soldats libérés et comptait sur eux pour assurer la garde du pays et sa sécurité.

On fit par la suite, en Algérie, de la colonisation régionale (groupement d'originaires d'un même département français), religieuse (Trappistes), étrangère (villages allemands, espagnols), pénale (déportés du 2 décembre). On fit de la colonisation par les sans-travail (1848), par l'assistance publique, même par les indigènes, ce qui était un contre-sens au point de vue politique; on fit de la grande

colonisation (concession de vastes domaines à charge d'y installer des cultivateurs) ; on organisa, après la guerre de 1870, l'immigration alsacienne-lorraine, etc. Le régime de la vente et celui de la concession gratuite ont prédominé tour à tour, et ont été le plus souvent pratiqués simultanément.

Les meilleurs pionniers des territoires du Sud de l'Algérie et du Maroc devaient être des Français d'Afrique, descendants des premiers colons. Ces Algériens de naissance sont maintenant répandus dans toute l'Afrique du Nord et constituent en quelque sorte l'ossature toujours agissante de l'expansion française.

Les principes actuellement suivis pour la colonisation de l'Algérie ont été inspirés par le gouverneur général Jonnart et sont codifiés dans un décret du 13 septembre 1904. La concession gratuite est toujours pratiquée, mais elle constitue l'exception, tandis que la vente permanente dite « à bureau ouvert » est la règle. Le but poursuivi n'est peut-être pas tant d'attirer des immigrants en nombre important que d'empêcher ceux qui sont venus de se décourager et de quitter le pays ; or le colon qui a payé sa terre, si bon marché que ce soit, l'abandonne bien plus difficilement que si elle lui a été attribuée gratuitement. De plus, pour retenir les colons, l'administration algérienne s'efforce de faciliter leur tâche par des prêts et surtout par des travaux publics : ouverture de routes, adduction d'eau, etc.

Tout Français non colon peut acheter un lot de terre dont il paie le quart comptant et les trois autres quarts en huit annuités. Il peut, au lieu d'habiter ce lot, y installer une autre famille ; s'il réside effectivement lui-même, il est exonéré d'une partie du prix.

Les concessions gratuites, dont le nombre a été très faible depuis quinze ans, peuvent atteindre en superficie jusqu'à 200 hectares. Elles comportent l'obligation de résidence personnelle pendant plusieurs années et sont annulées si le concessionnaire ne remplit pas les conditions qui lui ont été imposées.

L'œuvre de colonisation a été pratiquement interrompue de 1914 à 1919. L'administration a voulu, en effet, réserver pour les anciens combattants les meilleurs emplacements dont elle disposait. D'autre part, la crainte de nuire aux pays ravagés par la guerre l'a empêchée d'encourager les réfugiés du nord et de l'est de la France, de Belgique, de Serbie, à se fixer définitivement dans la colonie, malgré tout l'intérêt que leur présence aurait offert pour l'Algérie. Ceux qui sont restés quand

même apportent un précieux concours à la colonisation.

Le plus grave obstacle auquel se heurte actuellement le peuplement de l'Algérie par des cultivateurs est la rareté des terres vacantes, — des terres de première qualité et suffisamment arrosées, s'entend. L'origine des terres livrées à la colonisation est très diverse : domaines des anciens gouverneurs turcs, forêts déclassées, biens séquestrés à titre de pénalité après l'insurrection de 1871, propriétés achetées aux tribus indigènes de gré à gré, par voie d'expropriation ou d'échange, etc. Mais il s'en faut de peu, aujourd'hui, que toutes les terres où il tombe en moyenne plus de 300 millimètres d'eau ne soient occupées. En attirant des colons sur des terres plus sèches, — non point sans valeur certes, mais dont la mise en état exige plus de patience et plus d'efforts, — on craint d'aller au-devant d'échecs qui jetteraient un fâcheux renom sur l'œuvre de colonisation.

Deux voies paraissent s'ouvrir maintenant pour continuer l'œuvre de peuplement qu'il ne saurait être question de délaisser pour de multiples raisons d'ordre politique et économique : racheter aux colons les parcelles qu'ils ont négligé de défricher, soit par expropriation, soit de gré à gré, afin de porter la densité de la population, dans les plaines du Nord, à son niveau maximum, lequel est encore loin d'être atteint ; chercher et expérimenter sans retard des formules de mise en valeur des terres de seconde qualité par l'organisation du *dry-farming*, par la vulgarisation de nouvelles cultures exigeant moins d'eau, par l'emploi intensif des machines agricoles, par la formation de sociétés de colons auxquels pourraient être attribués de vastes domaines, etc.

AGRICULTURE

Si riche que soit le sous-sol algérien et si merveilleux qu'on imagine l'avenir industriel du pays, l'Algérie, de même que la Tunisie et le Maroc, est et restera très vraisemblablement un pays agricole avant tout. Le passé y répond de l'avenir ; la traditionnelle fertilité du « grenier de Rome » n'est pas abolie ; la France, de plus en plus industrialisée, doit logiquement trouver en Afrique les vivres essentiels que la consommation réclame en quantités croissantes et que le sol métropolitain se montre aujourd'hui impuissant à lui fournir.

CÉRÉALES. — Avant l'occupation fran-

çaise, les indigènes négligeaient beaucoup la culture des céréales et n'obtenaient d'ailleurs que de médiocres rendements à cause de l'insuffisance de leurs labours. Les colons ont mis, au contraire, toute leur énergie à développer cette culture; ils ont introduit un matériel agricole approprié, pratiqué des assolements, utilisé des engrais, sélectionné les semences, adjoint au blé dur et à l'orge le blé tendre et l'avoine. Le succès a couronné leurs efforts.

En 1920, sur les 3 millions et demi d'hectares auxquels est évaluée la superficie des terres cultivées, la part réservée aux céréales, d'ailleurs inférieure à la moyenne des années précédentes, a été de 2.694.982 hectares, se décomposant comme suit : blé, 1.306.296 hectares (dont : blé tendre, 269.809; blé dur, 1.036.487); orge, 1.144.557 hectares; avoine, 238.822 hectares.

Le maïs, d'importation relativement récente et cultivé surtout en Oranie pour la nourriture des porcs, occupe une aire beaucoup plus restreinte. Il figure dans les statistiques agricoles de 1920, conjointement avec le millet, pour 5.307 hectares.

La production des céréales, a donné les résultats suivants pendant les dernières années (milliers de quintaux) :

	1914	1915	1916	1917	1918	1919
Blé dur.....	8.100	9.400	5.500	3.900	40.200	4.100
Blé tendre....	»	»	2.500	2.500	3.400	1.600
Orge.....	8.200	8.700	7.800	6.200	43.300	6.000
Avoine.....	1.900	1.900	1.900	2.300	3.200	1.500

Ces chiffres accusent un rendement moyen bien faible. Cela provient de ce que les statistiques tiennent compte de la production indigène qui, malgré quelques progrès, use encore de méthodes sommaires et de moyens rudimentaires, ce qui a pour résultat de réduire sensiblement les moyennes. En principe, les colons européens ne sont point satisfaits s'ils n'obtiennent pas 10 hectolitres de blé à l'hectare, tandis que les indigènes n'élèvent pas leurs ambitions au delà de 5 ou 6 hectolitres.

Le rendement de 10 hectolitres dont se contentent les colons est d'ailleurs notablement inférieur à celui obtenu dans beaucoup de pays, à commencer par la France. L'insuffisance des pluies est la cause essentielle de cette infériorité; il est permis d'espérer qu'on arrivera à la compenser pour partie en s'attachant opiniâtrément au progrès des méthodes culturales. En tous cas, une tâche très importante s'impose, tant dans l'intérêt du développement de la richesse algérienne que dans celui du ravitaillement de la métropole : amener l'indigène

à améliorer ses procédés de culture de façon à obtenir des rendements analogues à ceux du colon. C'est là un programme auquel l'administration algérienne est certainement acquise; il faudrait que les élus et la masse des colons le fussent aussi, et se pénétrant d'une manière générale de cette idée qu'en Algérie, comme dans toutes nos possessions, il ne sera possible d'obtenir de grands résultats qu'en associant étroitement les indigènes à nos travaux et en nous employant patiemment à faire leur éducation.

Les céréales ont, comme la plupart des autres cultures algériennes, deux mortels ennemis : les sauterelles et la sécheresse. On a essayé, contre les premières, de très nombreux procédés de destruction qui ont donné presque tous des résultats partiels, mais dont aucun ne s'est révélé pleinement efficace. En organisant méthodiquement la mobilisation de la population des secteurs menacés pour la mise en œuvre rapide des moyens de défense (tranchées, feux, etc.), on est parvenu à limiter les ravages de ces terribles insectes. En tout cas, les sauterelles ne détruisent jamais les récoltes que dans des zones relativement restreintes, et il est rare qu'elles viennent s'abattre en très grands vols sur les plaines voisines du littoral, qui sont les plus importantes au point de vue agricole.

Plus terrible est la sécheresse contre laquelle le cultivateur est impuissant et qui, à peu près tous les cinq ans, dit-on, abaisse la production des céréales à des chiffres presque dérisoires, comme ce fut malheureusement le cas pour la dernière récolte (1920). Il arrive très souvent, au printemps, que plusieurs semaines s'écoulent sans qu'il tombe la moindre averse. Si cette sécheresse ne se prolonge pas trop et si les labours ont été assez profonds pour permettre aux racines de bénéficier de l'humidité du sous-sol, rien n'est perdu; mais que le ciel reste implacablement pur pendant deux mois ou davantage, et la plante sèche bien avant d'avoir pu arriver à maturité.

Les désastreuses années de sécheresse ont trop fréquemment entravé le développement de la colonisation en semant la ruine et le découragement parmi les nouveaux venus en Algérie. On comprend que le colon renonce à la lutte quand, après deux ou trois ans d'un dur travail de défrichage, il se trouve réduit à la misère par le déficit de la première récolte sur laquelle étaient fondés tous ses espoirs. Pour éviter cette lourde déception, on a parfois recommandé aux candidats à la colonisation de s'installer en Algérie au lendemain

d'une mauvaise récolte, afin d'avoir devant eux le temps nécessaire pour faire quelques économies en vue de la prochaine saison déficitaire. Cette méthode paraît sage, car elle est fondée sur un calcul de probabilités sérieux. L'année 1921 serait donc très favorable pour la création en Algérie de nouvelles entreprises agricoles.

VIGNE. — Immédiatement après les céréales, la vigne occupe incontestablement un rang privilégié dans le tableau des richesses algériennes.

A peu près inconnue dans le pays avant 1830, ses progrès ont été très lents jusqu'au moment où la crise phylloxérique amena un nombre considérable de viticulteurs du midi de la France à émigrer et à aller reconstituer leur industrie de l'autre côté de la Méditerranée. Ils trouvèrent un véritable terrain d'élection dans les plaines du littoral et sur les coteaux du Tell : sol calcaire ou terres d'alluvions, température appropriée, sécheresse au moment de la maturation du raisin. Les résultats furent excellents et la vente facile, tant que la récolte métropolitaine fut déficitaire à cause du phylloxéra. Vers 1895, les débouchés se rarifièrent, ce qui provoqua une petite régression du vignoble algérien et amena les

viticulteurs à se préoccuper de la qualité du vin qu'ils avaient trop négligé pendant la période de grande prospérité.

Aujourd'hui, l'Algérie possède des crus classés, dignes de la juste réputation qu'ils se sont acquis.

Les résultats des dernières récoltes ont été les suivants (milliers d'hectolitres) :

1914	10.125
1915	5.139
1916	8.781

1917	6.233
1918	6.343
1919	7.788

Pendant la guerre, les vins d'Algérie ont été très demandés et ont obtenu de hauts prix. Leur exportation n'a été limitée que par l'insuffisance des moyens de transport par mer.

Toutefois, la viticulture algérienne reste à la merci d'une crise de surproduction dans la métropole et d'un resserrement de la consommation pouvant résulter d'une crise économique éventuelle. Son avenir ne sera pleinement assuré que lorsqu'elle aura trouvé en Suisse, en Bel-

gique, en Angleterre et ailleurs, les larges débouchés que d'intelligentes initiatives se sont déjà employées à lui procurer.



Oasis de Djanah.
(Communiqué par l'Office de l'Algérie)

CULTURES MARAÎCHÈRES. — Il s'est créé lentement, dans la banlieue de toutes les grandes villes du littoral algérien, des jardins maraîchers destinés d'abord exclusivement à l'alimentation de ces villes. Ces jardins, admirablement entretenus par des Espagnols ou des Maltais, donnaient en abondance des produits précoces et d'irréprochable qualité, quand on s'avisa qu'il serait avantageux d'en organiser l'exportation, puisque les fruits et légumes d'Algérie pouvaient arriver dans la métropole à une époque où ils n'a-

vaient pas à redouter la concurrence des fruits et légumes de France. Une précieuse source de richesse était dès lors acquise à la colonie, car, malgré les difficultés d'emballage et de transport, malgré les précautions qu'exige un pareil commerce et les risques qu'il entraîne, les résultats ont été immédiatement fort encourageants.

L'organisation de l'exportation des fruits et légumes date des toutes dernières années du siècle passé. En 1913, la valeur de cette exportation était voisine de 9 millions de francs,

non compris, bien entendu, les fruits indigènes (dattes, oranges, etc.), non compris aussi les pommes de terre qui, la même année, figuraient dans les statistiques pour près de 4 millions et demi de francs.

Les terres favorables à la production des primeurs deviennent rares. Néanmoins, il en reste suffisamment pour donner à penser que cette fructueuse culture n'a pas encore atteint tout son développement. Il faut noter toutefois qu'il y aurait grande imprudence à vouloir étendre l'aire des primeurs sur des terres ne présentant pas toutes les conditions voulues : eau abondante, terrains à l'abri des vents et proximité d'un port d'embarquement.

Le sort des cultures maraîchères est en dépendance étroite de la régularité et de la rapidité des transports. C'est dire que ce commerce a souffert de la guerre, que les grèves marseillaises sont particulièrement désastreuses pour lui et que la collaboration des Compagnies de navigation et de chemins de fer est indispensable à son développement.

CULTURES DIVERSES. — En dehors des cultures en quelque sorte classiques et fondamentales qui viennent d'être indiquées, de nombreuses plantes trouvent en Algérie un terrain favorable et font, ou sont susceptibles de faire l'objet d'exploitations rémunératrices.

Au premier rang de ces cultures diverses figure celle du tabac auquel d'innombrables agriculteurs réservent un petit lot de terrain. Sous l'influence des demandes de la consommation pendant la guerre et des hauts prix offerts tant par la régie française que par les manufactures algériennes, les surfaces affectées au tabac ont plus que doublé et atteint 17.000 hectares en 1917 (14.000 hectares seulement en 1918 à cause des intempéries), donnant une recette moyenne de près de 2.200 fr. à l'hectare, et fournissant aux exportations de la colonie une valeur d'environ 13 millions de francs.

Les récents progrès de cette culture seront durables si, comme on est en droit de l'espérer, la régie s'applique à donner la préférence, dans ses achats, aux tabacs coloniaux sur les tabacs étrangers.

Des essais de culture du coton ont été tentés en Oranie, à l'époque où la guerre de Sécession privait l'Europe du coton américain. Ils furent abandonnés bien que n'ayant pas donné de mauvais résultats au point de vue technique, parce que le prix de revient du coton était plus élevé qu'aux Etats-Unis; ils n'ont été repris

que vers 1904, sur l'initiative de l'Association cotonnière coloniale.

Il existe aujourd'hui près d'Orléansville, de Philippeville et de Mostaganem, des plantations occupant, en 1919, 180 hectares, qui alimentent, en attendant mieux, une exportation d'environ 1.500 quintaux. Il y aurait un grand intérêt à ce que l'effort accompli, et dont les résultats sont appréciables, fût activement poursuivi.

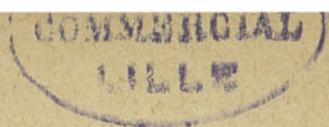
La culture des plantes à parfum est traditionnelle en Algérie et pratiquée plus souvent par les indigènes que par les colons européens. Rose, géranium, jasmin, menthe, lavande, myrthe, anis peuvent retenir l'attention des agriculteurs et jouer un rôle d'appoint dans la plupart des exploitations.

L'utilisation de l'agave, qui abonde dans certaines régions, la culture du lin, du chanvre, du mûrier, de la ramie, n'ont pas encore donné de larges résultats. Toutefois le lin tend à se développer grâce au perfectionnement des procédés chimiques de rouissage qui n'exigent pas de grandes quantités d'eau.

L'alfa pousse spontanément dans presque toute la vaste zone qui sépare l'Atlas tellien de la région saharienne; il couvre les hauts plateaux d'un tapis mouvant, la « mer d'alfa », qui évoque le souvenir des classiques prairies du Far-West américain. On a découvert à l'alfa une utilisation d'importance capitale quand on l'a transformé en pâte à papier (2.100 kilos d'alfa donnent 1 tonne de pâte à papier). L'Angleterre en achetait chaque année des milliers de quintaux avant qu'on se fût avisé, en France, que nous avions sous la main de quoi alimenter aisément nos papeteries au lieu de faire venir à grands frais des pâtes de bois du Canada, de Norvège ou d'ailleurs. Il dépend de nos industriels que l'exploitation de l'alfa devienne promptement pour l'Algérie une richesse de la plus haute importance.

On constate avec regret que l'exportation de l'alfa, qui atteignait de 100 à 120.000 tonnes par an avant la guerre, est tombée à 37.000 tonnes en 1917, à 11.800 en 1918, à 5.880 en 1919.

Il faut encore signaler les plantes médicinales qui figurent déjà aux statistiques commerciales algériennes pour des chiffres honorables, et le ricin dont la culture, encouragée pendant la guerre pour subvenir aux demandes de l'aviation, a donné de bons résultats. Mais la baisse des prix a déjà provoqué une tendance à la réduction de cette culture.



ARBORICULTURE. — Bien que l'olivier soit acclimaté en Algérie depuis des siècles, qu'il y existe à l'état sauvage sur de vastes espaces, et que les indigènes en connaissent et en aient toujours pratiqué la culture, la colonie ne tire pas de cet arbre tout le parti qu'elle pourrait en obtenir. Les colons n'ont commencé à s'y intéresser réellement que lorsqu'ils ont constaté les résultats hors pair de l'oléiculture tunisienne. Ils n'ont pas encore fait à l'olivier la large place qu'il mérite, puisque la production, évaluée à 250.000 ou 300.000 hectolitres, ne suffit même pas à la consommation locale, les quantités d'huile exportées étant dépassées largement par les quantités importées. De plus, les hauts prix de l'huile d'olive attestent que la surproduction n'est pas à craindre. Enfin, les olives conservées donnent de larges profits et doivent contribuer à l'extension de la culture de l'olivier.

Un autre arbre, algérien par excellence, le palmier, a été également cultivé de tout temps par les indigènes. Il constitue la principale, sinon la seule ressource des oasis où il remplit la double fonction de fixer les dunes de sable et de fournir des dattes justement réputées. De vastes palmeraies ont été créées par des capitalistes dont la patience a eu sa récompense. Il y a place pour beaucoup d'autres entreprises du même genre.

D'autres arbres à fruit, l'oranger, le citronnier, le mandarinier, le grenadier, le figuier, abondent dans toute la colonie et alimentent un important commerce d'exportation. La distillation de la fleur d'oranger et le séchage des figues constituent des industries rémunératrices et pratiquées très souvent par les indigènes.

Parmi les arbres occupant une place secondaire et pouvant constituer une culture d'appoint intéressante, il faut citer le châtaignier, l'amandier et le noyer.

FORETS. — La superficie des forêts algériennes est évaluée à 3 millions d'hectares, dont 2.240.000 hectares gérés par l'administration forestière, à l'intelligente activité de laquelle il faut rendre hommage. Ces forêts sont presque toutes groupées dans le Tell et dans les régions montagneuses où leur conservation présente un intérêt capital.

Les principales essences y sont les suivantes : le pin d'Alep avec près de 600.000 hectares, le chêne vert avec plus de 400.000, le chêne liège avec plus de 200.000, le thuya, le chêne zéen, le cèdre, et, dans des proportions bien moindres, le peuplier, l'orme, l'oli-

vier, le pin maritime, le merisier, le frêne, le caroubier, l'eucalyptus, le palmier nain, etc.

Ces forêts nous donnent le liège, produit classique de la terre nord-africaine, des bois d'ébénisterie et de charonnage, des traverses, des écorces, du charbon de bois, le crin végétal fourni par le palmier nain, et qui figure aux exportations de 1919 pour près de 200.000 quintaux, etc.

La forêt algérienne a de terribles ennemis : l'incendie, l'imprévoyance des indigènes en quête de pâturages, la précipitation des colons incités par les demandes de combustible à couper sans réflexion. La réduction des peuplements serait désastreuse pour la colonie, car elle accentuerait l'érosion des pentes et aggraverait les dégâts causés par le débordement des oueds.

Les recettes du domaine forestier se sont élevées en 1919 à 5.582.000 francs, chiffre presque égal à celui de 1913.

ELEVAGE. — L'extrême rareté des prairies naturelles, l'insuffisance d'humidité, le progrès de la mise en culture des terrains arrosés, constituent autant de circonstances défavorables pour l'élevage algérien, qui paraît d'ailleurs en régression. Le régime de la transhumance, c'est-à-dire de la circulation constante des troupeaux suivant les saisons et les circonstances atmosphériques, est pratiqué par les indigènes et s'impose. Il en résulte que les colons européens accordent souvent au bétail une importance secondaire, et, dans un autre ordre d'idées, que des races vigoureuses et rustiques peuvent seules supporter les incessants déplacements qui leur sont imposés.

Le troupeau algérien est évalué à plus de huit millions de têtes. Son effectif est instable, car il est notablement réduit par les années de sécheresse.

Le mouton occupe de beaucoup le premier rang, avec 7 millions de têtes; sa viande est la base de la nourriture des indigènes, et sa laine tient une place honorable dans le commerce de la colonie. Le nombre de têtes disponibles chaque année pour l'exportation a été évalué à 500.000.

Les chèvres, appréciées à cause de leur sobriété, sont néfastes aux arbustes. Le troupeau bovin est composé d'environ un million de sujets généralement médiocres, et il faudra de gros efforts pour l'améliorer. Il ne permet guère que d'alimenter la consommation locale.

Le cheval est représenté par 200 à 250.000 sujets de race dite arabe, fins, élé-

gants, sobres et ayant toutes les qualités exigées d'une bête de selle. Les chefs indigènes possèdent souvent des chevaux de toute beauté.

L'âne et le mulet sont plus recherchés que le cheval, parce que plus rémunérateurs. Le porc, honni des musulmans, n'est guère élevé qu'en Oranie par des Espagnols et prend d'ailleurs une grande extension. Enfin le chameau est déprécié depuis qu'il subit la concurrence de moyens de transports plus modernes.

Deux problèmes sont à résoudre pour donner à l'élevage l'importance et l'extension nécessaires : celui de l'amélioration des races par sélection et croisement, et celui de la nourriture des animaux par la détermination de fourrages adéquats au climat. La possibilité de résoudre le second problème est établie, et déjà le bétail appartenant à des Européens tend à souffrir de moins en moins des années sèches. Pour le bétail indigène, dont les effectifs sont beaucoup plus importants, la question reste pendante.

Tel qu'il est, le troupeau algérien alimente un commerce

très actif ; animaux sur pied, viande frigorifiée, laine, cuirs, etc. Son développement doit être assidûment poursuivi, car il est véritablement d'intérêt national.

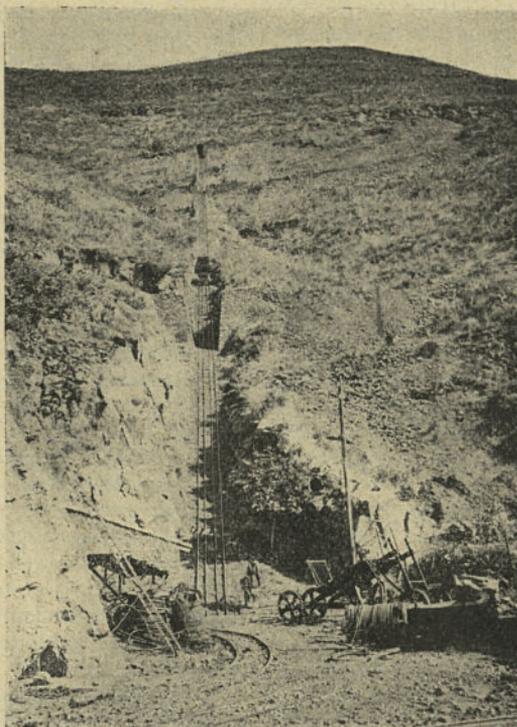
MINES

La prospection méthodique du sous-sol algérien n'a suivi que de fort loin la conquête ; sa mise en exploitation est relativement très récente et encore très incomplète.

A l'origine, on se borna à reprendre les travaux des Romains qui extrayaient en Algérie du marbre et différentes espèces de pierre. On

mit en exploitation des carrières d'onyx, de gypse, etc., tandis que les indigènes utilisaient et utilisent encore activement l'argile dont ils font des poteries.

Mais on peut dire que la valeur du sous-sol de la colonie n'a été révélée que lors de la découverte des merveilleux gisements de fer de la province de Constantine, spécialement de celui de l'Ouenza, qui est un des plus riches du monde.



Mines du Zaccar.
(Communiqué par l'Office de l'Algérie)

L'exploitation de ce minerai de fer a été entravée et retardée par des compétitions et par des controverses politiques ; elle l'a été aussi par l'insuffisance des voies d'évacuation vers les ports. L'extraction s'est élevée à 961.000 tonnes de minerai en 1915, 1.044.000 tonnes en 1916, 985.000 tonnes en 1917, 895.000 tonnes en 1918, 736.000 tonnes en 1919. Ces chiffres pourraient être aisément accrus. Il est fort désirable qu'ils le soient, bien que le retour à la France des gisements de Lorraine nous ait placés au premier rang pour la production de ce minerai, car le fer est un des produits d'échange dont la possession importe grandement à la fortune nationale et

renforce notablement la puissance d'expansion économique d'un peuple.

Le phosphate de chaux, dont la présence a été constatée dès 1843, joue un grand rôle dans l'activité algérienne. Sa production moyenne d'environ 400.000 tonnes valant 13 millions de francs, est tombée à 270.000 tonnes en 1919.

Il existe des gisements de cuivre dont on n'a pas encore tiré sérieusement parti, non plus que du zinc, du plomb, de l'antimoine et du mercure dont la production est très modeste.

L'absence de combustible a toujours été et est encore une grande cause de faiblesse pour

l'Algérie et un obstacle à son développement industriel. Cette lacune est peut-être à la veille d'être comblée, grâce à l'ardeur avec laquelle on s'est mis, un peu partout, à la recherche de charbon pour parer au grave déficit résultant de la guerre. Les Algériens ont d'abord repris l'exploitation de quelques gisements de lignite de faible valeur; puis ils ont anxieusement sondé le sol de la colonie, et ont mis à jour en 1918, aux environs de Colomb-Béchar, dans l'Extrême-Sud oranais, un filon carbonifère qui paraît important. Ce filon est presque à fleur de terre et il se peut que des sondages profonds apportent d'agréables surprises. En attendant, une production annuelle de plusieurs dizaines de milliers de tonnes semble dès à présent assurée, et le charbon dont il s'agit est satisfaisant comme qualité, sa teneur en carbone étant de 72 0/0.

Un autre combustible dont la possession est considérée aujourd'hui comme aussi précieuse que celle de houillères, le pétrole, existe en Algérie. Sa présence était pressentie depuis plusieurs années déjà, et quelques prospections effectuées avant la guerre avaient engendré beaucoup d'espoirs; mais ces recherches n'avaient pas été poussées à fond. Elles ont été activement reprises, pendant et depuis la guerre, sous la pression des besoins accrus de combustible liquide, et, dès 1917, on arrivait à extraire en Oranie jusqu'à 75 tonnes par mois. Actuellement, la production des trois puits forés au sud de Relizane est de 20 tonnes par jour.

Mais la période des recherches ne doit pas être considérée comme close, et on ne peut encore savoir si l'industrie pétrolière algérienne est destinée à rester très modeste ou si le sous-sol de la colonie recèle, à côté du fer, un second trésor.

INDUSTRIE

L'Algérie ne peut pas être considérée comme un pays industriel malgré le grand nombre d'établissements divers, de création récente pour la plupart, qui y prospèrent. L'absence de charbon fait que, jusqu'à présent, on n'a jamais envisagé comme possible l'installation d'usines assez importantes pour enlever à la colonie le caractère purement agricole qui est encore le sien. Un avenir prochain nous apprendra sans doute si les gisements houillers du Sud oranais sont assez riches pour qu'il soit permis d'envisager une modifi-

cation sensible des conditions économiques du pays.

Jusqu'à présent, l'Algérie exportait son minerai de fer à l'état brut sans songer à le traiter sur place. En 1918, des hauts-fourneaux ont été installés comme annexe à la mine de fer de Bou Khadra, près de Bône. Si les résultats de cette tentative sont concluants, le département de Constantine pourra devenir, dans un délai rapproché, un centre métallurgique remarquable. Alors les ateliers montés pendant la guerre, au nombre d'une quinzaine, pour fabriquer obus et torpilles, n'auront pas été des accidents dans l'histoire économique de la colonie, mais l'origine d'une nouvelle orientation de son activité.

De même que les mines de fer ont aujourd'hui leurs hauts fourneaux, les gisements de phosphate possèdent leurs industries annexes sous la forme d'usines où se préparent le superphosphate et l'acide sulfurique. On ne voit pas de raison pour que les industries de cette nature ne prennent pas une grande extension.

Toutes les autres industries algériennes sont des dérivés de la production agricole. D'après une statistique remontant à 1917, les établissements industriels étaient au nombre de 716 et occupaient 23.000 ouvriers. Ces chiffres sont certainement dépassés.

Ces industries sont les suivantes : minoteries, fabriques de pâtes alimentaires, biscuiteries, huileries, fabriques de conserves, manufactures de tabacs, tanneries, manufactures pour la préparation du crin végétal, tuileries et briqueteries, établissements pour la transformation du liège, fabriques de tapis, laveries de laines, distillerie de bois, fabriques de chaussures, fabrique d'essence de térébenthine et de colophane, etc.

Une usine frigorifique, récemment créée à Maison-Carrée, est parvenue à traiter jusqu'à 2.400 ovins par jour. Il est très désirable que l'industrie frigorifique fasse disparaître le transport de moutons vivants par voie de mer, car ces animaux subissent des pertes élevées pendant la traversée.

Ces industries sont généralement aujourd'hui en pleine voie de développement, et on ne tardera pas à constater leur influence au simple examen des statistiques commerciales où les produits ouvrés et semi-ouvrés tendent à occuper, à la sortie, une place de plus en plus large.

L'industrie de la laine est celle qui s'est développée le plus promptement depuis quel-

ques années; elle est loin d'avoir dit son dernier mot, de même que les innombrables industries dérivées de l'agriculture. Les capitalistes et chefs d'entreprises ont là un champ d'action presque illimité, et leurs initiatives serviront utilement la colonie, car celle-ci a tout avantage à ajouter au bénéfice de la production celui résultant de la transformation des produits naturels.

A côté de l'industrie européenne, l'industrie indigène est active, encore qu'elle ait notablement rétrogradé depuis que l'arrivée en masse d'objets manufacturés venant d'Europe a poussé les autochtones à délaisser la fabrication de leurs vêtements, de leurs chaussures, du harnachement de leurs chevaux, etc. Des efforts ont été faits pour rénover les arts indigènes, entre autres celui des tapis. Il y aurait un réel intérêt économique et social à ce que ces efforts aboutissent et à ce que les indigènes des villes parviennent à l'aisance en se livrant à un travail rémunérateur et régulier.

Au point de vue social, il serait d'ailleurs permis d'éprouver quelques appréhensions si l'Algérie devenait le siège de très grandes entreprises industrielles, car la création d'un prolétariat ouvrier offrirait des inconvénients particuliers dans le pays à cause de la présence des indigènes et du grand nombre des étrangers non assimilés.

Signalons, pour ne rien omettre, que l'industrie de la pêche maritime occupe 5.000 ou 6.000 marins, étrangers pour la plupart, qui alimentent quelques salaisons et fabriques de conserves de sardines et de thon.

La pêche du corail, autrefois prospère, est de plus en plus délaissée. Cinq bateaux seulement ont été armés pour cette pêche, à La Calle, en 1919.

Des efforts considérables sont faits pour développer, en Algérie, une industrie d'un genre tout spécial, mais susceptible d'être singulièrement fructueuse, comme le montre l'exemple de la Suisse : nous voulons parler du tourisme.

Toutes les conditions nécessaires pour attirer hiverneurs et excursionnistes sont réunies dans la colonie : proximité de l'Europe, climat fort agréable de septembre à mai, paysages de mer et de montagne pittoresques ou grandioses, population originale, attrait du désert tout proche, curiosités archéologiques de premier ordre, etc.

Depuis longtemps, Alger et Biskra sont des « villes d'hiver » fréquentées par de nombreux étrangers, et déjà le tourisme pro-

cure à l'industrie hôtelière des profits se chiffrant par millions.

COMMERCE

Le tableau du mouvement commercial de l'Algérie, tel qu'il résulte des documents officiels, condense les résultats des activités diverses qui viennent d'être indiquées.

Les données statistiques afférentes à l'année 1919 accusent un chiffre total de 3 milliards 309.000.000 fr., dont 1.357.000.000 fr. pour les importations et 1.689.000.000 fr. pour les exportations. Par rapport à l'année 1918, le progrès est de 758.860.000 fr., dont 208.074.000 fr. au compte des importations et 550.876.000 fr. à celui des exportations.

Il est nécessaire, pour dégager de ces chiffres la physionomie véritable du commerce de l'Algérie, de comparer le mouvement des principales marchandises non seulement avec le trafic de 1918, mais aussi avec celui de 1913, dernière année normale d'avant-guerre. Le mouvement commercial de 1913 atteint 1.292 millions de francs, dont 729 à l'importation et 563 à l'exportation. Mais cette comparaison n'est instructive qu'à la condition de rapprocher les résultats acquis en envisageant le volume des échanges et non pas leur valeur.

En effet, la hausse exceptionnelle du prix de toutes les marchandises intervient, en 1918 et 1919, pour accroître le bilan du trafic algérien — comme celui de tous les pays — dans de si fortes proportions que si l'on appliquait aux échanges de 1913 les taux d'évaluation actuels, ils se trouveraient considérablement majorés, et réciproquement. Il faut donc adopter, dans l'examen du trafic comparé, le volume des marchandises et non les valeurs.

IMPORTATIONS. — Les importations de l'Algérie pour les matières animales (viande, peaux, laine, etc.) accuse en 1918 une baisse importante sur 1913; mais, en 1919, la hausse est sensible.

1913	1918	1919
51.554 quintaux	25.416 qx.	32.298 qx.

En valeur, l'importation des matières animales, en 1919, atteint 74.242.000 fr., contre 39.831.000 fr. en 1918. En 1913, ce chiffre était de 42.447.000 fr. pour un volume pourtant très supérieur à celui de 1919.

Les achats de l'Algérie en matières végé-

tales accusent un progrès plus rapide encore. Pour certaines denrées, les chiffres de 1913 sont largement dépassés.

	1913	1918	1919
	(milliers de quintaux)		
Pommes de terre	321	101	146
Sucres	385	280	369
Cafés	79	70	95
Tabac	14	10	18
Huile d'olive	5	7	26

On remarque la même courbe, descendante pendant la guerre, ascendante dès la cessation des hostilités, pour les matières minérales et les produits fabriqués. Ainsi, les huiles minérales et essences passent de 227.400 hectolitres en 1913 à 82.900 en 1918 et 247.800 en 1919. De même les chaussures fléchissent de 451.000 paires en 1913 à 289.000 en 1918 et remontent à 466.000 en 1919, etc.

EXPORTATIONS. — Les exportations de toutes marchandises, contrariées par les mesures restrictives résultant de la guerre davantage encore que par la crise des transports maritimes, ont accusé un considérable progrès en 1919.

En ce qui concerne les animaux et produits animaux, il faut négliger les bovins et les ovins dont l'exportation a été prohibée pendant le premier semestre de 1919. Pour les porcs, on trouve 8.426 têtes en 1913, 4.461 en 1918, 45.109 en 1919.

	1913	1918	1919
	(milliers de quintaux)		
Peaux	52	22	32
Viande	néant	1	48
Œufs	1	21	17

La réduction concernant les œufs, pour 1919, provient de ce que les exportations ont été « contingentes ».

Pour les produits végétaux, le progrès est général et considérable :

	1913	1918	1919
	(milliers de quintaux)		
Froment	1.166	693	2.319
Avoine	564	1.001	788
Orge	945	815	3.418
Farine de froment.	130	28	228
Pâtes alimentaires.	6	9	88
Légumes secs et leurs farines	57	139	274

Tabac	48	90	142
Fourrages	532	446	570
Son	199	247	266
Alcool	15	152	307

L'exportation des grands produits agricoles pendant l'année 1919 témoigne d'une prospérité remarquable et d'un effort merveilleux permettant d'envisager l'avenir sous les couleurs les plus brillantes.

Les produits minéraux et objets fabriqués accusent, au contraire, des diminutions en 1919, mais les chiffres révèlent une intéressante reprise sur 1918 :

	1913	1918	1919
	—	—	—
Phosphates naturels (milliers de tonnes)	439	199	242
Superphosphates (milliers de qx.)	80	49	146
Minerais de fer (milliers de tonnes)	1.364	759	783
Liège ouvré (milliers de qx.)	5	7	6
Chaussures (milliers de paires)	250	93	197

Ainsi, le mouvement commercial de notre principale colonie méditerranéenne, ralenti par la guerre, a repris avec la paix un développement sans cesse accru. Il marque, dans tous les ordres de trafic, un notable progrès sur la dernière année de guerre, et, dans beaucoup de cas, dépasse déjà les résultats d'avant-guerre. Le retour progressif aux conditions normales ne pourra que développer cet essor dans une mesure justifiant toutes les espérances.

La part de la France dans les importations algériennes a fléchi de 85 0/0 avant la guerre jusqu'à un minimum de 68 0/0. Par contre, les exportations à destination de la France ont progressé de 75 à 81 0/0. Les besoins de la métropole pendant les cinq dernières années suffisent à expliquer ce phénomène.

Le commerce algéro-marocain par voie de terre est en rapide progression. Il a atteint, en 1919, une valeur de 134 millions, dont 113 à la sortie d'Algérie. Avant la guerre, ce trafic ne dépassait pas une vingtaine de millions. Ce progrès est dû principalement au développement d'Oudjda et de la vallée de la Moulouya dont l'Algérie est le fournisseur naturellement désigné, et aussi à l'amélioration constante des voies de communication au Maroc oriental.

VOIES DE COMMUNICATION

On peut dire des chemins de fer algériens qu'ils ont toujours été en retard de près d'un quart de siècle sur ce qu'ils auraient dû être pour faciliter la mise en valeur et l'exploitation des richesses naturelles. C'est ainsi que la première section de la grande artère de l'Afrique du Nord, entre Constantine et Oran, par Alger, n'a été ouverte à la circulation qu'en 1870. Des concessions ont été données à tort et à travers à de trop nombreuses Compagnies; la voie étroite et la voie large s'entremêlèrent comme si les chemins de fer ne devaient jamais avoir à véhiculer des marchandises sur de longs parcours. Enfin, la construction a toujours été trop lente, si bien que l'Algérie, qui devrait posséder un réseau ferré d'autant plus dense qu'elle est privée de voies de navigation intérieure, n'avait encore que 2.851 kilomètres de voies en 1900 et n'en a que 3.586 aujourd'hui, — longueur dérisoire quand on la compare à l'étendue du pays.

Le rachat de la plupart des Compagnies concessionnaires n'a pas suffi à donner au réseau l'unité nécessaire, et les pouvoirs accordés aux assemblées locales n'ont pas eu pour effet d'accélérer la construction des lignes nouvelles dont le besoin est évident.

Le réseau ferré algérien comprend trois catégories de lignes : 1° la transversale nord-africaine allant de la frontière tunisienne à la frontière marocaine; 2° une série de lignes secondaires assurant les relations entre les principales villes et desservant les ports; 3° deux lignes de pénétration vers le Sud ayant actuellement leur terminus à Colomb-Béchar pour la ligne du Sud oranais, et à Touggourt pour la ligne du Sud constantinois. La première a été poussée un peu au hasard et sans autre but que de pourvoir aux besoins des troupes opérant dans l'Extrême-Sud oranais. La seconde semble avoir été entreprise bien moins dans un but économique que pour donner au département de Constantine des titres à l'obtention de la tête de ligne d'un transsaharien éventuel.

Aucun plan général n'a donc jamais présidé à la constitution du réseau algérien, et les intérêts de politique locale l'emportent encore quand il s'agit de dresser le programme d'un réseau complémentaire. L'Algérie a beaucoup souffert et souffre encore de cette méthode, ou plutôt de cette absence de méthode.

Les recettes des chemins de fer se sont élevées, en 1917, à 69 millions de francs; en 1919, à 112 millions.

Le développement des routes est d'environ 15.000 kilomètres, et celui des chemins vicinaux lui est à peine inférieur. L'établissement de ce réseau a été long et onéreux, car on avait affaire presque partout à un terrain tourmenté. Les difficultés d'entretien ne sont pas moindres, si bien que l'on songea un moment à renoncer, dans la colonie, aux routes du type métropolitain pour s'en tenir à de simples pistes, suffisantes pour les véhicules robustes et pour les animaux. L'automobilisme a sauvé les routes algériennes sans lesquelles on ne saurait attendre aucun profit du tourisme, qui commence à être pour le pays une source de revenus abondants, comme on l'a vu plus haut; aussi les travaux de route sont-ils régulièrement poursuivis.

Il existe en Algérie 40.000 kilomètres de lignes télégraphiques et 9.000 kilomètres de lignes téléphoniques.

L'Algérie possède trois grands ports : Alger, Oran et Bône, desservant respectivement ses trois départements, et sept ports de second ordre : Arzeu, Mers-el-Kébir, Mostaganem, Bougie, Philippeville, La Calle et Beni Saf. Les premiers sont bien aménagés, grâce à l'heureux souci qu'ont eu les autorités locales, spécialement les Chambres de Commerce, de ne point disperser les dépenses et de faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts locaux. Un vaste programme d'extension du port d'Alger entrera prochainement sans doute dans la voie de la réalisation.

Le mouvement des ports algériens se résume de la façon suivante pour l'année 1919 (entrées et sorties réunies) :

	Navires	Tonneaux de jauge	Marchandises manutentionnées
		(milliers)	(milliers de tonnes)
Alger ...	4.199	4.818	1.541
Oran	4.408	3.857	858
Bône	1.543	943	417
Philippeville	1.607	693	202
Bougie ...	1.107	331	198
Beni-Saf ..	410	343	385
Ensemble des ports algériens ..	16.268	11.592	3.825

Ces chiffres, très supérieurs à ceux de 1918, sont notablement dépassés en 1920, les statistiques globales parues donnant 19.615 navires et 13.743.060 tonneaux.

Avant la guerre, l'Algérie était suffisamment desservie par des lignes régulières partant de Marseille et Port-Vendres et aboutis-

sant à Oran, Alger, Philippeville et Bône. Des caboteurs desservait les ports secondaires; Alger était un point de relâche pour plusieurs lignes de longs-courriers. Si le régime du monopole de pavillon n'avait entretenu quelques routines, l'Algérie n'aurait eu aucune plainte à élever sur le chapitre des transports par mer.

La guerre, en désorganisant la marine commerciale, a causé à l'Algérie un préjudice qui ne saurait être chiffré, mais qui est certainement immense. D'énormes quantités de marchandises s'avaient sur les quais, et, en sens inverse, l'Algérie manquait de produits métropolitains, cependant que la flotte d'Etat naviguait parfois sur lest et que des réglementations illogiques s'ajoutaient au double fléau de l'insécurité de la mer et de la hausse des frets.

La situation ne se rétablit qu'avec une extrême lenteur, et il faudra sans doute de grands efforts, d'intelligentes initiatives et beaucoup de temps avant que l'Algérie soit reliée à la métropole par les services fréquents et rapides indispensables à son trafic commercial, c'est-à-dire à toutes les branches de sa prospérité.

TRANSSAHARIEN

On ne saurait clore le chapitre des voies de communication en Algérie sans signaler la nécessité, depuis longtemps reconnue, de l'établissement d'une voie ferrée reliant l'Afrique du Nord à l'Afrique Occidentale et éventuellement à l'Afrique Equatoriale Française, à travers le Sahara.

L'idée est ancienne, puisque la mission Flat-

ters, massacrée il y aura tantôt quarante ans, était chargée d'étudier un tracé de chemin de fer transsaharien. Elle n'a été reprise d'une façon pratique qu'à la veille de la guerre, lorsque fut élaboré le projet Berthelot, le seul à avoir fait l'objet d'études sérieuses sur le terrain.

Le projet Berthelot offre cette particularité qu'il ne limite pas son objectif à la vallée du Niger, mais prévoit le prolongement du rail jusqu'au cap de Bonne-Espérance, à travers l'Afrique équatoriale, le Congo belge et les possessions britanniques de l'Afrique du Sud. Ce n'est plus d'un transsaharien, mais d'un transafricain qu'il s'agit, la seule Afrique occidentale ne paraissant pas pouvoir fournir à la ligne un trafic suffisant.

Transsaharien ou transafricain, ce chemin de fer aurait rendu pendant la guerre, s'il avait existé, d'immenses services. Il aurait facilité et accéléré le transport des troupes noires et de tous les produits de l'Afrique occidentale dont nous avons un impérieux besoin et qui parvenaient si difficilement; il aurait libéré un important tonnage, etc.

De toutes les grandes entreprises qui sollicitent aujourd'hui l'activité française, il en est peu dont la réalisation soit aussi pressante que celle du projet Berthelot. Le transafricain consolidera une énorme portion de notre empire colonial; il sera un puissant instrument de progrès économique et d'expansion civilisatrice; il contribuera à assurer la sécurité et le développement pacifique de la France dont la puissance rayonnera des plages de la mer du Nord aux rives du Congo, sans autre solution de continuité que le fossé méditerranéen.



TUNISIE

C'est seulement un demi-siècle après la prise d'Alger que les événements amenèrent la France à compléter son domaine nord-africain du côté de l'est par l'établissement de son protectorat sur la Régence de Tunis.

Les sacrifices qu'a exigés l'expédition de 1881 ont été minimes; l'organisation politique et économique du protectorat a été prompt et facile, grâce à la loyauté avec laquelle les beys ont toujours appliqué les traités du Bardo (1881) et de la Marsa (1883), grâce au caractère paisible des indigènes, grâce aussi à l'expérience des pays musulmans que nous avions acquise en Algérie. Seul le voisinage

d'une Tripolitaine plus ou moins anarchique a nécessité parfois des opérations de police dans l'Extrême-Sud.

En s'installant en Tunisie, la France a assuré la sécurité de l'Algérie; elle a acquis, par la possession de la merveilleuse rade de Bizerte, le contrôle de la Méditerranée; elle a ouvert à la colonisation des terres fertiles, et s'est attribué le quasi-monopole du phosphate de chaux, qui constitue une précieuse monnaie d'échange sur le marché international.

Seule l'insuffisance de sa population de race française est, pour la Tunisie, une cause de faiblesse appelant de prompts remèdes.

GÉOGRAPHIE

Angle oriental de l'Afrique mineure, la Tunisie présente une double façade maritime au nord et à l'est, ce qui facilite considérablement l'accès de sa partie méridionale.

Sa superficie est de 120.000 kilomètres carrés, soit un peu plus de vingt départements français.

Les caractères géographiques de la Tunisie diffèrent très peu de ceux de l'Algérie. Les massifs compacts de l'Atlas tellien, sans continuité dans leur contexture, longent de près la côte septentrionale et viennent expirer dans la région de Bizerte. Ils sont bordés au sud par la riche vallée de la Medjerda, qui est une incomparable terre de colonisation, de même que les plaines ondulées qui circonscrivent les golfes de Tunis et de Hammamet.

Au delà de la vallée de la Medjerda s'étend la région des hauts plateaux qui s'abaissent vers le sud-est et détachent, jusque dans la région désertique des chotts, des chaînons reculant le précieux phosphate de chaux, richesse de premier ordre pour la Tunisie.

La frontière séparant la Tunisie de la Tripolitaine parcourt une région purement saharienne.

Il existe dans la Régence une seule rivière importante par son débit, quoique non navigable, la Medjerda, issue du département de Constantine et dont l'embouchure se trouve au nord de Tunis. Son bassin s'étend sur 25.000 kilomètres carrés. Les autres cours d'eau tunisiens sont les oueds temporaires. Sans les puits artésiens, une très grande partie du pays serait complètement privée d'eau.

Le climat, moins régulier qu'en Algérie, se caractérise par la brièveté des saisons de transition. A des hivers très doux dans le Nord, relativement froids sur les hauts plateaux de l'intérieur, succèdent des étés chauds, puis de brefs automnes caractérisés par des pluies violentes. La sécheresse est le principal défaut du climat tunisien et cause parfois, au printemps, d'irréparables dommages aux récoltes. Le pays est d'ailleurs généralement très salubre, et les Européens s'y acclimatent sans la moindre difficulté.

Le littoral de la Tunisie, dont le développement dépasse 1.000 kilomètres, est abrupt jusqu'à Bizerte dont la rade, communiquant avec un vaste lac, est la plus belle et la plus sûre de la Méditerranée. Le golfe de Tunis se creuse ensuite sur 50 kilomètres de profondeur; puis, au delà du cap Bon, la côte des-

sine d'amples sinuosités sans aucun port naturel.

Les îles Kerkennah, au large de Sfax, sont peu importantes. Par contre, la grande île de Djerba, au sud du golfe de Gabès, n'est pas sans valeur au point de vue agricole.

POPULATION

Le recensement effectué en Tunisie en 1911 a donné les résultats suivants : indigènes tunisiens, 1.790.000 (dont 50.000 israélites) ; Français, 46.044 (dont 4.166 naturalisés) ; Italiens, 88.082 ; Maltais, 11.300 ; Grecs, 696 ; Espagnols, 587 ; autres Européens, 1.767.

La prépondérance de l'élément italien dans la population européenne de Tunisie est dénoncée depuis de longues années comme un danger grave. Le sort du pays eût été effectivement fort compromis si, comme il était permis de le prévoir, l'Italie s'était rangée, pendant la guerre, dans le camp ennemi au lieu d'opter pour le nôtre. Si ce danger est aujourd'hui très atténué au point de vue politique, il persiste au point de vue économique et social, et l'Afrique du Nord n'a point, dans sa partie orientale, la physionomie foncièrement française qu'elle devrait avoir. Certes, les Italiens constituent pour la Tunisie, grâce à leur ardeur au travail, un important élément de prospérité ; mais ils sont très peu assimilables en raison de leur nombre et de la proximité de leur pays (la majorité d'entre eux est sicilienne). Après s'être longtemps confinés dans des métiers subalternes, ils tendent à devenir propriétaires du sol et à envahir dangereusement les professions libérales.

Il semble que, depuis 1914, la population française ait légèrement rétrogradé, comme en témoignent les listes électorales, tandis que la population indigène se développait rapidement par le simple jeu de l'excédent des naissances sur les décès, tandis que les Italiens étaient bien moins atteints que nous par la mobilisation.

La majorité des sujets du bey est composée de musulmans de race berbère, attachés au sol, laborieux, et sur lesquels il est permis de faire fond pour le progrès de la mise en valeur. Malheureusement, ils ne sont pas assez nombreux, et même en leur adjoignant les travailleurs italiens, sobres et peu exigeants, on constate encore une pénurie de main-d'œuvre moins grave, certes, que dans tant d'autres de

nos colonies, mais qui contrarie manifestement le développement économique de la Tunisie.

Les israélites, qui ont formé de tout temps un noyau important dans la Régence, se montrent très ouverts aux idées européennes et s'élèvent rapidement dans l'échelle sociale.

Au point de vue ethnique, les Arabes et les Turcs forment des minorités plus ou moins fondues dans l'élément berbère avec lequel ils paraissent destinés à s'amalgamer complètement.

En 1911, les cinq plus grandes villes étaient : Tunis, 163.009 habitants (dont 17.875 Français et 44.237 Italiens) ; Sfax, 83.678 habitants ; Sousse, 25.312 habitants ; Kairouan, 21.482 habitants, et Bizerte, 20.979 habitants.

COLONISATION

Il n'a jamais été fait, en Tunisie, d'effort comparable à ceux de l'administration algérienne pour attirer des colons français et les fixer au sol. Le Gouvernement du protectorat n'a jamais pratiqué le système de la concession gratuite ; il se borne à faciliter l'installation des immigrants dans des propriétés qu'il achète ou qu'il prélève sur le patrimoine domanial et qu'il vend avec de grandes facilités de paiement. L'acquéreur doit, par contre, se soumettre à des conditions d'établissement et de mise en valeur.

Le Gouvernement tunisien a commencé dernièrement à se préoccuper plus sérieusement que par le passé, du problème de la colonisation. Un programme a été dressé qui comporte, pour une période de dix ans, la création de trois nouveaux villages et l'installation de cent familles par an.

Au 1^{er} janvier 1919, il avait été vendu à des colons français environ 113.000 hectares de lots de grande et de petite culture, et concédé 132.000 hectares de terres à planter en olivier ou en plantes arbustives. Ces ventes n'ont pas eu sur le progrès du peuplement l'influence qu'elles auraient pu avoir, car elles ne sont pas réservées (pour partie au moins) à de nouveaux venus, et les terres de colonisation échoient trop souvent à des acquéreurs habitant déjà la Tunisie. Un très grand nombre de petites propriétés italiennes ont été constituées au moyen d'acquisitions de terres abandonnées par des colons français qui manquaient de persévérance. Or, ces propriétés italiennes se multiplient vite, si l'on songe que le nombre d'hectares de vignes possédés par des

Français est passé seulement de 9.090 en 1912 à 9.436 en 1918, tandis que le nombre d'hectares de vignes possédés par des Italiens passait, pendant le même temps, de 5.658 à 10.112.

En 1919, les Français ont perdu 94 propriétés, tandis que les Italiens en gagnaient 41 et les indigènes tunisiens 156.

Enfin, voici une statistique donnant une vue d'ensemble de la répartition du sol. De 1886 à 1918, le service de la conservation foncière a immatriculé 13.424 propriétés d'une contenance de 1.652.281 hectares et d'une valeur de 222 millions, dont 5.520 au nom d'indigènes tunisiens, 4.228 au nom de Français et 3.666 au nom d'étrangers.

AGRICULTURE

Les conditions agricoles de la Tunisie étant le plus souvent les mêmes que celles de l'Algérie, les indications données plus haut sur les ressources du sol dans la partie centrale de notre Afrique du Nord, et sur leur utilisation, sont presque toutes valables pour la Régence. Il suffira donc d'indiquer ici l'importance respective des différentes cultures tunisiennes, leurs particularités, et d'éclairer ces renseignements de quelques chiffres.

CÉRÉALES. — Mieux encore que l'Algérie, la Tunisie a été dans l'antiquité le « grenier de Rome », non que sa fertilité fût plus grande, mais à cause de sa proximité de la mer Thyrrhénienne. La situation climatérique et atmosphérique des deux pays peut être tenue pour identique, car si la Tunisie bénéficie d'une humidité plus grande, grâce à sa double façade maritime, elle n'est pas abritée par de hautes montagnes contre les vents desséchants du sud, comme l'est la colonie voisine.

La culture des céréales est concentrée dans le nord de la Régence, et sa terre d'élection est la vallée de la Medjerda que suit le chemin de fer de Tunis à Constantine. Mais, peu à peu, les emblavures progressent vers la région des plateaux, les labours rationnels pratiqués aujourd'hui permettant d'ensemencer des terrains qui reçoivent 350 millimètres d'eau seulement, alors qu'autrefois 600 millimètres étaient considérés comme nécessaires.

La surfaceensemencée en céréales n'a atteint 1 million d'hectares que vers 1905. Elle était de 1.230.000 hectares à la veille de la guerre (1913), dont 614.000 pour le blé,

556.000 pour l'orge, 55.000 pour le maïs et 10.000 pour l'avoine. Les statistiques de 1918 donnent un total de 1.337.000 hectares, dont 649.000 pour le blé (blé dur, 593.000; blé tendre, 55.000), 574.000 pour l'orge, 66.000 pour le maïs et 14.000 pour l'avoine.

Les résultats de la culture des céréales ont été les suivants pendant les dernières années (milliers de quintaux) :

	1914	1915	1916	1917	1918
Blé . .	600	2.250	1.500	1.990	3.250
Orge .	700	2.300	1.070	1.700	2.850
Avoine	149	640	360	580	620
Maïs et					
Sorgho	20	70	33	90	78

L'année 1914 ne donne pas une vue exacte de la production tunisienne des céréales avant la guerre, car elle a été défavorisée par une sécheresse exceptionnelle. Pour apprécier l'importance de cette production avant la période de guerre, il faut établir la moyenne des cinq années 1909-1913 qui se présente ainsi :

Blé, 1.694.000 quintaux; orge, 1 million 704.000 quintaux; avoine, 468.000 quintaux; maïs et sorgho, 58.000 quintaux.

Pendant cette période quinquennale, la Tunisie ne produisait pas tout à fait assez de blé pour subvenir à sa consommation; elle disposait d'un excédent de 500 à 600.000 quintaux d'orge qui étaient expédiés aux malteries du Nord de la France; elle pouvait exporter environ 400.000 quintaux d'avoine.

Les chiffres indiqués ci-dessus montrent qu'un effort énorme a été accompli depuis 1915 pour accroître la production afin de répondre aux demandes de la métropole. Malgré la mobilisation d'un grand nombre de colons et d'indigènes, les surfaces emblavées en céréales ont été accrues d'environ 20 0/0, et la récolte de 1918, exceptionnellement favorable, a pu atteindre des résultats inconnus jusqu'alors dans la Régence.

Le rendement du blé, qui avait été en moyenne de 3 quintaux 2/10^e à l'hectare pendant la période 1909-1913, et qui était tombé à moins d'un quintal et demi pendant la désastreuse année 1914, s'est relevé à près de 3 quintaux et demi en 1917 et a atteint le chiffre non encore obtenu de 5 quintaux en 1918.

Ceci démontre que l'extension des aires cultivées en céréales n'a pas été réalisée au détri-

ment des rendements, et que des terres, négligées jusque-là, étaient cependant très favorables au blé et à l'orge. Cette constatation est encourageante pour ceux qui entreprendront de nouveaux emblavements en céréales, car il est permis d'en conclure que toutes les bonnes terres à blé du pays ne sont pas encore en culture.

Comme en Algérie d'ailleurs, on peut attendre de l'éducation technique des cultivateurs indigènes un nouveau et sérieux progrès des rendements.

De même, ce qui a été dit plus haut, à propos de l'Algérie, de ces deux mortels ennemis des céréales que sont les sauterelles et

et on estime que, pour la seule période 1885-1891, un capital d'une trentaine de millions fut affecté à la création de vignobles dans la Régence.

La reconstitution des vignes métropolitaines mit un terme à cette fièvre viticole et obligea les producteurs de la Régence, comme ceux de l'Algérie, à se préoccuper de l'amélioration des qualités. Ils y ont réussi, car la basse vallée de la Medjerda, les coteaux de Carthage et le cap Bon fournissent des vins justement appréciés.

La guerre n'a pas ralenti l'effort des viticulteurs tunisiens, les surfaces plantées en vigne étant passées de 17.500 hectares en



Une ferme tunisienne.

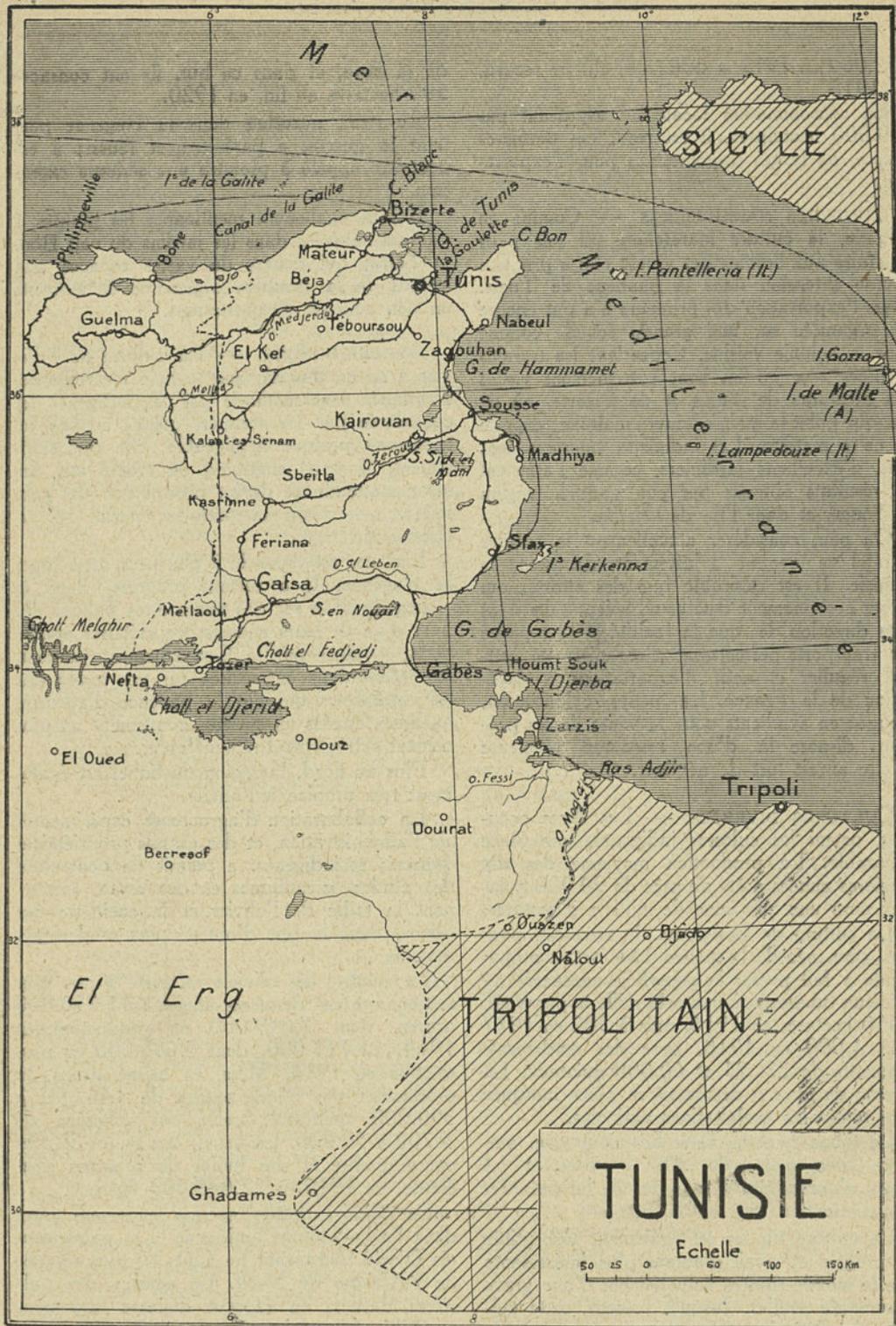
Communiqué par l'Office Tunisien.

surtout la sécheresse, est applicable à la Tunisie. Il suffit de comparer les résultats des campagnes 1914 et 1918 pour se rendre compte de l'importance des fluctuations auxquelles sont soumis les agriculteurs tunisiens. Ces fluctuations inévitables doivent bien moins décourager les colons et les futurs colons que leur enseigner la prévoyance et les inciter à l'épargne pendant la période de prospérité.

VIGNE. — Les débuts de la colonisation française en Tunisie ont presque exactement coïncidé avec l'époque où la viticulture était éprouvée, dans la métropole, par la crise phylloxérique. Les premiers colons tunisiens furent donc viticulteurs dans une très forte proportion,

1914, à 19.100 en 1915, à 20.600 en 1916, à 21.300 en 1917 et à 22.600 en 1918. Ce progrès semblerait anormal, quand on songe que la culture de la vigne exige beaucoup de bras, si l'on ne se rappelait que les Italiens ont été moins touchés que les Français par la mobilisation, et que les petits propriétaires siciliens ont pu, grâce à la hausse des prix, donner plus d'importance à leurs exploitations. La production du vignoble tunisien, qui avait atteint une moyenne de 346.000 hectolitres pendant la période quinquennale 1909-1913, s'est abaissée à 200.000 hectolitres en 1914, puis à 125.000 seulement en 1915, pour se relever ensuite rapidement : 450.000 hectolitres en 1916.

"Notre Domaine Colonial"



G. Bœlet

432.000 en 1917 et 608.800, chiffre record, en 1918.

La consommation locale ne dépassant pas 200.000 hectolitres, il est resté, ces dernières années, de larges disponibilités pour l'exportation.

CULTURES MARAÎCHÈRES. — Comme en Algérie, la culture maraîchère est née pour satisfaire aux besoins des villes; elle a pris une grande extension dans la banlieue de Tunis. Mais l'exportation des primeurs n'a pas encore été organisée sur une grande échelle comme dans la colonie voisine. Cependant les terrains propices aux jardins sont extrêmement vastes aux alentours de Tunis et de Bizerte, où ne manque point la main-d'œuvre maltaise, experte en cette matière. Les indigènes tunisiens sont aussi d'excellents jardiniers, comme l'attestent les résultats obtenus par eux dans la région de Sousse et dans l'île de Djerba.

On peut considérer actuellement la culture maraîchère comme injustement délaissée en Tunisie. Il est désirable que des efforts, qui seront certainement fructueux, soient faits dans cette direction dès que la facilité et la rapidité des transports permettront d'organiser un courant régulier et actif d'exportations à destination de la France. La petite colonisation, groupée en syndicats pour la vente de ses produits, dispose là d'une ressource précieuse qu'elle aurait tort de négliger.

CULTURES DIVERSES. — Les fèves occupent, parmi les cultures indigènes, une place honorable. La production moyenne des dix dernières années a été de près de 90.000 quintaux pour une quinzaine de milliers d'hectares.

La culture de la pomme de terre est, pour ainsi dire, née de la guerre. Une active propagande a fait passer la superficie consacrée au précieux tubercule, à peu près nulle auparavant, à 450 hectares en 1916, puis à 500 en 1917 et à 1.000 en 1918, avec des rendements respectifs de 22, 25 et 60.000 quintaux. La pomme de terre a désormais sa place marquée dans toutes les exploitations agricoles.

Le tabac tient un rang beaucoup trop modeste avec moins de 200 hectares, et les colons n'auront pas à regretter de lui accorder plus d'attention.

La culture du lin est également susceptible de progrès et serait d'autant plus intéressante que le monde souffre actuellement d'une grave pénurie de textiles. Jusqu'à présent, cette culture n'avait guère été pratiquée que pour la graine. Les colons paraissent résolus à tirer parti

de la fibre, et dans ce but, ils ont consacré 500 hectares au lin, en 1920.

Le ricin, introduit dans la Régence pendant la guerre, a parfaitement réussi; il est peut-être appelé à prendre une sérieuse extension.

Il faut également mentionner les plantes à parfum cultivées dans les jardins du cap Bon, et l'alfa, qui couvre de vastes espaces aux abords de la frontière algérienne et alimente un bon courant d'exportations.

ARBORICULTURE. — La culture de l'olivier a eu en Tunisie une fortune merveilleuse. Pratiquée sans méthode par les indigènes, et considérée par les premiers colons comme un accessoire presque négligeable, elle prit subitement, il y a vingt-cinq ou trente ans, un essor inattendu et devint bientôt une des premières, — sinon la première parmi les richesses du pays.

L'olivier est répandu à peu près dans toute la Régence. Il a surtout progressé dans la région de Sfax sur des terres dites sialines, du nom d'un de leurs anciens propriétaires appelé Siala, vendues par le Gouvernement tunisien. Les plantations entreprises sur ces terres par les capitalistes qui ont la patience d'attendre quelques années un revenu, constituent un placement extrêmement rémunérateur.

Plus au nord, la région du Sahel est également très propice à l'olivier.

La collaboration d'agronomes expérimentés de l'administration, et des grands propriétaires français et indigènes, a permis de poursuivre des études scientifiques et des essais concernant la taille de l'olivier et la cueillette des olives, dans le but d'obtenir des rendements maxima.

Le nombre des oliviers est resté à peu près stationnaire ces dernières années : 11.756.000 arbres, dont 7.649.000 en production, en 1914; 11.711.000, dont 7.605.000 en production en 1918. Mais, en même temps, la production des olives passait de 146.000 à 390.000 quintaux; celle des grignons de 5.700 à 50.000. La valeur des huiles de première qualité et des huiles de grignons s'est élevée, en 1919, à 27.849.000 francs.

Le palmier dattier occupe le second rang dans l'arboriculture tunisienne. Les palmeraies du Djerid fournissent les fruits les plus réputés de l'Afrique du Nord. Le nombre des palmiers dattiers en rapport dépasse largement un million, produisant environ 400.000 quintaux de fruits. Cette culture est certainement

appelée à progresser encore dans l'extrême-Sud.

A citer également l'oranger (60.000 arbres) et le citronnier (50.000 arbres), qui prospèrent dans le Nord et peuvent être adoptés comme culture d'appoint dans la plupart des exploitations; l'amandier qui s'est répandu au cap Bon; le figuier, enfin les arbres fruitiers européens, poirier, pommier, pêcher, qui réussissent dans la région de Sousse.

FORÊTS. — Les forêts tunisiennes sont aménagées et exploitées par le Gouvernement du protectorat et ne présentent donc qu'un intérêt secondaire pour la colonisation. Elles couvrent 1.100.000 hectares répartis en deux groupes : 250.000 hectares de chênes-lièges en Kroumirie, et 850.000 hectares de pins d'Alep, chênes verts, etc., dans la région des hauts plateaux où abondent également l'olivier sauvage, le caroubier, le thuya, le genévrier.

Les forêts tunisiennes fournissent, outre du liège, des bois d'industrie et de chauffage, des poteaux de mine, des écorces à tan, etc.

ELEVAGE. — L'élevage est loin d'avoir, en Tunisie, la même importance qu'en Algérie, et normalement, la consommation locale une fois assurée, il ne reste pas un bien grand nombre de têtes disponibles pour l'exportation.

L'effectif du troupeau était le suivant en 1914 et en 1918 (milliers de têtes) :

	1914	1918
Espèce ovine	642	1.125
— caprine	394	549
— bovine	189	251
— cameline	110	105
— asine	110	100
— chevaline	35	35
— porcine	12	14

En réalité, le progrès a été moins considérable que ne le laissent apparaître ces chiffres, l'année 1914 ayant été très sèche, donc défavorable au troupeau. L'augmentation n'est importante que pour les moutons, dont le nombre a presque doublé en dix ans; elle est modérée pour les bovins et pour les chèvres. L'élevage du chameau et du cheval est stationnaire, sinon même en légère décadence.

Une entreprise d'élevage de l'autruche, tentée il y a quelques années, n'a pas eu de suite, bien qu'elle ait donné, assure-t-on, des résultats favorables.

Comme en Algérie, il y a nécessité impérieuse à se préoccuper d'améliorer les races,

afin d'arriver à obtenir des animaux de boucherie valant ceux de la métropole, ce qui n'est pas, on le sait, une tâche impossible.

Le troupeau ovin mérite un intérêt particulier, et son développement est très désirable, le commerce de la laine constituant déjà une grande richesse pour le pays et étant susceptible de prendre une extension beaucoup plus grande encore. Le nombre d'ovins disponibles pour l'exportation est actuellement évalué à 150.000 têtes par an.

MINES

Les gisements de phosphate de chaux de Tunisie méritaient à eux seuls des sacrifices beaucoup plus grands que ceux consentis par la France pour occuper ce pays, pour l'administrer et pour l'outiller. Le phosphate constitue, en effet, pour la Régence, donc pour la prospérité française, une ressource de premier ordre, aussi précieuse que le sont, par exemple, les nitrates pour le Chili, le fer pour la Suède, l'or et les diamants pour l'Afrique du Sud.

Ces gisements forment un banc de 600 à 700 kilomètres de longueur, entre Gafsa et Boghari. Leur existence a été révélée en 1885 pour la région de Gafsa, et l'année suivante pour celle de Tébessa et pour la zone que coupe la frontière algéro-tunisienne. Un chemin de fer de 250 kilomètres était nécessaire pour amener le phosphate au port de Sfax; il a été achevé en 1899, et de là date le grand essor de cette industrie. Une autre voie ferrée amène au port de Tunis le phosphate extrait des gisements de Kalaat-Djerda et de Kalaat-Senam.

Le tonnage du phosphate transporté de la mine au quai est passé du chiffre modeste de 63.000 tonnes (valant 1.800.000 fr.) en 1899, à 1.300.000 tonnes (valant plus de 28 millions) dix ans plus tard, en 1909. La progression avait été constante et régulière; elle l'est restée jusqu'en 1913, où la production maxima a été atteinte avec un peu plus de 2 millions de tonnes valant 45 millions et demi de francs. Les difficultés d'exploitation, et surtout la quasi-impossibilité de trouver des navires pour écouler les produits de la mine, ont porté un coup grave, pendant la guerre, à l'industrie phosphatière. La production s'est abaissée jusqu'à un minimum de 676.000 tonnes en 1917. Elle est d'ailleurs aujourd'hui en vive reprise, avec 1.040.000 tonnes en 1919 (dont 730.000 pour Gafsa), et les résultats de 1913 ne peuvent manquer d'être promptement atteints et dépassés.

Il est intéressant de signaler que l'exploitation du phosphate a eu, indirectement, deux répercussions très heureuses pour la Tunisie : elle a provoqué la prompte création d'un réseau ferré, et, d'autre part, elle a procuré beaucoup de colons à la Régence, les ouvriers des mines achetant volontiers des terres avec leurs économies et devenant de bons et vigoureux cultivateurs.

Le sous-sol tunisien est encore riche en métaux. Dès 1868, le bey avait affirmé l'exploitation de mines de plomb et de zinc situées dans le Nord; d'autres ont été découvertes postérieurement. Mais l'exploitation n'a été sérieusement entreprise que vers 1892 pour le zinc, 1898 pour le plomb, époques auxquelles les minerais extraits ont respectivement atteint le chiffre de 2.000 tonnes. Le zinc a réalisé son tonnage maximum avec plus de 37.000 tonnes en 1912, le plomb avec 59.500 tonnes en 1913.

Les mines métalliques ont été gravement atteintes par la guerre, pour les mêmes motifs que les exploitations phosphatières. Mais si l'augmentation de valeur des produits n'a pas suffi à compenser, pour le zinc, le déficit de la production, il n'en a pas été de même pour le plomb dont le minerai a atteint, en 1918, la valeur record de 18 millions de francs pour 30.600 tonnes seulement.

L'année 1919 a accusé un sérieux recul, l'exportation des minerais n'ayant pas dépassé 12.000 tonnes pour le plomb et 5.000 tonnes pour le zinc.

De nombreux gisements de cuivre ont été reconnus dans la région s'étendant de Tébéssa à Bizerte. Un seul a été exploité, près de Souk-el-Arba; mais cette exploitation a dû être abandonnée, il y a plusieurs années déjà, à cause de la faible teneur du minerai.

La Tunisie possède également du fer, notamment dans les montagnes des Nefzas et près de Nebeur, au sud de la Medjerda. Ces gisements sont le prolongement de ceux du département de Constantine, de même que les phosphates constantinois prolongent le banc tunisien, la frontière qui sépare les deux pays ayant été tracée à travers une des régions du monde dont le sous-sol recèle les plus précieuses ressources.

La quantité de minerai de fer transportée de la mine au port d'embarquement avait atteint son maximum en 1913 avec 594.000 tonnes. Ce tonnage a fléchi à 297.000 tonnes en 1915. Les besoins de la défense nationale l'ont fait rebondir à 500.000 tonnes en

1916 et à 605.000 tonnes en 1917. Il est tombé à 350.000 tonnes en 1919.

L'exploitation du manganèse est encore peu importante, mais s'est développée avec une célérité de bon augure : 800 tonnes en 1907; 5.800 en 1917.

Faute de charbon, on exploite des gisements de lignite dont les produits ont été très appréciés pendant la guerre.

Les gisements de potasse de Zarzis sont considérés comme capables de prendre une place sur le marché mondial. Ils possèdent tous les éléments principaux recherchés par l'industrie chimique : soude, magnésie, iode, brome. Ce dernier, exploité à Zarzis pendant la guerre, a assuré les besoins de la France et de ses Alliés.

La prospection du pétrole est moins avancée en Tunisie qu'en Algérie. On a relevé la présence du précieux combustible dans la région de Téboursook, mais on ne possède encore aucune précision sur son importance et sur les possibilités d'exploitation.

Le sous-sol tunisien produit encore de la chaux, de la pierre à bâtir, des eaux thermales déjà connues et captées par les Romains, de l'argile plastique dont les potiers indigènes font des ouvrages artistiques à Nabeul et dans l'île de Djerba.

Bien que ce ne soit pas en réalité un produit du sous-sol, il convient de mentionner ici le sel recueilli dans les lagunes voisines de Sousse et ailleurs. Cette industrie est en grand progrès et a permis à la Tunisie d'exporter jusqu'à près de 800.000 tonnes de sel pendant la seule année 1914.

INDUSTRIE

La situation de la Tunisie au point de vue industriel offre de telles analogies avec celle de l'Algérie qu'il y a peu de choses à ajouter à ce qui a été dit plus haut au sujet de cette dernière colonie.

L'absence de charbon fait qu'il n'y a, aujourd'hui du moins, aucune perspective de voir la Régence devenir un pays industriel. Il ne semble pas même opportun d'y suivre l'exemple qu'a donné Bône en édifiant des hauts fourneaux. Toutefois, on a obtenu à Bir-el-Hanèche quelques tonnes de bronze ces dernières années.

À part les briqueteries et tuileries qui sont prospères, on peut dire que toutes les industries tunisiennes, ou peu s'en faut, sont dérivées de l'agriculture. Au premier rang d'entre

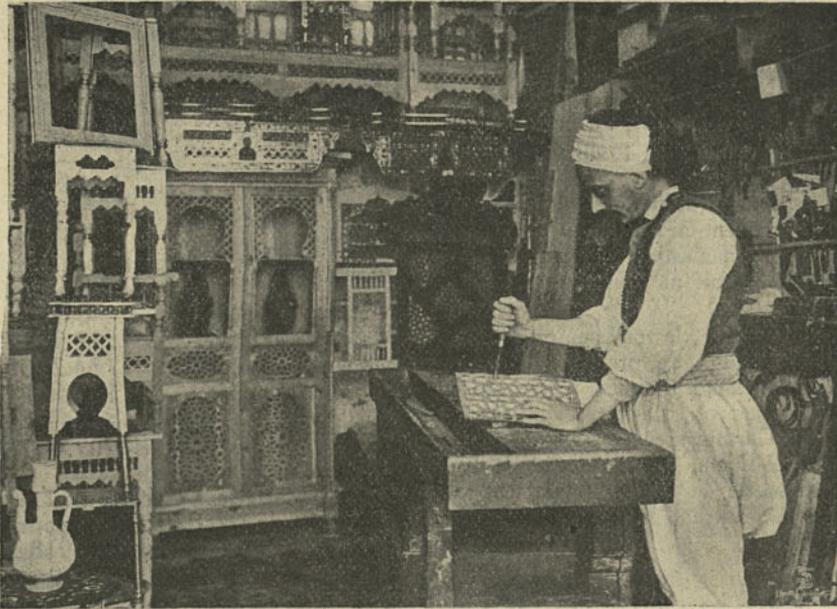
elles doit être placée sans conteste la fabrication de l'huile d'olive pratiquée dans deux cents établissements. De plus en plus, des usines possédant un outillage moderne se substituent aux antiques presses à bras des indigènes.

Viennent ensuite les minoteries, semouleries, fabriques de pâtes alimentaires, distilleries de fleurs à parfum, tanneries, établissements de préparation du liège, etc.

Les industries indigènes sont les mêmes qu'en Algérie, et plus importantes peut-être, car les Tunisiens excellent tout particulièrement dans certains travaux artistiques. Ainsi les tapis renommés de Kairouan apportent une

traire très développées et très prospères en Tunisie. C'est que les conditions géographiques sont entièrement différentes, la côte tunisienne étant autrement découpée et hospitalière que la côte algérienne. Conséquence de ces avantages naturels : il existe des pêcheurs indigènes en Tunisie et non en Algérie.

Sitôt la frontière passée, on rencontre le port de Tabarca, où des pêcheurs italiens viennent se livrer à la pêche à la langouste. Plus loin, le lac de Bizerte et celui de Tunis sont de véritables viviers naturels fort poissonneux. Puis ce sont les thonaires de la côte du cap Bon et de Sousse, où des Siciliens font de véritables pêches miraculeuses au moment du pas-



Un atelier Tunisien.

Communiqué par l'Office Tunisien.

appréciable contribution à l'activité commerciale tunisienne. Malheureusement, quelques-unes de ces industries, comme celles des chéchias, de la sellerie et du cuivre sont en régression.

La préparation des essences de roses, de jasmin, de géranium, de fleur d'oranger, occupe beaucoup d'indigènes, surtout dans les régions de Nabeul et de Sfax, et la parfumerie compte parmi les principales industries indigènes du pays.

Une mention toute particulière doit être donnée aux industries de la pêche, qui tiennent une place modeste en Algérie, et sont au con-

sage des thons. Enfin le golfe de Gabès est extrêmement riche en espèces variées. Les indigènes y pêchent toute l'année; au printemps, des marins grecs y viennent par centaines, sinon par milliers, et se spécialisent surtout dans la pêche des éponges. Celle-ci se pratique suivant quatre procédés : chaluts qui draguent les fonds, scaphandriers, plongeurs nus et trident dans les zones claires et peu profondes. Les deux premiers procédés offrent l'inconvénient d'épuiser les bancs. Les éponges tunisiennes sont d'excellente qualité, fines et élastiques; elles alimentent un commerce d'exportation qui a dépassé, en 1913, 200 tonnes.

En 1919, les produits de cette pêche se sont élevés à 57.554 éponges blanches valant 1.873.671 fr. et à 32.170 éponges noires d'une valeur de 543.714 fr.

Les chiffres suivants donneront une idée de l'importance que présentent pour la Tunisie les produits de la mer :

Sardines, anchois	150.000 fr.
Thons	993.000 fr.
Eponges	1.997.000 fr.
Poissons de mer et des lacs.	4.207.000 fr.
Valeur totale.....	8.126.000 fr.

On constate avec regret que sur les 9.000 hommes composant, en chiffres ronds, les équipages des bateaux de pêche immatriculés, 151 seulement sont de nationalité française. Il aurait été cependant fort utile de chercher à attirer en Tunisie des colonies de pêcheurs bretons, normands ou autres, au lieu de laisser à des étrangers le meilleur profit d'une industrie en pleine prospérité.

Les usines pour la préparation des conserves de poisson pourraient être aisément multipliées. D'autre part, l'organisation de transports par frigorifiques donnerait un nouvel essor à l'industrie de la pêche.

Comme en Algérie, le tourisme est, pour la Régence, une source de profits déjà appréciables et sans doute destinés à prendre un rapide développement. Le pays qui possède les ruines de Carthage et de Dougga, l'amphithéâtre d'El-Djem, les mosquées de Kairouan, les souks de Tunis doit fatalement attirer en nombre croissant les excursionnistes et les hivernants.

COMMERCE

Aux débuts de l'occupation française, le commerce total de la Régence (importations et exportations réunies) ne dépassait pas 23 millions de francs. De 1881 à 1889, il s'est élevé à une moyenne de 54 millions et demi; en 1898, il dépassait 97 millions, 104 millions en 1901, 155 en 1903, 206 en 1907, 300 en 1913. Ces chiffres soulignent les progrès de la prospérité tunisienne.

Pendant la guerre, le mouvement ascensionnel s'est ralenti, mais certains produits comme la laine, le vin, l'huile, ont atteint, à l'exportation, une valeur considérable qui s'explique suffisamment par les besoins de la consommation.

A l'importation, la Tunisie reçoit des machines, des matériaux de construction, des peaux préparées et ouvrages en cuir, des denrées coloniales, des tissus, de la soie.

A l'exportation, les produits tenant la tête dans les statistiques sont : les phosphates naturels, les minerais, les céréales, l'huile d'olive, les produits de la pêche, les vins, le bétail, les éponges, les peaux et laines brutes, l'alfa, etc.

Les chiffres suivants résument suffisamment l'activité commerciale de la Tunisie pour 1913, dernière année normale d'avant-guerre, et pour 1918, dernière année pour laquelle il existe des statistiques définitives :

	1913	
	Importations	Exportations
	(en milliers de francs)	
Matières animales...	12.150	25.455
Matières végétales...	39.480	66.610
Matières minérales...	22.189	73.881
Objets fabriqués....	70.437	12.718
Totaux.....	144.256	178.664

	1918	
	Importations	Exportations
	(en milliers de francs)	
Matières animales...	8.036	6.854
Matières végétales...	52.569	57.138
Matières minérales...	34.286	48.212
Objets fabriqués....	112.551	17.344
Totaux.....	207.442	129.548

La part de la France et de l'Algérie était, en 1913, de 62 0/0 aux importations et de 44 0/0 aux exportations; en 1918, de 36 0/0 aux importations et de 69 0/0 aux exportations. La réduction de la production métropolitaine et les besoins de marchandises de toutes sortes issus de la guerre expliquent aisément ce bouleversement de proportions. Parmi les pays étrangers, l'Italie et l'Angleterre sont les seuls avec lesquels la Tunisie entretienne des relations commerciales actives et suivies.

Le changement des valeurs nécessite, pour apprécier les variations des exportations tunisiennes, quelques indications sur la quantité des produits exportés :

	1913	1918
Ovins (milliers de têtes) ..	104	4
Peaux brutes (milliers de qx.)	16	16

Poisson (tonnes).....	2.038	503
Blé et farine (milliers de qx.).....	200	233
Orge (milliers de qx.)...	835	550
Avoine (milliers de qx.)..	535	380
Dattes (milliers de qx.)..	32	22
Huiles (milliers de qx.)..	157	97
Liège (milliers de qx.)...	74	2
Alfa (milliers de qx.)...	493	21
Vins (milliers d'hectol.)..	128	124
Phosphates (milliers de tonnes).....	1.985	938
Minerai de fer (milliers de tonnes).....	590	513
Plomb (tonnes).....	néant	15.400
Sel marin (milliers de qx.)	717	92

Il résulte de ces chiffres que la production tunisienne a été sérieusement atteinte par la double crise de main-d'œuvre et de transports résultant de la guerre. Mais il ne faut pas oublier que les résultats de 1918 sont des minima, et les statistiques de 1919 accuseront, sans nul doute, comme on l'a vu plus haut à propos de l'Algérie, une très vive reprise sur les résultats de la dernière année de la guerre.

Aujourd'hui, le commerce de la Régence est en pleine activité, en pleine renaissance. Les chiffres de 1913, depuis longtemps dépassés en valeur, ne tarderont pas à l'être en quantités, si ce n'est déjà fait.

VOIES DE COMMUNICATION

La Tunisie est le pays de l'Afrique du Nord le mieux doté au point de vue des chemins de fer. Leur construction a été entreprise un peu tard, mais elle a répondu à un plan général logique et tenant compte de l'expérience de l'Algérie.

Deux grandes lignes desservent les régions du Nord : celle de Tunis-Constantine, la grande artère nord-africaine, qui suit la vallée de la Medjerda, et la ligne de Tabarca. Un autre réseau dessert toute la côte orientale jusqu'à Gabès, détachant vers l'intérieur les deux lignes de Sbeitla et de Gafsa pour desservir les centres phosphatiers.

Le développement de ce réseau ferré était, au 1^{er} janvier 1919, de 1.982 kilomètres, sans compter le réseau électrique d'intérêt local des environs de Tunis. Les deux Compagnies Bône-Guelma et de Gafsa se partagent l'exploitation.

Quelques lignes nouvelles sont projetées

et entreront sans doute bientôt dans la période de réalisation.

Les routes, dont l'établissement a été activement poussé dès l'origine de l'occupation française, et dont l'extension se poursuit sans relâche, atteignaient, fin 1918, un développement de 4.363 kilomètres.

La longueur des lignes télégraphiques est d'environ 4.000 kilomètres.

Il a été tiré un excellent parti des facilités naturelles qu'offrait le littoral tunisien pour l'installation de ports. L'aménagement de l'accès du lac de Bizerte a été commencé par une Compagnie privée et poursuivi par l'administration de la marine. Un cuirassé a pu pénétrer pour la première fois dans le lac en 1896. Aujourd'hui Bizerte, avec son arsenal, est sans conteste une des premières bases navales de la Méditerranée, en même temps qu'un port de commerce excellent et de grand avenir, car il constitue l'escale naturelle des navires circulant entre la Méditerranée orientale et la Méditerranée occidentale.

Tunis est devenu un port de premier ordre quand a été achevé, à travers le lac, le chenal permettant aux navires de haute mer d'atteindre la ville, au lieu de s'arrêter dans la rade foraine inhospitalière de La Goulette. A Sfax également, l'ouverture d'un long chenal a permis l'accès d'eaux profondes et très sûres. Les ports de Zarzis, de Sousse et de Gabès sont d'importance secondaire et leur organisation laisse à désirer.

L'activité des ports tunisiens se résume ainsi pour 1918 (entrées et sorties réunies), année très inférieure à la moyenne :

	Nombre de navires	Tonneaux de jauge	Tonnes de marchandises
Tunis.....	1.753	1.043.534	809.093
Sfax.....	3.084	737.491	778.173
Bizerte.....	494	196.224	122.587
Ensemble des ports tunisiens.....	44.671	2.172.346	4.891.474

Quant aux lignes de navigation, il faut répéter ici, — il faudra le redire en parlant de toutes nos colonies sans exception, — ce qui a été dit plus haut au sujet de l'Algérie. Les services réguliers étaient à peu près suffisants avant la guerre, quoiqu'on les eût vus plus rapides et plus fréquents. Désorganisés dès 1914, ils ont cessé de répondre aux besoins du pays auquel leur insuffisance a causé le plus grave préjudice. Leur réorganisation prompte et leur amélioration est une tâche urgente sans laquelle il n'est point de progrès ni de prospérité possibles dans la Régence, comme dans toutes les possessions françaises.

MAROC

Le Maroc est la dernière venue des possessions françaises et incontestablement la plus populaire pour plusieurs raisons : d'abord à cause des difficultés internationales, allant à diverses reprises jusqu'à la menace de guerre, dont il a été le prétexte; ensuite à cause des sacrifices qu'a exigés sa pacification encore inachevée; enfin parce que tout le monde a senti, en France, que l'occupation de ce pays était indispensable à la consolidation de notre domaine nord-africain, parce que tout le monde a compris la valeur de ses ressources avant même que celles-ci fussent inventoriées.

L'accord franco-anglais du 8 avril 1904, le débarquement à Casablanca en 1907, le traité de protectorat du 30 mars 1912, la liaison avec l'Algérie réalisée par la prise de Taza le 17 mai 1914, telles sont les principales étapes de l'installation de la France au Maroc; elle a trouvé sa consécration dans le traité de Versailles du 28 juin 1919, qui a fait disparaître les restrictions apportées à notre action par la jalousie et l'avidité germaniques.

La colonisation du Maroc a pris par moments l'allure brillante de la pénétration américaine dans le Far-West. Sous l'impulsion du général Lyautey, cette œuvre coloniale n'a été que passagèrement ralentie par la guerre, et le Maroc a déjà rendu à la France d'incalculables services au point de vue militaire et au point

de vue économique. Son jeune et brillant passé autorise tous les espoirs.

*
**

Des jalousies bien connues ont exclu du Maroc français la ville de Tanger, qui fut jusqu'à ces dernières années la métropole incontestée du nord-ouest africain. Malgré la prépondérance évidente des intérêts français, Tanger a été déclarée ville internationale, sous la haute et lointaine suzeraineté du sultan, c'est-à-dire économiquement condamnée à mort.

Les Tangérois ont patienté pendant la guerre, espérant que le grand règlement de comptes leur accorderait un statut leur permettant de vivre. Ils ont encore attendu depuis le traité de Versailles qu'un accord franco-espagnol les associe à la fortune de la France. Et ne voyant rien venir, ils se sont découragés. Peu à peu, ils abandonnent leur ville pour Casablanca ou pour les autres ports de la côte atlantique. La vie se retire lentement de cette cité à laquelle sa situation géographique devait assurer au contraire le plus brillant avenir. Sans doute la mise en exploitation du chemin de fer de Fez lui rendra un peu d'activité, mais cette activité sera factice. Une ville sans territoire ne peut pas être viable.

GÉOGRAPHIE

La configuration du sol marocain diffère sensiblement de celle de l'Algérie-Tunisie et offre de plus amples ressources à la colonisation. La chaîne de l'Atlas tellien, après avoir enjambé la vallée de la Moulouya, se divise en deux branches : au nord, la chaîne du Rif, comprise dans la zone espagnole, longe la mer et

vient se terminer à la pointe de Ceuta; au sud, l'Atlas tellien se rapproche de l'Atlas saharien, avec lequel il ne tarde pas à se confondre pour constituer un massif unique, escarpé et aride, dont le point culminant se dresse à 4.300 mètres d'altitude. Ce massif s'abaisse lentement vers les vallées atlantiques du Sous et de l'oued Draa. Entre les deux branches de l'Atlas tellien s'étendent des terres

cultivables de la plus haute valeur : d'abord la plaine de Fez, puis, échelonnés le long de la mer, du nord au sud : le Gharb, la Chaouïa, les Doukkala. Plus loin, la vallée du Sous est encore une région paraissant appelée à un brillant avenir, et ce n'est pas sans raisons qu'elle fut si ardemment convoitée par les Allemands.

L'extrême-sud marocain, confinant à la côte espagnole du Rio de Oro, est une zone saharienne particulièrement torride et revêche.

Non compris cette zone désertique de nulle valeur, la partie du Maroc ouverte à l'activité française occupe une surface de 420.000 kilomètres carrés environ, soit 70 départements français.

Le Maroc a le précieux privilège de posséder un système hydrographique important, incomparablement supérieur à ceux de l'Algérie et de la Tunisie. Sur le versant méditerranéen et aux confins de l'Algérie, c'est la Moulouya, dont le développement atteint 400 kilomètres; puis, sur le versant atlantique, le Loukkos, le Sebou qui est partiellement navigable et dont le volume d'eau égale celui de la Loire, le Bou-Regreg, l'Oum-er-Rebia, le Tensift.

Le climat du Maroc oriental est le même que celui de l'Algérie. Sur les rives de l'Atlantique, la température est élevée en été, mais fort agréable pendant l'hiver; les chutes de pluie sont relativement fréquentes et abondantes. Dans les régions montagneuses, les écarts de température sont considérables et pénibles pour les Européens. Mais ceux-ci s'acclimatent très aisément dans les plaines, et quelques fièvres bénignes sont le seul inconvénient qu'ils aient à redouter.

Tout le nord du Maroc fait partie de la zone espagnole, à l'exception de Tanger qu'une anomalie injustifiable a placée dans une situation bâtarde. Nous ne possédons donc aucune partie de la façade méditerranéenne du Maroc. Par contre, nous disposons de sa façade atlantique presque entière, soit sur un développement d'un millier de kilomètres environ. Cette côte, presque rectiligne, n'offre aucun abri naturel, et une barre difficile à franchir constitue une grande gêne pour la navigation.

POPULATION

Au point de vue ethnographique, le Maroc est un pays berbère qui a été pénétré par les Arabes, mais non par les Turcs comme le reste de l'Afrique du Nord. En général, les régions

de l'Est, du Nord et du Sud sont habitées par des Berbères, celles de l'Ouest par des Arabes ou par des Berbères arabisées; mais les mouvements et les mélanges de population ont été si fréquents, que cette distinction est très relative. Les gens du Sous et du Draa ont un type différent et leur origine n'a pas été clairement établie.

Une enquête organisée en 1917 par l'administration du protectorat a fixé au chiffre approximatif de 5.400.000 habitants le total de la population indigène de la zone française, dont un quart seulement encore insoumis et non administré par la France. Les insoumis sont surtout groupés au voisinage de la frontière de la zone espagnole, dans le Sud et le Sud-Est.

La population marocaine a eu, de tout temps, la réputation d'être particulièrement farouche et hostile à la pénétration européenne. Sans diminuer en rien le mérite des hommes qui ont su faire progresser si vite et si sûrement la pacification, il est permis de penser aujourd'hui que cette réputation était un peu exagérée. En effet, à notre contact, les indigènes du Maroc ont très vite compris que nous leur apportions la paix, la sécurité et la prospérité matérielle, et les adversaires de la veille sont promptement devenus des collaborateurs. Le concours que nous ont apporté les Marocains pendant la guerre, soit comme travailleurs, soit comme soldats, a permis de mesurer les progrès de leur assimilation.

La valeur de la main-d'œuvre marocaine est depuis longtemps reconnue, car bien avant le débarquement des Français à Casablanca, des Marocains avaient coutume de venir en Algérie par milliers au moment de la moisson, et leur collaboration y était appréciée. Cette main-d'œuvre excelle dans toutes les besognes réclamant de la vigueur et de l'adresse, spécialement dans les travaux agricoles. Elle est malheureusement trop peu abondante, puisqu'on ne peut guère compter, au Maroc, plus d'une quinzaine d'habitants par kilomètre carré. Ce sera probablement bien insuffisant pour tirer pleinement parti de toutes les richesses naturelles du pays, et ceux qui paraissent considérer le Maroc comme un réservoir dans lequel la métropole et l'Algérie peuvent puiser largement des travailleurs et des soldats, commettent une dangereuse erreur.

A côté des indigènes d'origine berbère et arabe, on trouve au Maroc un grand nombre de nègres, descendants d'esclaves ou encore esclaves eux-mêmes, et une centaine de mil-

liers de juifs installés dans le pays depuis une époque très lointaine. Ces juifs se divisent en deux catégories: descendants de berbères convertis au judaïsme, et juifs portugais venus d'Andalousie. Les uns et les autres se distinguent par leur intelligence et par leur esprit d'assimilation.

Nulle, il y a douze ou quinze ans, la population européenne du Maroc n'est pas exactement connue faute de dénombrement général et précis. Il n'est dressé de statistique que pour les villes, ce qui suffit d'ailleurs à donner une idée de l'état du peuplement, les Européens établis à la campagne étant encore relativement peu nombreux.

En 1919, les Européens habitant les villes du Maroc français étaient 50.953, dont 39.380 Français (non compris bien entendu les militaires, mais y compris les Algériens et les Tunisiens), 11.859 Espagnols, 4.418 Italiens, 1.388 Anglais et Maltais et 2.307 individus de différentes nationalités (Portugais, Suisses, Belges, Grecs, etc.).

Le mouvement d'immigration au Maroc a progressé très rapidement depuis l'établissement du protectorat jusqu'en 1914: 3.200 personnes débarquées à Casablanca en 1911, 9.000 en 1912, 29.700 en 1913. En 1915 et en 1916, le nombre des débarquements à Casablanca n'a été que de 14.700 et 12.400 personnes, dont respectivement 3.700 et 3.400 arrivaient pour s'installer définitivement dans le pays. En 1917, on a compté 19.500 débarquements, dont seulement 2.700 à titre définitif. Depuis 1914, les entrées par l'Algérie et Taza sont importantes et il serait intéressant de pouvoir les chiffrer.

L'immigration a repris avec intensité en 1919 et en 1920, et les prochaines statistiques ne manqueront pas d'accuser une forte progression du peuplement européen. Il est très désirable, au double point de vue politique et économique, qu'il se forme au Maroc, dans un délai aussi court que possible, un noyau de plusieurs centaines de milliers de Français. Il serait également désirable que les immigrants choisissent plus volontiers des professions agricoles, au lieu de se grouper dans les villes dont l'extension est hors de proportion avec le peuplement général du pays.

Il existe dans la zone française du Maroc, si l'on tient compte tant de la population indigène que la population européenne, cinq villes de plus de 30.000 habitants (en 1918): Fez, 109.189; Marrakech, 104.750; Casablanca, 89.380; Meknès, 37.247; Rabat, 32.453. Viennent ensuite avec plus de

10.000 habitants: Salé, Safi, Mazagan, Mogador, Oudjda, Ouezzan. En comptant seulement la population européenne, Casablanca tient la tête avec 39.380 habitants (1918); suivent de loin: Rabat avec 6.468, Oudjda avec 4.100, Kenitra et Mazagan avec plus de 1.000. etc.

Le nombre des colons était évalué, en 1918, à 200 environ (133.000 hectares), en grande majorité français (110.000 hectares) dans le Maroc occidental, et à 90 (38.000 hectares) dans le Maroc oriental. Ces chiffres ont certainement grossi dans une très large mesure durant les deux dernières années.

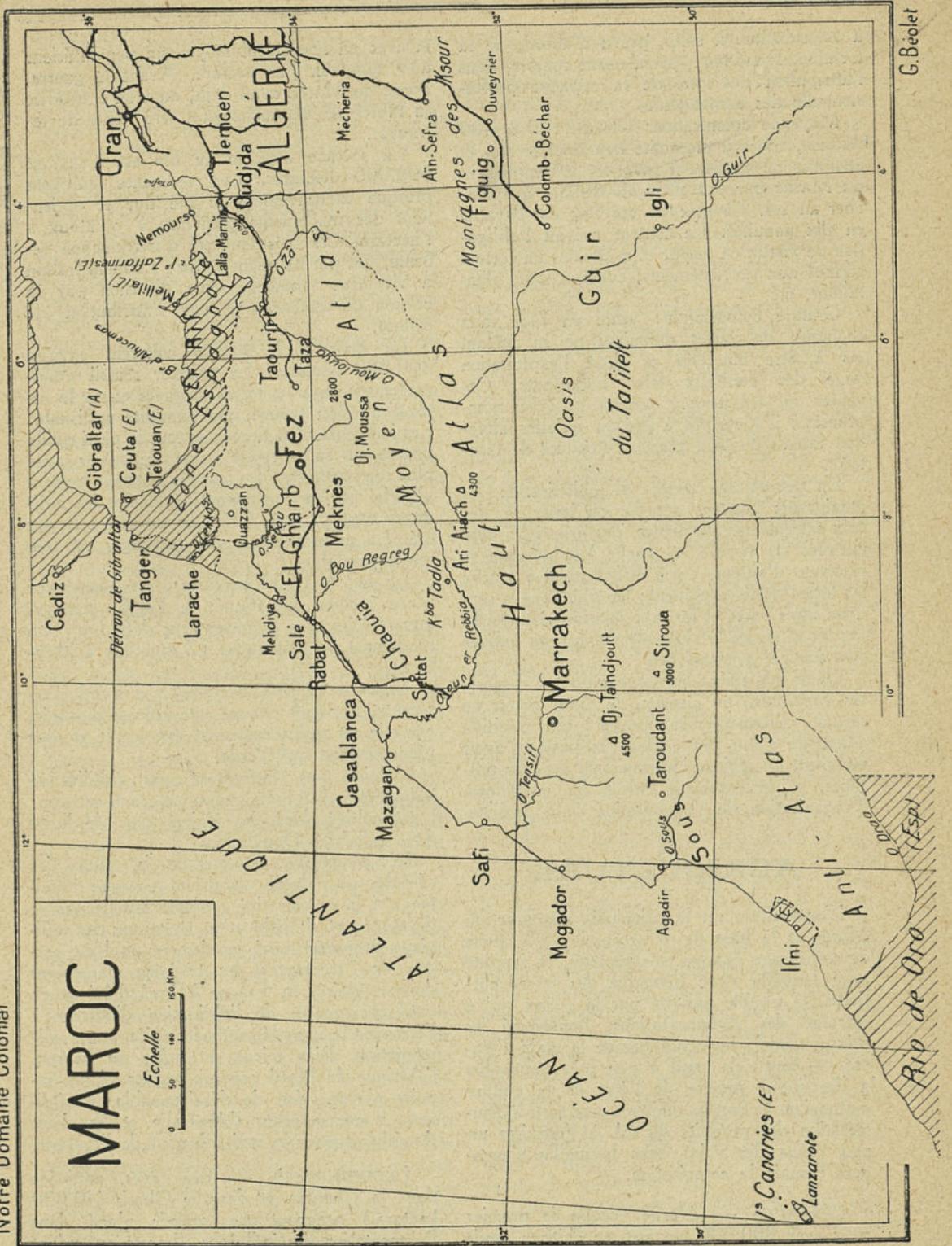
COLONISATION

L'administration du Protectorat paraît avoir conçu d'une manière assez originale et en tout cas fort intelligente son rôle en matière de colonisation. Elle n'a organisé dans la métropole aucune campagne de propagande systématique en vue d'attirer des colons — ce qui d'ailleurs ne s'imposait pas, tant a été grande la popularité de la plus récente conquête coloniale de la France. Le Protectorat s'est spécialement attaché à éviter les échecs se traduisant par le retour en France de colons ruinés et désabusés dont les récits déconsidèrent irrémédiablement une colonie. Certaines de nos possessions ont beaucoup souffert de la mauvaise réputation que leur ont faite des émigrants malheureux; ceux-ci ont été écoutés par la foule qui n'a pas cherché à connaître les véritables causes de leur insuccès.

Pour éviter cette déconsidération, l'administration s'emploie très activement à rendre la milieu favorable, de manière à raréfier autant que possible les échecs. Jardins d'essais, fermes expérimentales, distribution de semences, irrigations, collaboration à la motoculture, concours agricoles, organisation du crédit: rien n'a été négligé pour éviter les déboires qui paraissent avoir été jusqu'à présent sensiblement plus rares au Maroc que dans toute autre colonie.

L'administration du Protectorat a résolument écarté le système de la concession gratuite de lots de colonisation pour divers motifs, et surtout parce qu'elle ne disposait pas de terres en quantité suffisante. Elle a prévu la répartition en trois catégories des propriétés à concéder à titre onéreux.

Petite colonisation: lotissement de terrains maraîchers à proximité immédiate des villes. Le principe de la concession en toute propriété



a été substitué à celui, prévu d'abord, de la location. Il est tenu spécialement compte, dans l'attribution des lots, de la capacité professionnelle des demandeurs.

Moyenne colonisation: lots de 150 à 400 hectares, situés à proximité des voies ferrées et attribués de manière à favoriser le peuplement du Maroc par des Français décidés à s'attacher au sol. Le prix de ces lots est payable en dix annuités. Le contrat prévoit l'obligation de mettre en valeur et d'affecter un certain capital aux défrichements, constructions, plantations, etc.

Grande colonisation: vente en bloc, aux enchères, de vastes domaines ne se prêtant pas à être morcelés et dont l'exploitation exige des capitaux très importants. Ces ventes ont été jusqu'à présent très peu nombreuses; il n'est pas à prévoir qu'elles affectent jamais de bien grandes étendues de territoire.

En dehors des terres de colonisation, les immigrants peuvent acheter ou louer, à des prix extrêmement variables, des propriétés déjà cultivées ou encore en friche. Les indigènes se résolvent d'ailleurs assez difficilement à vendre les terres qu'ils exploitent; les transactions sont donc assez rares et les prix relativement élevés. Les locations de terrains domaniaux ou habous sont souvent avantageuses.

Quels que soient les moyens dont il dispose, ses capacités, ses projets, le futur colon ne saurait raisonnablement prendre une décision avant de s'être rendu dans le pays, d'avoir parcouru les régions lui paraissant les plus propices, et sérieusement étudié les conditions d'organisation de l'exploitation qu'il projette.

AGRICULTURE

L'agriculture est la principale ressource du Maroc et la base de sa prospérité. L'absence de statistiques exactes et complètes, la rapidité avec laquelle varie l'étendue des terres cultivées, le trouble apporté par la guerre qui a entraîné des réglementations, bouleversé les prix et modifié les conditions de la main-d'œuvre — tout cela rend à peu près impossible la description précise de l'état de la culture marocaine. Il faut se limiter à une sorte d'énumération des produits du sol, à l'esquisse un peu vague des voies dans lesquelles s'engagera demain la colonisation.

CÉRÉALES. — L'orge occupe le premier rang avec 800.000 hectares en chiffres ronds

et avec un rendement moyen un peu inférieur à 9 quintaux par hectare. Avant la guerre, l'orge du Maroc avait déjà, dans les brasseries du Nord, un débouché qu'il sera facile de retrouver.

La surface affectée au blé est d'environ 600.000 hectares. Les indigènes cultivent presque exclusivement le blé dur et obtiennent des rendements d'environ 7 quintaux à l'hectare. Les blés tendres, d'introduction récente, ont parfaitement réussi; l'administration a vivement encouragé leur diffusion par la cession de semences et par l'attribution de primes.

Le maïs et le sorgho couvrent environ 200.000 hectares. Le premier réussit admirablement dans les terres irriguées et sur le littoral où l'on trouve une humidité suffisante. Les indigènes n'en tirent pas tout le parti qu'ils pourraient en attendre faute de semer avec plus de méthode. Le sorgho est entièrement absorbé par la consommation locale, les indigènes appréciant sa farine autant que celle du blé. La culture du sorgho fourrager est très recommandable.

Le mil (12.000 hectares), consommé sur place comme succédané de l'orge, convient aux terrains secs et récemment défrichés. Son rendement peut atteindre 12 quintaux à l'hectare.

L'avoine (3.000 hectares), d'introduction récente, apparaît comme une culture d'avenir, car elle est moins exigeante que le blé et plus rémunératrice que l'orge.

L'alpiste est intéressant par l'utilisation industrielle de l'huile qu'on en peut extraire; il est cultivé dans la région des Abda et dans celle des Doukkala.

Les perspectives ouvertes par la culture des céréales au Maroc paraissent presque illimitées. Si la colonisation agricole européenne se développe et si l'éducation technique des indigènes progresse aussi rapidement qu'il est permis de l'escompter, les céréales marocaines doivent libérer la France à bref délai et en toute occurrence, de l'obligation d'acheter à l'étranger le complément nécessaire à son alimentation. Bien mieux, et grâce au Maroc, l'Afrique du Nord pourrait arriver, si des espoirs n'ayant rien de déraisonnable se réalisent, à concurrencer l'Australie et les deux Amériques pour le ravitaillement de l'Europe.

LÉGUMINEUSES. — Les fèves, cultivées dans la Chaouïa et dans le Gharb (40.000 hectares) occupent une grande place dans l'alimentation des indigènes. Il reste cependant

un excédent disponible pour l'exportation. Il en est de même des pois chiches (23.000 hectares).

Les lentilles, moins répandues, paraissent appelées à se développer dans les terrains secs et à fournir un élément sérieux à l'exportation.

Le fenugrec, cultivé aux alentours de Casablanca, mérite l'attention par sa triple utilisation comme condiment, pour l'engraissement des animaux et pour certaines préparations pharmaceutiques. Il alimentait, avant la guerre, un sérieux courant d'exportation, non seulement vers la France, mais encore vers l'Amérique. On lui trouvera aisément des débouchés.

OLÉAGINEUX. — Plus de 5.000 hectares sont affectés à la culture du lin dont la graine a toujours tenu une place importante parmi les exportations marocaines. Le lin réussit admirablement dans la Chaouïa, mais peut également prospérer dans d'autres régions ; sa teneur en huile est analogue à celle du lin de Russie ; sa paille paraît n'être pas sans valeur comme on le pensait jusqu'ici ; enfin les hauts prix qu'il atteint le rendent particulièrement attrayant pour les colons.

Le ricin n'a guère fait, à l'heure actuelle, l'objet de cultures importantes ; mais les essais, tentés par l'administration ou sous son impulsion, permettent de bien augurer de l'avenir de cette plante. Le fait qu'elle se reproduit spontanément sur le littoral atlantique constitue également un indice très favorable.

L'olivier peut être cultivé dans tout le Maroc, à de très rares exceptions près. Les inventaires auxquels il a été procédé permettent d'évaluer sa diffusion à 2 millions et demi d'arbres qui fourniraient chacun de 20 à 25 kilogrammes d'huile. Mais de grands progrès devront être réalisés. En effet, les olivettes sont fort mal tenues par les indigènes qui ne savent point soigner l'olivier et encore moins le tailler, de sorte que les rendements sont faibles et la teneur en matières grasses très inférieure à celle des olives d'Algérie et de Tunisie. Il a suffi, en certains endroits, de tailler les arbres pour voir leur productivité doubler immédiatement. Enfin, le rendement des olives pourrait être aisément accru par l'adoption, dans les huileries, d'un matériel perfectionné. Bref, dès que l'éducation des indigènes sera plus avancée, — et ce moment n'est pas éloigné, car ils écoutent avec attention les conseils qu'on leur donne et en comprennent l'importance, — l'olivier de-

viendra une ressource aussi précieuse pour le Maroc que pour les autres parties de l'Afrique du Nord. La production d'huile pourra être doublée, voire même triplée ; le pays cessera d'être importateur, comme il l'est aujourd'hui, pour devenir exportateur d'un produit rémunérateur et dont l'écoulement sera longtemps très facile, la production mondiale étant nettement inférieure aux demandes.

CULTURES DIVERSES. — Les plantes fibreuses, tinctoriales, sucrières, et autres, que le Maroc produit déjà et dont la culture pourrait prendre une large extension, sont fort nombreuses. Quelques rapides indications sur les plus importantes d'entre elles suffiront à donner un aperçu des vastes possibilités du sol marocain.

La production du chanvre, qui est cultivé aux alentours de Marrakech, approche d'un millier de tonnes. Cette plante est bien adaptée aux conditions du pays. Les colons s'en occuperont avec succès et elle constituera une ressource importante quand les indigènes auront été initiés à de meilleures méthodes de culture et de rouissage.

La culture du coton, pratiquée autrefois sur une assez grande échelle, n'existe plus que dans le Gharb ; elle y occupe d'ailleurs une place modeste, bien que les fibres obtenues par les indigènes soient longues et de très bonne qualité. Il existe aussi quelques cultures dans la région de Berkane.

Des essais, poursuivis par l'administration, ont permis de déterminer l'aire de culture du coton qui couvre environ 20.000 hectares dans la vallée du Sebou. Mais de grands travaux d'irrigation sont nécessaires, et, d'autre part, il faudra une main-d'œuvre abondante et expérimentée. On doit donc considérer le coton comme une ressource pour l'avenir ; l'heure de son exploitation sur une grande échelle n'est pas encore venue.

Le palmier nain ne devrait pas, en toute logique, être classé parmi les cultures, car il pousse spontanément dans de vastes zones au point de constituer un fléau en même temps qu'une richesse : un fléau parce qu'il occupe les meilleures terres dont il rend le défrichage (dédoumage) pénible et onéreux par la puissance de ses racines ; une richesse, parce qu'il fournit le crin végétal, un combustible à bon marché et une bonne matière première pour la sparterie, la pâte à papier, la fabrication des paillasons, etc.

L'alfa n'existe qu'au Maroc oriental, dans la région limitrophe de l'Algérie. Il n'est pas

encore exploité faute de moyens de transport.

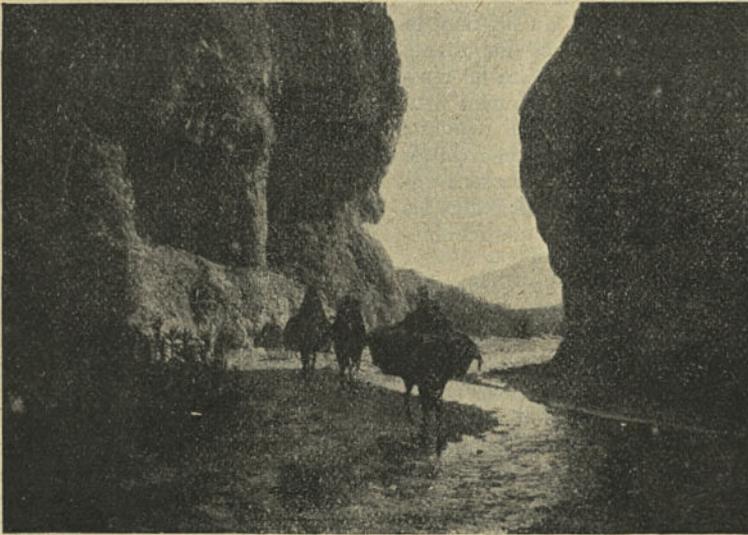
Le henné fait l'objet, de la part des indigènes, d'une double utilisation comme teinture et comme produit pharmaceutique. Sa culture est courante dans les terres irriguées, et elle occupe environ 200 hectares. Les colons peuvent la considérer comme un intéressant appoint quand leur terre est propice à cet arbuste, car le bénéfice à en attendre peut s'élever à 2.000 fr. par hectare.

La canne à sucre et la betterave font l'objet d'études dont il serait peut-être imprudent de généraliser encore les résultats, mais ceux-ci sont encourageants. La canne à sucre a existé autrefois dans le Sous et à Marrakech.

Les plantes à parfum abondent au Maroc,

VIGNE. — Le Maroc est un des très rares pays musulmans où soit pratiquée traditionnellement la culture de la vigne, non pour la fabrication du vin d'ailleurs, mais pour la consommation du raisin frais. Le vignoble indigène occupe de 5.000 à 6.000 hectares. A part la taille qui est pratiquée convenablement, ce vignoble est fort mal entretenu et aucune précaution n'est prise contre les maladies cryptogamiques. Depuis quelques années, les Européens achètent la récolte de raisin indigène et en font quelques milliers d'hectolitres de vin.

Déjà les colons ont entrepris la constitution, à côté de ce vignoble indigène, d'un vignoble européen qui occupe quelques centaines



Les Gorges de l'Oued-Taria (Oued Rehis)

et les indigènes en ont tiré parti de tout temps, soit pour la distillation, soit pour la vente des fleurs desséchées : rose, fleur d'oranger, laurier-rose, acacia, jasmin, géranium, fenouil, iris, menthe, marjolaine, jonquille, etc. Les fleurs de rose et d'oranger alimentent un commerce très actif, et la culture des fleurs mérite de retenir l'attention des colons, car le Maroc est désigné pour devenir un des principaux centres de production des essences végétales à parfum.

Il en est de même pour les plantes employées comme condiment et fréquentes dans les exploitations agricoles des indigènes : le cumin et la coriandre.

d'hectares disséminés dans presque toutes les parties du pays. Ce vignoble, comparable à tous les égards à celui d'Algérie, donne déjà du raisin de table et un peu de vin pour la consommation locale. On prévoit qu'il pourra fournir dans quelques années 30.000 hectolitres environ.

Il serait probablement imprudent d'engager les colons du Maroc à s'adonner à la viticulture sur une grande échelle comme on l'a fait en Algérie et en Tunisie, car une forte production pourrait devenir d'un écoulement difficile. Mais il serait normal que le Maroc pût répondre largement à ses besoins en vin, et pour cela, on peut affecter sans hésitation au

vignoble les terres les plus favorablement situées, comme il s'en trouve, par exemple, dans la région de Meknès.

La recherche d'un vin de liqueur capable d'aspérer à la renommée ne serait peut-être pas chimérique et paraît digne d'éveiller les ambitions des viticulteurs français installés au Maroc.

En attendant, le Maroc est importateur de vins non seulement de France et d'Algérie, mais surtout d'Espagne, malgré l'état actuel du change.

CULTURES MARAÎCHÈRES. — Tous les légumes réussissent parfaitement au Maroc en terrain irrigué. Grâce aux encouragements of-

ARBORICULTURE. — Toute exploitation agricole, au Maroc, peut et doit comporter, en dehors de l'olivier signalé plus haut, des plantations d'arbres à fruits dont le rendement sera rémunérateur, surtout quand il existera des confitureries et des fabriques de conserves.

Le figuier existe à peu près partout, au nombre, dit-on, d'un million de pieds; le noyer et le châtaignier prospèrent à partir de l'altitude de 300 mètres; le poirier se rencontre souvent à l'état sauvage; l'amandier fournit déjà un courant d'exportation; l'oranger, mal soigné par les indigènes, est loin d'avoir l'extension dont il est susceptible; le caroubier est précieux pour nourrir les chevaux; l'abricotier, très répandu dans les jardins de Marra-



La plaine des Zenaga, vue d'Agadir n Sfiha

ficiels, il existe maintenant, autour des principales villes, des jardins suffisant tant bien que mal à pourvoir aux besoins locaux. Mais leurs produits ne sont pas encore assez abondants, surtout en ce qui concerne les pommes de terre.

On arrivera, sans nul doute, avec un peu de persévérance, à organiser au Maroc, comme en Algérie, l'exportation des primeurs, qui sera également rémunératrice pour les agriculteurs et pour les commerçants. Dès que l'étendue des jardins maraîchers de Casablanca, de Rabat, etc., le permettra, il faudra songer à organiser le transport des légumes frais, non seulement sur la France, mais sur l'Angleterre, où l'on trouvera de larges débouchés.

kech, le cognassier, le grenadier, le cerisier, le pêcher, le prunier, ont chacun leur terre préférée et pourraient être facilement multipliés.

Actuellement, le Maroc est importateur de fruits d'Espagne, ce qui paraît paradoxal quand on considère les facilités de toutes sortes que rencontre dans le pays la production fruitière.

Le palmier dattier se rencontre surtout dans les régions du Sud, incomplètement pacifiées à l'heure actuelle, et les dattes font l'objet d'un commerce actif par caravanes. Cependant la production est nettement inférieure à la consommation, et on peut voir non sans étonnement les indigènes marocains consommer des

dattes qui leur viennent du sud algérien et du sud tunisien par Marseille. Il conviendra de demander aux oasis du Sahara marocain une contribution plus abondante dès que la situation politique le permettra.

FORÊTS. — Les forêts de la zone française du Maroc couvrent approximativement 1.500.000 hectares, sur lesquels la répartition des essences principales est à peu près la suivante : arganier, 500.000 hectares; cèdre, 300.000; chêne-liège, 250.000; thuya, 200.000. Le pin d'Alep, le chêne vert, le chêne zéen, etc., se partagent le dernier sixième de la superficie forestière. Parmi les essences moins communes, il faut citer le pin maritime, le cyprès, l'érable, l'if, l'alisier, le peuplier, le pistachier, le châtaignier, le frêne, le micocoulier, le tamaris, l'olivier sauvage, l'acacia, le genévrier, le chêne afarès, puis le lentisque, le houx, la bruyère arborescente, etc.

Les forêts sont administrées, dans les régions les plus anciennement occupées par le service forestier et exploitées en principe par adjudication. Dans les autres régions, l'exploitation est effectuée par les indigènes sous la direction du service des Renseignements. Le service forestier déploie une grande activité; défense contre l'incendie, chemins, recépages, démasclage du chêne-liège, etc. Il a spécialement porté son attention sur la forêt de la Mamora, qui est de beaucoup la plus vaste et la plus riche.

En 1917, les 300.000 hectares exploités ont produit 51.900 stères de bois à brûler, 6.300 quintaux de charbon, 6.560 quintaux de tannin, 37.000 perches pour constructions et charrues, 4.500 mètres cubes de cèdre équarri, 3.700 mètres cubes de cèdre en grume, 4.200 mètres cubes de chêne vert, 5.400 traverses, 600 pilots, 10.000 madriers de thuya, 600 poteaux télégraphiques, etc., soit au total, pour l'Etat marocain, un revenu de 1.500.000 fr. Ces quelques chiffres suffisent à montrer quels seront les produits abondants et variés des forêts marocaines le jour où elles seront partout exploitées rationnellement.

L'arbre le plus précieux est le chêne-liège, dont le rendement est encore nul à côté de ce qu'il sera dans quelques années. En effet, le liège est abandonné, sur certains points de la forêt de la Mamora, faute de moyens de transport. D'autre part, le liège de reproduction, le seul ayant de la valeur, ne peut être recueilli que huit ans après le premier démasclage; celui-ci ayant été effectué en 1914, la

forêt marocaine ne pourra livrer son plus riche produit qu'à partir de 1922. Le Maroc fera alors une sérieuse concurrence au liège algéro-tunisien, concurrence sans péril d'ailleurs en raison de l'abondance de la consommation.

Les produits secondaires, comme on pourrait les appeler, de la forêt marocaine, tiennent déjà, pour la plupart, une place aux exportations et sont destinés à alimenter un trafic très important. Ce sont la sandaraque (résine du thuya), l'huile tirée du fruit de l'arganier et utilisable en savonnerie, la gomme ammoniac employée en pharmacie, la gomme arabique produite par un acacia, la gomme d'euphorbe, etc. On cite enfin un arbuste, le tizra, très apprécié pour la tannerie mais malheureusement peu abondant.

Au moment où les produits forestiers sont particulièrement recherchés, d'importance des ressources marocaines est énorme, bien que les bois d'ébénisterie soient rares dans le pays, car la demande de ces produits restera longtemps — peut-être toujours — supérieure à l'offre.

Les spécialistes des questions forestières dont l'activité rencontre dans toutes les possessions françaises, sauf de très rares exceptions, d'admirables champs, peuvent se tourner vers le Maroc, car les adjudications d'exploitation, les industries dérivées des forêts et le commerce des produits forestiers constituent des affaires hautement recommandables.

ELEVAGE. — Le Maroc est de beaucoup la partie la plus favorisée de l'Afrique du Nord au point de vue du bétail, car l'eau est plus abondante et les pâturages notablement supérieurs à ceux de l'Algérie et de la Tunisie. De grands progrès ont été réalisés depuis l'occupation française; d'autres le seront, quand les colons auront répandu de saines méthodes pour l'entretien et la multiplication du troupeau, quand les indigènes auront appris, à leur contact, à former des réserves de fourrage, à abriter les animaux, à aménager des abreuvoirs, etc.

Il n'existe d'autre statistique du cheptel marocain que celle établie pour la perception de l'impôt du tertib. Elle est sensiblement inférieure à la réalité, d'abord parce qu'elle ne vise que le Maroc occidental, à l'exclusion du Maroc oriental et des régions non pacifiées, ensuite parce que les dénombrements opérés dans un but fiscal donnent toujours des totaux moindres que ceux faits à titre de simple renseignement.

Voici, pour l'année 1917, le chiffre du troupeau marocain soumis à l'impôt :

	Total	dont possédés par des Européens
Bovins	1.010.045	13.814
Ovins	4.289.822	33.614
Porcins	51.296	48.398
Chevaux et mulets.	150.808	6.778
Anes	286.123	1.658
Chameaux	65.090	639
Chèvres	1.266.383	4.425

Ces chiffres accusent une progression moyenne de 20 0/0 sur ceux de 1915. Le perfectionnement du recouvrement de l'impôt n'y est sans doute pas étranger.

Les bovins appartiennent à une race autochtone, sobre et rustique, faciles à engraisser quand ils sont bien nourris, bons pour le travail et pour la boucherie, et susceptibles d'amélioration par croisements avec des animaux du type zébu ou autres. Les peaux, quoique inférieures à celles de France, font l'objet d'un trafic qui se développera quand les indigènes pratiqueront le dépouillement avec plus de soin. On estime que le Maroc pourra exporter prochainement 40.000 boeufs par an, puis jusqu'à 100.000.

Les moutons sont répartis en trois races dont le poids est très différent, ainsi que la qualité de la laine et de la viande. Ces races sont améliorables par sélection. Il faudra surtout que les colons veillent à l'hygiène de ce troupeau qui souffre souvent de maladies comme la clavelée et la broncho-pneumonie. La laine, dont une très grande partie est employée sur place, est très supérieure en qualité à celle des moutons d'Algérie et de Tunisie. Les colons en tireront d'ailleurs un meilleur parti que les indigènes inexpérimentés et trop portés à frauder. Les peaux sont d'une qualité hors de pair et susceptibles de concurrencer celles d'Australie et d'Amérique du Sud. Les possibilités d'exportation des moutons seraient de 200.000 têtes et s'élèveraient, dans quelques années à 500.000.

L'élevage du porc se développe très rapidement et donne des résultats si avantageux que certains indigènes commencent à s'y livrer malgré les prohibitions du Coran.

Le troupeau marocain est-il susceptible de contribuer largement à l'alimentation en viande de la métropole? Si l'on considère son effectif, il faut répondre sans hésiter par l'affirmative.

Mais la création préalable d'établissements et de moyens de transports frigorifiques doit être tenue pour indispensable, car l'expédition par mer d'animaux vivants, comme par exemple celle des moutons d'Algérie, est absolument anti-économique. Il faudra s'assurer en outre que la viande frigorifiée d'origine marocaine répond aux goûts du consommateur métropolitain.

Les chevaux, de race barbe, moins élégants que ceux d'Algérie mais très endurants, font l'objet de soins attentifs de la part du service des Remonte et Haras. Le mulet est très apprécié pour les transports ; il atteint de hauts prix, et son élevage est rémunérateur.

L'âne et la chèvre sont plus intéressants pour les indigènes que pour les Européens. Cependant les peaux de chèvre, d'excellente qualité, doivent retenir l'attention au point de vue commercial.

La basse-cour fournit à l'exportation un produit de plus en plus recherché et dont le commerce a pris, ces dernières années, une remarquable extension. Il s'agit des œufs qui, bénéficiant de la suppression des relations avec la Russie, ont conquis sur le marché français une place de premier ordre. Les exploitations agricoles ont là, désormais, une ressource précieuse, dépassant sans conteste le rôle d'appoint généralement attribué à la basse-cour.

En résumé, l'élevage marocain est gros de possibilités du plus haut intérêt, tant au point de vue particulier des hommes avisés et entrepreneurs qui s'y adonneront, qu'en considération de la prospérité du pays ou encore du rôle que doit jouer le Maroc dans l'approvisionnement de la métropole.

Deux tâches s'imposent pour la France : multiplier dans le nord-ouest africain, le plus promptement possible, les exploitations européennes sans lesquelles on n'obtiendra ni une sérieuse amélioration des races ni des produits de qualité supérieure; ne ménager aucun effort pour donner aux indigènes les connaissances nécessaires et qu'ils sont d'ailleurs désireux d'acquérir. L'administration du protectorat s'emploie avec une louable activité à la réalisation de ce programme. Il appartient aux initiatives privées de faire le reste.

MINES

Les travaux de prospection accomplis jusqu'à présent au Maroc n'ont pas été assez nombreux pour donner une physionomie exacte

du sous-sol du nord-ouest africain. On pressent la richesse de ce sous-sol plutôt qu'on ne la connaît, et il faudra sans doute attendre plusieurs années avant de voir de grandes exploitations minières en pleine activité.

La mise en vigueur du régime minier adopté au mois de janvier 1914, a été contrariée d'abord par les litiges soulevés par des prospecteurs dont les droits acquis étaient parfois antérieurs à l'établissement du protectorat ; elle l'a été ensuite par la guerre et par les lenteurs de la liquidation des biens d'Allemands qui s'étaient spécialisés au Maroc dans les recherches minières, les frères Mannesmann.

Actuellement, quatre gisements seulement sont exactement connus et font — ou pourront faire à brève échéance, — l'objet d'une exploitation sérieuse. Il s'agit de phosphate de chaux, de manganèse, de fer et de pétrole.

Le phosphate, qui fait la fortune de la Tunisie et du département de Constantine, reparait au Maroc en quantités considérables et avec une teneur des plus satisfaisantes (65 0/0, dit-on). Le principal gisement a été reconnu en 1912 à 140 kilomètres au sud-est de Casablanca, aux environs d'El Boroudj. Il se distingue par la régularité de sa formation sédimentaire qui permet de bien augurer de l'organisation de l'exploitation. Un rapport officiel a évalué l'importance de ce gisement à une centaine de millions de tonnes.

Afin d'éviter que les phosphates marocains ne tombent aux mains de groupements étrangers — ce qui aurait parfaitement pu se produire étant donné le régime de stricte égalité économique en vigueur au Maroc — un dahir chérifien du mois de janvier 1920 a exclusivement réservé au Maghzen, c'est-à-dire au Gouvernement du sultan, la recherche et l'exploitation des phosphates. Il n'est pas impossible que le protectorat soit amené à prendre des mesures analogues pour d'autres catégories de ressources minières, bien que le général Lyautey ait eu l'occasion de manifester qu'il préférerait les exploitations privées aux exploitations étatiques.

Le manganèse a commencé à être exploité dans le Maroc oriental en 1917-1918, à Djorf-el-Youdi, au sud de la ligne Taourirt-Oudjda. Le minerai extrait est de bonne qualité, pur de phosphore et de soufre, et la production se monte dès à présent à plusieurs milliers de tonnes.

Les minerais de fer du Camp Boulhaut sont exactement connus, mais encore inexploités. Leur teneur varie entre 45 et 60 0/0.

Les indigènes exploitent des gisements de cuivre sur le versant méridional de l'Atlas.

La rareté du pétrole, ses hauts prix et l'augmentation constante des demandes de la consommation, ont stimulé l'ardeur des prospecteurs au Maroc comme dans le reste de l'Afrique du Nord, comme en France, comme un peu partout dans le monde. Les premiers indices ont été favorables dans presque toutes les régions marocaines, sur les pentes des collines qui ferment au nord-est la plaine du Gharb, dans la vallée du Sebou, dans celle de l'Ouergha, au nord de Taza. La nappe s'étendrait en ligne droite de Larache à Fez. Sur tous ces points, et ailleurs aussi probablement, la présence du pétrole est certaine. Il reste à savoir quelle est l'importance des gisements et dans quelles conditions devra être organisée leur exploitation industrielle. C'est ce qu'on se préoccupe activement de déterminer aujourd'hui.

Le fait que le Gouvernement marocain sera sans doute amené à agir comme pour le phosphate chaque fois qu'une entreprise minière présentera de larges perspectives d'avenir, c'est-à-dire à s'en réserver l'exploitation, ne doit pas décourager les prospecteurs français, mais les inciter au contraire à acquérir des droits de priorité sur les gisements qu'ils pourront repérer. Il leur sera toujours possible, en effet, d'obtenir certaines concessions, quand aucun concurrent étranger ne se dressera devant eux ; et même dans l'hypothèse de l'exploitation par l'Etat, leurs travaux et leurs efforts auront, sous une forme ou sous une autre, leur juste récompense. De même, les capitalistes qui feront les frais des travaux de recherche ne courront vraisemblablement pas davantage de risques que s'ils s'intéressaient à un pays où la mine appartient sans conteste au premier occupant.

INDUSTRIE

Les perspectives industrielles du Maroc ne peuvent encore être définies, car il faut, dans les pays neufs, tirer parti des richesses agricoles et forestières, puis connaître exactement le sous-sol et préciser ses conditions d'exploitation, avant de discerner quelles sont les matières premières auxquelles il sera avantageux de faire subir une transformation préalable sur place.

Les établissements industriels existant aujourd'hui au Maroc offrent cette particularité d'avoir été créés plutôt pour répondre aux besoins de la population du pays que pour ali-

menter les marchés extérieurs de produits ouverts ou semi-ouverts. C'est ainsi que les 135 établissements industriels recensés officiellement en 1918 dans le Maroc occidental, et qui occupaient ensemble un peu plus de 2.000 ouvriers, avaient surtout pour objet de nourrir et de loger les Européens habitant le pays. Les minoteries, huileries, fabriques de glace, de pâtes alimentaires étaient les plus nombreuses, suivies par les scieries, briqueteries, entreprises de construction, cimenteries, etc., puis par quelques tanneries, blanchisseries et manufactures de crin végétal. La métallurgie n'était représentée que par quatorze établissements dont on appréciera l'importance dérisoire quand on saura qu'ils occupaient ensemble moins de 250 ouvriers et qu'ils représentaient à peine 2 millions de capitaux engagés.

Donc tout est à faire au Maroc, au point de vue industriel. Les entreprises immédiatement rémunératrices sont peut-être celles qui se rattacheront au bâtiment, puisque le pays souffre d'une crise du logement fort grave et qui sera probablement de longue durée. Quant aux entreprises qui fourniront au commerce marocain de larges éléments de trafic et qui contribueront ainsi à asseoir solidement la prospérité du pays, le champ est largement ouvert à toutes les initiatives, à toutes les compétences techniques, à toutes les imaginations — car le fondateur d'entreprises doit, au même titre que le savant, être un homme d'imagination.

Pendant une première période, qui devrait d'ailleurs s'ouvrir sans délai, l'industrie marocaine se spécialisera dans la transformation et dans l'appropriation des produits agricoles et forestiers. L'ère des industries dérivées des mines ne s'ouvrira que plus tard. En l'absence de charbon, dont la présence n'est pas encore établie, les possibilités de cette seconde catégorie d'industries sont d'ailleurs des plus incertaines. Déjà il a été reconnu comme plus avantageux d'exporter les phosphates marocains à l'état brut que de les traiter sur place pour en faire des superphosphates, faute des pyrites de fer nécessaires à la fabrication de l'acide sulfurique, lequel est l'élément essentiel de l'industrie phosphatière.

À côté des industries européennes du présent et de l'avenir, les industries indigènes méritent l'attention par leur nombre, leur variété et leur organisation. Il existe dans toutes les villes des corporations d'artisans, fidèles à leurs traditions, soucieuses de dresser des apprentis, et dont les produits sont souvent susceptibles, par leur réel intérêt artistique, de retenir l'attention

des acheteurs étrangers. Les broderies de Fez et de Rabat, les meubles et nattes de Salé, les tapis de Rabat et de Marrakech, les poteries de Fez et de Saffi, les cuivres de Mogador et de Marrakech, sont de véritables richesses nationales. À côté de ces industries d'art, les poteries, tanneries, tissages, moulins, fabriques de babouches, filatures de soie, etc., sont nombreuses et actives, et aussi très ouvertes aux perfectionnements que peuvent leur suggérer les Européens.

La pêche maritime n'occupe pas, dans l'activité marocaine, la place qu'elle semblerait pourtant mériter. Les indigènes s'intéressent médiocrement aux choses de la mer, du moins sur la côte atlantique, et les Européens n'ont encore créé que les pêcheries (avec séchage de poisson) de Fédalah. Seuls, au Maroc, les Riffains ont des aptitudes maritimes; mais ils sont sujets espagnols.

Une école de pêche a été créée à Mazagan en 1918.

L'industrie du tourisme, à peine naissante, est appelée à prendre le même développement qu'en Algérie-Tunisie.

COMMERCE

Les statistiques officielles définitives concernant le mouvement commercial du Maroc s'arrêtent à l'année 1918. Ces statistiques montrent que le mouvement commercial du Maroc a suivi une progression ascendante que n'a point ralentie la période des hostilités.

Nous trouvons immédiatement une précieuse indication sur cette progression dans le produit des douanes. Les recettes totales de cette administration se sont élevées à 31 millions en 1917, à 30 millions en 1918, à 43 millions en 1919. En 1920, ces recettes se montent déjà à 41 millions pour les six premiers mois seulement.

Il faut d'abord constater que le commerce maritime, c'est-à-dire le trafic passant par les ports de l'Atlantique, à l'exclusion du trafic algéro-marocain par voie de terre, a plus que doublé pendant les cinq années qui ont précédé la guerre. Ainsi, tandis que le total de ces transactions se montait en 1909 à 84 millions 325.000 francs, dont 47.579.000 francs à l'importation et 36.745.000 francs à l'exportation, on trouve, pour l'année 1913, un mouvement total de 180.655.000 francs, dont : importations, 149.795.000 francs, exportations, 30.860.000 francs (plus 40 millions 952.000 francs de transactions avec

l'Algérie par voie de terre. Entrées : 31 millions 632.000 francs ; sorties : 9.320.000 francs).

On remarque, en 1914, un léger fléchissement dû au désarroi causé par la déclaration de guerre dans un pays où les répercussions du conflit auraient pu être désastreuses sans la magnifique énergie du général Lyautey. Mais, dès 1915, l'activité commerciale rebondit, et sa progression devait être désormais ininterrompue.

En 1917, le montant des transactions extérieures atteint 319.580.000 francs : 215.771.000 francs à l'importation et 103.869.000 francs à l'exportation (plus 66.659.000 francs de transactions avec l'Algérie par voie de terre. Entrées : 54 millions 380.000 francs ; sorties : 12 millions 279.000 francs). En 1918, le mouvement commercial, y compris le trafic avec l'Algérie, se totalise par 429.345.397 fr., dont 314 millions 379.981 fr. aux importations et 114.965.416 fr. aux exportations. Ces chiffres indiquent un progrès remarquable de l'activité du protectorat, puisque les importations se sont accrues en cinq ans de 74 0/0 et les exportations de 108 0/0.

Les marchandises figurant pour les chiffres les plus élevés à l'importation, en 1918, ont été les suivantes :

	Tonnes	Milliers de fr.
Sucres	29.877	49.548
Bois	2.700	1.779
Cotonnades	4.230	50.105
Café et thé.....	23.387	20.826
Pétrole et essence....	3.208	3.345
Houille	20.721	5.421
Bougies	631	1.836
Riz	1.602	1.285
Fers	1.550	1.426
Ciment	15.000	3.377
Vins (milliers hectol.)	198	20.716

Pendant la même année 1918, les principaux produits d'exportation ont été les suivants :

	Tonnes	Milliers de fr.
Œufs	5.310	21.458
Céréales	59.318	13.192
Fèves	261	8.185
Graine de lin.....	3.877	4.155
Laines	1.718	4.412
Amandes	2.419	8.145
Peaux de bœufs....	577	1.364

Presque tous les produits d'exportation sont en progrès, en quantité, sur l'année 1913.

Les autres marchandises faisant l'objet d'un commerce important sont, à l'entrée : le savon, les machines agricoles, les automobiles ; à la sortie : le cumin, le fenugrec, les gommés, la cire, les chiffons, etc.

La part de la France dans le mouvement commercial de la zone française du Maroc est passée, entre 1913 et 1917, de 60,98 0/0 à 63,18 0/0 pour les importations, et de 52,95 0/0 à 98,48 0/0 pour les exportations — y compris les relations avec l'Algérie par voie de terre. Ces dernières prennent actuellement une importance considérable, ainsi qu'on l'a constaté plus haut à propos du commerce algérien.

Le commerce intérieur n'appelle aucune remarque particulière. Toutefois, il faut noter que le Maroc possède dès à présent, dans les villes, une population européenne assez importante pour qu'il soit possible d'y pratiquer le petit commerce de détail dans les mêmes conditions qu'en France, en Algérie et en Tunisie. C'est une circonstance qui ne se reproduit guère, en dehors de l'Afrique du Nord, que dans les vieilles colonies (Guadeloupe, Martinique, Réunion) et dans quelques très rares villes comme Saïgon, Hanoï, Nouméa.

Tous les genres de transactions peuvent donc être entrepris au Maroc. Les capitaux et les compétences peuvent s'y porter sans appréhension, car le développement économique du pays, si rapide qu'il ait été, n'en est pourtant encore qu'à ses débuts.

VOIES DE COMMUNICATION

On ne conçoit pas aujourd'hui la pacification d'un pays et son ouverture à la pénétration européenne sans que le rail prête au militaire, au commerçant, au colon son indispensable concours. Le Maroc posséderait donc vraisemblablement un réseau ferré déjà sérieux si de malencontreuses conventions internationales n'avaient stipulé que la première ligne construite devrait être celle de Tanger à Fez. Comme cette ligne était réservée à une entreprise mixte franco-espagnole, les formalités à accomplir devaient être fort longues et des années se passeraient sans que la France pût entreprendre sérieusement son œuvre de mise en valeur. Tel était, d'ailleurs, le seul but de ces stipulations.

La France et l'Espagne ne se mirent d'accord pour la création du Tanger-Fez qu'au mois de novembre 1912; la concession a été

octroyée à une Compagnie en mars 1914 ; l'adjudication des travaux, retardée par la guerre, n'a pu avoir lieu que dans le courant de l'année 1917. La longueur de la ligne sera de 310 kilomètres, dont 204 dans la zone française ; les principales localités desservies seront : El Ksar, Mechra-bel-Ksiri, Petitjean et Meknès.

Fort heureusement, l'Allemagne n'avait pas pensé, en 1911, à faire obstacle à la création de lignes ferrées stratégiques à voie étroite, et un réseau qui dépasse maintenant 800 kilomètres a pu être établi par l'autorité militaire. A l'origine, l'usage de ce réseau était exclusivement réservé à l'armée. Puis, la guerre nous ayant donné les mains libres au Maroc, on commença à effectuer en janvier 1915, dans la limite des possibilités, des transports commerciaux. Enfin, toutes les lignes furent ouvertes, en mars 1916, aux voyageurs et aux marchandises et l'exploitation assurée normalement. Les dépenses sont couvertes par le budget français de la Guerre, et les recettes versées au Trésor français.

Si imparfait qu'il soit, le chemin de fer militaire rend les plus grands services en mettant les principaux centres de l'intérieur en communications avec Casablanca ; il assurera bientôt la jonction avec l'Algérie par Oudjda où se trouve le terminus de la ligne à voie normale de l'Ouest-Algérien. Il constitue un provisoire acceptable jusqu'à l'ouverture à l'exploitation du réseau d'intérêt général à voie de 1 m. 44 dont la concession a été accordée en août 1920 à un consortium de grandes Sociétés françaises.

Voici quelle sera la contexture de ce réseau : de Petitjean à Kénitra ; de Kénitra à Casablanca, par Salé-Rabat ; de Kénitra au Tanger-Fez vers Arbaoua ; de Casablanca à Marrakech, par Settât ; de Settât aux phosphates de l'oued Djem ; de Fez à Oudjda par Taza et Taourirt.

Si la création du réseau ferré marocain a été fâcheusement retardée, celle du réseau routier a été poussée, au contraire, avec une merveilleuse activité. Le plan dressé en 1914 et comportant environ 2.000 kilomètres de routes principales (plate-forme de 8 mètres) et 2.600 kilomètres de routes secondaires (plate-forme de 6 mètres), peut être considéré aujourd'hui comme réalisé. L'intensité du trafic sur ces routes démontre leur utilité, tandis que la construction des ponts, qui remplacent peu à peu les bacs et dont il n'existait aucun spécimen au Maroc lors de notre arrivée, facilite grandement les communications.

Les routes principales desservent les villes importantes et suivent des itinéraires analogues à ceux des futures voies ferrées d'intérêt général. De plus, elles vont dans le sud jusqu'à Mazagan, Safi et Mogador. Les routes secondaires amènent vers les ports les produits des régions pacifiées et où progresse la colonisation.

Des services publics de voitures et de camions automobiles commencent à rendre un peu partout les plus précieux services. Les transports par charrettes, chameaux et mulets sont très employés parce que moins onéreux.

Quoique les Espagnols n'aient pas déployé la même activité que nous et que leur zone soit peu favorisée au point de vue des communications, on effectue aisément et couramment le voyage de Tanger à Rabat ou à Fez en automobile.

Le développement des lignes télégraphiques atteint environ 5.000 kilomètres.

On a vu plus haut que le Maroc était le mieux partagé des pays de l'Afrique du Nord au point de vue fluvial. Deux entreprises privées ont pu organiser des transports réguliers par remorqueurs et chalands sur le Sebou, entre Kénitra et Mechra-bel-Ksiri (168 kilomètres). La durée du trajet est de trois jours pour la montée et de deux jours pour la descente.

L'amélioration — ou plutôt la création des ports, car la côte de l'Atlantique est fort inhospitalière — était l'œuvre la plus urgente à entreprendre au Maroc. Il fallait offrir aux navires des abris sûrs et éviter le transbordement dans des barques pour le franchissement toujours difficile et parfois dangereux de la barre.

La construction du port de Casablanca avait été accordée à une Société française par le sultan dès 1904. Le projet primitif a été remanié afin de lui donner une ampleur correspondant aux besoins nouveaux. Les difficultés matérielles ont été si grandes que, malgré un labeur constant, ce port n'est pas encore achevé ; cependant, des navires ont pu, pour la première fois, venir accoster à quai, à la fin de l'été 1920 — date mémorable dans l'histoire de l'outillage économique du Maroc.

Les travaux d'organisation des ports de Rabat-Salé dans l'estuaire du Bou-Regreg, de Kénitra à l'embouchure du Sebou, concédés à une Compagnie, sont en pleine activité. Il en est de même pour l'amélioration de la petite baie de Fédalah. A Mazagan, dont la rade est assez bonne, à Safi, à Mogador, à Agadir, on se borne à établir de simples abris pour

les barcasses indigènes et pour les bâtiments de faible tonnage. Enfin, dans tous ces ports, la création de terre-pleins, de magasins, de quais, etc., est en bonne voie.

Dans peu d'années, les navires trouveront, sur la côte marocaine, naguère inabordable, toutes les commodités qu'exige la navigation moderne.

Voici quelques indications sur l'activité des ports marocains :

1913		
	Nombre de Navires	Tonnage
Casablanca.....	748	780.254
Rabat.....	358	450.623
Kénitra.....	43	46.542
Mazagan.....	289	287.945
Safi.....	241	205.209
Mogador.....	235	258.343
Totaux.....	1.884	4.698.858

1918		
	Nombre de navires	Tonnage
Casablanca.....	683	532.062
Rabat.....	411	38.275
Kénitra.....	463	24.526
Mazagan.....	439	496.266
Fédalah.....	401	403.743
Safi.....	54	57.590
Mogador.....	46	43.509
Totaux.....	4.297	993.973

Sur les 1.884 navires ayant fréquenté les ports marocains en 1913, 692, représentant 772.739 tonnes, étaient français. En 1918, sur 4.297 navires, 711, représentant 707.961 tonnes étaient français.

Le chiffre de 3.899 navires, jaugeant 2.664.503 tonnes, qui a été atteint en 1919, est un éloquent témoignage de l'ascension du trafic marocain dès le lendemain de la guerre.

Enfin, en 1920, ce chiffre a atteint 3 millions 162.909 tonneaux.

Des services maritimes réguliers mettent le Maroc en relations constantes avec Bordeaux et Marseille, et aussi avec les ports algériens et espagnols. Très défectueux pendant la guerre, ces services s'améliorent vite, mais ne sont pas encore aussi fréquents qu'on le souhaiterait.

La possibilité de gagner rapidement la zone française du Maroc par Irun, Madrid, Algésiras et Tanger, atténuée pour les voyageurs les déficiences des services maritimes. C'est un point important; mais ce n'est pas assez, car ce que réclame surtout la prospérité d'un pays neuf, c'est la possibilité d'expédier ses produits et de recevoir des marchandises européennes dans les moindres délais et aux moindres frais.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

L'Afrique Occidentale Française, de beaucoup la plus vaste de nos possessions, prolonge jusqu'au golfe de Guinée notre domaine nord-africain et relie, sans solution de continuité, la Méditerranée française à la grande forêt équatoriale. Elle apparaît, sur la carte, comme le cœur de ce magnifique bloc colonial, comparable en étendue à l'Europe entière, et qui nous permet de considérer sans jalousie l'empire que les Anglais se sont taillé à l'est du continent noir, du delta du Nil au cap de Bonne-Espérance.

La colonie-mère de l'Afrique Occidentale est le Sénégal, ce doyen longtemps négligé de nos établissements d'outre-mer, qui est terre française depuis le XIV^e siècle. Quelques comptoirs disséminés sur la côte apparurent successivement plus au sud. La pénétration dans l'intérieur et la jonction de tous ces points isolés ont été l'œuvre, à la fin du XIX^e siècle,

de la plus belle pléiade d'explorateurs dont une nation puisse s'honorer. Une seule expédition militaire importante y a été organisée, celle du Dahomey, en 1892. Ailleurs, ce sont presque exclusivement des initiatives individuelles qui ont tout fait.

Unifiée en 1898 sous l'autorité d'un gouverneur général, l'Afrique Occidentale Française comprend aujourd'hui neuf colonies ou territoires : Sénégal, Haut-Sénégal-Niger, Guinée, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Dahomey, territoire militaire du Niger, territoire de la Mauritanie, et enfin la partie orientale non encore délimitée de l'ancienne colonie allemande du Togo.

Par ses immenses ressources agricoles et par la légendaire fidélité de sa population noire, l'Afrique Occidentale est une grande force pour la France.

GÉOGRAPHIE

Malgré son énorme étendue (près de 4 millions et demi de kilomètres carrés, environ huit fois la surface de la France) et malgré ses aspects très divers, l'Afrique Occidentale Française possède cependant une unité géographique : c'est l'intermédiaire entre la région désertique du Sahara dont elle englobe d'ailleurs une large zone, et la région de la grande forêt équatoriale; c'est le pays de la « brousse ».

A part sa partie saharienne qui comprend presque toute la Mauritanie et une fraction du Haut-Sénégal-Niger et du territoire du Niger, l'Afrique Occidentale peut se diviser, géographiquement, en trois régions : bassin du Sénégal, bassin du Niger et Rivières du Sud, pour reprendre un vocable aujourd'hui abandonné, mais très juste et très expressif.

Le Sénégal et le Niger descendent l'un et

l'autre du massif du Fouta-Djallon, dont les plus grandes altitudes ne dépassent guère 1.200 mètres et qui s'abaisse par paliers vers les grandes plaines que sillonnent les deux fleuves. A part le Fouta-Djallon et les hauteurs du pays de Kong qui le prolongent au nord du Libéria, l'Afrique Occidentale est un pays plat.

Le Sénégal forme une large boucle vers l'ouest, reçoit les eaux de la Falémé et du Baoulé et se jette dans la mer à Saint-Louis, formant à son embouchure une barre qui en rend l'accès impossible aux navires. Très maigre en hiver, il subit une crue annuelle dont la hauteur atteint jusqu'à 15 mètres, et est alors navigable sur un millier de kilomètres.

Le Niger prend une direction opposée à celle du Sénégal, décrit une énorme courbe vers l'intérieur du continent et se jette dans le golfe de Guinée après avoir traversé la colonie britannique de la Nigéria. Grossi par les

fortes pluies qui tombent au printemps dans le Fouta-Djallon, le Niger alimente les lacs situés en amont de Tombouctou et qui régularisent son cours. Il s'appauvrit ensuite en traversant les confins du Sahara, puis retrouve son régime tropical à partir de Say, où les pluies deviennent abondantes. Le Niger est navigable sur de vastes biefs coupés par des rapides, sans lesquels il constituerait une merveilleuse voie de communication naturelle.

On donnait jadis le nom de Rivières du Sud aux pays arrosés par les fleuves côtiers issus du Fouta-Djallon ou de ses ramifications et qui descendent vers la mer, d'abord en suivant des pentes brusques, puis en sillonnant des plaines basses et souvent marécageuses. Ces fleuves sont la Casamance dans le sud du Sénégal ou Sénégalie, le Koukouré en Guinée, la Sassandra, la Bandama et le Comoé à la Côte d'Ivoire, la Volta blanche et la Volta noire qui se réunissent pour traverser la Gold Coast britannique, l'Ouémé au Dahomey, etc. Dans ces colonies côtières, la brousse soudanaise fait place peu à peu à la forêt, moins dense et moins luxuriante d'ailleurs que celle du Congo.

Les côtes de l'Afrique Occidentale sont très variées. D'abord sablonneuses en Mauritanie et au Sénégal, elles deviennent rocailleuses en Guinée et sont semées de lagunes à la Côte d'Ivoire et au Dahomey. Le seul véritable port est celui de Dakar.

L'année se divise, en Afrique Occidentale, en deux saisons : la saison sèche, relativement fraîche de décembre à mai, et l'hivernage ou saison des pluies de juin à novembre. La distribution de ces pluies est d'ailleurs très différente puisque le Sénégal, la Mauritanie, le sommet de la boucle du Niger comptent parmi les régions les plus sèches du monde, tandis qu'au contraire les côtes du golfe de Guinée sont parmi les plus arrosées.

La fièvre avec toutes ses complications éprouve souvent les Européens, qui peuvent cependant résider sans danger dans les différentes colonies de l'Afrique Occidentale, mais à la condition de ne point se livrer à un travail manuel assidu et de se garder de tout excès.

POPULATION

A défaut de dénombrement régulier et précis, il faut se reporter aux rôles de l'impôt personnel pour évaluer la population de l'Afrique Occidentale Française. Ce mode de cal-

cul accusait pour toutes les colonies du groupe, à la veille de la guerre, 12.200.000 habitants, chiffre très probablement inférieur à la réalité. Cette population était ainsi répartie : Sénégal, 1.249.000 ; Haut-Sénégal-Niger, 5.645.000 ; Guinée, 1.809.000 ; Côte d'Ivoire, 1.300.000 ; Dahomey, 900.000 ; territoire du Niger, 1.082.000 ; Mauritanie, 225.000. La colonie de la Haute-Volta n'était pas encore constituée, et le Togo était colonie allemande. Ce pays comptant approximativement 1 million d'habitants, on peut prévoir que 500.000 d'entre eux, au moins, deviendront définitivement sujets français et évaluer à 13 millions d'individus, en chiffres ronds et au bas mot, la population actuelle de notre Afrique Occidentale. Cela donne une densité approximative de 3 habitants par kilomètre carré, c'est-à-dire absolument insuffisante pour tirer du pays tout le parti possible.

La population européenne, en très grande majorité française, est de 5.000 à 6.000 habitants, y compris les militaires, dont plus de 4.000 pour le Sénégal seul.

Les noirs des quatre communes du Sénégal : Dakar, Saint-Louis, Rufisque et Gorée (ensemble 50.500 habitants en 1910), jouissent de la qualité de citoyens français et du droit de vote. En dehors de ces quatre communes, il n'existe en Afrique Occidentale que trois autres villes importantes par leur population : Bamako et Kayes, dans le Haut-Sénégal-Niger, et Conakry en Guinée.

La population indigène de l'Afrique Occidentale appartient à des races très diverses et dont on ne saurait donner une idée plus précise qu'en passant rapidement en revue les colonies du groupe pour noter l'élément ethnique dominant dans chacune d'elles.

En Mauritanie, la race dominante est la race maure, mélange d'Arabes, de Berbères et de Sénégalais. Ces Maures sont des musulmans plus ou moins orthodoxes ; ils parlent l'arabe et montrent assez peu d'empressement à se rapprocher des Européens. Il ne faut guère compter sur eux, en l'état actuel, pour collaborer à l'œuvre colonisatrice.

Au Sénégal cohabitent sept races différentes (sans compter quelques Maures, de même qu'on trouve des noirs dans le sud de la Mauritanie) : quatre races islamistes qui sont les Peuhls, les Toucouleurs, les Ouolofs et les Mandingues ; trois races fétichistes qui sont les Bambaras, les Sarracolets et les Sérères. Ils parlent des idiomes plus ou moins différents, et le français est leur truchement commun. Les Peuhls, intelligents, pacifiques et économes,



sont un peuple de pasteurs. Les Toucouleurs et les Bambaras sont agriculteurs et soldats; ils forment l'armature solide de ces merveilleux régiments sénégalais qui ont rendu à la France tant de précieux services et qui se distinguent par leur admirable dévouement et leur loyauté. Les Ouolofs, très assimilables, sont actifs et entreprenants. Les Mandingues, groupés dans la Casamance, ont à la fois des aptitudes pour l'agriculture et le commerce.

L'ethnographie du Haut-Sénégal-Niger et de la Haute-Volta est encore plus complexe. Aux Maures, aptes à l'élevage et au commerce et plus accessibles que ceux de Mauritanie, aux Toucouleurs, aux Mandingues et aux Peuhls, il faut ajouter les Touareg du Sahara, les Foulbés pasteurs et fétichistes, les Songhai très aptes à l'agriculture et musulmans, les Sénofos, etc. Tous ces indigènes, quelle que soit leur origine, sont d'autant plus intelligents et avancés qu'ils habitent plus au nord, c'est-à-dire au contact plus immédiat des Européens.

Le territoire du Niger possède des Touareg, des Maures, des Berbères et une race noire, les Haoussas, agriculteurs et commerçants qui peuplent la région de Zinder.

En Guinée, ce sont, sur la côte, les Sousous fétichistes; dans le Fouta-Djallon, les Foulahs islamistes, très intelligents mais peu actifs; sur les plateaux, les Malinkés fétichistes, agriculteurs et commerçants. Dans les forêts du sud-est vivent des tribus assez farouches et encore éloignées de la civilisation.

Il existe de même des peuplades sauvages dans certaines parties de la Côte d'Ivoire. On distingue dans cette colonie les Agnis, les Mandés, les Kroumens, etc., d'autant plus aptes au travail qu'ils habitent plus près de la côte.

Au Dahomey, la majorité de la population est composée de Dahoméens, anciens sujets barbares du roi Behanzin, qui sont vite devenus à notre contact une des populations les plus laborieuses et les plus paisibles de toute la côte d'Afrique.

Les Eonés du Togo, cultivateurs sédentaires et laborieux, sont du même type que les Dahoméens, mais leur évolution est souvent moins avancée parce que les Allemands n'avaient pas la moindre aptitude pour éduquer les races indigènes et se les attacher.

La promptitude avec laquelle la France a élevé le niveau intellectuel et moral des populations de l'Afrique Occidentale, hier encore plus ou moins sauvages, l'habileté avec laquelle ces noirs ont été initiés aux rudiments de la

vie civilisée, la respectueuse affection qu'ont su leur inspirer nos soldats et nos administrateurs, toute cette transformation si rapide et si profonde constituera sans doute une des plus belles pages de notre histoire coloniale et doit inspirer la plus entière confiance dans l'avenir de ce groupe de colonies. Cet essor serait gravement compromis si l'on imposait à la population noire de grandes charges militaires comme le projettent ceux qui ignorent que nos possessions en général, et celles d'Afrique en particulier, sont loin de constituer d'inépuisables réservoirs d'hommes.

En principe, on peut trouver dans toute l'Afrique Occidentale Française une main-d'œuvre sûre et aisément adaptable à n'importe quelle tâche. Malheureusement, cette main-d'œuvre est d'une grave insuffisance numérique, et c'est uniquement pour cela que la colonie n'a pas encore pris tout l'essor qu'on est en droit d'en attendre.

AGRICULTURE

L'agriculture a pris un développement considérable en Afrique Occidentale depuis que le pays est entièrement pacifié, non qu'il s'y soit créé de grandes plantations européennes, mais parce que la France a apporté aux indigènes la sécurité et la stabilité indispensables au travail des champs et parce qu'elle a enseigné aux populations sédentaires le moyen de tirer avantageusement parti du sol.

CÉRÉALES. — Les céréales occupent une aire très vaste mais ne donnent pas lieu à un grand trafic, car elles ne servent guère qu'à l'alimentation de la population indigène, bien qu'on relève cependant, à l'exportation, quelques tonnes de maïs du Dahomey et de riz de Guinée. Au Sénégal, la récolte moyenne des céréales dépasse 400.000 tonnes.

Le mil et ses deux variétés secondaires, sorgho et fonio, sont communs dans toutes les colonies du groupe, sauf à la Côte d'Ivoire où leur culture est moins développée. Le maïs, plante d'importation, réussit à peu près partout, notamment en Casamance, dans la Haute-Volta, à la Côte d'Ivoire et surtout au Togo et dans le Bas-Dahomey, où il a pris très vite une remarquable extension.

Le riz se rencontre partout où il existe des terrains bas, imperméables, et sur lesquels il est possible de retenir, par des levées de terre sommaires, l'eau des inondations ou des pluies d'hiver. Ces conditions sont réunies en Casa-

mance, dans les vallées du Niger, du Bakoy, du Bafing, de la Falémé, de la Volta, du Bani, sur la côte de Guinée, dans la partie orientale de la Côte d'Ivoire et dans le Haut-Dahomey. Il est probable qu'on pourrait arriver assez aisément à faire du riz un produit d'exportation.

Bien que le climat ne soit guère favorable aux céréales classiques d'Europe, les indigènes cultivent dans la région de Tombouctou et



Manguier

dans celle de Zinder un blé dur importé par les Arabes, mais dont le prix de revient élevé fait un aliment de luxe. Il existe également des champs de blé et d'orge dont la surface progresse notablement dans les palmeraies de Mauritanie.

D'intéressants essais de culture de blé irrigué ont été pratiqués dans le Haut-Sénégal-Niger. Il a été obtenu, sans fumure, le rendement extraordinaire de 30 quintaux à l'hectare. Mais il ne s'agit que d'une expérience dont il serait imprudent de généraliser les résultats.

TEXTILES. — Grâce aux efforts patiemment poursuivis pendant les dix années antérieures à la guerre par des initiatives privées, la preuve est faite aujourd'hui que l'Afrique Occidentale est capable de produire un coton provenant d'une espèce indigène améliorée et susceptible d'être utilisé par l'industrie de la métropole.

Le coton est cultivé depuis longtemps par les indigènes dans la boucle du Niger, à la Côte d'Ivoire, au Togo et dans le Bas-Dahomey. Cependant, en 1904, l'exportation de ce produit ne dépassait pas une tonne. L'Association cotonnière coloniale, en même temps

qu'elle procédait à des expériences de culture au Sénégal et ailleurs, a installé deux stations d'égrenage au Soudan, trois au Dahomey, une huilerie à Cotonou, etc. Grâce à son activité, l'exportation atteignait 504 tonnes en 1916, dont 357 pour la Côte d'Ivoire, 200 pour le Dahomey et 36 pour le Sénégal et le Haut-Sénégal-Niger. Les Allemands esquisaient en même temps une organisation analogue au Togo. La surface consacrée à la culture du coton est en sérieuse augmentation, surtout dans le Haut-Sénégal-Niger et au Togo où plusieurs centaines d'hectares ont été consacrés à des plantations nouvelles en 1919. Si favorables que soient les résultats acquis, ils ne doivent être considérés que comme un début, et puisque l'idéal consistant à substituer, pour la consommation française, le coton de l'Afrique Occidentale au coton américain ou égyptien n'est pas chimérique, tous les efforts doivent tendre à en faire le plus promptement possible une réalité.

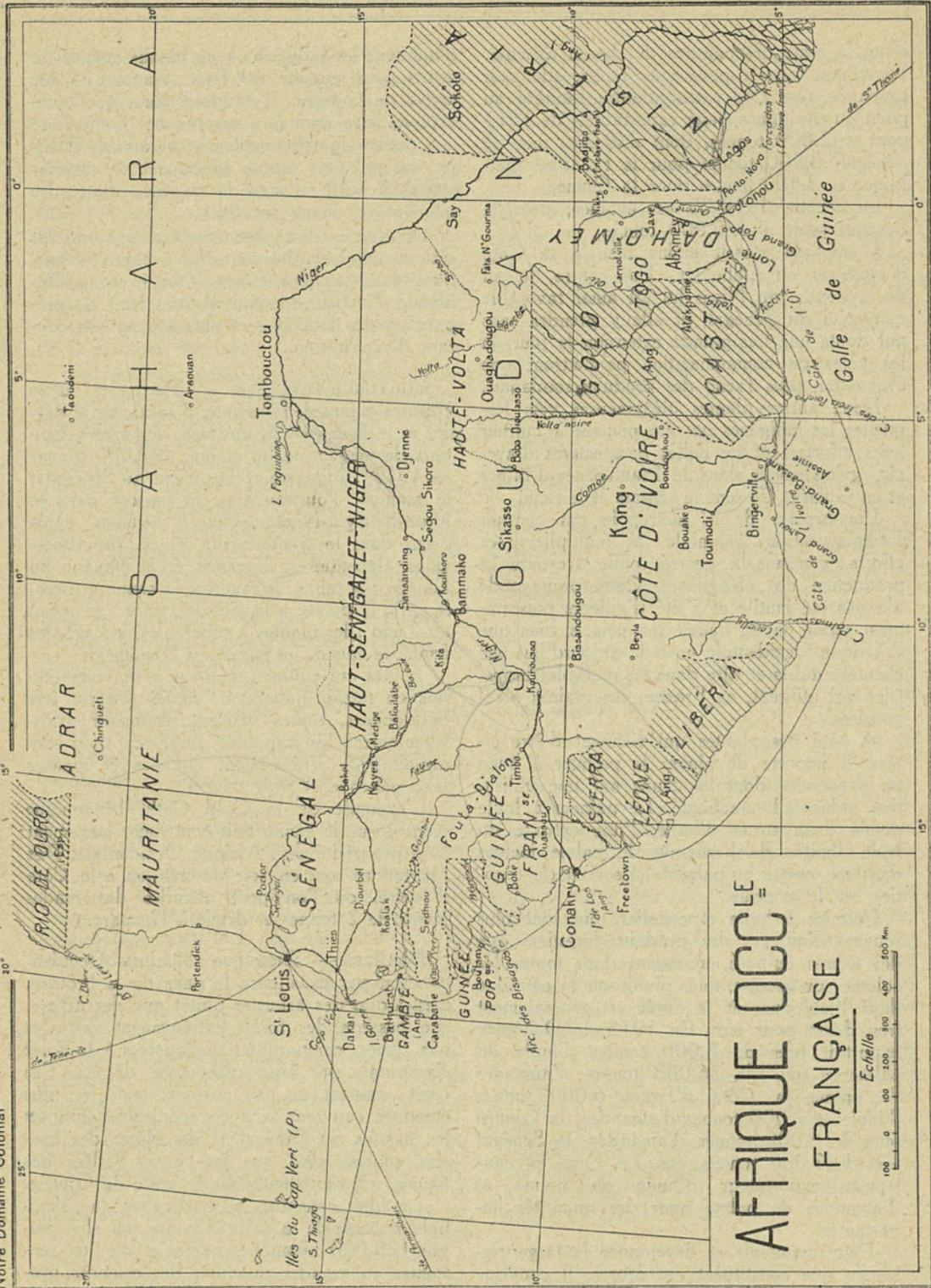
Un assez grand nombre d'autres textiles existent en Afrique Occidentale, spécialement dans la vallée du Niger. Le dâ, ou chanvre de Guinée, réussit surtout dans les terrains inondés et sert à fabriquer des filets et des cordes; sa culture est facile et pourrait être étendue en vue de l'exportation. Le tien est une sorte de



Jardin de Camayenne

haricot dont la tige, qui sert à l'alimentation des chevaux, pourrait recevoir une utilisation industrielle. L'agave, dont le sisal est la variété la plus commune, est également susceptible d'une extension et d'une exploitation avantageuses.

OLÉAGINEUX. — L'arachide, qui a fait la fortune du Sénégal, est certainement aujourd'hui



d'hui la reine des cultures de l'ouest africain. Introduite dans le pays vers 1840, elle s'est propagée avec une extraordinaire rapidité au point qu'elle figurait aux exportations de 1913 pour 242.000 tonnes, dont 230.000 pour le Sénégal, 8.500 tonnes pour le Haut-Sénégal-Niger et 3.500 tonnes pour la Guinée.

La récolte 1919-20 est évaluée, pour le Sénégal seul, à 320.000 tonnes.

L'arachide réussit moins bien à la Côte d'Ivoire et au Dahomey. Par contre, le sol de la boucle du Niger lui est aussi favorable que celui du Sénégal, et elle y prendra sans nul doute une très grande extension le jour où les voies de communication permettront une évacuation plus facile des produits soudanais.

Deux autres plantes oléagineuses vers lesquelles les indigènes ont été poussés à tourner leurs efforts, ont de belles perspectives d'avenir, spécialement dans le Haut-Sénégal-Niger et en Guinée. Ce sont le sésame et le ricin.

Les besoins de la métropole ont conduit l'administration coloniale à multiplier ses efforts, pendant la guerre, pour accroître la production des oléagineux. Cette propagande n'a pas été inutile et a été d'ailleurs puissamment servie par la hausse des prix, si bien que l'Afrique Occidentale possède aujourd'hui une clientèle stable et sûre dans les multiples industries qui utilisent, en France, ses graines oléagineuses.

A côté des plantes qui viennent d'être citées, il importe de placer le palmier à huile et le cocotier dont les fruits ont une utilisation industrielle analogue. Le palmier à huile donne deux sortes d'huile, l'une extraite du fruit, l'autre de l'amande de palme incluse dans son noyau ou palmiste. Le fruit du cocotier est le coprah.

Palmier à huile et cocotier, qui sont plus souvent d'ailleurs des produits forestiers que des arbres cultivés, abondent dans toutes les colonies du groupe, mais plutôt sur la côte que dans l'intérieur où la forêt est généralement trop dense pour eux. En 1913, le Dahomey exportait près de 8.000 tonnes d'huile de palme et plus de 26.000 tonnes d'amandes de palme, la Côte d'Ivoire 6.000 tonnes d'huile et 7.000 tonnes d'amandes, la Guinée plus de 5.000 tonnes d'amandes, le Sénégal près de 2.000 tonnes, etc. Le Togo est également exportateur d'huile de palme et d'amandes de palme pour des quantités importantes.

Pour maintenir et développer la large ressource que constituent ces arbres, il conviendra d'abord de lutter contre le déboisement et

d'habituer les indigènes à ne jamais couper un arbre pour cueillir un fruit, comme il leur arrive de le faire. Il faudrait aussi que toute exploitation agricole européenne comprenne une palmeraie rationnellement organisée. Planter des palmiers est un placement de premier ordre; il suffit d'avoir la patience d'attendre que l'arbre donne ses fruits.

Un autre arbre peut être classé parmi les oléagineux, le karité ou arbre à beurre, abondant dans le Haut-Sénégal-Niger et au Dahomey. Le beurre extrait de son fruit est préparé par les indigènes et alimente un bon courant d'exportation.

CULTURES DIVERSES. — Parmi les autres cultures dignes de remarque, il faut citer le dattier et le henné en Mauritanie; les arbres fruitiers, le gingembre, le manioc (97.000 tonnes en 1919), l'igname et le piment au Sénégal; le manioc, l'oussounifing, le haricot dans le Haut-Sénégal-Niger; divers légumes européens dans le territoire du Niger; les tubercules alimentaires, l'ananas et la banane en Guinée; le tabac, le manioc, la canne à sucre, le café, la patate à la Côte d'Ivoire; le cacao au Togo; les plantes à tubercules, le café, les fruits, le cacao, les épices au Dahomey.

Toutes ces cultures méritent à des titres divers de retenir l'attention; toutes peuvent être développées, toutes peuvent rémunérer avantageusement les capitaux employés dans des exploitations sérieusement étudiées et menées avec patience et prévoyance.

L'exemple de la Gold Coast britannique montre que le cacao doit contribuer largement à la prospérité de l'Afrique Occidentale. Des plantations sont en voie de création à la Côte d'Ivoire, où l'on peut attendre des rendements de 2 tonnes et demie à l'hectare.

FORÊTS. — Bien que l'Afrique Occidentale soit par excellence le pays de la brousse, c'est-à-dire des arbustes plutôt que des arbres, elle possède des forêts extrêmement vastes et très riches, comparables quelquefois à la forêt équatoriale par leur exubérance de vie. Ces forêts existent un peu partout, mais les plus étendues couvrent la zone accidentée séparant les bassins du Sénégal et du Niger des bassins côtiers, ainsi que les hautes vallées des fleuves qui se jettent dans le golfe de Guinée.

La forêt constitue, en particulier, la principale richesse de la Côte d'Ivoire, où elle couvre 120.000 kilomètres carrés et où l'on rencontre en grandes quantités des essences propres aux usages les plus variés. Parmi les bois

d'ébénisterie, on trouve l'acajou et des succédanés du chêne, du hêtre, du santal, du palissandre, du cèdre, du buis. A côté de ces bois d'ébénisterie, cent autres se prêtent à des utilisations très variées, non seulement à la Côte d'Ivoire, mais dans toutes les colonies du groupe : palmier à huile et cocotier, dont il a déjà été parlé, palétuvier, rônier qui produit l'ivoire végétal dont on tire le corozo, palmier-raphia, karité déjà nommé, baobab, acacia, fromager, kapokier qui fournit du crin végétal, kolatier, etc. L'exportation des bois de la Côte d'Ivoire représentait, en 1913, une valeur de 5 millions de francs.

Les forêts contiennent de nombreuses plantes très précieuses, par exemple des tinctoriales (indigo), et la liane gohine ou liane à caoutchouc qui est dès à présent une des richesses essentielles du pays et aussi une de celles sur lesquelles on fonde les plus grandes espérances. En 1913, l'exportation du caoutchouc (Togo non compris) dépassait largement 6.000 tonnes. L'amélioration de la qualité doit surtout être recherchée pour faciliter l'écoulement sur les marchés européens ; de grands progrès ont déjà été accomplis dans cet ordre d'idées : d'autres le seront encore à mesure que progressera l'éducation technique des indigènes.

La kola, dont la Côte d'Ivoire et le Dahomey exportaient ensemble 45.000 tonnes en 1913, fait l'objet d'un commerce actif parmi les indigènes, et devrait arriver logiquement à supplanter les kolas d'Amérique sur le marché de la métropole.

Les gommages produites par les arbres de Mauritanie, du Sénégal et du Soudan, sont une des productions traditionnelles du pays. Groupées à Podor et à Saint-Louis pour être dirigées sur Bordeaux, elles représentaient à l'exportation, en 1913, plus de 3.500 tonnes, dont les six septièmes pour le Sénégal seul.

La forêt africaine, si vaste qu'elle soit, demande protection, car elle a des ennemis dangereux : défrichements inconsidérés effectués par les indigènes sans raison sérieuse, déprédations causées par les troupeaux, feux de brousse, etc. Quelques mesures de protection ont été adoptées dans le Haut-Sénégal-Niger ; il importe qu'elles soient étendues au Togo, où la déforestation est grave, et sévèrement observées, car non seulement il ne faut pas laisser gaspiller l'énorme fortune que représentent les forêts, mais il ne faut pas oublier que, dans beaucoup de ces contrées, la déforestation a pour conséquence la progression du désert. Le Sahara ne s'est que trop avancé vers le

sud à l'époque historique ; tout doit être mis en œuvre pour enrayer l'extension de son aire.

L'exploitation rationnelle des forêts les plus riches, comme celles de la Côte d'Ivoire, se heurte souvent à l'impossibilité d'évacuer les bois faute de voies de communication. Le flottage qui serait une précieuse ressource ne peut guère être pratiqué, beaucoup d'essences ayant une densité supérieure à celle de l'eau. D'autre part, il est assez difficile de trouver, pour diriger les coupes, un personnel européen sérieux et de confiance, car cette profession est dure entre toutes. Les groupements auxquels les circonstances permettront de vaincre ces difficultés sont assurés d'obtenir les meilleurs résultats de l'exploitation forestière.

ELEVAGE. — L'élevage joue déjà un grand rôle ; il est appelé à prendre, rapidement sans doute, une place exceptionnelle dans l'activité de l'Afrique Occidentale. La plus récente statistique de l'effectif des animaux domestiques suffit à en témoigner. Voici, en effet, en milliers de têtes, la composition du troupeau des colonies du groupe :

	Chevaux	Bœufs	Moutons	Chèvre ^s
Sénégal.....	48	4.000	200	700
Haut-Sénégal-Niger (1).....	65	3.000	2.500	3.000
Guinée.....	4	800	800	1.000
Autres colonies (2).....	30	3.000	1.000	800
	146	7.800	4.500	5.500

Les chevaux rendent les plus grands services dans toutes les régions où ils se sont acclimatés, car ils constituent souvent le seul mode de transport pratique pour les Européens. Dans le Haut-Sénégal-Niger, ils sont nombreux dans la zone s'étendant entre le désert et le 12° degré de latitude, et par un singulier phénomène d'adaptation, leur résistance est d'autant plus grande que le pays où ils vivent est moins fertile. L'administration a pris des mesures pour améliorer la race et a obtenu des résultats.

Les chevaux s'acclimatent bien dans tout le Sénégal, même en Casamance, dans toutes les parties de la Mauritanie où il existe des pâturages, dans le territoire du Niger, dans le Fouta-Djallon et dans le Haut-Dahomey. Les ânes sont très nombreux dans toutes les régions où il existe des chevaux, surtout au Sénégal, et rendent de grands services.

(1) Y compris sans doute la nouvelle colonie de la Haute-Volta.

(2) Non compris le Togo.

Les bovidés appartiennent à des races très diverses, suivant les contrées envisagées : bœufs à bosse et sans bosse, zébus, bœufs de plaine et de montagne, etc. Il en existe à peu près partout, sauf dans les pays où sévit la mouche tsé-tsé. Les bœufs à bosse et les zébus sont précieux comme animaux de trait, mais les indigènes sont loin d'en tirer à cet égard tout le parti possible, de même qu'ils négligent trop souvent les produits accessoires comme le lait, les cornes et sabots, etc. A la Côte d'Ivoire, leur négligence va jusqu'à laisser le troupeau bovin livré à lui-même.

C'est jusqu'à présent pour les peaux que les bovidés de l'Afrique Occidentale ont été les plus précieux. Demain ce sera pour la viande, quand auront été résolus d'une façon pratique et définitive le problème des transports et celui des frigorifiques. Ces problèmes sont loin d'être insolubles; la preuve en est aujourd'hui bien établie. Il reste à hâter la construction de voies ferrées pour l'évacuation soit des animaux sur pied, soit de la viande vers la côte; il reste à installer dans des centres appropriés des abattoirs et usines frigorifiques, et à organiser des services réguliers de navires munis de chambres froides. Les initiatives privées et les groupes de capitalistes ont là un champ largement ouvert et dont l'exploitation sera également avantageuse pour eux-mêmes et pour la prospérité générale de l'Afrique Occidentale.

Le troupeau ovin représente une richesse énorme dont il n'a été tiré, jusqu'à présent, qu'un faible parti. Les races sont nombreuses et variées, mais les efforts tentés en vue de leur amélioration n'ont pas été assez importants et assez suivis. On ne s'est pas suffisamment préoccupé, par exemple, de la multiplication du mouton à laine du Macina, qui est l'espèce la plus intéressante.

Le troupeau ovin (comme le bovin) est suffisamment disséminé pour pourvoir au ravitaillement en viande des colonies du groupe. Quant à l'exportation sur l'Europe, elle pourra être organisée sur une grande échelle quand l'industrie frigorifique sera organisée de la manière qui a été dite tout à l'heure à propos des bœufs. Toutefois, il conviendra de s'assurer, avant de développer cette industrie, que la viande du mouton africain est facilement acceptée par le consommateur européen, sa qualité n'étant pas celle du mouton auquel la métropole est accoutumée.

Le commerce de la laine commence à peine à s'organiser et présente les plus belles perspectives.

Les chèvres, qui tiennent une large place dans l'alimentation des indigènes, n'intéressent guère le commerce européen que pour leurs peaux.

La lutte contre les épizooties des bovins et des ovins, sérieusement engagée par l'administration locale, demande à être poursuivie et perfectionnée sans trêve.

En dehors des espèces qui viennent d'être énumérées, il convient de mentionner le chameau en Mauritanie et dans le territoire du Niger, l'abeille au Sénégal et au Soudan, le porc au Dahomey.

Deux ressources sont négligées : la volaille qui abonde dans beaucoup de régions et qui semble *a priori* susceptible de donner lieu à un commerce d'œufs comparable à celui du Maroc; l'autruche, qui existe à l'état sauvage en beaucoup d'endroits et qui, domestiquée, donnerait de larges profits.

La faune sauvage, très riche dans toutes les colonies du groupe, n'intéresse guère les Européens qu'au point de vue sportif. Quand elle peut faire l'objet d'une exploitation commerciale, elle est décimée sans discernement et l'espèce court des risques de disparition totale, — ce qui est le cas pour l'éléphant, pour l'aigrette et pour quelques oiseaux dont le plumage a une valeur importante. Des mesures de protection ont été prises pour empêcher la destruction de ces espèces, mais elles ont été bien tardives, de sorte que l'ivoire et les plumes paraissent destinés à occuper un rang de plus en plus effacé dans les statistiques commerciales.

MINES

Voici un résumé sommaire de l'inventaire, encore bien incomplet, des produits du sous-sol ouest-africain. La prospection est loin d'être achevée et pourra causer d'agréables surprises.

En Mauritanie : sel, pierre à bâtir, terre à briques. Il existe des gisements de fer et la présence du cuivre a été constatée.

Au Sénégal : pierre à bâtir, terre à briques, pierre à chaux, fer exploité par les indigènes suivant des méthodes très primitives, or dans le sud-est où l'exploitation pourrait être plus intense.

Dans le Haut-Sénégal-Niger : or dans la région occidentale (les gisements sont encore imparfaitement connus et semblent susceptibles d'une exploitation très fructueuse), marbre, minerai de fer de forte teneur dans presque



toute la colonie et dont les indigènes tirent un parti insignifiant, sel gemme dans la région de Tombouctou.

Dans la Haute-Volta : minerai de fer peu et mal exploité.

Dans le territoire du Niger, le sous-sol est à peu près inconnu; mais s'il se révélait fécond, l'absence de voies de communication ferait sans doute obstacle à son utilisation.

En Guinée : or abondant, tant sous la forme de filons que sous celle d'alluvions, mais dont l'exploitation n'a donné que des résultats très médiocres jusqu'ici, les Sociétés qui l'ont entreprise n'y ayant pas engagé de capitaux assez importants; minerai de fer dont l'abondance et la qualité permettraient d'alimenter une importante industrie, zinc, kaolin, antimoine, lignite, aluminium, à peine connus et inutilisés.

A la Côte d'Ivoire: or, bitume et pétrole, minerai de fer et d'étain. Ces ressources sont fort mal repérées et très malaisément exploitables en l'état actuel.

Au Togo: aluminium inexploité, or et fer presque inexploités.

Au Dahomey: minerai de fer, pierres à meules.

Faut-il tenir ces richesses comme immédiatement utilisables, ou comme une merveilleuse ressource pour un avenir plus ou moins éloigné? C'est une question d'espèce. Il est certain qu'il y a impossibilité à exploiter dès à présent certains gisements dont on connaît tout juste l'existence et dont le simple accès est déjà très difficile. Tel est le cas, par exemple, pour les mines de la Côte d'Ivoire, perdues en quelque sorte au milieu de la forêt. Il ne peut guère être question d'entreprendre là des exploitations industrielles tant que les gisements n'auront pas été sérieusement étudiés, tant que l'éducation des indigènes n'aura pas accompli de nouveaux progrès, tant que les Européens ne trouveront pas aisément le confort qu'exige le climat, enfin et surtout tant que le pays ne sera pas sillonné par un réseau complet de voies de communication.

Par contre, au Sénégal, au Soudan, peut-être en Guinée, il existe des gisements dont la mise en valeur pourrait parfaitement être entreprise dès à présent. Mais la prudence exige qu'on ne se lance point dans de telles affaires avant d'avoir procédé à des prospections très minutieuses et d'avoir réuni sur tout des capitaux très importants.

INDUSTRIE

L'absence de charbon ôte à l'Afrique Occidentale Française la perspective de devenir un pays de grande industrie. A moins qu'on ne découvre — ce qui est toujours possible — des filons houillers, l'industrie extractive devra se borner, dans la plupart des cas, à évacuer ses minerais sur l'Europe sans leur faire subir aucun traitement, exception faite pour l'or bien entendu.

Il existe bien, en maints endroits, des cours d'eau susceptibles d'être captés et de fournir de la force électrique; mais il serait prématuré d'entreprendre aujourd'hui des travaux aussi compliqués et aussi onéreux que ceux qu'implique l'électrometallurgie. La tâche consistant à capter les forces hydrauliques pour électrifier les chemins de fer sera suffisamment ardue. Il faudra cependant l'entreprendre pour assurer à l'Afrique Occidentale, en l'absence de charbon, des transports à bon marché.

Les industries indigènes sont assez développées, surtout au Sénégal: tissage, orfèvrerie, travail du cuir, poterie, etc. Les industries européennes sont très rares et on les aura presque toutes énumérées quand on aura mentionné l'existence de quelques huileries, briqueteries et fours à chaux, fabriques d'eaux gazeuses et de glace, etc. Deux usines de décortication des arachides ont été montées pendant la guerre pour économiser le fret. Des usines pour la production de l'huile et des graisses alimentaires sont projetées à la Côte d'Ivoire.

Une mention particulière est due à l'établissement frigorifique créé au Sénégal en 1914 et qui a pu envoyer en France, dès 1916, 2.400 tonnes de viande. On estime que cet établissement pourrait traiter 5.000 ou 6.000 bœufs par an.

D'autres industries sont évidemment possibles. En dehors des usines frigorifiques, les entreprises viables seront celles qui donneront en quelque sorte une première façon aux produits naturels du pays, afin de pouvoir les expédier sous la forme de produits demi-ouvrés au lieu de les exporter sous celle de produits bruts. Ces industries rendraient un triple service: elles contribueraient à l'enrichissement de la colonie; elles économiseraient le fret, la matière première étant plus loude et plus volumineuse que le produit mi-ouvré; elles amèneraient une économie générale des prix de revient, la main-d'œuvre étant beaucoup

moins chère en Afrique qu'en Europe. Malheureusement, l'insuffisance de cette main-d'œuvre africaine constituera un obstacle que les créateurs d'industries devront prévoir.

PÊCHE

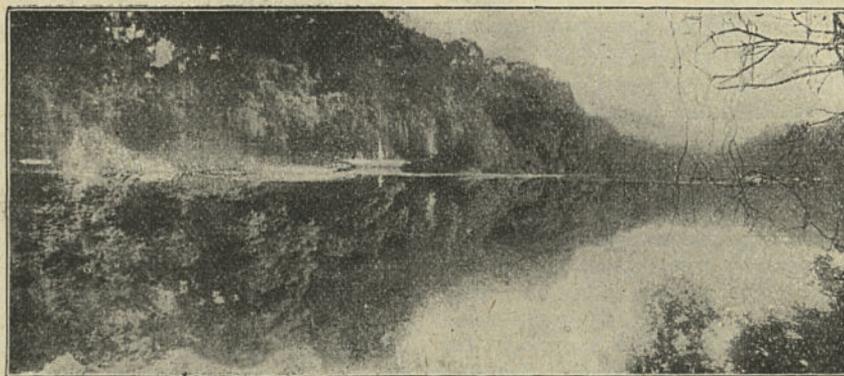
La pêche dans les fleuves et rivières est assidûment pratiquée par les indigènes dans toutes les régions de l'Afrique Occidentale, et le poisson séché fait l'objet d'un trafic intérieur important; mais cette industrie ne présente pas d'intérêt pour les Européens. Il en va autrement de la pêche maritime.

Les côtes de l'Atlantique et du golfe de Guinée sont presque partout fort poissonneuses, et il n'est encore tiré de ces ressources qu'un médiocre parti. Sauf au Sénégal, les indigènes pratiquent peu la pêche en mer, faute d'édu-

nom de Port-Etienne, à la baie du Lévrier (cap Blanc). Ces pêcheurs peuvent effectuer trois voyages par an : de janvier à mars, d'avril à juin et d'octobre à décembre. En dehors des langoustes, ils rapporteraient aisément à chaque voyage une vingtaine de tonnes de poisson salé par bateau. Il serait utile que ces bâtiments fussent munis de moteurs auxiliaires pour éviter de stationner, par temps calme, dans la région des Açores, au grand détriment de leur cargaison.

COMMERCE

Voici des chiffres donnant un résumé succinct du mouvement commercial de l'Afrique Occidentale Française, à l'exclusion du trafic de colonie à colonie qui est très important, pendant la dernière année normale (1913)



Les rives du fleuve Comoé

cation et d'engins. Il pourrait être intéressant d'organiser des pêcheries, à la fois pour ravitailler les habitants de l'intérieur et pour exporter du poisson séché, salé ou fumé.

Une création extrêmement intéressante mérite d'être signalée et pourrait avoir des émules. Il s'agit des pêcheries du banc d'Arguin, sur la côte de Mauritanie, dont la richesse est considérable. On y trouve toutes sortes de poissons des variétés les plus appréciées : sole, mullet, bar, etc., et surtout des langoustes en très grande quantité. Des pêcheurs de Groix, de Douarnenez et de Camaret ont commencé à fréquenter le banc d'Arguin, en 1912, sur des dundees à voiles dont les viviers peuvent contenir de 8 à 10.000 langoustes; ils ont aisément écoulé leurs produits. Une base a été créée pour eux sous le

et la dernière année entièrement connue (1919) :

	1913		
	Importations	Exportations	Totaux
(en milliers de francs)			
Sénégal	80.071	72.938	161.009
Haut-Sénégal-Niger et Haute Volta.....	40.783	3.682	44.465
Guinée.....	49.443	16.445	65.888
Côte d'Ivoire.....	18.154	16.402	34.556
Dahomey.....	45.452	16.477	61.929
Totaux...	151.574	126.144	277.718
1919			
Sénégal	197.602	202.942	400.544
Haut-Sénégal-Niger et Haute-Volta.....	9.000	3.900	12.900
Guinée.....	25.911	23.533	49.444
Côte d'Ivoire.....	23.536	29.345	52.881
Dahomey.....	44.385	70.105	114.490
Totaux...	300.433	329.825	630.258

Avant la guerre, le mouvement commercial du Togo était d'environ 25 millions de francs se divisant presque également entre les importations et les exportations. Il a doublé en valeur depuis l'occupation française.

Les chiffres qui précèdent étant fortement influencés par la hausse des prix, il ne faudrait pas croire que l'activité commerciale des colonies constituant l'Afrique Occidentale Française a plus que doublé pendant la période 1913-1919. En réalité, le volume des marchandises importées est en réduction ; celui

Les exportations de 1920 représentent un tonnage approximatif de 420.000, supérieur de 100.000 tonnes à la moyenne quinquennale 1915-1919.

Les 17/20^e de ce montant sont constitués par les oléagineux et un peu plus de 2/20^e par les bois.

Il ne faut pas trop regretter, d'ailleurs, le ralentissement constaté pendant la guerre par le négoce ouest-africain, car auparavant une très grande partie des produits du pays étaient



Abords d'un village sur le Sénégal

des marchandises exportées, après avoir été très diminué pendant la guerre, a dépassé pour certains produits, les chiffres de 1913, comme le montre la comparaison suivante :

	Exportations	
	1913	1919
Arachides (tonnes) . . .	240.000	250.000
Palmistes (tonnes) . . .	40.000	101.000
Huile de palme (ton.) .	14.000	35.000
Cacao (tonnes)	54	1.100
Café (tonnes)	12	110
Coton (tonnes)	330	550
Laine (tonnes)	250	950
Or (kilogr.)	85	180
Gommes (tonnes)	3.500	6.000
Peaux de bœufs (ton.)	1.880	2.300

dirigés sur l'Allemagne dont les navires drainaient sans relâche oléagineux, peaux, bois, etc.. à destination de Hambourg. Ainsi sur les 126 millions d'exportations en 1913, les amandes de palme expédiées en Allemagne représentaient à elles seules une valeur de 14 millions.

Certes, ce commerce germano-africain était avantageux pour nos possessions, et il aurait été déraisonnable de vouloir les priver de ce débouché. Mais il était illogique que la métropole ne bénéficie pas de la transformation industrielle et de la diffusion sur les marchés européens de matières premières issues de terres françaises. Au point de vue national, l'exportation réduite de l'Afrique Occidentale pendant la guerre a été, en somme,

plus fructueuse que la pleine activité de l'époque antérieure.

Si la France ne vient qu'au second rang pour les importations, après la Grande-Bretagne, elle tient très largement la tête pour les exportations de l'ouest africain, et à notre époque de rareté de la plupart des matières premières, cette situation doit être tenue pour un précieux progrès.

Les entreprises commerciales africaines présentent cette particularité qu'elles ne sont guère spécialisées. Par suite, elles sont presque entièrement aux mains de Sociétés disposant de capitaux importants et possédant des comptoirs multiples, et il y a peu de place pour les initiatives individuelles. Le petit commerce de détail est pratiqué par des indigènes et quelquefois, surtout en Guinée, par des Syriens; il ne laisse pas assez de profits pour être recommandé aux Européens. Les Sociétés commerciales, représentées dans tous les centres importants, pratiquent à la fois l'achat et la vente; elles groupent pour l'exportation les produits du pays; elles vendent des objets manufacturés, soit directement aux consommateurs dans leurs bazars où sont réunies les marchandises les plus hétéroclites, soit aux colporteurs indigènes qui les distribuent dans tout le pays. Cette organisation commerciale qui présente le grand avantage de réduire au minimum les frais généraux, est la plus avantageuse et la plus rationnelle dans les pays neufs.

VOIES DE COMMUNICATION

Le Sénégal et le Niger ont été pendant longtemps les seules voies de pénétration de l'Afrique Occidentale et jouent encore un rôle capital dans les transports. Ces fleuves ne sont malheureusement pas navigables de bout en bout, comme on l'a vu plus haut, et forment des sections isolées entre lesquelles on doit emprunter à grands frais la voie de terre.

Fermé aux bâtiments de mer par un estuaire encombré de sables mouvants et coupé d'une barre, le Sénégal est navigable jusqu'à Kayes pendant les hautes eaux (juillet-décembre), jusqu'à Podor seulement le reste de l'année.

Le Niger est navigable pendant la moitié de l'année environ, pour les petits vapeurs, de Kouroussa à Bamako, c'est-à-dire sur 400 kilomètres, puis accessible à des bateaux de plus fort tonnage (jusqu'à 400 tonnes pendant six mois) sur une longueur quatre fois plus grande, de Koulikoro à Ansongo. Son

troisième bief, en aval de Say, se trouve pour la plus grande partie sur le territoire de la Nigeria britannique.

Le Saloum est navigable jusqu'à Kaolak et la Casamance jusqu'à Sedhiou. Aucun autre cours d'eau de l'Afrique Occidentale ne peut servir à assurer les transports. L'intérêt des lagunes de la Côte d'Ivoire et du Dahomey au point de vue de la navigation est tout à fait secondaire.

Une seule ligne de chemin de fer est de construction relativement ancienne (1885), celle de Dakar-Saint-Louis, créée pour relier le principal port de la colonie au Sénégal navigable, et longue de 264 kilomètres.

La ligne Kayes-Ambidédi-Niger, aboutissant à Koulikoro, a été entreprise ensuite pour mettre en communication le Sénégal navigable et le Niger navigable. Cette ligne, longue de 599 kilomètres, était indispensable pour pénétrer au Soudan et c'est de son inauguration que date, peut-on dire, le début de la mise en valeur de la colonie du Haut-Sénégal-Niger.

Une troisième ligne a été entreprise entre Thiès et Kayes dans le double but de desservir l'intérieur de la colonie du Sénégal et d'éviter une double rupture de charge à Saint-Louis et à Kayes, comme aussi de rendre le bassin du Niger aisément accessible à toute époque de l'année. Cette ligne, d'une importance capitale, comporte une courte ramification de Guinguiné à Kaolack, et atteindra un développement d'environ 650 kilomètres. Ses travaux ayant été ralentis par la guerre, elle n'est pas encore entièrement achevée et n'est en exploitation que sur 444 kilomètres.

La Guinée possède 662 kilomètres de rail de Conakry à Kouroussa. Cette ligne sera prolongée ultérieurement jusque dans la Haute-Volta d'une part, jusqu'à la Côte d'Ivoire de l'autre.

La Côte d'Ivoire n'est desservie que par une ligne d'Abidjan à Bouaké (316 kilomètres). Les chantiers pour le prolongement de cette ligne ont été ouverts au début de 1920.

Au Dahomey, une ligne longe la côte et détache deux voies de pénétration d'ensemble 375 kilomètres sur Savé et Pobé. La première de ces voies est destinée à atteindre le Niger; son prolongement est indispensable à l'exploitation du Haut-Dahomey.

Aux 2.660 kilomètres de lignes en exploitation qui ont été construites par la France, il convient d'ajouter les trois lignes construites au Togo par les Allemands: Petit-Popo-

Lomé (30 kilomètres), Lomé-Atakpamé (175 kilomètres) et Lomé-Palimé (122 kilomètres) qui reviendront à la France et à l'Angleterre dans une proportion encore indéterminée.

La jonction de toutes les voies ferrées de l'Afrique Occidentale Française est une œuvre de première importance qui doit être poursuivie avec la plus grande activité, car elle conditionne strictement tous les progrès économiques de ce groupe de colonies.

Un transafricain rattachant ce réseau à celui de l'Afrique du Nord et aux ports méditerranéens, donnerait à l'Afrique Occidentale un merveilleux essor en favorisant le transport des voyageurs et des marchandises légères.

Il existe en Afrique Occidentale quelques bonnes routes accessibles en toute saison aux automobiles. Mais la plupart des voies de terre sont de simples pistes indigènes, et le régime du portage, qui a les plus déplorables conséquences au double point de vue politique et économique, est encore en usage en trop d'endroits. Il est absolument nécessaire de libérer au plus tôt les indigènes de cette pénible corvée qui leur est odieuse et d'employer plus utilement leur activité.

Le développement des lignes télégraphiques est d'une vingtaine de milliers de kilomètres.

L'Afrique Occidentale Française possède un seul grand port muni d'un outillage moderne et capable de répondre à tous les besoins de la navigation, encore que son extension soit déjà nécessaire. Il s'agit de Dakar, au Sénégal, que sa merveilleuse situation géographique, au point où les continents africain et sud-américain sont le moins éloignés l'un de l'autre, désigne comme point de relâche naturel entre l'Atlantique nord et l'Atlantique sud. Dakar est — et sera de plus en plus — un des principaux points stratégiques militaires et commerciaux du monde.

Sa possession est infiniment précieuse pour la France et constitue un des avantages primordiaux que nous confère notre empire colonial.

Pour 1920, les entrées ont été de 1.334 navires et 3.121.466 tonnes, soit une augmentation de 142 navires et 675.000 tonnes sur 1919.

Les sorties du port de Dakar se chiffrent à 1.248 navires et 3.039.884 tonnes, soit, sur 1919, une augmentation de 115 navires et 663.144 tonnes.

Port-Etienne en Mauritanie, Saint-Louis, Rufisque et Kaolak au Sénégal, Conakry en Guinée, Grand-Bassam à la Côte d'Ivoire, Lomé au Togo, Cotonou au Dahomey, sont de bons ports de second ordre, auxquels des améliorations ont été apportées, mais qui sont encore très insuffisants pour répondre aux besoins des différentes colonies. La Côte d'Ivoire, par exemple, a besoin de wharfs. Des mesures devraient être prises sans retard pour accélérer, dans tous les ports ouest-africains, les opérations d'embarquement et de débarquement.

Le mouvement global des ports, non compris ceux du Togo, représente, pour l'année 1919, 3.164 navires entrés ou sortis et 5.836.000 tonneaux de jauge, dont 2.202 navires et 4.457.976 tonneaux pour les ports du Sénégal.

Comme partout, les services maritimes reliant l'Afrique Occidentale Française à l'Europe, déjà insuffisants avant la guerre, sont devenus déplorablement espacés ces dernières années, et le manque de tonnage constitue une sérieuse entrave au progrès économique d'une des possessions sur lesquelles la France est cependant en droit de fonder les plus grandes espérances. Ainsi, l'exploitation des forêts de la colonie est actuellement à peu près impossible, faute de navires pouvant charger des bois pour l'Europe.

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Plus encore que l'Afrique Occidentale, l'Afrique Equatoriale Française qui forme la section méridionale de notre empire africain, a été l'œuvre d'initiatives individuelles, on pourrait presque dire d'une seule initiative, celle de Savorgnan de Brazza, le glorieux rival de Stanley. Les hommes qui ont continué la tâche de Brazza seront inscrits, par l'histoire, au premier rang parmi les plus illustres explorateurs.

Nos premiers établissements sur la côte du Gabon furent créés entre 1840 et 1872; la pénétration à l'intérieur, entreprise par de Brazza en 1875, ne fut achevée que par l'occupation du Borkou en 1913. Légalement, l'Afrique Equatoriale a été constituée par l'acte de Berlin de 1885. Amputée en 1911, au profit de l'Allemagne, de larges bandes de territoires qui coupaient les communications entre la côte et l'intérieur, la paix de 1919 lui a non seulement rendu son intégrité, mais elle

l'a complétée par l'attribution à la France de la plus grande partie de l'ancienne colonie allemande du Cameroun.

Administrativement, l'Afrique Equatoriale Française comprend cinq colonies : Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari-Tchad, Cameroun et Territoire du Tchad.

Aucune possession n'a été plus négligée par la métropole que celle-là, et cet abandon n'a pas peu contribué, en 1911, à éveiller les convoitises germaniques. L'Afrique Equatoriale n'a pas de chemins de fer, sauf ceux construits par les Allemands au Cameroun, alors que le rail y est peut-être plus indispensable que partout ailleurs; son exploitation a été abandonnée un peu au hasard à de grandes Sociétés qui ont eu des fortunes très diverses; ses richesses sont plutôt soupçonnées que connues.

Il y a, dans cette vaste partie de notre domaine colonial, un gros effort à accomplir.

GÉOGRAPHIE

La superficie des colonies composant le groupe de l'Afrique Equatoriale Française était d'environ 2.250.000 kilomètres carrés en 1911, un peu plus de quatre fois la France. La cession à l'Allemagne d'importants et riches territoires l'a alors réduite à 2 millions de kilomètres carrés en chiffres ronds. La récupération de ces territoires et l'attribution à la France de la plus grande partie du Cameroun portent sa superficie actuelle à 2 millions 800.000 kilomètres carrés en chiffres ronds, ainsi répartis entre les différentes colonies : Gabon, 275.000 kmq.; Moyen-Congo, 240.000 kmq.; Oubangui-Chari, 500.000 kmq.; Tchad, 1.250.000 kmq.; Cameroun, 550.000 kmq.

Géographiquement, l'Afrique Equatoriale se divise en deux zones bien distinctes : la

forêt et la brousse; la forêt tropicale avec sa végétation exubérante et sa faune grouillante, la brousse présentant les mêmes caractères qu'en Afrique Occidentale, — forêt au Gabon, dans le sud du Cameroun et dans les vallées de la Sangha et de l'Oubangui; brousse aux abords et au delà du Tchad.

A brève distance de la côte, le sol s'élève en gradins jusqu'à l'altitude de 7 à 800 mètres, qui est, en moyenne, celle des plateaux africains. Dans ce plateau se creuse l'immense dépression qu'est le bassin fermé du Tchad. A l'est, la frontière française coupe la région marécageuse du Bahr-el-Ghazal, où confinent les bassins du Congo et du Nil; au nord, elle traverse la région désertique du sud-tripolitain.

La colonie n'est riveraine du Congo que sur un espace relativement court (600 kilomètres), de Brazzaville à l'embouchure de l'Oubangui,

lequel limite ensuite les possessions françaises et belges. Sans les rapides qui obstruent son cours entre le Stanley-Pool et Brazzaville, le Congo constituerait une merveilleuse voie de pénétration vers le centre du continent africain. L'Oubangui est navigable sur les 700 derniers kilomètres de son cours. Trois autres puissants affluents du Congo sont également utilisables comme moyen de transport en territoire français : la Sangha dont la longueur totale dépasse 1.600 kilomètres, la Likouala et l'Alima.

L'Afrique Equatoriale possède d'autres fleuves à grand débit : l'Ogooué et le Kouilou, au Gabon, qui se jettent directement dans

Bien que la dysenterie y soit plus rare qu'en Afrique Occidentale, l'Afrique Equatoriale doit être considérée comme nettement malsaine, surtout sur la côte. Les Européens n'y évitent guère l'anémie, et les fièvres à forme pernicieuse ou bilieuse sont à redouter, surtout aux saisons sèches. Il est indispensable de prendre, dans ce pays, les plus grandes précautions hygiéniques et de ne pas y séjourner trop longtemps sans revenir en Europe.

Les conditions géographiques et climatiques de la région du Tchad, de l'Ouadaï et du Borkou sont comparables à celles du Soudan.



Rapide sur le N'Gounié.

l'Atlantique, puis le Chari qui parcourt une région plate où ses inondations s'étendent largement, et aboutit à la dépression du lac Tchad. Peu de colonies disposent, en somme, d'un système hydrographique aussi complet et d'autant de voies d'eau précieuses pour les communications.

Les côtes du Cameroun et du Gabon sont généralement plates, sablonneuses et assez pauvres en bons ports.

Coupé par l'équateur qui traverse les colonies du Gabon et du Moyen-Congo, le pays a un climat que caractérisent une très grande humidité et une chaleur qui, pour n'être pas excessive (moyenne 30°), est pénible par sa persistance et sa régularité. Des pluies extrêmement abondantes tombent pendant deux périodes de trois mois chacune environ, au printemps et à l'automne.

POPULATION

L'Afrique Equatoriale est probablement la colonie où il existe le plus grand écart entre la population indigène et la population européenne. La première a fait l'objet d'évaluations allant de 6 à 10 millions d'habitants (ce dernier chiffre était généralement admis avant les terribles ravages de la maladie du sommeil et avant les cessions de territoires de 1911, le premier postérieurement à cette date). La population européenne ne doit guère dépasser un millier d'individus. L'adjonction du Cameroun apporte à l'Afrique Equatoriale de 1.500.000 à 2 millions d'indigènes, mais un nombre infime d'Européens. Les Allemands qui ont évacué leur ancienne colonie n'y étaient guère que 1.500.

Les indigènes de l'Afrique Equatoriale appartiennent à des races très différentes et de types extrêmement variés. Ils forment deux groupes principaux : les sédentaires de la zone forestière, très voisins de l'état de nature, et les nomades des pays de brousse ayant bénéficié d'une certaine civilisation islamique; les uns farouches, à peine sortis de l'ère de l'anthropophagie, mais assez dociles et aptes aux travaux agricoles; les autres pasteurs et guerriers dont l'appropriation sera une entreprise de longue haleine.

Les principales tribus de la région forestière sont : les Boulous et les M'Pongoués au Gabon et au Cameroun; les Pahouins dans la vallée de l'Ogooué et sur la moyenne Sangha, qui sont peut-être les plus assimilables et, en tous cas, ont déjà beaucoup gagné au contact des Européens; les Batékés et les Apfourous sur les bords du Congo et de l'Oubangui, etc.

Dans l'extrême-nord de la colonie se trouvent des nomades de race touareg.

Durant les premières années de l'occupation, la valeur de ces populations au point de vue économique pouvait être tenue pour nulle. Les tribus de la zone forestière n'étaient aptes qu'à la chasse et à la pêche. Sur le Bas-Chari, les sujets, plus intelligents, du sultan Rabah, se montraient intraitables. Peu à peu, on est parvenu à faire comprendre à ces primitifs qu'ils avaient intérêt à accomplir certaines besognes; on leur a appris à cultiver la terre et à exercer quelques métiers, et ils ont compris quand leurs éducateurs étaient patients et s'appliquaient à les traiter non comme des animaux, mais comme des enfants. Aujourd'hui, on peut trouver, dans toutes les tribus sédentaires accoutumées au contact des blancs, des collaborateurs utiles à la double condition de ne pas leur demander de travaux trop compliqués et surtout de se montrer extrêmement juste à leur égard.

Au Cameroun, la pénurie de main-d'œuvre constitue un sérieux obstacle au développement des cultures. Elle est si sérieuse que l'Allemagne avait étudié, il y a quelques années, un projet d'immigration de coolies des Indes.

COLONISATION

La France a fait l'essai, en Afrique Equatoriale, d'un procédé de colonisation dont elle n'a usé dans aucune autre de ses possessions et dont les résultats n'ont d'ailleurs pas été

encourageants. Il s'agit du système de la concession à de grandes Compagnies ayant le monopole de l'exploitation économique sur d'immenses espaces, mais ne jouissant pas de droits régaliens comme les Compagnies à charte britanniques.

En 1898, le Congo, — c'était alors le nom du pays, — fut réparti entre quarante Sociétés couvrant les dix-neuf vingtièmes de la colonie. Il ne restait plus de place pour la colonisation individuelle, et c'était déjà une première faute. D'autres ont été commises, tant par l'Etat (cahiers des charges trop exigeants) que par les concessionnaires (capitaux trop faibles et trop impatients d'être rémunérés, frais de constitution et frais généraux excessifs, personnel incompetent). Bref, au bout de dix ans, huit Sociétés avaient déjà liquidé; la majorité de celles qui subsistaient étaient en fort déficit; on peut dire que deux ou trois seulement ont pleinement réussi.

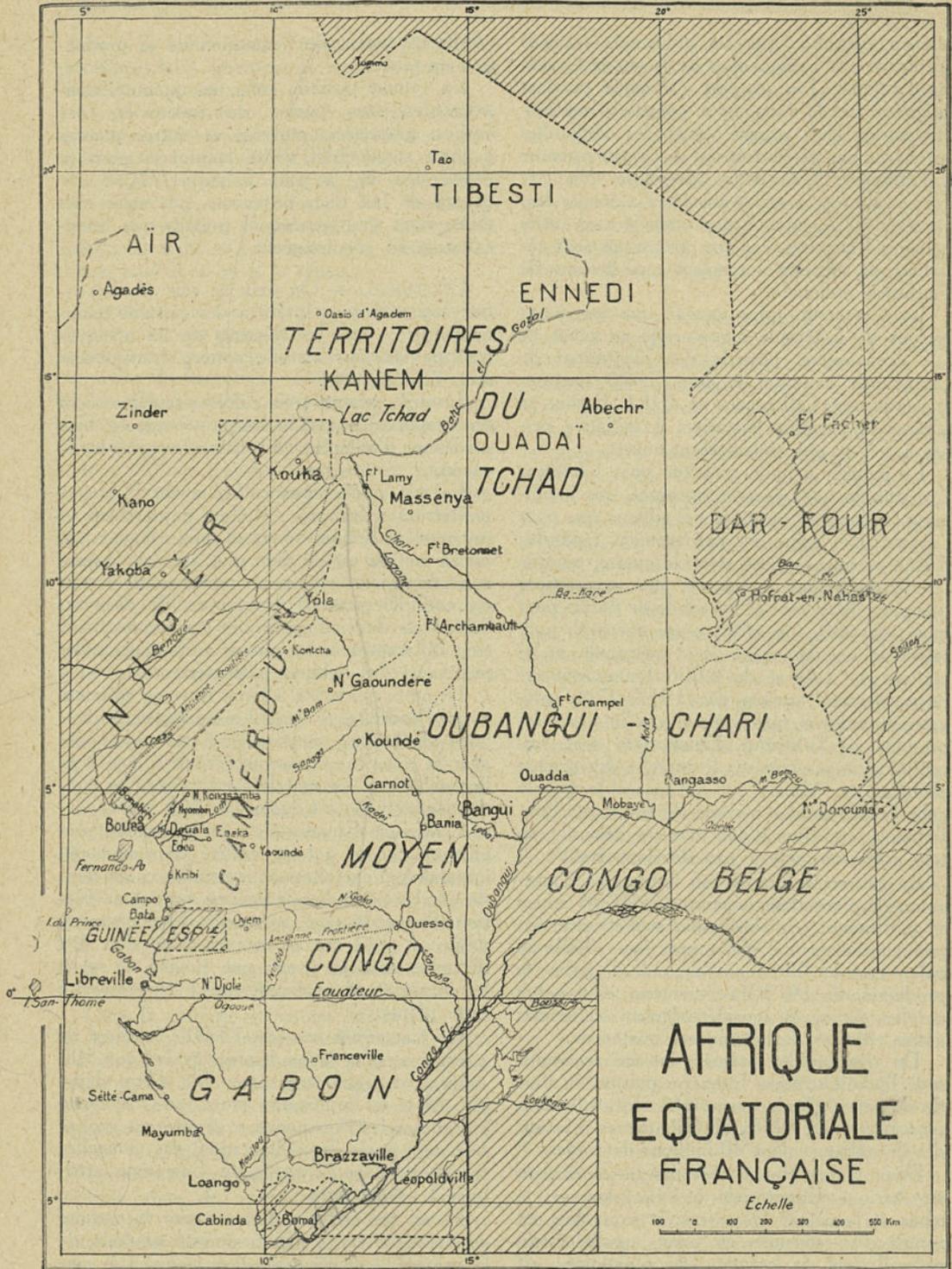
Toutefois, on doit reconnaître que ces Sociétés n'ont pas été inutiles : elles ont organisé la pénétration dans des contrées où jamais la colonisation individuelle ne se fût aventurée; elles ont créé des transports fluviaux; elles ont révélé l'importance des ressources naturelles de la colonie; enfin elles ont fait faire de sérieux et rapides progrès à son commerce.

PRODUITS DU SOL

CUEILLETTE. — On sait que parmi les stades de l'évolution économique, une période antérieure à celle de l'agriculture, c'est-à-dire à la production voulue et provoquée de certains végétaux, est celle de la cueillette durant laquelle l'homme se borne à recueillir les fruits spontanés de la flore sauvage. L'Afrique Equatoriale entrait à peine dans cette période au moment de l'arrivée des Européens, les indigènes demandant plutôt leur subsistance à la faune qu'à la flore. Aujourd'hui, l'ère de la cueillette bat son plein, et les prodromes de la période agricole n'apparaissent que sur de rares points.

La ressource principale de la colonie est effectivement un produit de cueillette, le caoutchouc qui vit à l'état sauvage et non à l'état de plantations comme à Malacca, et aux Indes Néerlandaises, par exemple. La récolte du caoutchouc, qui n'avait jamais atteint 2.000 tonnes avant la guerre (1.900 en 1912), s'est élevée à 2.800 tonnes en 1917. Bien que la qualité de ce produit ne soit pas contestée, on voit avec regret sa récolte entravée par la pré-

"Notre Domaine Colonial"



G. Béolet

férence injustifiée que les industriels français accordent aux caoutchoucs de Java, de Ceylan ou d'ailleurs. Les progrès accomplis pendant la guerre par le caoutchouc congolais ont probablement leur origine dans les difficultés éprouvées par ces industriels à s'approvisionner à l'étranger. Une action pressante doit être exercée sur eux pour les amener à accorder leur clientèle à l'Afrique Equatoriale et aux autres colonies françaises, car nos possessions sont capables de subvenir largement aux besoins de l'industrie nationale.

Le Cameroun, plus avancé que les autres régions de l'Afrique Equatoriale au point de vue économique, possède des plantations de caoutchouc couvrant environ 7.400 hectares et produisant 150 tonnes en 1912. Il faut en espérer la prompt extension. L'initiative privée a, ici, un champ largement ouvert.

Le palmier à huile constitue pour l'Afrique Equatoriale une seconde ressource très importante, moins pour le présent d'ailleurs que pour l'avenir. Cet arbre est extrêmement répandu; il était presque inutilisé avant la guerre, puisque l'huile de palme ne figurait aux exportations que pour 80 tonnes et l'amande de palme pour moins de 600. Un effort a été accompli pour satisfaire aux demandes de la métropole, et les chiffres de 200 et de 8.000 tonnes ont été respectivement atteints dès 1917. Cette progression indique suffisamment quelle place les produits de l'Afrique Equatoriale sont susceptibles de prendre sur le marché des graines oléagineuses. Mais il est indispensable que la colonie dispose des moyens de transports dont l'absence constitue d'une manière générale un très grave obstacle à son développement.

Le palmier à huile a fait l'objet, au Cameroun, de plantations comptant 350.000 arbres et qu'il importe de réorganiser et d'étendre. On pouvait évaluer à 2.000 tonnes pour l'huile de palme et à 15.000 pour l'amande de palme la production en 1913 du Cameroun, c'est-à-dire qu'elle dépassait considérablement celle des autres colonies de l'Afrique Equatoriale.

De très rapides progrès ont été accomplis sous l'administration française puisque la partie de cette colonie qui nous a été attribuée a pu exporter, en 1919, 38.000 tonnes d'amandes de palme, valant 40 millions de francs.

Deux autres plantes très précieuses existent en Afrique Equatoriale à l'état sauvage, le tabac et le coton. Des essais et expertises ont permis d'en constater la bonne qualité, mais naturellement la création de plantations est nécessaire pour en tirer un utile parti. L'administration déploie actuellement les plus grands

efforts en faveur de l'extension de la production du tabac.

La colonie possède enfin, en quantités considérables, sans parler du palétuvier, des herbes, graminées, papyrus et autres plantes à fibres susceptibles d'être employées pour la fabrication de la pâte à papier. Rien n'a encore été fait dans cette voie, pas même des essais dont tout permet de prévoir que le résultat serait encourageant.

CULTURES. — On vient de voir que l'Afrique Equatoriale se prête à des cultures rémunératrices et que les éléments ne lui manqueraient pas le jour où elle entrera franchement dans l'ère agricole.

Jusqu'à présent, trois cultures seulement ont une importance commerciale, — encore bien médiocre d'ailleurs : le maïs, le café et le cacao.

Le maïs n'était pas cultivé avant la guerre en territoire français ; il l'est aujourd'hui et donne d'aussi bons résultats qu'au Cameroun, où sa culture est de date plus ancienne ; mais son extension est peu recommandée, car on considère comme inopportun de disperser l'attention des indigènes sur des exploitations trop différentes, et la colonie se tournera utilement vers des cultures plus précieuses.

Le café, qui existe à l'état sauvage en beaucoup d'endroits, et dont il a été organisé quelques plantations, pourrait être cultivé sur une grande échelle et conquérir une place très honorable sur les marchés européens. Sa production actuelle est évaluée à 200 tonnes.

L'Afrique Equatoriale n'est pas moins propice au cacao, qui est cultivé dans une cinquantaine d'exploitations européennes et dans de nombreux jardins indigènes, surtout au Gabon. Sa production, en rapide développement, s'élève à 300 tonnes environ. Elle doit être décuplée dans un avenir peu éloigné, le sol et le climat étant particulièrement favorables à cette plante.

Le Cameroun possède 13.000 hectares de cacaoyers, dont le rendement, évalué à 4.500 tonnes, est également susceptible d'être décuplé. Mais les principales plantations de cacao créées par les Allemands se trouveront probablement, après la délimitation des nouvelles frontières, dans la partie du Cameroun attribuée à l'Angleterre.

Parmi les cultures d'importance secondaire au point de vue de la prospérité générale de la colonie, il convient de citer le riz et le manioc, qui constituent la base de la nourriture des indigènes, la banane, qui est transformée en

farine, la kola, dont il existe des plantations prospères au Cameroun, le ricin, le poivre, la vanille, le piment, etc.

Cette énumération montre que les organisateurs de grandes exploitations agricoles ne manqueraient pas de cultures d'appoint à organiser à côté des grandes cultures qui apparaissent dès à présent comme devant être fondamentales en Afrique Equatoriale, à savoir : le cacao, le café et le caoutchouc, en première ligne, puis le coton et le tabac.

FORÊTS. — La forêt équatoriale, avec ses essences variées presque à l'infini et sa caractéristique exubérance, est la grande richesse naturelle de la colonie. Depuis l'acajou et le palissandre, jusqu'au noyer et au tulipier, tous les bois appréciés pour les usages les plus divers abondent sur les 150.000 kilomètres carrés que couvrent d'une manière compacte, et non compris le Cameroun, les grandes forêts du Gabon et du Moyen-Congo. Si l'on évalue au dixième des peuplements la quantité des essences de grande valeur et si l'on songe que la nature répare promptement et généreusement, dans ce pays, les vides causés par la main de l'homme, il est permis de considérer la forêt de l'Afrique Equatoriale comme une ressource qui sera à peu près inépuisable pendant de très longues années.

L'exportation des bois, insignifiante il y a vingt ans, s'est développée au point d'atteindre, en 1913, 150.000 tonnes d'une valeur de près de 3 millions et demi de francs. La plus grande partie de cette exportation était dirigée sur l'Allemagne et la Hollande, spécialement sur Hambourg qui avait réussi à devenir un des principaux marchés du monde pour les bois, de sorte que les consommateurs français allaient souvent chercher en Allemagne les produits de leur colonie. La guerre a mis fin à ce paradoxe; il reste à organiser l'écoulement sur la métropole et la vente des bois congolais.

Dans la colonie, il importe aujourd'hui que les exploitants portent leur attention sur toutes les essences, même sur celles n'ayant qu'une valeur secondaire, mais dont l'appoint permettrait de ménager les ressources forestières si appauvries de la métropole. Il importe, en second lieu, que ces exploitants possèdent l'outillage suffisant pour accroître leur débit et pour produire dans de meilleures conditions économiques. Il importe enfin et surtout de créer sans désespérer les voies de communication sans lesquelles on ne saurait attendre aucun notable progrès de l'industrie forestière.

A côté des bois, la forêt équatoriale fournit

des gommés copal et différentes plantes fibreuses utilisables pour la broserie.

Les forêts du Cameroun ont été jusqu'à présent assez peu exploitées. Leur production ne dépasse pas 2.000 tonnes de bois. On prévoit qu'elle pourrait être rapidement portée à 50.000 tonnes, tandis que celle des autres colonies de l'Afrique Equatoriale pourrait tripler de 150.000 (chiffre d'avant-guerre, en forte réduction à partir de 1914, faute de moyens d'évacuation) à 450.000 tonnes.

FAUNE. — L'expression d'« élevage » serait ici impropre, puisque ce sont les produits de la chasse et non ceux des troupeaux qui occupent de beaucoup la place la plus importante dans l'activité économique de la colonie.

La chasse à l'éléphant a souvent constitué la principale ressource des grandes Sociétés entre lesquelles le Congo avait été divisé en 1898. Ce n'était point là une œuvre coloniale, mais une entreprise de dilapidation du capital représenté par la faune sauvage. Les blancs se sont livrés avec frénésie au sport consistant à massacrer des éléphants pour recueillir de l'ivoire; ils ont dressé les indigènes à participer à ces massacres, si bien que l'espèce était depuis longtemps compromise quand des réglementations sont intervenues pour limiter les abus. A la veille de la guerre, l'exportation de l'ivoire, stationnaire à cause de la rarefaction du gibier, était de 130 à 150 tonnes, dirigées pour la plus grosse part sur le marché d'Anvers.

La plus élémentaire prévoyance aurait consisté à poursuivre l'entreprise de domestication de l'éléphant d'Afrique, qui est possible, ainsi que l'ont prouvé des missionnaires. Le commerce de l'ivoire n'y aurait rien perdu, au contraire, puisque les défenses n'auraient été recueillies qu'après avoir obtenu leur entier développement; l'avenir de ce commerce eût été, au contraire, assuré. De plus, les éléphants domestiques auraient fourni une « main-d'œuvre » excellente et économique dans les entreprises forestières, pour le portage, etc.

Est-il trop tard pour revenir à cette conception raisonnable avant que l'éléphant congolais ait entièrement disparu? Dans l'affirmative, le commerce de l'ivoire est voué à la décadence et destiné à disparaître à bref délai.

Les baleines fréquentent volontiers la côte du Gabon, et leur chasse alimente un trafic d'huile et de fanons d'une certaine importance. Il n'est pas à prévoir que ce trafic puisse prendre une bien grande extension, car le développement de l'armement pour la chasse à la

baleine aurait pour résultat fatal la disparition de ces animaux, déjà peu nombreux dans toutes les mers fréquentées.

Après l'éléphant et la baleine, l'hippopotame, que l'on rencontre dans tous les grands fleuves équatoriaux, est l'animal dont la chasse procure les plus sérieux bénéfices.

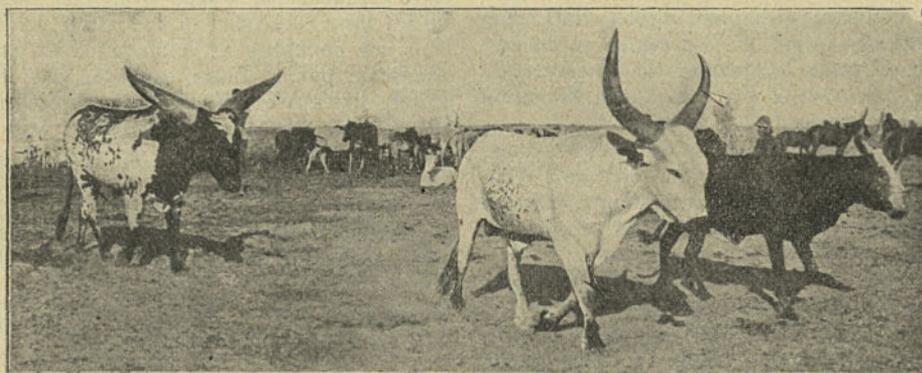
Les ressources cynégétiques de la colonie sont d'ailleurs considérables, mais le gibier à poil et à plume qui pullule dans la forêt est le plus souvent sans intérêt au point de vue commercial. Les peaux de panthères ou d'antilopes, les plumes des oiseaux de toutes espèces ne pourront jamais être considérées que comme un appoint modeste dans l'activité du pays. En réalité, l'aigrette de la région du Tchad a seule une grande valeur marchande, mais la frénésie de destruction dont elle a été victime a déjà amoindri les profits qu'on en pouvait

pourra s'étendre pratiquement à ces régions reculées ; mais en l'état actuel, l'absence de voies de communication leur ôte toute valeur au point de vue européen.

En ce qui concerne la faune sauvage, la situation est la même au Cameroun que dans l'ancien Congo. Mais la brousse étant moins éloignée et plus aisément accessible, l'élevage existe déjà dans les anciennes possessions allemandes et paraît susceptible d'y prendre une sérieuse extension.

INDUSTRIE

L'industrie minière est la seule qui présente aujourd'hui des perspectives attrayantes, car les conditions économiques de la colonie sont telles



Bœufs du Kanem.

attendre ; de même que l'éléphant, c'est malheureusement là une espèce appelée à disparaître par l'imprévoyance de l'homme.

Il existe des autruches dans les régions de brousse du nord, mais on sait que cet oiseau n'a de valeur économique que s'il est domestiqué.

Bref, la chasse et la pêche (les cours d'eau de l'Afrique Equatoriale sont très poissonneux) ne semblent guère avoir, en l'état actuel, qu'un intérêt sportif pour les Européens et un intérêt alimentaire pour les indigènes.

Les troupeaux, qui ne sauraient vivre dans la zone forestière, sont nombreux, au contraire, dans les pays de brousse du nord où les indigènes pratiquent l'élevage des bovins et des ovins avec transhumance. Ces troupeaux peuvent être considérés comme une ressource d'avenir et seront précieux le jour où la colonisation

qu'on ne peut prévoir avant un très long espace de temps la possibilité d'en exporter des produits fabriqués. Tout au plus certaines matières premières peuvent-elles recevoir sur place une préparation n'exigeant ni installations compliquées ni main-d'œuvre experte. A part les scieries, les moulins à huile et la fabrication de pâte à papier, on ne peut envisager actuellement d'autres entreprises industrielles en Afrique Equatoriale.

Il en va tout autrement pour les mines. Il n'a encore été pratiqué de prospections sérieuses que sur d'étroits espaces, et on peut dire que le sous-sol de la colonie est presque inconnu. Cependant des minerais de cuivre, dont la teneur exceptionnelle dépasse 45 0/0, de zinc et de plomb, ont été reconnus et font dès à présent l'objet d'une exploitation régulière. Les indigènes connaissaient d'ailleurs

déjà la valeur de ces minerais, et ils se prêtent volontiers à leur extraction.

Le principal gisement de la colonie est sans doute la zone cuprifère du Moyen-Congo, dont l'étendue dépasse cent kilomètres et qui se trouve sur le versant septentrional de la ligne de partage des eaux du Congo et du Niari. Ce gisement a été concédé dès 1904, mais ne pourra être sérieusement utilisé qu'après la construction du chemin de fer de Brazzaville à la mer.

L'exportation de minerais qui n'était que de 8 tonnes en 1910, est passée à 1.270 en 1913, à 1.450 en 1914. Elle pourrait être promptement décuplée, mais à la condition de disposer d'un outillage moderne et de moyens d'évacuation pratiques et peu onéreux.

Il y aurait urgence à organiser l'exploration méthodique du sous-sol congolais dont il est permis d'attendre d'agréables surprises. La mise à jour de richesses comparables à celles de la province belge du Katanga n'aurait rien d'in vraisemblable. Ce repérage des gisements miniers permettrait d'établir un plan rationnel de construction de voies ferrées et hâterait l'établissement d'un réseau sans lequel il est impossible à la colonie de grandir et de prospérer.

COMMERCE

Le mouvement commercial de l'Afrique Equatoriale se présente ainsi, non compris le Cameroun :

	1913		
	Importations	Exportations	Totaux
	(en milliers de francs)		
Gabon.....	8.613	15.726	24.339
Autres colonies du groupe.....	12.509	20.939	33.508
Totaux...	21.122	36.665	57.847
	1919		
Gabon.....	2.368	4.497	3.865
Autres colonies du groupe.....	5.980	20.277	26.257
Totaux...	8.348	24.774	30.122

L'Afrique Equatoriale est la seule de nos possessions dont le mouvement commercial ait subi, du fait de la guerre, une pareille chute. L'insuffisance des communications maritimes en est la principale cause ; la mobilisation a largement contribué, elle aussi, à rendre la situation plus précaire.

L'effectif des troupes noires levées en Afri-

que Equatoriale a été relativement modeste. Mais la mobilisation a atteint les Français habitant dans la colonie avec une rigueur particulière. Le climat et les conditions de la vie font, en effet, que l'Afrique Equatoriale ne compte guère, comme population blanche, que des hommes jeunes et vigoureux, donc tous soumis à la loi militaire. Et comme il s'agit précisément d'un pays peu avancé en civilisation, ces hommes étaient irremplaçables ou à peu près. Cette circonstance, jointe à l'insuffisance du fret, éclaire suffisamment les statistiques qui précèdent.

Les survivantes des grandes Sociétés de colonisation de 1898 détiennent la presque totalité du commerce congolais. Privées de la plupart de leurs agents qu'elles ne pouvaient remplacer, comme on le fit un peu partout pendant la guerre, par des vieillards, des malin-gres ou des femmes, force leur fut de limiter leurs opérations. En même temps et pour la même cause, les services de navigation sur les fleuves se raréfiaient autant que les services maritimes.

L'année 1919 a été pour le commerce de la colonie une période de réorganisation, de réinstallation en quelque sorte, et les résultats de cette reprise se traduiront vraisemblablement par une très forte progression du mouvement des échanges pour l'année 1920.

La part de la France dans le commerce de l'Afrique Equatoriale est de moitié environ. Le second rang est occupé par la Belgique et le troisième par l'Angleterre.

Le commerce du Cameroun était notablement supérieur, en 1913, à celui de notre Afrique Equatoriale. Il atteignait 63.769.000 marks, dont 29.152.000 marks pour les exportations. Ce commerce était presque entièrement, comme celui des territoires français, aux mains de Sociétés dont le nombre était de 39. La disparition des Allemands n'a pas jeté une aussi grande perturbation qu'on aurait pu le croire dans l'activité économique de la colonie dont le trafic a vite repris son aplomb, comme le prouve le progrès considérable, mentionné plus haut, de l'exploitation du palmier à huile.

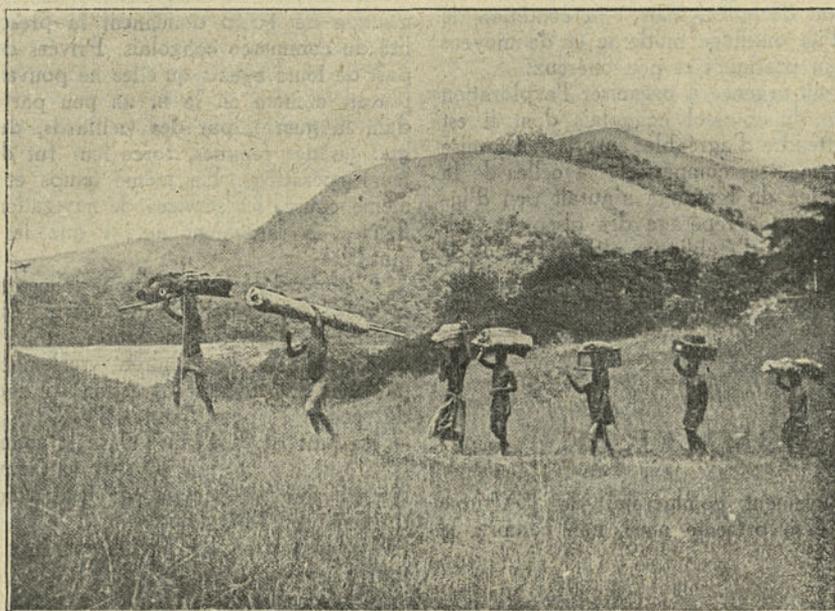
VOIES DE COMMUNICATION

Les allusions qui ont été faites au grave dommage résultant pour l'Afrique Equatoriale du manque de voies de communication rendent superflus de longs développements sur ce sujet.

On sait que le principal service rendu par les Compagnies concessionnaires a été d'organiser des services de navigation à vapeur sur les biefs navigables des grands fleuves. Ces services fonctionnent d'une manière satisfaisante et les voyageurs peuvent, à la rigueur, s'en contenter. Mais les transbordements nécessaires pour passer d'un bief dans un autre, ou du bassin du Congo dans celui du Chari, occasionnent des frais presque prohibitifs pour certains produits comme les bois. Enfin, il ne faut pas oublier que le Moyen-Congo et l'ar-

comme de tant d'autres. Il vient d'être repris, et la construction du chemin de fer de la côte à Brazzaville, que tout le monde s'accorde à classer comme étant de première urgence, a été inaugurée le 6 février 1921.

Faute de routes qui permettraient d'organiser des transports automobiles, faute d'animaux de bât (le cheval, le boeuf ne peuvent s'acclimater dans la région forestière, et on fusille l'éléphant au lieu de le domestiquer!), le seul mode de transport possible, en dehors



Le portage au Congo.

rière-pays ne sont accessibles que par le chemin de fer belge de Matadi. Au point de vue politique, cette sujétion est sans inconvénient, étant donné l'affectueuse intimité des relations franco-belges; mais ce chemin de fer se trouve jouir d'un monopole, et ses tarifs ont été fixés en conséquence. Toute marchandise empruntant cette voie est donc grevée d'une sorte d'impôt très lourd, et il n'en faut pas davantage pour entraver radicalement les progrès économiques de la colonie.

L'administration paraissait sortir enfin de sa coupable indifférence à l'égard de l'Afrique Equatoriale, et un plan de voies ferrées allait entrer dans la période de réalisation en 1914. La guerre a amené l'ajournement de ce projet

des biefs navigables, est le portage à tête d'homme. Outre qu'elle coûte cher, cette pratique barbare rend odieuse la présence du blanc pour les indigènes qu'il faudrait, au contraire, s'efforcer d'appivoiser en évitant de leur imposer des tâches pénibles et rebutantes. Le portage suffit à occuper des milliers d'hommes qui pourraient être plus utilement employés à d'autres travaux.

Le Cameroun est un peu moins déshérité au point de vue des communications, puisqu'il possède 310 kilomètres de voies ferrées. Nous y disposons aujourd'hui de la ligne Douala-Edéa (150 kilomètres), qui se dirige vers le sud, et de la ligne Bonabéri-Bamun, en direction du nord (160 kilomètres). Les Allemands

projetaient, à la veille de la guerre, de doter le Cameroun d'un réseau ferré de 3.000 kilomètres de développement et se composant essentiellement de deux grandes lignes de pénétration : de Douala à Ouesso, sur la Sangha, et de Bonaberi vers le Bas-Chari et le Tchad. Il sera nécessaire de reprendre ce projet si nous voulons tirer de cette nouvelle colonie tout ce qu'elle est susceptible de nous donner.

Il existe d'autre part au Cameroun quelques routes carrossables, dont la principale a son origine à la frontière de la Guinée espagnole et oblique vers Yaoundé après avoir longé la côte sur près de 100 kilomètres. Des pistes reliant entre eux les principaux centres administratifs permettent de penser que des services automobiles réguliers pourraient être organisés.

L'Afrique Equatoriale ne possède qu'une ligne télégraphique de Loango à Brazzaville, dont l'insuffisance est compensée par plusieurs postes de télégraphie sans fil. Le Cameroun possède un réseau télégraphique répondant aux besoins actuels.

Si le grandiose projet de transafricain de M. André Berthelot venait à être réalisé, l'Afrique Equatoriale sortirait brusquement de son isolement et pourrait être mise en valeur jusque dans ses parties les plus reculées. Au-

cune autre entreprise ne pourrait lui être aussi favorable, et en son absence, il faudra encore attendre plusieurs dizaines d'années avant que cette colonie puisse prendre dans notre empire d'outre-mer la large place pour laquelle la désignent ses richesses naturelles.

Les services maritimes mettant l'Afrique Equatoriale en relations avec la métropole étaient déjà à peine suffisants avant la guerre. On comptait trop sur les paquebots belges, alors qu'au contraire il aurait fallu leur faire concurrence et tenter de s'assurer le bénéfice des transports en provenance ou à destination des colonies étrangères situées au sud de l'estuaire du Congo. Depuis 1914, l'Afrique Equatoriale se trouve trop souvent, pendant de longs espaces de temps, isolée de l'Europe. Il est nécessaire de remédier sans délai à cette situation.

A la question des services maritimes est liée celle des ports, et là encore il y a grande urgence à agir. La rade de Douala, dont dispose aujourd'hui la France, donne toute satisfaction, mais aucun des ports gabonais, Libreville, Cap-Lopez, Loango, N'Djolé, Nyanga, n'est aménagé et outillé comme il conviendrait. Le programme de travaux publics de 1914, qui prévoyait l'amélioration des ports, doit être exécuté sans retard.

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

La Côte Française des Somalis se condense en une seule ville entourée d'un hinterland grand comme deux départements français et dénué de valeur. Mais cette ville est Djibouti; et Djibouti, c'est à la fois un port, une gare, un entrepôt; c'est jusqu'à présent le seul point par lequel l'Abyssinie soit en contact facile et régulier avec le monde extérieur; c'est, au débouché de la mer Rouge, en face Périm, à

deux pas d'Aden, une escale d'importance grandissante, un point stratégique commercial très précieux pour les maîtres de l'Indochine et de Madagascar.

Notre établissement à la Côte des Somalis a son origine dans des traités conclus avec des sultans indigènes à l'époque du percement de l'isthme de Suez. La fondation de Djibouti remonte seulement à 1895.

GÉOGRAPHIE

La Côte Française des Somalis, située en Afrique orientale, à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, est resserrée entre la colonie italienne de l'Erythrée au nord, l'Abyssinie à l'ouest, la Somalie britannique au sud-est. Sa superficie est de 12.000 kilomètres carrés.

Le sol, d'origine volcanique, est aride et désolé; la végétation nulle ou peu s'en faut. A peu de distance de la mer commencent à se dresser les collines qui, s'élevant progressivement, forment la base des hauts-plateaux d'Ethiopie.

Sans être foncièrement malsain, puisqu'il n'existe pas de maladie endémique sur cette côte, le climat est pénible pour les Européens en raison de la température extrêmement élevée, guère moins torride l'hiver que l'été, et de l'implacable sécheresse. Mais il est facile de trouver de la fraîcheur et un air réparateur en gagnant par le chemin de fer, en peu d'heures, les hauteurs salubres du Harrar.

La côte, dont le développement atteint 250 kilomètres, se creuse profondément pour former le golfe de Tadjourah sur la rive septentrionale duquel sont les sultanats d'Obock et de Tadjourah, tandis que sur la rive méridionale est située la ville de Djibouti, chef-lieu de la colonie et port de premier ordre.

La population est de 208.000 habitants,

dont seulement un millier d'Européens, Français en majorité, résidant presque tous à Djibouti. La population indigène se compose de Danakils ou Somalis, de race noire, le plus souvent musulmans, et d'une minorité de Galas, de sang blanc plus ou moins mêlé, chrétiens ou fétichistes. Ces indigènes, soumis et laborieux, sont commerçants, pêcheurs ou marins; ils émigrent volontiers et acceptent d'accomplir les travaux les plus durs à bord des navires, notamment celui de chauffeur pour le passage de la mer Rouge. Ils nous ont fourni, pendant la guerre, un corps de tirailleurs résistants et dévoués, et d'excellents travailleurs.

PRODUCTIONS

L'agriculture étant pour ainsi dire inexistante à cause de la sécheresse et le sous-sol encore inexploré, les productions naturelles de la colonie se réduisent à fort peu de chose. Les indigènes élèvent péniblement de maigres troupeaux de bœufs et de chèvres, des ânes et des chameaux, et récoltent quelques gommés et résines.

La seule exploitation industrielle est celle des mines de sel du lac Assal dont la production est d'ailleurs inférieure à 10.000 tonnes. Ce sel est dirigé en grande partie sur l'Abyssinie.

La mer fournit des ressources plus sérieuses que la terre. La pêche dans le golfe de

Tadjourah donne du poisson en abondance et aussi de nombreuses variétés de coquilles, des perles et des nacres. Les huîtres perlières, très abondantes, ont fait l'objet, il y a une vingtaine d'années d'une exploitation qui n'a pas tardé à être abandonnée. La Société qui avait entrepris cette exploitation paraît avoir échoué pour deux motifs : parce que son matériel était insuffisant, et parce qu'elle était victime de détournements de la part de son personnel mal recruté ou mal surveillé. L'affaire n'en reste pas moins bonne; mieux outillée et sérieusement organisée, elle devrait logiquement être rémunératrice.

COMMERCE

La Côte Française des Somalis étant essentiellement un point de transit dénué de vie propre, les statistiques de son mouvement commercial ont une importance particulière et dévoilent en quelque sorte toute la vie de la colonie. Elles se résument ainsi pour la dernière année d'avant-guerre et pour la dernière connue :

	1913	1918
	(En milliers de francs)	
Importations	33.917	67.412
Exportations	47.704	75.552
Total	81.621	142.964

Le progrès constaté ne provient pas seulement de la hausse des prix, mais encore et surtout d'un accroissement réel des marchandises en transit. Nous en trouvons la preuve dans le trafic du chemin de fer qui est passé de 14 millions de tonnes kilométriques en 1913 à près de 23 millions et demi en 1917 et à plus de 25 millions en 1918.

La Côte des Somalis tirant surtout sa prospérité du commerce abyssin (importations : tissus de coton, sucre, pétrole; exportations : bétail, peaux, café, cire), il n'est pas sans intérêt de constater l'importance de ce commerce :

	1913	1917
	(En milliers de francs)	
Par Djibouti	40.880	43.950
Par d'autres voies...	8.200	12.715

L'arrivée du rail à Addis-Abeba aura né-

cessairement pour résultat d'accroître l'activité commerciale de l'Abyssinie, et le port de Djibouti se trouvera sans doute le principal bénéficiaire des progrès du pays dont il est le débouché naturel.

VOIES DE COMMUNICATION

La Côte des Somalis est peut-être la seule de nos possessions dont les voies de communication, bien adaptées aux besoins, ne comportent pas de lacune importante et n'appellent pas de critique sérieuse. Ces voies de communication se composent d'un chemin de fer et d'un port.

Le chemin de fer a son origine dans la concession accordée par l'empereur Ménélik, en 1894, d'une voie ferrée de 850 kilomètres de longueur, devant relier Addis-Abeba à Djibouti. Les travaux, commencés en 1897, ont été longs et pénibles, car à des difficultés techniques sérieuses s'en ajoutaient d'autres, nées du climat et de l'insécurité.

Le parcours en territoire français n'est que de 90 kilomètres, après quoi la ligne passe en territoire abyssin et atteint Diré-Daoua (310 kilomètres de Djibouti) où la locomotive est arrivée en 1902. Les sections suivantes, de Diré-Daoua au fleuve Aouache et au delà, ont été activement poussées malgré la guerre, et 783 kilomètres sont aujourd'hui en exploitation.

Cette ligne est exploitée par une Compagnie jouissant de certaines garanties de la part de l'Etat français.

L'antique mode de transport par caravanes de chameaux et de mulets est encore usité dans les directions non desservies par le chemin de fer, mais le tonnage ainsi transporté est relativement faible.

Le port de Djibouti répond en tous points aux besoins de la navigation. Parfaitement protégé et d'un abord facile, possédant un système complet de phares et de feux, une digue où les navires peuvent accoster à quai, un bon outillage de manutention, il offre en outre, pour le ravitaillement en eau et en charbon, tout autant de facilités que les escales voisines d'Aden et de Périm.

Le tonnage des navires touchant Djibouti est d'environ 1.500.000 tonneaux (entrées et sorties réunies.)

Grâce à la situation géographique hors de pair de Djibouti, escale naturelle de tous les navires empruntant la voie de Suez, la Côte Française des Somalis est particulièrement fa-

vorisée pour ses relations avec l'extérieur. Elle jouit de ce très rare et très précieux avantage de ne point souffrir et de n'avoir jamais souffert de l'insuffisance des communications maritimes avec la métropole.

Toutefois, il serait bon d'assurer à la colonie un tonnage indépendant (avec installations frigorifiques pour utiliser la viande d'Abyssinie), car il arrive souvent que les navires arrivant à

pleine charge d'Extrême-Orient ou de Madagascar, ne peuvent y prendre de marchandises. Il résulte de cette situation que l'on voit fréquemment des produits abyssins transportés de Djibouti à Aden pour y être embarqués sur des navires anglais à destination de l'Europe. Ce détour est onéreux pour le commerce et prive le pavillon français d'un fret sur lequel il serait en droit de compter.



MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

Des terres fertiles, un troupeau fort nombreux, un sous-sol très riche, des forêts, un climat généralement salubre, une population paisible, intelligente et prompte à s'adapter à la civilisation européenne: ces quelques mots suffisent à caractériser la grande île de Madagascar et à indiquer de quelle importance est sa possession pour la France. Cette colonie n'a qu'une cause de faiblesse, l'insuffisance numérique de ses habitants, tant indigènes que colons.

Madagascar a été colonie française une première fois dès le XVII^e siècle, puis abandonnée plus ou moins complètement, bien que notre Gouvernement n'ait jamais renoncé à ses droits. Nous ne possédions effectivement que Diégo-Suarez, les îles de Nossi-Bé et de Sainte-Marie, et l'archipel voisin des Comores, lorsque fut entreprise, en 1895, l'expédition qui devait aboutir, après quelques mois d'un impossible protectorat, à l'annexion de la grande île tout entière (1897).

A Madagascar reste indissolublement attaché le nom du général Gallieni qui en fut le pacificateur et l'organisateur. Les vastes espoirs

que fondait sur cette colonie son premier gouverneur général ne seront pas trompés.

Mentionnons ici, pour n'y plus revenir, trois terres françaises perdues dans les mers australes et dont la valeur peut être tenue pour complètement nulle, car elles sont inhabitées: Amsterdam, Saint-Paul et l'archipel de Kerguelen.

Voisines l'une de l'autre, à quelque 5.000 kilomètres de Madagascar, Amsterdam et Saint-Paul sont deux petites îles volcaniques, escarpées, couvertes de laves, très pauvres en végétaux et en animaux, mesurant respectivement 12 et 60 kilomètres carrés environ.

A 3.000 kilomètres plus loin, vers le sud, l'archipel des Kerguelen comprend une grande terre de plus de 200 kilomètres carrés, plus de cent îlots et de nombreux récifs. On y rencontre des sommets volcaniques de haute altitude. La flore et la faune sont très pauvres. Cependant cet archipel pourrait avoir une certaine valeur comme point de relâche et comme centre de pêche, s'il ne se trouvait fort éloigné de toutes les routes maritimes fréquentées.

GÉOGRAPHIE

Madagascar est, après Bornéo et la Nouvelle-Guinée, la plus grande île du globe. Elle mesure, en effet, 642.000 kilomètres carrés, c'est-à-dire autant que la France et la Belgique réunies. Orientée parallèlement à la côte sud-africaine dont la sépare le canal de Mozambique, sa plus grande longueur est de 1.576 kilomètres et sa plus grande largeur de 579 kilomètres.

Le système orographique de Madagascar

est simple. Une longue chaîne de montagnes volcaniques dont l'altitude dépasse souvent 2.000 mètres et dont les majestueux aspects rappellent les Alpes, court d'une extrémité à l'autre de l'île, aux abords de la côte orientale. Cette chaîne soutient les vastes plateaux calcaires tourmentés qui occupent toute la partie centrale et s'abaissent en terrasses vers le canal de Mozambique.

Cette configuration dicte le régime des eaux. Sur la côte orientale, les cours d'eau naissent à de hautes altitudes, prennent une allure tor-

rentielle pour descendre de la montagne et ne s'élargissent que pour franchir la zone côtière qui est relativement étroite. Sur le versant occidental au contraire, on trouve de véritables fleuves au cours lent, aux rives souvent marécageuses, et dont le plus important, la Betsiboka, grossie de l'Ikopa, est navigable sur près de 150 kilomètres.

Les souvenirs de l'expédition de 1895 ont fait au climat de Madagascar une fâcheuse réputation contre laquelle on ne saurait trop réagir, car s'il est vrai que le corps du général Duchesne a été décimé par la dysenterie et par la fièvre, les faits ont prouvé que cette colonie n'était point le « cimetière des Européens » qu'on nous dépeignait. Une terre aussi vaste et aussi accidentée que Madagascar doit nécessairement avoir des climats différents selon les régions, et c'est ce qui existe en réalité.

La côte orientale, à température élevée et constante, extrêmement humide, sans saisons bien tranchées, est franchement insalubre quoiqu'on puisse fort bien y vivre en se pliant à une hygiène sévère. Par contre, les plateaux de l'intérieur sont parfaitement sains; la température est chaude sans excès pendant l'été, très fraîche en hiver, l'air très pur. Sur la côte ouest, la chaleur est forte, mais l'humidité moins grande que sur le versant oriental et les saisons bien tranchées; ces conditions en rendent le séjour fort supportable. Enfin, il faut noter que la région sud-ouest possède un climat particulier, caractérisé par une grande sécheresse.

La côte Est, marécageuse et à peu près rectiligne, ne possède point d'abri naturel et la rade foraine de Tamatave est fort insuffisante. Du côté occidental, au contraire, le littoral est sinueux et présente, au nord-ouest, des ports très sûrs. Il est protégé par de nombreuses îles dont la principale est Nossi-Bé. Enfin, à la pointe septentrionale de Madagascar, près du cap d'Ambre, s'ouvre la superbe baie de Diégo-Suarez qui fut, pendant un temps, port de guerre, et qui serait singulièrement précieuse pour la colonie si elle ne se trouvait si éloignée des centres économiques de l'intérieur.

Parallèlement à la côte Est, au nord de Tamatave, s'allonge l'île de Sainte-Marie, vaste de 165 kilomètres carrés et entourée de récifs de coraux, qui a été occupée par la France dès 1821.

**

L'archipel des Comores qui dépend aujourd'hui

administrativement, sinon géographiquement, de Madagascar, égrène ses quatre îles (Grande-Comore, Anjouan, Mohéli et Mayotte) à l'entrée du canal de Mozambique, à 600 kilomètres environ à l'ouest du cap d'Ambre.

Ces îles possèdent des montagnes élevées, d'origine éruptive. A la Grande-Comore, un volcan donne quelques symptômes d'activité. Mayotte est entourée d'une ceinture de récifs de corail. La superficie totale de l'archipel est de 2.077 kilomètres carrés; la population de 88.000 habitants compte une forte majorité d'Arabes immigrés dès le x^e siècle.

Le climat de l'archipel est très chaud et les Européens n'y échappent guère au paludisme, d'ailleurs assez bénin.

POPULATION

La population de Madagascar (non compris ses dépendances) est très faible quand on la compare à l'étendue du pays et à sa productivité. On y compte seulement 17.600 Européens (français pour les neuf dixièmes), ce qui est peu pour une colonie occupée et entièrement pacifiée depuis environ un quart de siècle, où il existait d'ailleurs bon nombre d'Européens avant la conquête, et dont le climat est très propice au peuplement blanc. Les Africains et les Asiatiques (Hindous, Chinois, Arabes originaires des côtes de l'Afrique orientale) sont 6.500. Enfin, la population indigène ne dépasse pas 3.487.000 âmes: moins de 6 habitants par kilomètre carré.

Cette population indigène est d'origine très composite et a été formée par des immigrations successives de Malais, de Javanais et d'Arabes qui se sont plus ou moins mélangés et parmi lesquels on ne distingue pas moins d'une vingtaine de peuplades. La plus nombreuse est celle des Hovas, qui sont près d'un million, surtout groupés dans l'intérieur de l'île, et qui avaient réussi à imposer leur autorité aux autres races et à organiser un véritable gouvernement.

Les Betsiléos, habitant également les plateaux, sont aussi avancés en civilisation. Les Sakalaves sur la côte occidentale, les Betsimarakas sur la côte orientale, forment aussi des groupements importants. Les autres tribus sont à effectifs notablement plus réduits et moins éloignées de l'état primitif, encore qu'il soit assez rare de trouver à Madagascar de véritables sauvages.

Les Malgaches — vocable qui comprend

l'ensemble de la population indigène de la colonie, — constituent une élite si on les compare aux autochtones de la plus grande partie de l'Afrique et de l'Océanie. Adroits, intelli-



Groupe d'indigènes.

gents, dociles, l'esprit très ouvert à toutes les techniques qu'on leur enseigne, ils s'adaptent aisément à toutes les professions, même à celles exigeant des études très complètes et approfondies, comme la médecine. Ils sont, pour l'œuvre coloniale entreprise dans leur pays, d'excellents collaborateurs n'ayant que le seul défaut d'être beaucoup trop peu nombreux.

Malgré les institutions protectrices de la race dont l'initiative appartient au général Galliéni, la population malgache ne s'accroît pas sensiblement. Elle a d'ailleurs été gravement éprouvée, en 1918, par l'épidémie de grippe qui aurait fauché un tiers de la population de l'Émyrne, et, aujourd'hui encore, le manque de médecins est fort préjudiciable, assure-t-on, à la santé publique. D'autre part, le service militaire dont cette population clairsemée devrait être dispensée en temps de paix, prive la colonie de travailleurs indispensables à son développement.

La nécessité de renforcer la population de Madagascar par des travailleurs hindous, chinois, javanais, noirs ou arabes, est incontestable si l'on veut tirer parti des vastes ressources du pays.

Tananarive est la seule grande ville de la colonie avec une soixantaine de milliers d'habitants. Tamatave vient ensuite avec 15.000 habitants et Majunga avec 10.000. Fianarantsoa, Diégo-Suarez, Fort-Dauphin, Sainte-Marie, Hellville dans l'île de Nossi-Bé, Dzaoudzi dans l'île de Mayotte, sont des centres de moindre importance.

COLONISATION

On a fondé, à l'époque de la conquête, de vastes espérances sur l'avenir de Madagascar en tant que colonie de peuplement. Ces espérances n'étaient pas chimériques en principe, puisque l'île se prêterait parfaitement à l'installation d'une population blanche nombreuse. Elles ne se sont pas réalisées pour ce motif d'ordre général que la France ne compte pas assez d'habitants pour alimenter un fort courant d'émigration et que l'Afrique du Nord suffit à absorber la plus grande partie de ses disponibilités. D'autre part, l'éloignement de Madagascar était pour beaucoup une cause d'abstention qu'a considérablement renforcée



District de Sihakana. — Sentier de Didy à Fito.

la croyance populaire, basée sur les mauvaises conditions sanitaires de l'expédition de 1895, que le climat de la colonie est mortel pour les Européens, ou peu s'en faut.

Des concessions de terres, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, sont accordées par le gouverneur général de Madagascar dans les limites d'un maximum de 10.000 hectares. Un titre d'exploitation provisoire est accordé aux concessionnaires pour une durée de trois ans et leur impose l'obligation de mettre en valeur.

Les terrains urbains sont vendus par adjudication, de même que les terres vacantes et les forêts situées dans un rayon de quinze kilomètres de part et d'autre du chemin de fer et de la route allant de la côte orientale à Tananarive.

AGRICULTURE

CULTURES ALIMENTAIRES. — Le riz occupe la première place parmi les cultures de Madagascar, et il réussit parfaitement dans toutes les parties de la colonie, sauf dans l'extrême-sud.

Les progrès des rizières ont été rapides, surtout aux alentours de Tananarive, où ils suivent exactement le développement des voies de communication. De vastes espaces sont encore libres pour cette culture; on évalue leur superficie à 30.000 hectares, au voisinage de l'embouchure des fleuves et spécialement dans la région de Majunga.

Jusqu'en 1900, Madagascar ne produisait pas assez de riz pour l'alimentation de sa population. Puis tous les besoins locaux ont pu être satisfaits et un petit courant d'exportation a commencé à s'établir. Il était de 5.000 tonnes en 1911; il a pu s'élever à 7.000 tonnes en 1917, bien que la récolte de l'année ait été nettement mauvaise; il avait atteint 31.000 tonnes en 1916. L'exportation moyenne des dernières années peut être évaluée à une vingtaine de milliers de tonnes valant environ 4 millions de francs. On peut raisonnablement espérer que le chiffre de 100.000 tonnes pourra être atteint dans un délai relativement bref.

Il n'y a aucune crainte à avoir quant aux débouchés, car le riz de Madagascar est très demandé par les Comores, la Réunion, l'île Maurice et aussi par l'Afrique du Sud, qui constitue un marché très vaste. Peut-être serait-il difficile de faire accepter le riz de Madagascar en Europe à cause de sa teinte rougeâtre, qui n'enlève rien d'ailleurs à son goût ni à ses qualités nutritives.

Le manioc, qui réussit également dans presque toutes les provinces de la colonie, jusqu'à l'altitude de 1.500 mètres, a pris une très

grande importance, grâce aux heureuses initiatives de colons installés dans la vallée du Sambirano, dont l'exemple a été suivi par les cultivateurs indigènes.

Outre son intérêt au point de vue purement agricole, le manioc alimente diverses industries dont les produits tiennent une place importante dans les exportations. En 1916, le manioc brut et ses dérivés ont atteint, à la sortie de la colonie, un total de 21.000 tonnes, contre 25 tonnes seulement en 1908. Pendant la dernière période de la guerre, cette exportation a été entravée par l'absence de fret. Elle devrait normalement prendre une nouvelle et rapide extension à la faveur du droit protecteur qui frappe les maniocs étrangers à leur entrée en France.

Un essai de culture du blé a été tenté, il y a une dizaine d'années, sur les hauts plateaux et avait donné des résultats si favorables que déjà une minoterie avait été installée. Mais la récolte de 1912 fut atteinte par la rouille, et l'on ne poursuivit pas l'expérience, malgré le grand intérêt qu'il y aurait à pouvoir subvenir au moins aux besoins de la population européenne qui paie le pain extrêmement cher. Il est très désirable que des tentatives nouvelles soient faites à l'aide d'espèces plus robustes pour essayer d'implanter à Madagascar la reine des céréales.

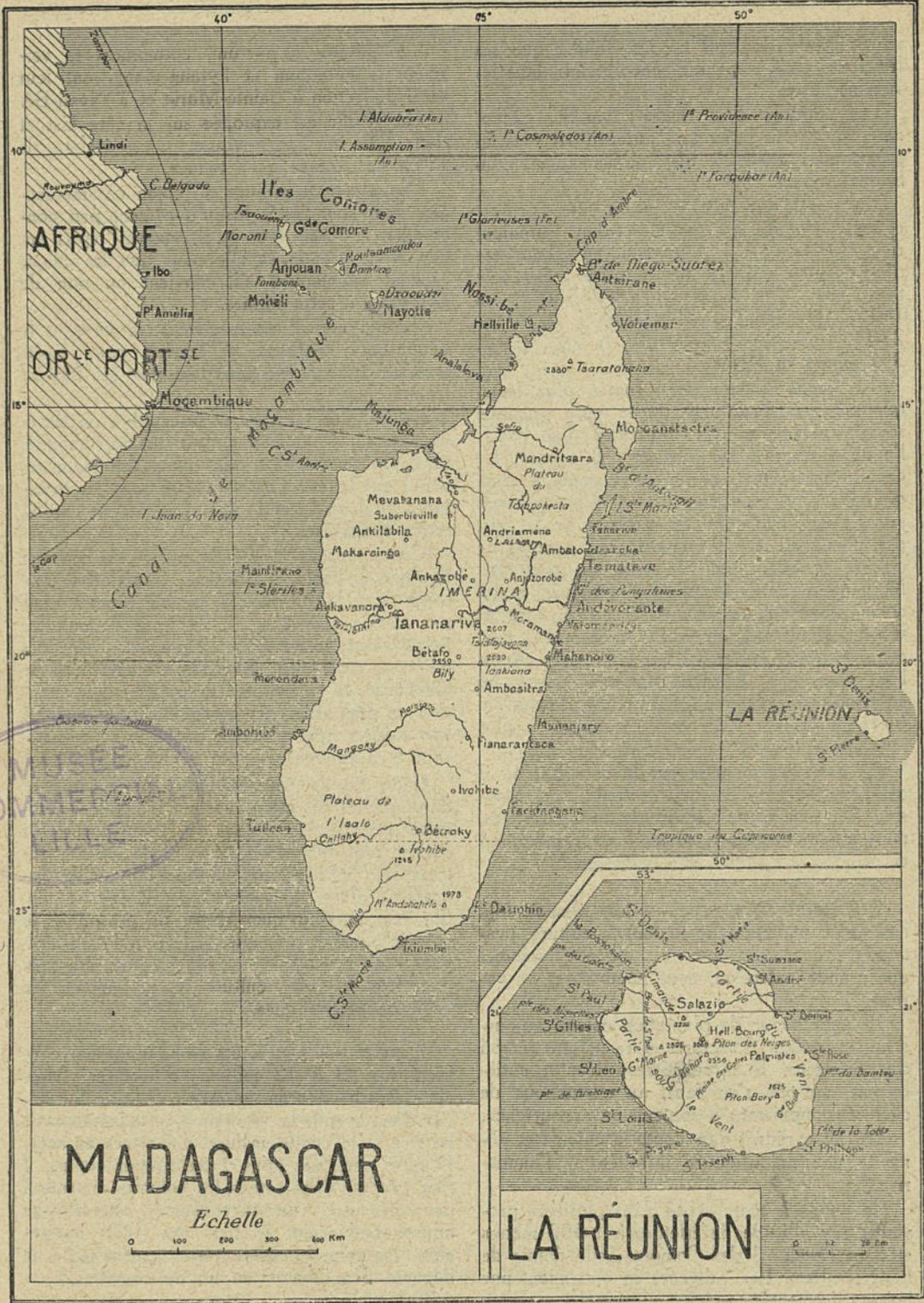
Le maïs prospère à peu près partout. Sa production, évaluée à 60.000 tonnes, est presque entièrement absorbée par la population locale et laisse un très léger excédent qui trouve acheteur en Afrique du Sud. Cette culture mérite l'attention des colons, car son prix de revient peu élevé lui permettrait de soutenir aisément la concurrence sur beaucoup de marchés, même éloignés.

La culture des légumes secs, parmi lesquels se place en première ligne le pois du Cap, est de celles dont les progrès ont été les plus rapides. La production est actuellement de 100.000 quintaux pour les pois du Cap seulement. L'exportation des légumes secs atteint 150.000 quintaux en quantité et 7 millions de francs en valeur.

Parmi les autres cultures alimentaires courantes, il faut citer la pomme de terre, la patate, la plupart des légumes européens qui réussissent dans la région des plateaux. Les jardins potagers ont pris une grande extension dans l'Emyrne.

Les fruits constituent aussi une ressource importante. Leur variété est considérable, puisque tous ceux d'Europe prospèrent au delà

"Notre Domaine Colonial"



G. Beolet

de l'altitude de 800 mètres, tandis que les fruits des pays tropicaux sont obtenus dans les régions basses.

Les cultures dites riches : vanille, cacao, café, girofle, se présentent aujourd'hui sous un aspect assez modeste, mais paraissent avoir un brillant avenir.

La vanille est cultivée sur la côte orientale et septentrionale, à Nossi-Bé et dans l'archipel des Comores. Elle alimente un commerce d'exportation qui suit une marche ascendante très nette : 185 tonnes et 3.940.000 fr. en 1912, 216 tonnes et 4.590.000 fr. en 1916, 278 tonnes et 5.850.000 fr. en 1917, 357 tonnes en 1919.

Le cacao accuse des progrès plus lents, quoique les plantations de la côte orientale soient en incontestable prospérité. En 1917, l'exportation n'a été que de 78 tonnes. Le cacao donne des revenus intéressants à ceux qui ont adopté sa culture. Son seul inconvénient est d'exiger beaucoup de patience de la part des planteurs, car la période des recettes ne s'ouvre qu'après sept ou huit ans d'attente. Mais cette attente reçoit sa récompense, et les colons disposant de terrains favorables auraient le plus grand tort de ne pas réserver une parcelle à cette culture. Le cacao doit retenir l'attention des Sociétés agricoles dont les actionnaires prévoyants cherchent moins un profit immédiat qu'un gros rendement à plus lointaine échéance.

Le café se rencontre sur la côte Est où il existe de belles plantations susceptibles d'extension. Il réussit jusqu'à l'altitude de 800 mètres, mais exige de grands soins. L'exportation est en progrès et a atteint 589 tonnes en 1917.

CULTURES DIVERSES. — Les plantes déjà connues à Madagascar et dont la culture, pratiquée avec succès, pourrait prendre aisément une grande extension, sont nombreuses et variées.

Le caoutchouc de plantation couvre aujourd'hui un millier d'hectares et se montre rempli de promesses. Il se substituera bientôt entièrement, ou peu s'en faut, au caoutchouc de cueillette impuissant à soutenir sa concurrence.

Le tabac réussit dans toute la colonie et alimente une manufacture installée à Tananarive.

La canne à sucre existe dans plusieurs provinces aux altitudes inférieures à 1.500 mètres et dans l'archipel des Comores; elle donne de bons résultats. Les indigènes en obtiennent une boisson fermentée.

Les plantes à parfum, notamment la verveine, le géranium et l'ylang-ylang, ont leur terre d'élection à Sainte-Marie et à Nossi-Bé.

La girofle est exploitée sur la côte Est et dans l'île de Sainte-Marie. L'exportation de 1917 s'est élevée à 17 tonnes.

Des essais de culture du coton ont été tentés, mais sont restés jusqu'à présent peu concluants. Il serait bon qu'ils fussent repris sur une assez grande échelle pour que les colons sachent exactement s'il convient ou non de s'adonner à cette culture.

Le chanvre est assez souvent cultivé dans la région des plateaux et fournit une récolte sérieuse entièrement absorbée par les besoins locaux.

Le kolatier est rare et susceptible de développement. Le cocotier, par contre, abonde, mais paraît être tenu dans un injuste délaissement, car on est loin d'en tirer tous les avantages qu'il est capable de fournir à une exploitation judicieuse.

Citons encore le thé, le poivre, le sésame, l'indigo, le ricin, l'arachide. Sauf cette dernière dont la production est en récente mais très rapide croissance, il s'agit là de cultures assez rares malgré les importants bénéfices qu'on en peut tirer. L'administration locale se préoccupe en ce moment de provoquer la création de plantations de quinquina, afin de pouvoir assurer la production de la quinine nécessaire à la colonie.

Cette rapide énumération suffit à montrer dans quelles directions variées pourraient s'engager utilement les colons de Madagascar: s'ils étaient plus nombreux, plus efficacement soutenus par les capitaux métropolitains, s'ils disposaient d'une main-d'œuvre plus abondante. On voit aussi à quel degré de prospérité la colonie pourrait prétendre si la population indigène était plus dense et suffisamment éduquée pour pratiquer des cultures riches suivant les méthodes scientifiques.

FORÊTS. — Les forêts de Madagascar couvrent de 10 à 12 millions d'hectares. Mais cette étendue énorme ne doit pas faire illusion, car dans le sud, la végétation est généralement pauvre et le cactus occupe d'énormes espaces. D'autre part, des abus d'exploitation comme il s'en produit dans toutes les colonies en raison des difficultés de surveillance, ont ravagé approximativement le tiers des forêts malgaches. La zone forestière véritablement riche ne dépasse donc guère, en fin de compte, 3 ou 4.000 hectares.

Mais, dans ces forêts riches, les beaux bois abondent pour l'ébénisterie, la marqueterie, la carrosserie, la construction, le charronnage, etc. L'ébène, le palissandre, le copal sont les plus précieuses essences des massifs forestiers de l'ouest.

Les exportations de bois, favorisées par la construction du chemin de fer de la côte Est, avaient atteint, en 1913, le chiffre de 4.875 tonnes. L'exploitation a été contrariée par la guerre, et l'exportation est tombée, en 1917, à 3.000 tonnes, en chiffres ronds, dont 80 tonnes seulement de bois d'ébénisterie. Les possibilités d'exportation sont évaluées à 10.000 tonnes. Sans doute ce chiffre pourrait-il encore être dépassé si le réseau des voies de communication était plus serré.

Les produits annexes de la forêt sont nombreux et variés : cire, écorces, gomme copal, etc. Celui dont il est tiré le plus important parti est l'écorce du palétuvier, qui fait l'objet d'une exploitation intense sur la côte occidentale. Les exportations ont bondi de 600 kilos à 53.000 tonnes entre 1903 et 1911, puis sont retombées en 1917 à 3.400 tonnes. La production d'avant-guerre ne peut tarder à être retrouvée.

Les lianes à caoutchouc sont abondantes dans beaucoup de zones forestières, au voisinage des côtes, et elles ont été très exploitées, puisqu'elles ont fourni jusqu'à 400 tonnes à la sortie il y a une dizaine d'années. Mais cette exploitation, faite sans discernement, a beaucoup appauvri les peuplements. En outre, la préparation du caoutchouc était très défectueuse, si bien que ce produit n'a pu soutenir la concurrence du caoutchouc de plantation et qu'il est maintenant en décadence très nette.

Quelques arbres, sans être à proprement parler des produits de la forêt, doivent être mentionnés : le mûrier des hauts-plateaux, le bambou et différentes lianes propres à la fabrication du papier, le palmier à huile d'introduction récente, le raphia qui est la plante nationale de la colonie.

Le raphia est un palmier dont les feuilles atteignent jusqu'à 15 mètres de développement et dont les fibres fournissent la matière première utilisée par des industries indigènes actives : corde, étoffe connue sous le nom de « rabane », etc. Les exportations de raphia ne peuvent manquer d'atteindre à bref délai le chiffre de 10.000 tonnes.

ELEVAGE. — Tout le monde s'accorde à considérer l'élevage comme une des premières ressources de la colonie, sinon la première.

Le recensement effectué en 1920 a révélé officiellement l'existence de 7.200.000 bovins dans la colonie; mais il faut tenir compte des dissimulations des indigènes peu enclins à faire connaître exactement leur fortune, aussi le chiffre de 8 millions de têtes, qui était précisément celui de certaines évaluations officieuses, doit-il correspondre à la réalité.

Sur ces 8 millions de bovins, 420.000 sont actuellement abattus chaque année, et comme la consommation locale n'en réclame pas plus de 260.000, il reste 160.000 têtes disponibles pour l'exportation, sous forme de conserves ou de viande frigorifiée. On verra plus loin quelles importantes industries le troupeau malgache a fait naître. Le nombre des bœufs exportés vifs est restreint; il ne dépasse guère 7.000, à destination de la Réunion, de Maurice et pour les provisions de bord des navires.

Le troupeau bovin a réalisé de rapides progrès au cours des dernières années, stimulé par les besoins de la métropole pendant la guerre. Les conditions particulièrement favorables que rencontre le bétail dans la région des plateaux permettent de penser que ce progrès n'est pas encore arrivé à son terme. D'ailleurs, on peut prévoir que la métropole demeurera importatrice de viande pendant longtemps et que, par conséquent, l'élevage colonial restera aussi favorisé de la part des gouvernants qu'il était jadis honni, quand les éleveurs français considéraient les éleveurs coloniaux comme des intrus.

Les régions favorables au mouton sont moins vastes que celles propices aux bovidés, aussi le troupeau ovin, avec ses 300.000 têtes environ, occupe-t-il un rang secondaire, bien que son acclimatation ait en somme réussi.

Le porc est représenté par un million de têtes et fournit de gros profits aux éleveurs. Il en est fait dans certaines régions une consommation énorme.

Les chevaux, d'introduction récente dans la colonie, se sont bien acclimatés et se reproduisent normalement. On n'en compte d'ailleurs pas plus de 2.000.

Les mulets sont rares et cette lacune est regrettable, car cet animal paraît particulièrement bien adapté au pays. Il rendrait de grands services comme bête de trait et surtout de bât dans les régions accidentées et dans celles où la circulation se fait sur de simples pistes peu accessibles aux véhicules. La vulgarisation du mulet, qui a d'ailleurs fait ses preuves dans le pays lors de l'expédition de 1895, est donc justement réclamée et mérite de retenir l'initiative des haras officiels.

L'élevage de l'autruche, imité de celui qui est pratiqué dans l'Afrique du Sud, donne de bons résultats dans la région de Tuléar, où il n'existe pas loin d'un millier d'oiseaux.

Les indigènes possèdent très souvent des basses-cours, et la volaille abonde à ce point que Madagascar est sans doute le pays du monde où elle coûte le meilleur marché.

Il faut encore citer les abeilles qui vivent d'ailleurs plus souvent à l'état sauvage que dans des ruches. La production du miel et de la cire, naguère très importante, est en voie de régression par suite d'incendies de forêts et aussi à cause du peu de soin avec lequel il est procédé aux récoltes. Néanmoins, la cire figure aux exportations en quantité très appréciable (500 tonnes). Il semble que les colons pourraient facilement et utilement s'adonner à l'apiculture comme industrie annexe à toute exploitation agricole.

La faune sauvage n'est pas fort riche. Cependant le petit gibier est assez abondant. La tortue à écaille se rencontre en grand nombre dans différents endroits.

MINES

De très grands efforts ont été faits, depuis vingt-cinq ans, pour exploiter le sous-sol de Madagascar, ainsi que le prouve le nombre extrêmement élevé des concessions en activité : plus de 1.400, dont la moitié environ n'en sont d'ailleurs qu'à la période des recherches. Cependant ce sous-sol est d'une telle richesse que beaucoup de ses ressources sont encore inexploitées, à commencer par le charbon.

On a constaté la présence, dans la région d'Ianapera, d'un gisement houiller composé de quatre couches dont l'épaisseur totale atteint 4 m. 50 et dont les produits sont d'une qualité identique à celle de la houille du Transvaal. Un autre combustible, la lignite, et aussi la tourbe abondent dans l'Imérina. Ce sont là de précieuses réserves pour l'avenir.

Le minerai de fer est reconnu depuis longtemps en plusieurs endroits et extrait par les indigènes pour la consommation locale. Il existe une seule exploitation sérieuse qui a produit, ces dernières années, une dizaine de milliers de tonnes en moyenne.

Le plomb, sous la forme de galène argentifère, le cuivre, le zinc, le nickel, l'amiante ont été repérés, et les prospecteurs s'accordent à vanter la richesse et la bonne qualité des gisements. A part le cuivre dont il a été extrait 10.000 tonnes en 1916, et la galène

qui figure dans les statistiques pour une vingtaine de tonnes, ces gisements métalliques sont encore inexploités, la période des études préparatoires ne pouvant pas encore être considérée comme close.

L'or est, comme toujours, le métal qui a éveillé les plus grandes convoitises, et il s'en est fallu de peu que Madagascar ne connaisse sa crise de fièvre de l'or, comme l'ont connue la Californie, le Transvaal, le Klondyke. Il est incontestable que le métal précieux est abondant à la fois à l'état natif, dans les sables des rivières et incorporé au quartz. Le nombre des concessions accordées est énorme; la plupart d'entre elles ont une production nulle ou infime. L'exportation d'or a atteint son maximum avec 3.645 kilos en 1909, puis elle est tombée à 1.625 kilos en 1914, 2.093 en 1915, 1.450 en 1916, 921 en 1917. La production totale, depuis la prise de possession par la France, a été d'environ 40.000 kilos. La baisse progressive de la dernière décade est due au manque de main-d'œuvre résultant, pour la période de guerre, de la mobilisation et du fait que les indigènes se sont portés de préférence vers les mines de graphite où leur gain était plus élevé.

Le graphite a pris effectivement le premier rang dans l'exploitation du sous-sol de la colonie et constitue aujourd'hui pour Madagascar une richesse de tout premier ordre. Il s'agit de maintenir la primauté que s'est assurée la colonie, pendant la guerre, et qu'elle doit logiquement conserver, son graphite étant supérieur en qualité à celui de Ceylan, qui jouissait jadis d'un quasi-monopole. Quant à la quantité, elle est pour ainsi dire illimitée, le filon s'étendant du nord au sud de la colonie sur une longueur de 1.400 kilomètres.

L'exportation du graphite n'était que de 19 tonnes en 1909. Les besoins des usines de guerre ont élevé cette exportation à 11.800 tonnes dès 1915, puis à 25.596 tonnes en 1916, à 26.943 tonnes en 1917. La production a été plus considérable que ne l'indiquent les statistiques commerciales et a atteint 35.000 tonnes en 1917, dont 7.000 n'ont pu être exportées faute de bateaux. Les demandes des Etats-Unis, s'ajoutant à celles de la France, ont nettement dépassé, ces dernières années, les possibilités de la production. Mais la disparition des industries de guerre a amené une brusque déflation des besoins et l'exportation est tombée à 4.050 tonnes en 1919.

Les pierres précieuses, grenat, béryl, opale, topaze, améthiste, rubis, saphir, tourmaline,

pierres dites de fantaisie, sont très recherchées et alimentent un commerce important : 47 kilos en 1915, 161 kilos en 1916, 105 kilos en 1917.

D'autres produits minéraux sont encore exploités : le corindon industriel, qui a été utilisé dans la métallurgie de guerre, le quartz rose, le mica des variétés les plus rares, le cristal de roche, enfin divers minerais uranifères

sence a été constatée dans la vallée de la Betsinry.

Comparés aux ressources du sous-sol, les résultats obtenus jusqu'à ce jour par les exploitations minières de Madagascar paraissent assez médiocres. Ils sont pourtant très satisfaisants, quand on place en regard les obstacles auxquels se heurte la ténacité des chefs d'entreprises minières : insuffisance de concours de la part des capitalistes de la métropole, insuf-



Village d'Anévoka.

radioactifs dont l'intérêt est énorme, étant donné la rareté des minerais susceptibles de contenir du radium.

En relation étroite avec ces minerais radioactifs est la découverte faite à Antsirabé de sources minérales. Un établissement thermal y a été ouvert en 1916 et ne tardera pas à attirer, grâce aussi au pittoresque et à la salubrité du pays, des malades et des touristes de toute la colonie et encore de la Réunion, de Maurice, peut-être même de l'Afrique du Sud.

On a procédé à Madagascar, comme partout, à la recherche du pétrole dont la pré-

visance de moyens de transports, insuffisance surtout de main-d'œuvre. Là gît la principale difficulté, et elle ne sera pas vaincue, malgré toute la bonne volonté et les efforts du Gouvernement général, tant que l'on ne recourra pas au remède héroïque de l'importation d'Asiatiques, d'Arabes ou d'Océaniens. Cependant l'œuvre des prospecteurs et des concessionnaires de mines de Madagascar prouve que, malgré tout, le succès est possible. Le champ ouvert aux recherches et à la mise en marche d'entreprises nouvelles est encore très vaste et digne de tenter bien des énergies.

INDUSTRIE

L'industrie métallurgique n'est encore représentée à Madagascar que par les fours d'Ambatofanghana, qui produisent une petite quantité de matras de cuivre. La métallurgie ne saurait d'ailleurs se développer tant que les gisements houillers resteront inexploités.

La principale industrie est actuellement celle des viandes conservées et frigorifiées. Six usines sont en pleine activité (à Tananarive, à Tamatave, à Antsirabé, deux à Diégo et la dernière près de Majunga) ; trois d'entre elles font seulement des conserves de bœuf, et une des conserves de porc. De 1914 à 1917, ces établissements ont fourni à l'administration du ravitaillement 215.224 bœufs. Ils pourraient aisément traiter 80.000 têtes de gros bétail par an. La production de la viande frigorifiée est passée de 440 tonnes en 1914 à 8.160 tonnes en 1917. Pendant cette année 1917, les exportations de la colonie ont porté sur 16.700 tonnes de viande conservée ou frigorifiée, 1.334 tonnes de saindoux, 747 tonnes de suif, 5.678 tonnes de peaux.

Ces chiffres, comme ceux cités plus haut à propos du graphite, montrent de quelle manière les colonies françaises savent répondre aux demandes de la métropole, et quelles immenses ressources il est possible d'en tirer quand on veut s'en donner la peine.

Les industries ayant pour objet la transformation des produits culturels tiennent une place très importante dans l'activité de la colonie. Ce sont d'abord les rizeries, puis les usines qui utilisent le manioc comme matière première et le transforment en farine, en fécule et en tapioca. Il existe également des brasseries, des sucreries (dans l'archipel des Comores), des rhumeries, des distilleries qui, à côté de l'alcool, produisent de l'essence de girofle, des savonneries, etc.

Les industries indigènes sont nombreuses et actives, les Malgaches étant généralement de bons artisans, laborieux et adroits.

La sériciculture tient une large place parmi ces industries indigènes. Les vers à soie, d'origine chinoise, donnent des cocons valant à tous les égards ceux de France. Comme le mûrier prospère sur les plateaux, cette industrie est donc en excellente condition. Sa production est de 50 à 60.000 tonnes de soie entièrement absorbée par la colonie. La filature et le tissage, effectués par les indigènes avec un outillage primitif, demanderaient à être perfectionnés. Mais tous les tissus faits par les Malgaches se distinguent par leur solidité.

En dehors du tissage de la soie, du coton, du raphia et du chanvre, les industries indigènes les plus importantes sont les poteries, le travail du cuir, la teinture, et surtout les chapeaux de paille. Ceux-ci font, avec les tissus de raphia, l'objet d'une exportation active. La dentelle à la main est également en honneur, mais elle manque d'originalité, les dentellières se bornant en général à copier les modèles d'Europe. Il faut encore citer la préparation du crin végétal, des écailles de tortue et des cornes de bovidés. Ces dernières, habilement travaillées, fournissent à l'exportation des bibelots variés.

L'industrie de la pêche est loin d'avoir le développement que justifierait le peuplement des côtes, des rivières et des lacs. Les Malgaches ne pêchent et ne font sécher le poisson que pour leur consommation.

Les possibilités industrielles de la colonie sont énormes, comme la simple énumération de ses productions naturelles suffit à le démontrer. Il y a place dès à présent pour toutes les entreprises ne nécessitant pas un personnel nombreux, spécialement pour celles qui s'attacheront à substituer le travail des machines (les ressources en houille blanche étant considérables) à la main-d'œuvre humaine et à améliorer le rendement de l'industrie indigène. Quant aux entreprises exigeant beaucoup d'ouvriers, leur création devra être différée jusqu'à ce que la question de la main-d'œuvre ait reçu une solution.

COMMERCE

En dépit des difficultés énormes causées par la triple pénurie de la main-d'œuvre, des relations maritimes avec l'extérieur et des voies de pénétration dans l'intérieur, le commerce de Madagascar a suivi une progression très rapide, et la comparaison de la dernière année normale (1913) avec la dernière année connue (1919) donne des résultats très satisfaisants.

En 1913, le mouvement du commerce général (y compris les dépendances de la Grande Ile) s'est élevé à 102.801.833 francs, dont 46.747.456 francs pour l'importation et 56.054.377 francs pour l'exportation.

En 1919, le commerce général se totalise par 276.140.327 francs, dont 98.972.737 francs à l'importation et 177.167.590 francs à l'exportation.

Il faut remarquer qu'à Madagascar, le chiffre des sorties l'emporte toujours, de tradi-

tion constante, sur celui des entrées. D'autre part, si la guerre a sensiblement troublé les relations avec l'Europe, le trafic avec les régions avoisinantes a continué et progressé d'une façon normale.

Les chiffres suivants donneront une physionomie exacte des modifications qu'a subies le commerce malgache :

	IMPORTATIONS			
	1913		1919	
	Tonnes	Milliers de francs	Tonnes	Milliers de francs
Tissus de coton.....	3.678	16.253	893	4.915
Métaux.....	5.550	3.071	1.594	4.750
Ciment.....	4.777	421	7.568	2.270
Vins et eaux-de-vie..	3.896	3.126	2.162	7.197
Savon.....	1.313	731	588	1.763
Pétrole et essences..	1.762	547	2.837	2.857
Produits chimiques..	1.230	446	1.475	1.561
Sucres.....	1.513	659	1.213	1.229
Papier et applica- tions.....	674	720	704	3.262
Machines.....	433	1.706	488	2.487

Bien qu'ayant plus que doublé en valeur, les importations accusent, en quantité, une réduction d'ailleurs minime.

	EXPORTATIONS			
	1913		1919	
	Tonnes	Milliers de francs	Tonnes	Milliers de francs
Viandes (1).....	2.387	3.495	22.083	66.131
Légumes secs.....	8.144	3.445	28.623	22.118
Peaux brutes.....	8.033	14.820	9.974	16.310
Riz et dérivés.....	3.664	2.287	21.591	42.436
Vanille.....	60	2.075	357	5.331
Raphia.....	5.961	3.426	5.004	4.003
Cire animale.....	502	1.600	1.087	3.915
Café.....	365	829	1.435	3.588
Manioc et farines..	21.680	2.949	14.886	8.608
Graphite.....	6.573	2.892	4.050	1.822
Tapioca.....	10.576	156	865	1.297
Bois communs.....	4.281	65	5.351	785
Mais.....	580	76	1.536	461
Poudre d'or.....	"	5.413	"	1.655

Il est remarquable de constater que, sauf de rares exceptions, tous les produits de la colonie figurent à l'exportation en très sérieuse plus-value — cela non seulement en valeur, mais encore en poids. Or, on sait que la perturbation des prix ôte beaucoup d'intérêt à la comparaison des valeurs, tandis que la comparaison des poids est probante. L'avance marquée par le commerce de Madagascar pendant les six dernières années, est donc réelle; elle démontre d'une façon péremptoire que, malgré la guerre, les producteurs de la colonie, Européens et Indigènes, colons et industriels, ont beaucoup travaillé, et de plus,

(1) Salées ou conservées pour 1913 ; frigorifiées, salées ou conservées pour 1919.

qu'ils ont très intelligemment orienté leur activité vers les productions les plus nécessaires à l'Europe, ou plutôt à la France.

La part de la métropole dans le commerce général de la colonie a été, en 1919, de 41 0/0 aux importations et de 45 0/0 aux exportations. Après la France, la Grande-Bretagne et ses colonies sont de beaucoup le meilleur client de Madagascar.

Le mouvement commercial des dépendances de Madagascar n'appelle aucune remarque spéciale; son évolution est la même que celle du trafic de la Grande Ile.

VOIES DE COMMUNICATION

La colonie n'est pas trop défavorisée au point de vue des communications fluviales. La Betsiboka est, avec son affluent l'Ikopa, une bonne voie de pénétration, navigable sur près de 450 kilomètres de longueur. Plusieurs autres fleuves de moindre importance peuvent être remontés jusqu'à 300 kilomètres de leur embouchure.

Sur la côte orientale, les lagunes qui s'étendent de Tamatave à Andévorante ont été aménagées et mises en communication les unes avec les autres, de manière à former une belle voie de navigation, pratique et sûre, qui porte le nom de canal des Pangalanes, et sur laquelle des vapeurs circulent entre Brickaville et Ivondro (136 kilomètres).

Des efforts considérables ont été accomplis pour créer un réseau routier et la colonie est aujourd'hui sillonnée de plusieurs milliers de kilomètres de routes desservant tous les grands centres et sur lesquelles circulent des automobiles accomplissant des services réguliers. Ces services automobiles desservent 1.500 kilomètres.

Après de longues discussions sur le tracé à adopter pour relier la capitale à la mer par un chemin de fer, on s'est décidé pour la voie la plus difficile, mais la plus courte, celle de Tananarive à la côte est. Cette ligne, achevée en 1910, ne mesure que 386 kilomètres de longueur, mais elle traverse une région si mouvementée qu'elle a absolument l'allure d'un chemin de fer alpestre.

Une autre ligne partant de Tananarive pour se diriger vers le sud, dans la direction d'Antsirabé, n'est encore exploitée que sur une longueur de 160 kilomètres, les travaux ayant dû être interrompus pendant la guerre faute de rails.

Madagascar est, comme toutes nos colonies, mise en sérieuse infériorité par l'insuffisance de son réseau ferré. Ce n'est pas 500 kilomètres de rails qu'elle devrait avoir, mais six ou huit fois plus, pour permettre la mise en valeur de toutes ses provinces et notamment pour éveiller l'activité des habitants du sud trop éloignés et trop isolés.

Les ports de beaucoup les plus actifs sont ceux de Majunga et de Tamatave, bien qu'ils disposent d'un outillage insuffisant. Diégo-Suarez, dont la magnifique rade avait été choisie autrefois comme port militaire, serait un centre maritime de premier ordre s'il ne se trouvait si éloigné de tous les centres économiques de la colonie. Mananjary, Nossi-Bé, Tuléar, Vatomandry, Morondava, Fort-Dauphin, Dzaoudzi sont d'une importance secondaire.

Voici quelques renseignements statistiques sur l'activité de ces ports (entrées et sorties réunies) en 1919 :

	Nombre de navires	Tonnage des marchandises
Majunga	1.255	83.139 tonnes

Tamatave	564	82.596 —
Diégo-Suarez	194	46.565 —
Tuléar	1.210	25.901 —
Morondava	1.286	17.341 —
Nossi-Bé	453	14.460 —
Ensemble des ports de la colonie.	6.531	298.167 —

La jauge totale de ces 6.531 bâtiments était de 1.595.000 tonneaux, le nombre des passagers embarqués ou débarqués de 80.400.

Contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres de nos colonies, la prépondérance du pavillon français est sérieuse et incontestable dans les eaux de Madagascar : 75 0/0 du nombre des navires.

Les services maritimes entre Madagascar et la métropole n'ont jamais été assez fréquents. Pendant la guerre, leur rareté est devenue une véritable calamité et a lourdement pesé sur la prospérité de la colonie. Peu de nos possessions ont été aussi défavorisées, et cependant Madagascar est de celles qui ont le mieux collaboré à la défense nationale et qui ont fait les plus grands efforts pour subvenir, dans la limite de leurs moyens, aux besoins de la métropole.

Les bêtes à Madagascar.

Pas plus pour les bêtes que pour les pays ou pour les gens, il ne convient de trop vite généraliser, à Madagascar. Avec pas mal de voyageurs, après la traversée de la grande forêt de l'Est, j'avais cru que les oiseaux chanteurs manquaient à la Grande Ile. Il paraît que dans l'Ouest, l'assertion n'est plus exacte. Ainsi, la prudence dans les affirmations universelles reste la loi tant que le pays n'aura pas été exploré à fond dans toutes ses parties.

Cependant, je crois qu'on peut admettre dès maintenant, en toute sécurité, la classification suivante, fruit de mes réflexions, classification qui, sans avoir une tournure scientifique, a du moins le double avantage d'être et parfaitement adéquate et facile à retenir.

On peut distinguer à Madagascar : 1° les bêtes curieuses ; 2° les bêtes dangereuses ; 3° les bêtes ennuyeuses ; 4° les bêtes précieuses.

Dans la première catégorie rentrent les spécialités qui font de la faune malgache un objet d'études très intéressantes, mais déroutantes pour les savants.

La deuxième classe est, disons-le tout de suite, extrêmement restreinte. Point de grands fauves, des serpents en abondance, mais d'espèces inoffensives ; quelques scorpions aux cent pieds, peu dangereux d'ailleurs ; sur les plateaux, une méchante petite araignée piquée de rouge à l'arrière, dont les méfaits ou du moins les homicides restent problématiques ; des crocodiles dans les rivières, des requins sur la côte, peu encombrants sur la terre ferme et en temps ordinaire..., tel est le bilan des êtres vraiment nocifs de Madagascar.

La troisième catégorie est, il est vrai, d'une richesse sans pareille.

La dernière peut être appelée précieuse sans exagération, quand on songe surtout à ces excellentes bêtes qui peuplent par milliers la Grande Ile, qui sont déjà et seront de plus en plus le meilleur et le plus sûr de ses trésors : j'ai nommé les zébus ou bœufs à bosse de

Bêtes curieuses.

En première ligne, le fameux *aeopiornis*, le *sur-oiseau*, comme on dirait aujourd'hui.

Cet aimable oiseau, digne antipode de l'oiseau-mouche et véritable roi de la gent ailée, malheureusement, n'existe plus qu'à l'état fossile. Nous n'en possédons plus que les os... et les... œufs. Sa disparition serait assez récente, puisqu'elle ne daterait que de quelques milliers d'années. Les premiers hommes l'auraient connu. Hélas ! pourquoi nous l'ont-ils enlevé ?

L'*aeopiornis* mesurait environ 4 mètres de haut. Ses pattes, comparables à celles d'un éléphant, divisées en trois doigts de cinq, quatre et trois phalanges, avaient un fémur gros comme un bras. Les œufs avaient une contenance de huit litres et demi et équivalaient à 150 œufs de poule. Un seul de ces œufs aurait fourni une omelette de collège.

Le nom, formé de deux mots grecs, signifie : oiseau immense. Voilà une dénomination qui n'a pas demandé grand effort d'imagination, mais qui a le mérite de la plus entière vérité.

*

L'*aye aye*, lui, est vivant et bien vivant, et nos naturalistes ont pu étudier ce curieux petit animal d'après ses faits et gestes.

Son nom ne vient pas de son cri, comme l'ont pensé certains auteurs, mais bien de ce qu'un Européen ayant, en 1780, présenté l'animal à des Betsimisarakas, ces indigènes se seraient écriés : « Aye ! Aye ! » Jusqu'en 1855, on n'en connaissait dans les collections savantes qu'un seul exemplaire.

L'*aye aye* est un lémurien de la grosseur d'un chat, ayant l'aspect d'un écureuil. Il a de longues pattes grêles, munies d'ongles, dont l'un surtout est de taille démesurée ; cet ongle est destiné à l'aider dans ses recherches lorsqu'il va cueillir sous les écorces des arbres les larves et les insectes. Chose curieuse, ce citoyen chasseur est noctambule. Ses yeux sont bâtis pour recueillir les plus faibles rayons de lumière. Il est d'ailleurs aidé dans ses fouilles par un odorat subtil et une ouïe merveilleuse qui lui permet de percevoir le moindre mouvement des insectes. N'est-il qu'insectivore ?

On se le demande. Des *aye aye* capturés ont accepté des fruits, des noix de coco, du sirop, des œufs. Pour les œufs, sa méthode est élégante. Il perce un trou dans la coquille sans l'écraser et enfle son long doigt, qu'il suce ensuite avec délices. Il va si vite et si adroi-

tement qu'il a fini l'opération en quelques minutes.

Maître *aye aye* est, de plus, un magnifique dormeur. On peut battre la caisse à ses côtés sans le troubler dans son somme. Il a, en effet, à sa disposition un *tragus* (petite saillie de l'oreille) très développé, qu'il peut rabattre sur le conduit auditif pour le fermer hermétiquement. On ne le réveille, dans le cas-là, qu'en le jetant, comme les paresseux, en bas du lit. Il vous regarde alors avec les yeux égarés de la plus profonde surprise.

L'*aye aye* est sacré aux yeux des indigènes. Certains lui attribuent une origine humaine : « Ça, disait un jour un Malgache à son maître européen, ça, Monsieur, c'est grand du monde qui devenu petit. » Aussi les Betsimisarakas qui rencontrent un cadavre d'*aye aye* ont-ils soin de l'enterrer avec toutes les cérémonies dues à leurs chefs. Attraper un *aye aye*, c'est s'exposer à mourir dans l'année. Lorsqu'un voyageur s'endort dans la forêt, disent les ancêtres, un *aye aye* vient lui apporter un oreiller. S'il le place sous la tête, le voyageur sera riche ; s'il le met, au contraire, sous les pieds, le voyageur sera ensorcelé.

Je citerai avec l'*aye aye* quelques autres curiosités animales, sur lesquelles il y a moins à dire :

Une grosse tortue, habitant les petites îles voisines de Madagascar, d'un diamètre énorme et d'une force prodigieuse. On la dit capable de soulever 2 000 kg. Malheureusement, notre siècle a trop besoin de vitesse pour qu'on puisse utiliser notre tortue dans la crise des transports.

Un singe qui n'est pas un singe, mais un prosimien, le célèbre *maki* de Madagascar, presque inconnu partout ailleurs, ayant du singe les allures, l'agilité, les mouvements humains, les goûts espiègles et farceurs. Il en existe de toutes tailles, depuis le type ordinaire d'un mètre jusqu'aux individus microscopiques qui peuvent se cacher dans des nœuds de bambous. Leur fourrure est jolie, grise le plus souvent, avec une queue panachée de noir et de blanc, et quelquefois aussi un charmant bonnet de nuance sombre. Quand on en a chez soi, il ne fait pas bon les lâcher en liberté, on ne sait plus comment les rattraper et mettre fin à leurs escapades. Tel ce *maki* qui, échappé d'une maison voisine, fut trouvé un jour par la Sœur sacristine du pensionnat de Fianarantsoa planté au milieu des candélabres et des bougies d'un

Salut solennel. Ce fut une chasse épique à travers les lustres. Les attacher, d'autre part, a ses inconvénients : ils se roulent et se tortillent si bien qu'on les retrouve à moitié étranglés par la corde qui les retient.

*

Madagascar est encore le pays des grandes araignées vertes, brunes et rouges, qui ont eu leur heure de célébrité, grâce à une idée ingénieuse d'un vénérable missionnaire.

Le P. Camboué, arachéologue distingué, séduit par la belle couleur d'or et la solidité remarquable du fil de ces araignées, que l'on peut voir suspendues un peu partout, dans les taillis de la brousse, imagina de recueillir ce fil et de le faire tisser.

Il captura d'abord un nombre respectable de beaux individus. A l'aide de petites fourches en bois de son invention, dont il leur enserrait la taille, il les maintenait en place, puis, de leur abdomen devenu forcément complaisant, il extrayait tout le fil qu'il contenait. Sur des parcs en ficelles ingénieusement préparés, et grâce à une nourriture substantielle, l'opérateur regonflait ses victimes. L'animal regonflé repassait sous les fourches caudines et livrait à nouveau ses réserves. Il y revenait jusqu'à épuisement. Quelques sujets fournirent ainsi plus de 4 000 mètres de soie. Du fil recueilli sur des bobines, on tissa un splendide *lamba* d'or qui eut les honneurs de l'Exposition universelle de Paris et provoqua un émerveillement non moins universel. On entrevoyait déjà pour Madagascar une source de richesse aussi inépuisable qu'originale. Malheureusement, le beau tissu ne justifia point ces espérances. Le temps, le lavage lui furent néfastes. Actuellement (ô revirement de la science !), l'inventeur lui-même préconise la conservation des araignées comme nécessaires destructeurs des moustiques porteurs de fièvres.

D'autres bêtes, curieuses sans doute pour les habitants de la vieille Europe, ne sont plus, à proprement parler, de vraies curiosités malgaches : ainsi : *caméléons*, *aigrettes*, *oiseaux de proie*, etc., d'espèces inconnues à nos régions, mais que l'on rencontre en d'autres parties du monde. Je crois avoir signalé toutes celles qui méritent vraiment le nom de bêtes curieuses de Madagascar.

Bêtes dangereuses.

Qu'il y ait peu de bêtes dangereuses à Madagascar, personne ne s'en plaindra. Se réveiller,

comme à Ceylan, avec, en vis-à-vis, la tête d'un cobra qui se balance sous votre nez n'a rien d'attrayant. Je n'ai trouvé qu'une fois un serpent dans ma chambre, et il ne m'a pas beaucoup ému, car j'étais sûr qu'il était inoffensif.

En somme, l'animal le plus à craindre, dans la Grande Ile, c'est le crocodile. Si l'on n'a pas toujours entre ses jambes, on risque souvent de le rencontrer en traversant les rivières, et la rencontre peut avoir de très vilaines conséquences. On compte, par an, une certaine de victimes de la voracité de ces méchants animaux.

Ne confondons pas caïman et crocodile. Le propre du crocodile, s'est d'avoir en face de ses dents antérieures et inférieures, à la mâchoire du haut, des fossettes où ces dents viennent s'emboîter gentiment.

Jeune encore, seigneur crocodile a un teint jaune ou gris, de couleur passable. Plus tard, il perd tous ses attraits et revêt cette affreuse toilette sale qui n'a de nom dans aucune langue. Il habite tous les cours d'eau, même de simples ruisseaux, pourvu qu'il y trouve un mètre de profondeur. Il choisit pour son séjour habituel un tournant, un endroit à tourbillon plus creux, plus poissonneux, et où la berge offre quelque retraite naturelle. Il bâtit sa caverne : un couloir de quelques mètres aboutissant à un espace circulaire, où il se couche tête à queue. Le couloir s'ouvre sous l'eau, mais la caverne elle-même est disposée de façon à être simplement baignée. Messire crocodile y trouve ainsi, à la fois, un lit toujours bien frais et l'air nécessaire pour reprendre haleine après les plongements prolongés. Il se moque ainsi des chasseurs naïfs qui, après l'avoir pourchassé, attendent indéfiniment qu'il revienne à la surface pour respirer.

Cette disposition des retraites de crocodiles pourrait peut-être donner la solution naturelle de certains faits merveilleux rapportés comme indiscutables par les indigènes au sujet de leurs sorciers. Au moment de leur initiation, le sorcier, dit-on, disparaît parfois sous l'eau pendant plusieurs jours et y vit en compagnie des poissons. Qui sait si quelque malin n'a pas connu, par découverte fortuite ou par tradition gardée secrète dans la corporation, l'existence de quelque caverne de crocodile abandonnée et n'en a pas profité pour jouer la comédie ?

Le crocodile n'habite pas toujours seul. Les tortues, ou moins celles que leur taille pro-

tège contre un escamotage, se réfugient volontiers dans sa retraite, et le crocodile en est quitte pour s'allonger sur un lit de carapaces qui n'ajoutent rien à l'élasticité de sa couchette.

Dame crocodile pond de douze à trente œufs. Elle les enfouit dans le sable, à environ un mètre de profondeur. Le trou creusé, les œufs déposés, elle ramène le sable et le tasse soigneusement, en pesant sur lui de tout son poids. Quinze jours après, les petits sortent de leur tombeau. Les jeunes crocodiles ont soin, jusque vers l'âge de trois ans, de se tenir à distance de la famille : les père et mère ne feraient qu'une bouchée de leur progéniture. Effet d'une affection croquante ! On a là la solution de ce singulier problème : « Plus on tue de crocodiles et plus il y en a. » On ne tue guère, en effet, que les gros, et ce sont les gros qui se chargent surtout de faire disparaître les petits.

Le crocodile ne mange pas beaucoup en saison froide. Il distrait son estomac en avalant n'importe quoi, voire des cailloux. En temps ordinaire, il chasse tous les gibiers : des oiseaux aquatiques qu'il surprend en faisant la planche dans les marais ; des poissons qu'il attire dans sa gueule rouge ouverte et qu'il prend en pleine curiosité, en refermant subitement la mâchoire ; des volailles qu'il va saisir aux environs, au prix parfois de prodiges d'acrobatie surprenants de la part de si lourde et si grosse bête ; des hommes, à l'occasion. Pour les grosses pièces, il les happe lorsqu'elles passent à sa portée, au passage des rivières, puis il les fait périr d'asphyxie et les laisse mariner, non par goût de faisandé, mais parce que ses dents se prêtent mal au dépeçage de la viande fraîche.

Le chien, à ce qu'on raconte, sait user de ruse pour traverser sans danger les rivières. Il s'en vient japper sur le bord en quelque endroit. Le crocodile naïf de s'y porter pour guetter la proie qui s'annonce bruyamment, mais Médor le rusé s'en va passer un peu plus loin.

Un Malgache saisi un jour par la jambe fut sauvé, dit-on, par la présence d'esprit d'un camarade. Celui-ci s'en alla chatouiller doucement la bête sous la gorge. Pris d'une folle envie de rire, le crocodile aurait lâché sa proie. *Se non è vero è bene trovato.*

La taille du crocodile peut atteindre 6 mètres. Son âge extrême est un mystère (1).

R. P. HENRI DUBOIS, S. J., missionnaire au vicariat de Fianarantsoa.

(1) Extrait des Missions catholiques de Lyon.

par Nazareth, le Thabor, Capharnaüm, le lac de Tibériade, Samarie, Naplouse, El Bireh. Il dit le cri du guide Ibrahim, à la vue de Jérusalem : « *El Kuds ! El Kuds ! La Sainte ! La Sainte !* »

(1) Mgr LANDRIEUX, évêque de Dijon, *Aux Pays du Christ, Egypte et Palestine*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 6^e édition, entièrement refondue. Nombreuses illustrations. Prix, broché, 50 francs ; relié demi-bradel, 68 francs ; demi-chagrin, 90 francs ; port, 3 kilos. Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

FEUILLETON DU 21 AOUT 1927 — 12 —

EN GUYANE FRANÇAISE

Les Filles de St-Paul au bagne

Ce ne fut pas sans tristesse non plus que les hospitalières virent le P. Rollinat, qui s'était empressé d'aller combler le vide causé à la Montagne d'Argent par la mort du P. Morez, accusé par un gendarme et deux surveillants d'avoir du haut de la chaire, à propos de la guerre de Crimée, jeté la déconsidération sur l'armée française et même sur la personne de l'empereur. Le gouverneur, qui avait déjà déclaré le P. Rollinat inhabile à tout emploi dans les pénitenciers, exigea le départ immédiat de l'inculpé. En même temps que l'accusation, le P. Rollinat, qui vaquait tranquillement à son rude ministère, apprit qu'il était expulsé de la Guyane. Son remplaçant, le P. Beigner, après une enquête des plus précises faite sur les lieux mêmes, conclut à la plus déloyale des machinations contre la plus innocente d'entre les sœurs, les aumôniers, le P. Hus, qui avait été contraint par la

reste dans les mœurs. Il y renit sur le sol même cette « sublime histoire qu'on n'apprend plus ». Aperçoit-il un de ces moulins à main, faits de deux pierres s'emboitant l'une dans l'autre, dont les femmes se servent pour moudre le blé nécessaire au pain de chaque jour : il voit la Vierge Marie se servir d'un moulin pareil. Et si quelque autre femme s'en va, la gargoulette sur la tête, à la fontaine, la même peut-être où vint puiser la Mère du Sauveur, c'est à la Vierge qu'il pense...

maladie et les infirmités à prendre un lit à l'hôpital, et qui avait vu la mort pour ainsi dire face à face, exténué dans son corps, endolori dans son âme, franchit, lui aussi, l'océan, pour se refaire en vue de nouveaux labeurs là où la Providence voudrait l'employer, fort désireux surtout d'éclairer les supérieurs majeurs et de défendre au besoin ses confrères injustement vilipendés, 18 juillet 1855 (1).

La Montagne d'Argent était comble et Saint-Georges inhabitable. Le gouverneur Bonard se décida à chercher des emplacements pour de nouveaux pénitenciers. Il a choisi, au grand étonnement des habitants de Cayenne, dans la région qu'on appelle la Comté, sur la rive droite de l'Oyac, dans le voisinage d'un grand bois, c'est-à-dire de la forêt vierge, un endroit jadis habité, puis abandonné, Cacao, ainsi dénommé à cause du nombre considérable de cacaoyers qui croissaient là, vaste plateau dominant le fleuve et s'abaissant vers l'intérieur.

On a déboisé. On a défriché. Des cases en fer sont dressées pour loger l'état-major, la gendarmerie, un détachement d'infanterie et le personnel libre nécessaire. A soixante mètres, s'étend le camp des transportés. C'est un carré formé de seize baraques placées sur deux rangs

(1) Le P. Hus ne rentrera pas à la Guyane ; mais l'Amérique du Nord le verra, presque rajeuni, visitant les maisons de son Ordre.

et sur lequel ils respirent l'air du pays. Aussi la *Gerbe de légendes* de Charles d'Avone sera-t-elle accueillie par nos lecteurs avec le plus vif plaisir. Elle a sa place marquée dans la bibliothèque des familles, dans celle des patronages et des écoles, sans oublier les cercles ruraux.

Une gerbe de légendes, par Charles d'Avone. Un vol. illustré 292 pages. Broché, 3 francs ; port, 0 fr. 45. Relié, 5 fr. 50 ; port, 0 fr. 65. — Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e.

et dont les pignons dessinent une rue au centre de laquelle on a construit un hangar destiné aux ateliers. Ce hangar, le dimanche, se transformera en église paroissiale. Le camp est fermé par une forte palissade. Aux quatre angles s'élève un blockaus en bois dur où, jour et nuit, se tiendront des postes militaires. Palissades et fortins paraissent jurer avec la liberté promise aux hommes qui doivent tenter la colonisation tant rêvée. C'est plutôt l'annonce d'une discipline de fer dans un bagne en plein vent. Quoi qu'il en soit, en arrière de cette enceinte, et proche de la forêt immense, d'autres baraquements ont surgi : caserne des surveillants, case ou plutôt carbet misérable de l'aumônier, infirmerie, hôpital et annexes, logement des Sœurs qui viendront un jour. A ce pénitencier de Cacao, on donnera plus tard le nom de Sainte-Marie.

Au mois d'août 1854, arrivèrent de l'Îlet-la-Mère les premiers transportés, triés parmi les libérés les plus soumis, les plus intelligents, les plus robustes aussi, en un mot les meilleurs ouvriers. A les voir, écrit un témoin (1), on n'aurait jamais pensé que ces hommes de belle apparence et de bonne tenue avaient traîné la chaîne. En octobre, débarqua l'aumônier, le P. Xavier Raulin. L'hôpital était déjà rempli de fiévreux. Malades le com-

(1) Le commandant ARMAND JUSSELAÏN, dans son livre : *Un déporté à Cayenne*, p. 220-221. Paris, C. Lévy, 1878.

Hugo. Il leur consacre des articles où la critique n'est pas absente, mais où se montre aussi une grande admiration. Victor Hugo lui en témoigne sa reconnaissance, lui fait une visite, reçoit la sienne, et une amitié fraternelle ne tarde pas à les lier. On sait comment elle devait se rompre, et à quelles incroyables et honteuses indiscretions, peut-être à quels mensonges et à

(1) *Sainte-Beuve et le XIX^e siècle*, par M. ANDRÉ BELLESSERT. Librairie académique Perrin.

mandant et le médecin. L'aumônier, après quelques jours, fut atteint, lui aussi, et dut regagner Cayenne. Ce qui n'empêcha pas M. Bonard de publier dans l'*Officiel* de la capitale que serait poursuivi quiconque oserait parler de l'insalubrité de l'établissement Sainte-Marie. A peine rétabli, le P. Raulin reprit son poste. C'était un homme de vingt-huit ans au clair visage, aux fières allures. En peu de temps, il fut l'ami des transportés. Au Carême de l'année suivante, 1855, quatre cents de ses chers paroissiens se rassemblaient dans le hangar ouvert à tous les vents pour l'entendre et chanter avec lui les cantiques de France.

— Quel bien, disait-il, je pourrais faire ici avec la grâce de Dieu, si j'étais secondé, si l'œuvre était comprise par ceux qui la dirigent !

Non seulement gouverneur et commandant le laissaient dans sa hutte, non seulement ils ne voulaient rien faire pour améliorer le hangar-chapelle où il n'y avait pas même de bancs pour s'asseoir, mais ils lui refusaient un autel pour célébrer la messe. Pas un sou au budget, disaient-ils, pour le culte. Lassé de tant de sollicitations vaines et d'inutiles démarches, l'aumônier propose un jour aux transportés de se cotiser en vue de cet autel. Avec enthousiasme, la proposition de l'ami, de l'unique ami, est accueillie. Aussitôt, chacun d'apporter son offrande. Le 12 mai, le gouverneur, en visite à

de son septicisme et les virtuosités de talent. Il manque d'air en manquant de religion, en souffre sans le dire, ou peut-être même sans s'en douter, se lamente de son matérialisme tout en s'obstinant à s'y enfermer, et, tout en ne voulant pas de fenêtres par principe, ne cesse de chercher quelle fenêtre ouvrir pour ne pas étouffer. Que Sainte-Beuve applaudisse à la chute de la Restauration, on s'en doute. Mais la Révolution de février vient après celle des journées de Juillet, et il y applaudit éga-

Sainte-Marie, interpelle le P. Raulin publiquement, et violemment à son ordinaire. Après quoi, il écrit au supérieur que le coupable doit immédiatement délivrer le pénitencier de sa présence. Le 26, en effet, le criminel retournait à Cayenne, pendant que le P. Raulin mourait à l'Île Royale, martyr de la charité.

En 1856, vont arriver quatre Filles de Saint-Paul, avec, pour supérieure, Sœur Ananie Housseau, qui avait dirigé l'hôpital flottant dont il sera bientôt parlé. En quel milieu elles arrivent, nous commençons à le savoir.

Là, comme presque partout dans la Guyane, le premier contact avec la nature produit un enchantement. Il est impossible de rien rêver de plus grandiose que la végétation des rives de la Comté et de plus splendidement pittoresque que l'entrelacement d'un bord à l'autre des grands arbres centenaires aux branches desquels s'entremêlent et retombent sur les eaux en girandoles fleuries des lianes capricieuses et fastueuses. Ajoutez, comme ailleurs, toutes les variétés des plantes tropicales, toutes les raretés des oiseaux et des insectes, en particulier ces mouches à feu, qui jettent dans la nuit des gerbes d'étincelles. Or, au début de cette année 1856, trois forçats, évadés, puis saisis, et qui, dans un horrible festin, s'étaient partagé les membres d'un de leurs compagnons de fuite qu'ils avaient assassiné,

bien sonnes.

Que les temps sont changés ! Songez-y donc un peu : après avoir doublé le cap des cinquante ans, le bon La Fontaine se demandait un jour, avec une sorte d'angoisse, à la fin de l'exquise fable que vous savez :

Ai-je passé le temps d'aimer ?

O candeur ! ô fraîche ingénuité de la cinquantaine ! S'il eût vécu de nos jours,

montaient, dans le pénitencier même, sur l'échafaud. Il n'était bruit à Sainte-Marie que du double forfait de ces assassins anthropophages.

Deux ans plus tard, dans ce même établissement, se renouvela, avec la même horreur, le même épisode d'un banquet de chair humaine. Ils étaient quatre. Trois seulement furent ramenés à Sainte-Marie. Deux eurent la tête coupée. La peine du troisième, qui avait refusé de manger comme les autres, fut commuée, mais il dut assister à l'exécution de ses deux compagnons misérables. De plus, on le condamna à prendre dans ses mains les deux têtes saignantes et à les porter à l'amphithéâtre. Sa raison en fut ébranlée. Quelque temps après, on l'expédia au pénitencier Saint-Georges. Le climat de l'Oyapock fut son justicier.

(A suivre.)

JEAN VAUDON.

Annuaire pontifical catholique pour 1927. Un volume petit in-8°, à 2 colonnes 19,5 x 12,5 cm., de 928 pages, avec 232 illustrations. Broché, 35 francs ; port recommandé, 2 fr. 45 (étranger, 4 fr. 20 ou 6 fr. 90, selon les pays). — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e (Cc. 1668).

LA RÉUNION

L'île de la Réunion (appelée Bourbon jusqu'en 1848) appartient, avec les Antilles, à ce que l'on appelle couramment les « vieilles colonies », non seulement à cause de l'ancienneté de leur annexion, mais parce qu'elles possèdent une population française dense et stable, attachée au sol depuis de nombreuses générations, parce qu'elles sont moins, au point de vue social et économique, des colonies au sens habituel du terme, que des départements français isolés dans des mers lointaines.

Annexée au nom de Louis XIII dès 1638, perdue en 1810 et reprise en 1815, la Réunion est le type de ces vieilles colonies où vivent côte à côte des descendants d'émigrants du XVIII^e siècle et les fils d'esclaves noirs émancipés en 1848.

La Réunion est une possession précieuse par ses souvenirs historiques, précieuse par le patriotisme de sa population qui a fourni à la France des hommes d'une rare valeur, précieuse enfin par ses richesses agricoles.

Une terre toute voisine, qui ne nous fut pas restituée après les guerres du Premier Empire, l'île de France (aujourd'hui Maurice), possède une population de même origine que la Réunion et restée profondément française de cœur. L'ardeur avec laquelle cette population a récemment réclamé son retour à la France est un émouvant témoignage de la permanence du sentiment national chez les hommes de notre race.

GÉOGRAPHIE

L'île la Réunion est située dans l'océan Indien, à 700 kilomètres à l'est de Madagascar et à 175 kilomètres à l'ouest de l'île Maurice, avec laquelle elle constitue l'archipel des Mascareignes. Elle est de forme ovale et sa superficie est de 2.680 kilomètres carrés (91 kilomètres de longueur sur 48 de largeur).

Isolée au milieu d'une mer très profonde, cette île est tout simplement la cime d'un énorme volcan dont les pentes rapides émergent de l'océan. Le relief est tourmenté, et le principal sommet du massif des Salazies, le piton des Neiges, se dresse à 3.069 mètres d'altitude. Au sud-est, le cratère du Grand-Brûlé est en activité modérée; il projette des cendres et de la vapeur. Le pourtour de l'île se compose de terres d'alluvion d'une remarquable fertilité.

Sur le flanc des montagnes descendent rapidement, sur un sol imperméable, des torrents très nombreux, mais dont aucun n'est un grand cours d'eau. Les sources thermales sont en nombre important, et quelques-unes possèdent d'incontestables vertus thérapeutiques.

Le climat est justement réputé pour sa douceur et son agrément. L'hiver (mai-octobre) est sec et doux; l'été pluvieux et sans réels excès de chaleur. Le seul désavantage naturel du pays consiste dans les cyclones, qui se produisent en général vers la fin de l'hiver et occasionnent de sérieux dégâts. La fièvre paludéenne sévit parfois dans les régions basses, mais le remède est près du mal et il suffit de se rendre dans la montagne pour mettre un terme à ses accès.

Le littoral, dont le développement est d'environ 200 kilomètres, tantôt sablonneux, tantôt bordé de récifs de coraux, est peu découpé et ne présente aucun abri naturel important.

POPULATION

La population, recensée en 1911, était de 173.822 habitants, dont 159.218 Européens, 8.341 Hindous, 2.927 noirs africains, 1.868 Malgaches, 884 Chinois et 584 Arabes. Dans la population européenne, presque exclusivement française, on comprend une sérieuse proportion de créoles de sang mêlé. Les princi-

pales villes sont Saint-Pierre, 29.481 habitants, et Saint-Denis, chef-lieu de la colonie, 23.972 habitants.

La densité de la population de l'île de la Réunion est de 69 habitants par kilomètre carré, soit, à une unité près, égale à celle de la France. Ce n'est donc pas sans surprise qu'on constate que l'agriculture y souffre gravement du manque de main-d'œuvre, qu'il n'est tiré aucun parti de la moitié environ des terres de la colonie, et que l'île est loin de pouvoir subvenir à sa propre subsistance. Pendant la guerre, elle a souffert d'une très grave crise de ravitaillement, — presque de la disette, — parce que l'interruption des services maritimes normaux la privait de vivres. Cette anomalie trouve son explication dans l'indolence de la population blanche et dans les préjugés de race qui la tiennent éloignée du travail manuel, dans les revendications sociales de la population noire et métisse, non encore habituée à sa brusque élévation de la condition d'esclave à la dignité de citoyen. On retrouvera plus loin, à propos des Antilles, et plus accentué encore, le même défaut d'équilibre qui caractérise les « vieilles colonies ». Il faut surtout compter, à la Réunion, pour le travail des plantations, sur les Hindous, mais ils sont en nombre beaucoup trop restreint.

Il résulte de cette situation qu'il y aurait sans doute place dans la colonie pour des petits cultivateurs venant de France et résolus à travailler de leurs bras, — ce que permet le climat. Par contre, la création de grandes plantations, si avantageuse qu'elle apparaisse, ne devrait être entreprise qu'après le recrutement préalable d'ouvriers agricoles. La venue dans la colonie de quelques milliers d'Annamites permettrait de tirer d'un sol particulièrement fécond des richesses fort abondantes.

AGRICULTURE

On divise souvent l'histoire économique de la Réunion en trois phases : phase du café au XVIII^e siècle, phase de la canne à sucre au XIX^e, phase de la vanille au XX^e. Il y a peut-être là un peu d'exagération, car si la culture de la vanille est en rapides progrès, il ne semble pas que l'ère de la canne à sucre soit encore close, ainsi que le démontrent les statistiques commerciales.

Aux origines de la colonisation, la Réunion produisait des céréales, blé et riz, en quantité largement suffisante pour les besoins de la population. Puis, la possibilité de recevoir ce

blé et ce riz du dehors a provoqué la quasi-disparition de ces cultures au profit de celle du café qui était plus rémunératrice et donnait lieu à une grande activité commerciale. Aujourd'hui, les plantes vivrières occupent moins de 10.000 hectares sur 60.000 hectares en culture; elles accusent, sous la pression de la nécessité, une légère tendance à s'étendre.

Le café de la colonie a été universellement connu sous le nom de « Bourbon », que portent encore des cafés d'origines variées. Les ravages de *hemileia vastatrix* ont ruiné les plantations, si bien que le café ne figurait plus aux exportations, en 1913, que pour 8 tonnes.

La canne à sucre conserve la faveur des planteurs depuis 1815, bien qu'elle ait subi maintes crises provenant de l'insuffisance de main-d'œuvre, de l'épuisement du sol, de la concurrence de la betterave, etc. Pendant la guerre, la canne a pris une éclatante revanche, et si la population de la colonie a parfois souffert du manque de vivres, elle a eu la satisfaction de retirer de sa culture préférée des bénéfices absolument inespérés.

La vanille, qui a figuré aux exportations de 1913 pour 62.000 kilos, est considérée, ainsi qu'on vient de le voir, comme la culture d'avenir par excellence.

Parmi les cultures de moindre importance, il faut citer le tabac qui ne subvient guère, à l'heure actuelle, qu'à la consommation locale, laquelle est d'ailleurs très importante; le maïs et le manioc; les plantes à parfum, géranium et ylang-ylang; le thé, le quinquina, la liane à caoutchouc, etc. Ces cultures sont toutes susceptibles d'une notable extension; toutes sont très avantageuses pour les planteurs.

Les forêts vierges qui couvraient l'île aux débuts de la colonisation, ont disparu, et les bois qui occupent environ le tiers de la colonie possèdent de moins en moins d'essences précieuses. Il a fallu prendre des mesures sévères pour enrayer la déforestation qui risquait de laisser grossir dangereusement les torrents et de rendre stériles les flancs des montagnes. On a replanté en quantité notable l'eucalyptus, l'araucaria, le camphrier, le filao, etc. Mais il n'empêche qu'aujourd'hui l'exploitation forestière ne peut donner lieu à un mouvement commercial sérieux.

L'élevage n'a jamais été prospère dans la colonie. Le troupeau, très peu nombreux, se compose de bœufs importés de Madagascar, de moutons, de chèvres, de porcs et de quelques équidés. Il y aurait sur ce terrain, comme sur

le terrain agricole, beaucoup à faire pour donner à l'île toute la prospérité que la nature lui permettrait cependant d'ambitionner.

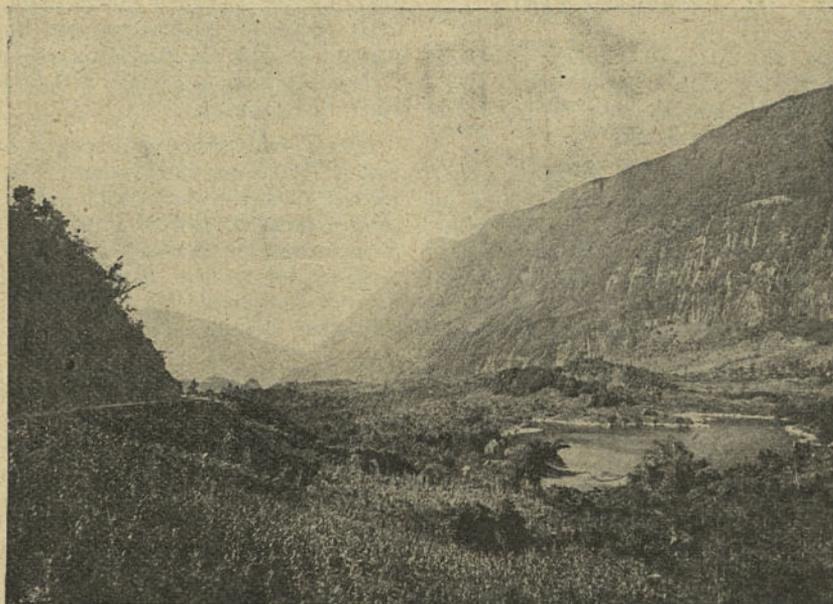
INDUSTRIE

L'industrie minière est inexistante à la Réunion. Il existe du minerai de fer inexploité. Les roches volcaniques sont difficilement utilisables à cause de leur dureté. Plusieurs sources ther-

tement sur place et de provoquer la naissance d'industries variées. La question de la main-d'œuvre oppose malheureusement, comme en agriculture et davantage encore, un obstacle difficile à surmonter.

COMMERCE

Les chiffres suivants résument l'activité commerciale de la Réunion pour 1913 et pour



Salazie. — Mare à poule d'eau.

Communiqué par l'Agence générale des Colonies.

males sont appréciées par les habitants de la colonie et pourraient attirer des touristes de Madagascar.

La seule industrie importante, et aujourd'hui fort prospère, est celle qu'alimente la canne à sucre : sucreries et rhumeries sont nombreuses et très actives.

Viennent ensuite les féculeries et fabriques de tapioca dont la production est en constant progrès depuis quelques années. Enfin les fabriques de sacs pour l'emballage du sucre, et les manufactures de tabac complètent la brève liste des industries réunionnaises.

Il n'est pas douteux qu'il n'y ait place pour d'autres initiatives, car tous les produits agricoles que le sol de la colonie donne déjà et pourrait donner bien plus abondamment, seraient susceptibles de recevoir un premier trai-

1918, dernière année dont les résultats soient connus :

	1913	1918
	(en milliers de francs)	
Importations	24.935	31.218
Exportations	16.592	29.363
Totaux.....	41.527	60.582

Les importations consistent en denrées alimentaires et en objets fabriqués. Entravées, pendant la guerre, par le manque de navires, elles ont diminué en quantité, bien que leur valeur accuse une notable avance.

Aux exportations, les quantités sont restées à peu près égales aux résultats d'avant-guerre (de 35 à 40.000 tonnes de sucre, de 35 à

40.000 hectolitres de rhum; le tapioca est en très forte réduction).

La part de la France et des colonies françaises (Madagascar) ressort à 65 0/0 aux importations et à 95 0/0 aux exportations.

En raison de l'ancienneté de la colonisation, les conditions du commerce intérieur et extérieur sont les mêmes à la Réunion que dans la métropole.

VOIES DE COMMUNICATION

L'île de la Réunion possède près de 600 kilomètres de bonnes routes dont la principale est celle du tour de côtes, et un réseau suffisant de chemins vicinaux.

Un chemin de fer dont la nécessité a toujours été contestable et auquel pourrait, à la rigueur, suppléer l'automobile, a été inauguré en 1887 pour relier Saint-Benoît à Saint-Pierre en passant par Saint-Denis. Il suit la côte sur une longueur de 126 kilomètres. Sa construction a été très coûteuse et son exploi-

tation se traduit trop souvent par des déficits qui sont comblés par le budget métropolitain. Celui-ci pourrait contribuer plus efficacement, par d'autres moyens, à la prospérité de la colonie.

A l'exploitation du chemin de fer est liée celle du port créé à la Pointe des Galets pour parer à l'insécurité des rades de Saint-Denis et de Saint-Pierre et à l'absence de toute bonne rade naturelle. Le port de la Pointe des Galets, creusé dans un terrain alluvionnaire, a coûté fort cher. Il est d'ailleurs vaste, suffisamment outillé et constitue un excellent abri où peuvent accéder les grands paquebots.

Il existe dans la colonie 310 kilomètres de lignes télégraphiques.

Quant aux services maritimes, le fait signalé tout à l'heure que la Réunion a presque souffert de la disette pendant la guerre faute de navires, montre qu'il y a urgence à rétablir promptement ici, comme dans toutes nos possessions, les services d'avant-guerre, lesquels doivent être considérés comme un minimum strictement indispensable.

ÉTABLISSEMENTS DE L'INDE

Des anciens comptoirs de la Compagnie des Indes Orientales et du vaste empire créé par Dupleix et La Bourdonnais, il n'est resté à la France que cinq villes : Pondichéry, Karikal, Yanaon, Mahé, Chandernagor; cinq petites communes voisines de Pondichéry et de Karikal, et huit loges à Ballasore, Calicut, Cassimbazar, Dacca, Jougdia, Mazulipatam, Patna et Surate. Il suffit, pour montrer l'insignifiance de ces loges, de remarquer que l'une d'elles, celle de Calicut, ne possède qu'un seul habitant.

Enclavés en territoire britannique, impuissants à avoir une vie économique propre, les Etablissements français de l'Inde n'ajoutent rien à la grandeur et à la puissance de notre empire colonial. Ils sont considérés souvent comme une monnaie d'échange grâce à laquelle nous pourrions acquérir de l'Angleterre des territoires d'une plus grande valeur pratique. Des considérations sentimentales ont fait jusqu'à présent obstacle à la réalisation de pareils trocs.

GÉOGRAPHIE

L'ensemble des Etablissements français dans l'Inde couvre une superficie de 510 kilomètres carrés, à peine supérieure à celle du département de la Seine.

Le principal Etablissement est celui de Pondichéry, formé de plusieurs enclaves dans le territoire de la Présidence de Madras, sur la côte du golfe du Bengale. Il occupe 29.145 hectares dans le delta des rivières Gingy, Pambéar, Coudouvéar et Maltar. On y rencontre de nombreux canaux et étangs. Le port de Pondichéry est une bonne rade foraine.

L'Etablissement de Karikal, vaste de 13.515 hectares, est situé sur la même côte, au sud de Pondichéry, dans la province du Tandrajaour. Il occupe les terres basses du delta du Cavéry, dont la fertilité est due à des inondations périodiques.

Plus au nord, dans la province de Golconde, le territoire de Yanaon (1.429 hectares) se trouve au confluent du Godavery et de la Coringa.

L'Etablissement de Chandernagor (920 hectares), ne comprenant guère que la ville de ce nom, est sur les bords de l'Hougly, dérivation du Gange, à 28 kilomètres de Calcutta et à une centaine de kilomètres de la mer.

Mahé est le seul établissement français de

la côte occidentale de l'Hindoustan. Il se trouve à l'embouchure de la rivière de Mahé, sur la côte du Malabar. Sa superficie est de 5.909 hectares.

Le climat de ces Etablissements est nettement tropical et oblige les Européens à se plier à certaines règles d'hygiène. On remarque trois saisons : l'une chaude et pluvieuse de mai à octobre, la seconde relativement fraîche de novembre à février, la troisième très chaude et sèche de février à avril. Chandernagor bénéficie d'une température un peu moins élevée, et Mahé est tenu pour l'établissement le plus salubre.

POPULATION

En 1911, la population de l'Inde française était de 283.379 habitants ainsi répartis : Pondichéry, 184.840; Karikal, 56.577; Chandernagor, 25.293; Mahé, 10.636; Yanaon, 4.992.

Dans l'ensemble, les Européens ne sont guère plus d'un millier, et on compte environ 2.000 métis ayant pour la plupart du sang portugais dans les veines. Les indigènes (musulmans pour un vingtième, brahmanistes pour l'immense majorité) ont tous la qualité de citoyens français et sont électeurs. Ils n'ont jamais donné à la France aucun sujet de mécontentement.

La population de Pondichéry, chef-lieu des Etablissements, est de 46.579 habitants.

PRODUCTIONS

La densité considérable de la population de l'Inde française exclut toute idée de colonisation dans ce pays. Le sol peut être tenu pour entièrement occupé et cultivé.

Tous les établissements se trouvent dans des deltas ou au bord de cours d'eau abondants dont les inondations enrichissent la terre à la façon du Nil. Les cultures des plaines tropicales sont donc en honneur, et au premier rang le riz dont le seul Etablissement de Pondichéry produit environ 5.000 tonnes par an. Viennent ensuite les graines oléagineuses (arachides, sésame, ricin), la canne à sucre, le bétel, l'indigo, le tabac, le coton, etc. Les légumes et les arbres fruitiers des régions tropicales prospèrent dans tous les établissements.

A proximité de Yanaon existent quelques bois où l'on remarque, entre autres, la présence de l'acajou; mais leur étendue est trop faible pour qu'ils puissent donner lieu à une exploitation importante.

L'élevage tient une place très secondaire dans l'activité du pays, et il n'existe point d'exploitation minière.

Pondichéry est un centre industriel assez important. On y trouve 5 filatures de coton possédant ensemble 1.632 métiers et 69.935 broches; elles emploient 6.200 ouvriers. Ces manufactures sont vues d'un assez mauvais œil par les filateurs de la métropole qui ont cherché à maintes reprises à se débarrasser de cette concurrence par des moyens détournés.

La loi douanière de 1892 avait considéré, malgré de vives résistances, les *guinées* de Pondichéry comme des produits français et leur avait accordé l'entrée en franchise dans la métropole. Mais une loi du 19 avril 1904, revenant sur cette décision, conforme cependant à la logique et à l'équité, limita à 2.000 tonnes pour les tissus et à 1.500 tonnes pour les filés les quantités à admettre en franchise. De plus, un décret du 17 février 1906 a soumis les filateurs et tisseurs de l'Inde à une surveillance étroite et vexatoire.

Il existe à Chandernagor une filature de jute.

Pondichéry possède, d'autre part, des teintureries, deux huileries et quelques moulins à huile, une fabrique de glace, etc.

COMMERCE

Le commerce des Etablissements français dans l'Inde se présente ainsi :

	1913	1919
	(en milliers de francs)	
Importations	10.837	22.530
Exportations	43.720	26.792
Totaux	54.557	49.322

Les importations se sont sensiblement maintenues, en quantité, pendant la guerre, à leur niveau normal. Il fallait qu'il en fût ainsi, car les Etablissements n'achètent au dehors que quelques vivres et objets fabriqués, destinés surtout à la population européenne, et ces achats ne comportaient pas de bien grandes restrictions. Les exportations, au contraire, ont sérieusement fléchi, à cause surtout des difficultés de transport. Les Etablissements de l'Inde sont, en effet, de toutes nos possessions, une de celles qui entretiennent les relations les plus actives avec les autres colonies françaises. Ainsi l'Afrique Occidentale est un des meilleurs clients de l'Inde pour les tissus de coton. Pendant cinq ans, les expéditions de Pondichéry à Dakar ont été singulièrement hérissées de difficultés. Il faut donc probablement attribuer en grande partie au manque de débouchés la défaillance des exportations de l'Inde. Une autre complication est née du change, les Etablissements ayant pour étalon monétaire une pièce d'argent, la roupie. Or la valeur de l'argent a subi, pendant la guerre et depuis, des soubresauts qui n'étaient point pour faciliter les transactions avec l'extérieur.

La presque totalité des importations de la colonie consiste en marchandises étrangères. On ne concevrait guère qu'il en fût autrement, les relations étant aussi faciles et constantes avec les Indes britanniques qu'elles sont difficiles et rares avec la métropole. En outre, la similitude du système monétaire contribue à rendre plus étroits les liens existant entre les enclaves françaises et le territoire britannique.

Quant aux exportations, leur destination est la suivante en chiffres ronds : pour la France, 24 0/0; pour les colonies françaises, 35 0/0; pour les pays étrangers, 41 0/0. Il paraît difficile que cette proportion soit modifiée tant que le régime douanier métropolitain repoussera les tissus de l'Inde française et considérera les Français de Pondichéry comme des étrangers contre lesquels il faut se défendre.

VOIES DE COMMUNICATION

L'exiguïté de nos Etablissements de l'Inde ôte tout intérêt à la question des communications intérieures. Pondichéry et Karikal sont reliés au réseau ferré britannique par des lignes mesurant respectivement 12 et 23 kilomètres en territoire français. Chandernagor est desservi par une ligne anglaise mettant l'établissement en relations avec Calcutta.

Quant aux ports, celui de Pondichéry est sûr et muni d'un outillage suffisant. A Mahé,

l'embouchure de la rivière du même nom constituerait un excellent abri si elle n'était inaccessible à marée basse.

Les relations maritimes sont assurées par plusieurs Compagnies anglaises. Jusqu'à la guerre, le pavillon français n'était régulièrement représenté que par un service annexe reliant Pondichéry à Colombo. Une ligne directe de France sur Pondichéry est actuellement en voie d'organisation; elle répondra largement aux besoins du plus important de nos Etablissements dans l'Inde et rendra plus suivies, il faut l'espérer, les transactions avec la métropole.

INDOCHINE

La France a constitué en deux étapes, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, un empire asiatique qui ne vaut point les Indes, mais qui constitue par son étendue, par l'abondance et la variété de ses ressources, par le chiffre de sa population, une colonie de premier ordre.

Si l'occupation de la Cochinchine et du Cambodge fut relativement facile, celle du Tonkin et de l'Annam nécessita, de 1882 à 1885, une dure campagne aux péripéties diverses et qui ne soulevait aucun enthousiasme dans la métropole. La prise de possession du cinquième pays de l'Union indochinoise. le Laos, a été surtout l'œuvre des explorateurs.

Le territoire de Quang-Tchéou-Wan nous a été cédé à bail par la Chine en 1898.

Sitôt la pacification achevée, l'Indochine est entrée, grâce au labeur et à l'intelligence de sa population indigène, dans la voie du progrès industriel et commercial, et elle y a marché à pas de géant. Sa récolte de riz lui assure une place privilégiée dans l'activité commerciale de l'Extrême-Orient, et l'exploitation de son sous-sol ne tardera pas à renforcer sa situation économique; le développement des gisements de houille du Tonkin est, à cet égard, d'excellent augure.

GÉOGRAPHIE

L'Indochine française comprend la partie orientale de la vaste péninsule qui s'étend entre le golfe du Bengale et la mer de Chine et dont la partie orientale est occupée par la Birmanie et les Etablissements des Détroits, la partie centrale par le Siam.

La superficie de l'Indochine est de 800.000 kilomètres carrés, soit environ une fois et demie celle de la France, dont 57.000 pour la Cochinchine, 103.000 pour le Tonkin, 180.000 pour l'Annam, 150.000 pour le Cambodge, 230.000 pour le Laos.

La colonie est partagée par un système montagneux en deux bassins principaux, celui du Fleuve Rouge et celui du Mékong. Ce système montagneux, issu des hauts plateaux du Tibet, couvre le nord du Tonkin, tout le Laos et se prolonge par la chaîne annamitique, dont la falaise abrupte suit de près la côte de l'Annam, jusqu'à proximité du delta du Mékong. Les principaux sommets dépassent 2.000 mètres au Yunnan et au Laos, 1.200 mètres dans la chaîne annamitique.

Le Tonkin est traversé de part en part par le Fleuve Rouge; celui-ci descend du Yunnan, dont il entaille fortement les plateaux, reçoit

d'importants affluents, comme la Rivière Noire et la Rivière Claire, et constitue un vaste delta relié par des canaux au fleuve Thai-Binh. A l'ouest, un autre fleuve important venant du Laos, le Song-Ma, complète l'hydrographie du Tonkin. Tous ces cours d'eau sont navigables dans leur cours inférieur, mais les roches qui encombrant leur cours supérieur empêchent de les utiliser comme voies de pénétration.

Le Mékong, qui descend du Tibet, est un des grands fleuves du monde. Son développement dépasse 4.000 kilomètres; son bassin couvre 1 million de kilomètres carrés; ses eaux entraînent chaque année plus de 1.300 millions de mètres cubes de limon. Il présente d'importants biefs navigables, séparés les uns des autres par des zones de rapides et de tourbillons, notamment à Kemmarat, à Khône et à Préa-Patang. Il détache, au Cambodge, un bras qui le relie à un vaste lac, le Tonlé-Sap, lequel remplit l'office de réservoir et restitue pendant la saison sèche les eaux qu'il a reçues à l'époque des crues. De juin à octobre, les pluies et la fonte des neiges font du Mékong un formidable torrent qui a parfois jusqu'à 60 mètres de profondeur entre les murailles à pic de son lit. L'inondation couvre et fertilise une grande partie du Cambodge et de la Cochinchine.

A part le Donai, dont la rivière de Saïgon est un affluent, les cours d'eau issus de la chaîne annamitique sont sans importance.

Contournées en forme d'S, les côtes indochinoises ont un développement de 2.500 kilomètres. Sablonneuses ou marécageuses aux alentours des deltas, elles sont partout ailleurs âpres et tourmentées, spécialement en Annam où les baies sont peu hospitalières. D'une façon générale, l'accès de la terre n'est aisé qu'aux embouchures des fleuves. Cependant, au nord du golfe du Tonkin, un chalet d'îles abrite les excellentes rades d'Along, de Hong-haï, de Port-Courbet.

L'Indochine est composée de pays trop différents par l'altitude et l'exposition pour que son climat soit aisé à définir. En général, le colon peut s'accommoder aisément des conditions climatiques dans les zones assez élevées comme le Laos, l'ouest du Tonkin, le plateau de Lang-Bian. Le Bas-Tonkin est peu salubre pendant la saison des pluies et très chaud; les parties basses de la Cochinchine et du Cambodge sont également insalubres, et il est indispensable d'y adopter une hygiène très stricte.

Dans toute l'Indochine, l'année se divise en saison des pluies (avril-octobre) et saison sèche (novembre-mars); la seconde est relativement fraîche au Tonkin, supportable en Cochinchine, tandis qu'en été, dans ce dernier pays, le thermomètre dépasse 30° d'une manière constante. La fièvre avec toutes ses complications hépatiques et la dysenterie y sont fréquentes.

POPULATION

L'Indochine est la seule grande colonie française ayant une population suffisamment dense pour que le progrès économique n'y soit pas entravé par le manque de main-d'œuvre ainsi qu'il arrive dans nos possessions africaines. La densité de cette population atteint presque 20 habitants par kilomètre carré — proportion assez modeste en apparence, considérable si l'on songe qu'une très grande partie du pays est couverte de montagnes ne se prêtant pas à de grandes agglomérations d'habitants. Les plaines, surtout dans les deltas du Mékong et du Fleuve Rouge, sont aussi peuplées que les régions les plus prospères de l'Europe occidentale. Voici, au surplus, quelle est la répartition

de la population indochinoise et sa densité :

Cochinchine	3.000.000 hab.	53 par kil. carré
Cambodge.....	1.500.000 —	40 —
Annam.....	4.800.000 —	27 —
Tonkin.....	6.400.000 —	59 —
Laos.....	500.000 —	2 —
Quang Tchéou Wan.....	150.000 —	150 —

Pays d'invasions et de migrations, l'Indochine possède une population très variée et issue de races mélangées.

Les populations les plus anciennes, auxquelles on donne la dénomination générale de « sauvages », comprennent environ un demi-million d'individus répandus dans tous les pays de l'Union : Mois, Khas, etc. Leur origine est malaise ou tibétaine.

Les premiers envahisseurs furent les Khmers, venus des Indes il y a quelque vingt siècles et qui firent régner dans le sud de la péninsule une civilisation qu'attestent les ruines de leurs merveilleux monuments. Les Cambodgiens d'aujourd'hui sont leurs descendants.

Les Chams, également d'origine hindoue, s'installèrent en Annam où leur domination fut éphémère. Ils sont une centaine de mille.

Une seconde série d'envahisseurs vint de Chine : les Thai (1.200.000) qui se dirigèrent plutôt vers le Laos et le Siam, les Annamites (12.000.000) qui se répandirent dans toute la péninsule.

Les 2 ou 300.000 Chinois que compte l'Indochine sont, avec les Hindous infiniment moins nombreux, d'immigration récente.

Le territoire de Quang-Tchéou-Wan est exclusivement chinois.

Les Annamites, qui forment de beaucoup le groupement le plus important, sont de très précieux auxiliaires pour la colonisation européenne. Intelligents, sobres, laborieux, économes et même avarés, très attachés au sol, ils sont d'excellents agriculteurs et souvent de bons marins. Le manque de vigueur physique les rend insuffisants pour certaines tâches pénibles; par contre, leur habileté de main et leur patience font d'eux d'excellents artisans. Leur adresse a étonné ceux qui les ont approchés en France, pendant la guerre, dans les usines et ateliers et dans les formations sanitaires. Ils aiment peu le commerce et ont laissé tomber la plus grande partie du négoce aux mains des Chinois.

La population européenne est d'environ 20.000 âmes (non compris les militaires qui étaient environ 10.000 avant la guerre) et

française en très grande majorité. Près des trois quarts de ces Européens sont groupés en Cochinchine.

Déduction faite des fonctionnaires, de leurs familles et des étrangers, il reste un nombre modeste de Français pour faire œuvre coloniale dans toute l'acception du terme, c'est-à-dire pour stimuler la production indigène, introduire de nouvelles cultures, mettre en valeur les zones encore incultes, exploiter le sous-sol, diriger des entreprises industrielles et commerciales, etc. Les Français ne doit pas aller en Indochine pour se livrer à un travail manuel; la concurrence indigène s'y oppose, et aussi le climat, encore qu'il vaille mieux que sa réputation. Mais la présence de techniciens, d'hommes d'affaires, de créateurs et de directeurs d'entreprises, en nombre beaucoup plus grand qu'ils ne le sont aujourd'hui, est nécessaire à la colonie, si nous voulons la porter au haut degré de prospérité qu'elle est susceptible d'atteindre.

Les grandes villes sont nombreuses en Indochine. Ce sont, pour la Cochinchine : Saïgon (60.000 habitants, dont 2.500 Français) et son faubourg Cholon (200.000 habitants, dont 50.000 Chinois), Baria (35.000 habitants), Bien-Hoa (20.000 habitants), Mytho (27.000 habitants). Pour le Tonkin : Hanoi (106.980 habitants), dont 2.767 Européens, 3.271 Chinois, 77 Japonais, 41 Hindous, et 2.100 militaires, français pour moitié), Nam-Dinh (30.000 habitants), Ninh-Binh (35.000 habitants), Haïphong (16.000 habitants). Pour l'Annam : Hué (50.000 habitants). Pour le Cambodge : Pnom-Penh (45.000 habitants). Pour le Laos : Louang-Prabang (12.000 habitants).

AGRICULTURE

L'Indochine est un pays agricole et conservera sans aucun doute ce caractère, quelque développement que puissent y prendre des industries d'ailleurs fort intéressantes et de grand avenir. Elle doit cette prédestination au climat et au sol : au climat, parce que la constance de la chaleur et l'abondance des pluies sont les conditions nécessaires et suffisantes d'une végétation luxuriante ; au sol, parce que les alluvions des principaux cours d'eau, spécialement du Mékong dans le sud et du Fleuve Rouge dans le nord, forment un humus d'une fertilité proverbiale. Dans les régions montagneuses, l'exubérance des forêts et la variété de leurs essences vient encore renforcer le prin-

cipe en vertu duquel toute la richesse de l'Indochine provient de sa terre.

RIZ. — Un indigène court vêtu, dans l'eau jusqu'à mi-jambes, fouillant la boue d'une plaine inondée avec le concours d'un buffle fidele, sous un ciel de feu : c'est ainsi qu'on a coutume de synthétiser à la fois l'aspect des plaines basses de l'Indochine et l'existence des cultivateurs annamites. Cette vue est exacte si l'on songe que les rizières couvrent environ 4 millions d'hectares, soit plus de 1.500.000 en Cochinchine, 900.000 au Tonkin, 700.000 au Cambodge et 300.000 en Annam. La superficie consacrée au riz est évaluée, pour l'année 1920, à 4.700.000 hectares.

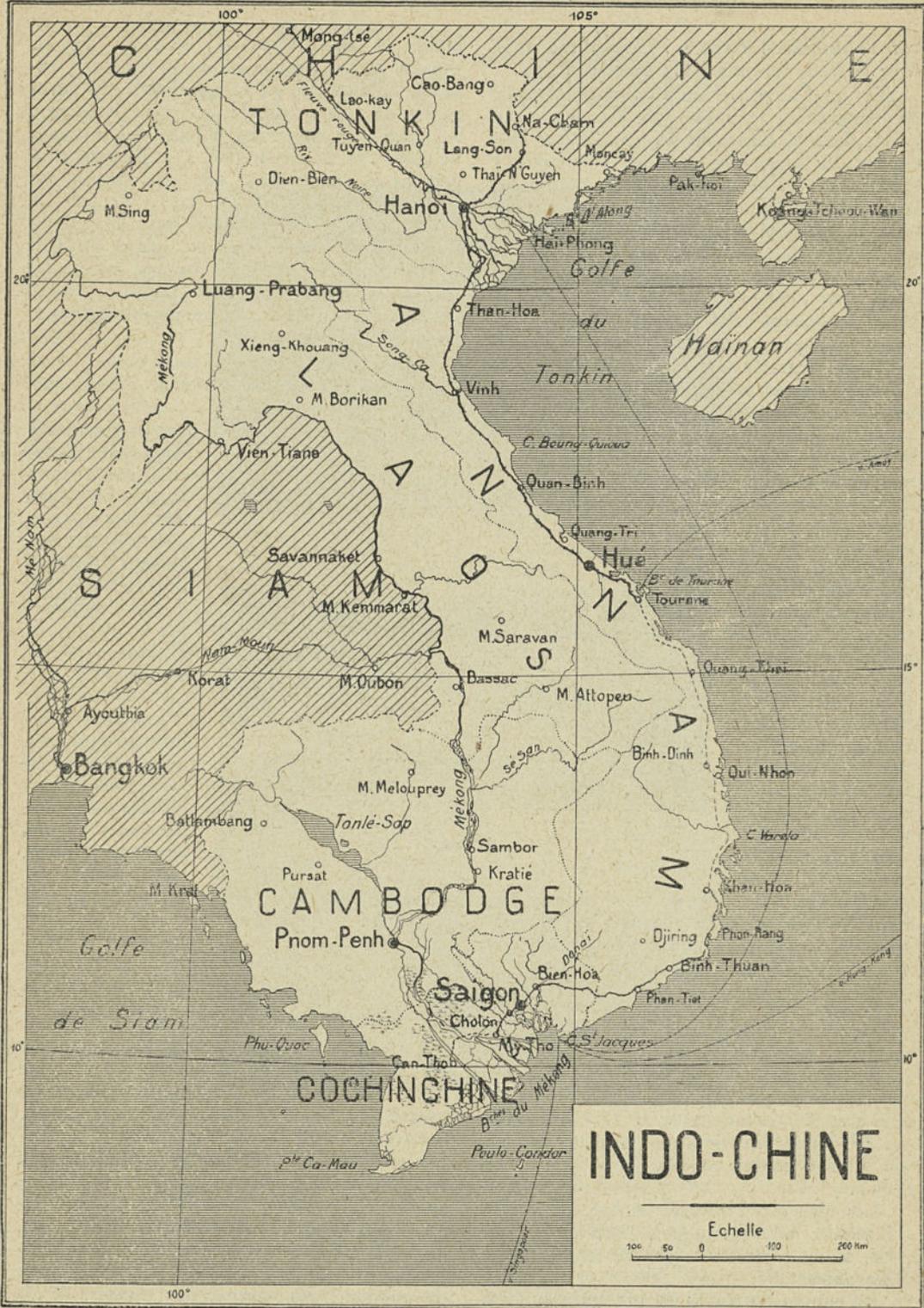
Le riz indochinois se divise en plusieurs variétés : riz dur pour la consommation courante, riz gluant pour la distillerie, la pâtisserie, etc. ; gocong ou riz rond, apprécié en Europe mais de plus en plus rare, vinhlong ou riz long qui est le plus commun, baixau recherché par les Chinois, etc.

La récolte est annuelle au Cambodge, en Cochinchine et dans le Sud-Annam, bisannuelle dans le Nord-Annam et au Tonkin. Les rendements sont extrêmement inégaux et peuvent aller de 500 à 4.000 kilos à l'hectare, la moyenne variant de 2.000 à 2.500 kilos. Il n'est pas possible de déterminer avec précision la production totale, faute de connaître exactement les superficies cultivées, les rendements et surtout l'importance de la consommation locale. La récolte de 1920 est évaluée à 4 millions et demi de tonnes, contre respectivement 4.800.000 et 3.400.000 tonnes pour les deux années précédentes. Les statistiques commerciales nous révèlent d'ailleurs un progrès constant et à peu près régulier depuis un demi-siècle, puisque l'exportation s'est élevée de 250.000 tonnes en 1868, à une moyenne annuelle de 1.360.000 tonnes pour la période 1913-1917. L'Indochine se trouve, après la Birmanie, le second exportateur de riz du monde. La plus grande partie de cette exportation est dirigée sur la Chine, le Japon et les Philippines, par Hong-Kong ; l'exportation à destination de l'Europe et spécialement de la France, est en progrès très marqué depuis une vingtaine d'années.

L'augmentation de la production rizicole provient pour la plus grande part des travaux hydrauliques (irrigation, drainage, régularisation des cours d'eaux et des inondations), qui ont permis à la fois d'étendre progressivement l'aire cultivée et d'améliorer les rendements,

COMMERCIAL
LILLE

"Notre Domaine Colonial"



G. Béolet

par l'insuffisance comme l'excès d'eau sont, avec les rats, les principaux ennemis du riz.

Bien qu'il s'agisse de la production nationale de l'Indochine, la culture du riz ne devrait guère, dans la généralité des cas, retenir l'attention des Européens, car les Annamites y excellent, et suffisent à accomplir sans guide le pénible travail des rizières. Il en va autrement au point de vue commercial et industriel ; les moulins et le commerce d'exportation sont presque entièrement aux mains des Chinois auxquels nous n'avons aucune raison d'abandonner bénévolement ce quasi-monopole.

L'importance donnée au riz en Indochine offre de moindres inconvénients que le système de la monoculture n'en présente en général, tant cette plante est exactement adaptée au sol et tant sont vastes ses débouchés. Mais il existe d'autres motifs pour que les titulaires de concessions agricoles ne donnent point leurs préférences aux rizières comme ils l'ont fait souvent jusqu'à présent : c'est qu'il est de l'intérêt de la colonie — et par conséquent des colons — de propager d'autres cultures plus riches ; c'est qu'il vaut mieux enseigner aux indigènes la pratique de ces cultures plus riches que de les maintenir dans leurs routines et de créer chez eux un prolétariat agricole n'ayant point comme contre-partie le progrès économique de la colonie.

AUTRES CULTURES ALIMENTAIRES. — Le maïs, connu seulement au Tonkin jusqu'à ces dernières années, a pris une grande importance et s'est étendu à l'Indochine entière. L'exportation a commencé avec 107 tonnes en 1904 ; elle a atteint un maximum de 133.000 tonnes en 1913 pour revenir à une moyenne annuelle de 54.000 tonnes pendant la période 1914-1917.

Les légumes, l'igname, le taro, le manioc, la patate, l'arrowroot sont cultivés partout, ainsi qu'un haricot vert qui est transformé en pâte alimentaire.

La culture du poivre est pratiquée au Cam-

bodge et en Cochinchine; celle du thé en Annam et au Tonkin où ses progrès sont rapides. Malgré un sol et un climat très favorables, la culture du thé est restée longtemps stationnaire à cause des défauts des procédés de culture et de préparation. L'amélioration est certaine si l'on en juge par l'exportation qui est passée de 300 tonnes, il y a dix ans, à 1.000 tonnes. Même progrès pour le café du Tonkin dont l'exportation est passée de 200 à 500 tonnes en moins de dix ans, malgré les difficultés soulevées par un parasite de cet arbuste. La culture de la cannelle est également en progrès sérieux.

Ces résultats montrent aux colons dans quelle voie ils peuvent s'engager fructueusement.

La canne à sucre réussit dans presque toute l'Indochine, particulièrement en Annam, et se développe d'une manière satisfaisante, puisque l'exportation du sucre, stimulée d'ailleurs par la pénurie de l'Europe, a doublé depuis 1913.

Les fruits abondent dans toute la colonie et leurs variétés sont innombrables : mangues, bananes, ananas, oranges, goyaves, etc. Certains d'en-

tre eux pourraient alimenter des fabriques de conserves.

CULTURES INDUSTRIELLES. — Ces cultures se divisent en deux catégories également importantes : les oléagineux et les textiles.

Le cocotier qui tient le premier rang parmi les plantes oléagineuses, est commun dans toute l'Indochine, sauf au Tonkin. En dehors du coprah, dont on connaît les utilisations variées, il est curieux d'énumérer tout ce que l'ingéniosité annamite tire des feuilles, des fleurs, du bois et des fibres de cet arbre : des toits de paillotes, des nattes, des vêtements, des paniers, des clôtures, des torches, du combustible, de l'engrais, du bois de construction, des instruments de cuisine, des pipes, des instruments de musique, des cordes, des brosses, de la



Ananas.

bourre pour calfater les embarcations, et ce n'est pas tout!

Le sésame est répandu dans toute l'Indochine; l'arachide existe en Cochinchine et en Annam; le ricin du Tonkin commence à alimenter un petit courant d'exportations.

Parmi les textiles, le coton mérite l'attention. Il prospère au Cambodge, et les plantations organisées dans les autres régions de l'Indochine donnent de bons résultats. La colonie, encore forte importatrice de coton hindou, commence pourtant à alimenter ses filatures et à exporter des filés de coton, demandés surtout par le Japon.

La ramie, bien qu'assez commune, ne suffit pas encore à satisfaire aux besoins locaux. Il en est de même pour le jute, dont il est désirable de voir croître la production. Le kapok serait aussi susceptible d'extension.

Parmi les cultures industrielles, il convient de ranger encore le bétel et le tabac, dont la production, au Tonkin, à une certaine importance; le bambou qui fournit de bonne pâte à papier: les plantes à parfum (badiane), les plantes médicinales (coca), les plantes tinctoriales (indigo), enfin le caoutchouc.

Le caoutchouc de cueillette, récolté sans discernement dans les régions montagneuses, est devenu assez rare. Par contre, les plantations d'hévéa ont pris un grand développement dans toute la partie méridionale de la péninsule; leur superficie dépasse 14.000 hectares et leur production 1.000 tonnes. Si ces plantations sont pros-

pères au point de vue cultural, différentes circonstances d'ordre commercial les rendent peu rémunératrices, à tel point que le Gouvernement Général vient de se voir amené à octroyer des primes aux planteurs de caoutchouc pour leur permettre de supporter la crise actuelle.



Plantation de caféiers à Gian-Dinh.

FORÊTS. — La forêt indochinoise est immense, puisqu'elle couvre la majeure partie des zones montagneuses, malgré les sérieux ravages causés par les incendies volontaires. Sa variété est telle qu'il n'est pas possible d'entreprendre ici la simple énumération des essences les plus communes. Peut-être cette forêt doit

elle être considérée comme une autre ressource d'avenir, plutôt que comme une ressource actuelle, car on en a tiré jusqu'à présent un médiocre parti pour deux raisons. D'abord la variété infinie des essences, ayant pour conséquence la grande dissémination des bois re-



Canne à sucre.

cherchés, rend l'exploitation difficile. En second lieu, la rareté, et souvent l'absence totale de voies d'évacuation, oppose aux coupes un obstacle à peu près insurmontable. Il résulte de là que le million de mètres cubes de bois tiré, bon an mal an, de la forêt indochinoise ne dépasse pas sensiblement les besoins de la colonie. L'exportation est très faible et elle est limitée aux pays voisins.

Plusieurs problèmes sont donc à résoudre pour que les bois d'Indochine puissent apparaître sur le marché français: en premier lieu, celui des moyens de transport. Il faudra, en

même temps, repérer les peuplements homogènes qui sont rares sans doute, mais non inexistants, comme le prouvent les massifs de teck de la région de Louang-Prabang. Ce sont presque des explorateurs qu'il faudrait pour étudier de façon complète et précise les difficiles questions soulevées par l'exploitation des forêts. Il y a là des travaux dignes de tenter les esprits aventureux.

Les produits en quelque sorte secondaires des forêts d'Indochine et dont il est tiré un parti plus ou moins grand, sont : le bambou, employé par les Annamites pour les usages les plus variés, la laque, qui malheureusement supporte mal la concurrence de celle des Indes, le rotin, le latanier, différentes huiles et résines, la gomme-gutte, quelques plantes médicinales et plantes à papier, etc.

L'indication des ressources de l'Indochine en arbres serait très incomplète si l'on omettait de citer le mûrier qui pousse dans toute la colonie avec une rapidité permettant de faire cinq ou six récoltes de feuilles par an. Grâce à cette circonstance, la sériciculture a pu prendre une grande extension.

ELEVAGE. — L'élevage occupe un rang secondaire dans l'activité de l'Indochine, car le climat est contraire à la plupart de nos animaux domestiques d'Europe, et les races adaptées au pays sont en somme assez peu nombreuses.

Le buffle, qui est pour l'Annamite un robuste et précieux collaborateur, vient en première ligne avec près de 1.600.000 têtes au recensement du cheptel effectué en 1916.

Le bœuf avec ou sans bosse est utilisé pour les travaux agricoles, pour les transports et pour l'alimentation. Il prospère à peu près dans toutes les régions, tout en payant un large tribut aux épizooties. On en a compté 1.400.000 têtes en 1916.

Le porc, pour lequel les individus de race jaune ont une prédilection particulière, fait l'objet de soins attentifs de la part des indigènes. On en a recensé, en 1916, 2.600.000.

Les chevaux s'acclimatent assez mal et sont peu nombreux, malgré les efforts des haras officiels qui obtiennent des sujets de très petite taille et rendent en somme peu de services.

Les tentatives faites pour introduire le mouton dans la colonie ont abouti à des résultats négatifs à cause de l'excès d'humidité.

Au Cambodge et dans une partie du Laos, l'animal national est l'éléphant qui, domestiqué, se montre, comme aux Indes, un travailleur ponctuel et docile. Les Cambodgiens donnent

à aux habitants de l'Afrique équatoriale un exemple d'utilisation sage et raisonnée de la faune — exemple qu'il serait grand temps de suivre dans l'intérêt même de nos possessions africaines, comme on l'a vu plus haut.

L'élevage du ver à soie est en voie d'extension à cause de l'abondance du mûrier qui permet de faire jusqu'à six éducations par an. Il est aidé par les travaux des stations séricicoles où se poursuit avec succès la sélection des espèces, comme aussi l'amélioration des rendements. On peut espérer que la soie d'Indochine, qui est d'ailleurs de très bonne qualité, ne tardera pas à prendre rang sur les marchés étrangers.

À côté des ressources issues de l'élevage, il convient de mentionner celles de la chasse qui sont importantes : ivoire, peaux de tigres et de rhinocéros, plumes, etc. Comme partout, les chasseurs ont abusé, et il a fallu prendre des mesures pour empêcher la destruction totale non seulement des aigrettes et des marabouts, mais encore des faisans, des perdrix, des cailles, etc.

MINES

L'Indochine possède un privilège que lui envoie nos autres colonies : son sous-sol recèle de la houille en quantité assez abondante, et cette houille n'est pas une espérance plus ou moins hypothétique, mais une solide réalité.

Le principal bassin houiller est situé dans le sud-est du Tonkin, au voisinage immédiat de la baie d'Along ; le centre d'exploitation de beaucoup le plus important est celui de Honghaï. Les filons sont généralement à une faible profondeur, à tel point que la mine de Ha-Tou peut être exploitée à ciel ouvert, au flanc d'une colline.

Le charbon de Honghaï est un charbon maigre, ayant une puissance calorifique satisfaisante, mais manquant de matières volatiles. Il est cependant recherché dans tout l'Extrême-Orient par les industries et par la navigation. Les navires l'emploient en briquettes mélangées avec du charbon japonais. La production, en rapide croissance, a atteint 540.000 tonnes en 1915.

Les six autres gisements houillers du Tonkin, dont le principal se trouve dans l'île de Kébao, produisent 150.000 tonnes.

En Annam, une houillère voisine de Tourane fournit une vingtaine de milliers de tonnes. Il existe encore du charbon au Laos, près de Louang-Prabang, mais il n'est pas exploité faute de moyens de transport.

A côté du charbon, on rencontre au Tonkin un combustible secondaire digne d'attention, le lignite, dont de nombreux gisements sont connus. Le seul exploité, celui de Tân-Huan, fournit plus de 20.000 tonnes utilisées en partie par les chemins de fer.

La production totale des combustibles indochinois s'est élevée à 643.000 tonnes en 1917 et à 636.000 tonnes en 1918. En même temps, les exportations s'abaissaient, faute de fret, de 314.000 à 250.000 tonnes. Cette réduction de sortie a été compensée, pour les exploitants, par un accroissement de la consommation intérieure et par une hausse des prix.

Les gisements métallifères ne sont entrés dans la période d'exploitation qu'il y a vingt ans environ; leurs progrès ont été très rapides, le rendement étant passé de 14 à 35.000 tonnes entre 1909 et 1915.

La presque intégralité de cette production provient des mines de zinc tonkinoises de Tuyen-Quang, de Thai-Nguyen et de Langson. Le minerai de zinc est généralement associé au minerai de plomb et se présente sous la forme de blende ou de calamine. On extrait également du zinc dans la province de Quang-Nam, en Annam, où le minerai est mélangé de cuivre.

Les mines d'étain de Caobang, au Tonkin, ont un rendement encore modeste. On en extrait un minerai où sont associés l'étain et le wolfram.

Ces métaux, dirigés avant la guerre, sur l'Allemagne et la Belgique, ont trouvé aujourd'hui des débouchés en France, en Angleterre et au Japon.

Le fer abonde, pour ainsi dire, en Indochine. D'abord au Tonkin où le minerai forme trois groupes: magnétite et hématite dans le bassin du Fleuve Rouge (Baxat, Thai-Ha) et dans celui du Song-Cau, magnétite seulement à Moxat. On trouve aussi des minerais de fer, mais de faible teneur, dans le Dong-Trieu et à Honghai. En Annam, le fer existe dans les provinces de Vinh, de Quang-Tri et de Quang-Ngai; au Laos, dans presque toutes les parties du pays; au Cambodge, à Pnom-Dek où il existe une exploitation indigène. Jusqu'à présent, on n'a tiré à peu près aucun parti du fer indochinois, mais il constitue pour l'avenir une réserve de la plus haute valeur.

Le Tonkin, dont les richesses métalliques sont aussi variées qu'abondantes, possède encore du cuivre, du plomb (galène argentifère), de l'antimoine et enfin de l'or. Ce dernier se présente sous la double forme alluvionnaire et filonienne, mais les gisements n'ont pas paru

assez riches pour justifier la mise en œuvre d'exploitations importantes. Les indigènes recueillent de l'or d'alluvion en très modeste quantité. Un filon aurifère est exploité à Bong-Mieu en Annam. Enfin, la plupart des cours d'eau du Laos roulent de l'or.

Pour compléter cette énumération, il convient de citer le jais de Phu-Quoc, en Cochinchine, l'amiante et le mica du Tonkin. De plus, de récentes prospections ont révélé l'existence au Tonkin de nappes d'huile de pétrole.

Les carrières en exploitation sont nombreuses dans toute l'Indochine et fournissent les matériaux de construction les plus divers, tandis qu'abondent, dans les deltas, des argiles de différentes variétés.

La production des salines dépasse 200.000 tonnes.

Ces très rapides indications montrent que l'Indochine offre à l'industrie minière les perspectives les plus brillantes. Le sous-sol du Tonkin est d'une richesse rare; on en connaît aujourd'hui — approximativement — les ressources; sa mise en valeur est à peine ébauchée.

Il y a encore beaucoup à faire au point de vue de la prospection et de l'étude des minerais; il y a tout à faire, ou presque tout, au point de vue de l'exploitation.

Le moment paraît venu pour les firmes minières françaises, de tourner leurs regards vers les colonies qu'elles ont jusqu'à présent négligées, d'achever l'inventaire des ressources du sous-sol tonkinois et d'organiser ensuite l'exploitation des gisements qui sembleront les plus rémunérateurs. Les besoins de métaux sont énormes, à notre époque, et deviendront vraisemblablement de plus en plus pressants. Les capitaux qui s'emploieront à l'exploitation du sous-sol indochinois seront donc particulièrement bien utilisés, tant dans l'intérêt de leurs propriétaires que dans l'intérêt national.

INDUSTRIE

La double présence, au Tonkin, de charbon et de minerais métalliques paraît destiner ce pays à devenir le siège de grandes industries métallurgiques. Or la grande industrie n'est guère représentée, jusqu'à présent, que par les usines de traitement du zinc installées à Haiphong. Ce retard tient à de multiples causes: à l'insuffisant développement de l'exploitation des mines métalliques, notamment au délaissement des gisements de fer, à la qualité du charbon qui ne répond pas exactement aux

besoins des hauts fourneaux, à la main-d'œuvre qui répugne au travail de l'usine et qui est d'ailleurs trop peu vigoureuse pour beaucoup de besognes, enfin à la carence des fortes initiatives et à l'hésitation que marquent les capitaux français à s'engager dans de telles entreprises.

En attendant l'heure de la grande industrie, qui sonnera fatalement un jour ou l'autre pour l'Indochine, ou plutôt pour le Tonkin, la plupart des industries de la colonie, — et elles sont nombreuses et variées, — dérivent de l'agriculture.

Au premier rang viennent les rizeries et les distilleries. Les premières ont pour objet la décortication du riz ; on en rencontre dans toute l'Indochine, mais les plus importantes et les seules possédant un outillage moderne puissant et perfectionné, sont concentrées à Cholon, et presque toutes dirigées par des Chinois. Les distilleries préparent l'alcool de riz dont les Annamites font une grande consommation, non seulement par goût, mais pour les libations rituelles prescrites par le culte des ancêtres. La distillerie était autrefois une industrie familiale pratiquée par tous les Annamites ; sa concentration dans de grands établissements est le résultat d'une législation fiscale très stricte, à laquelle la population indigène s'est malaisément accoutumée.

Après les industries dérivées du riz, celles qui emploient les produits forestiers comme matière première sont les plus importantes. Les scieries sont nombreuses dans tous les pays de l'Union indochinoise. Plusieurs fabriquent des caisses, des parquets, des instruments en bois.

Hanoï et Benthuy possèdent des fabriques d'allumettes qui pouvoient à la consommation locale et font en outre de l'exportation.

La fabrication du papier, pratiquée depuis longtemps par les indigènes en employant le bambou comme matière première, commence à être pratiquée suivant des méthodes plus rapides et plus économiques.

Les industries textiles sont représentées en Indochine par plusieurs filatures de coton très actives, par des filatures de soie, par des ateliers de préparation du jute, par des ateliers de fabrication de nattes. La plupart de ces établissements sont au Tonkin et exploités par des indigènes suivant des procédés plus ou moins perfectionnés.

Il faut encore citer, parmi les industries dérivées de l'agriculture, des savonneries et des huileries, des fabriques de liqueur et des distilleries d'essences diverses, des tanneries, une manufacture des tabacs, etc.

De grands perfectionnements pourraient être apportés aux méthodes en usage dans la plupart de ces industries et à leur matériel. De plus, un champ presque illimité est ouvert à des établissements nouveaux, soit qu'ils se bornent à concurrencer les industries existantes, soit qu'ils s'appliquent à trouver de nouvelles utilisations aux productions de la colonie. Un sol et un sous-sol aussi généreux que le sont ceux de l'Indochine ne laissent que l'embaras du choix aux créateurs d'entreprises en quête de produits à œuvrer. A quelque objet qu'on s'arrête, les chances de succès paraissent très grandes.

Une autre catégorie d'industries mérite une mention particulière ; il s'agit des poteries, tuileries, briqueteries, ateliers de céramique, dispersés un peu partout et d'où sortent non seulement des produits de consommation courante, mais parfois de véritables objets d'art. Dans la même catégorie d'établissements rentrent les fours à chaux de Cochinchine et du Cambodge et l'importante cimenterie de Haï-phong.

Mais d'autres directions ont encore sollicité l'industrie indochinoise, et d'abord les constructions navales. De tout temps, les Annamites ont fait des embarcations dans toutes les baies du golfe du Tonkin et des côtes d'Annam. Les Européens s'intéressaient assez peu à ce genre de travail quand les nécessités de la guerre ont amené un gouverneur général plein d'initiative à décider la création d'une flotte indochinoise. Des chantiers ont été installés pour la construction de navires de haute mer et sont aujourd'hui en pleine activité.

Dans le même ordre d'idées, l'arsenal de Saïgon, créé par la marine de guerre il y a quelque vingt ans, peut être tenu pour un grand établissement industriel, encore que son activité ait toujours été médiocre et ses conditions économiques défectueuses.

Les ateliers des chemins de fer, les usines électriques, les imprimeries, les fabriques de glace, les brasseries, etc., sont, bien entendu, de création récente et d'initiative française.

Si les Annamites aiment peu la grande usine à cause de ses travaux pénibles et de sa discipline, ils sont d'admirables artisans, et la petite industrie familiale, ayant les objets les plus divers, est extrêmement importante dans toute la colonie. Souvent, cette petite industrie est une industrie d'art, comme l'attestent les broderies, les incrustations, les dessins, les meubles sculptés, les métaux ciselés et mille autres objets appréciés dans le monde entier et qui

contribuent largement à la richesse et à la prospérité de la colonie.

Une industrie, ou plutôt une source de prospérité sur laquelle certains fondent de vastes espoirs, est celle du tourisme.

Assurément le pays qui possède les monuments d'Angkor doit, par cela seul, attirer de nombreux visiteurs. Mais il y a, en Indochine, bien d'autres attractions : une civilisation originale et très différente de la nôtre, des paysages uniques au monde comme ceux de l'ourane ou de la baie d'Along, des temples et des édifices curieux, bref un milieu nouveau et singulièrement attachant, aussi attachant que les Indes ou le Japon, sans parler de l'attrait qu'offre pour les chasseurs une faune comprenant le tigre, l'éléphant, le rhinocéros, l'ours

industrie nationale pour les Annamites dans l'alimentation desquels le poisson occupe la première place après le riz. En dehors de la consommation locale, les produits de la pêche donnent lieu à un sérieux courant d'exportation (de 20 à 25.000 tonnes par an). L'affermage du droit de pêche est une importante source de recettes pour le budget.

Les pêcheries sont assez rares sur le golfe du Siam, où les côtes sont peu peuplées et les vents défavorables. Par contre, on trouve sur les côtes orientales de la Cochinchine des ports de pêche très actifs et qui, grâce au voisinage des salines, fournissent un très large contingent à l'exportation. En Annam, les pêcheurs sont encore nombreux, quoique la mer soit dure et la côte inhospitalière. Le golfe du Tonkin est



Avant le passage d'un rapide.

et toutes sortes d'animaux, jusqu'à d'innombrables variétés d'oiseaux.

Tout cela attire déjà en Indochine un grand nombre de touristes et en attirera de plus en plus. Mais il paraît imprudent de compter sur un afflux comparable à celui dont bénéficient, par exemple, l'Égypte ou l'Afrique du Nord. La distance — et par conséquent la dépense — constitue un premier obstacle auquel s'ajoutent la mauvaise réputation du climat, la difficulté et la lenteur des transports dans l'intérieur, le manque de confort, etc. Bref, pendant de longues années encore, le tourisme sera pour l'Indochine une source de profits intéressante, certes, mais secondaire.

PÊCHE

La pêche en mer et en eau douce est une

un peu moins poissonneuse, mais cependant très exploitée.

À côté de quelques espèces originales, on trouve dans les eaux indochinoises tous les poissons les plus estimés des eaux européennes.

La pêche en eau douce se pratique partout, dans les grands fleuves comme dans les moindres cours d'eau, et jusque dans les rizières où les pêcheurs à la ligne sont nombreux. Mais c'est dans les lacs du Cambodge que les meilleurs résultats sont obtenus et que le poisson constitue la plus importante ressource. Une bonne campagne de pêche équivaut, pour le Cambodge, à une recette de plusieurs millions de francs.

Le séchage et la salaison du poisson, la fabrication de colles, etc., sont des industries prospères.

Il est probable que l'organisation de pêcheries modernes avec chalutiers et établissements annexes (fabriques de conserves) donnerait des résultats favorables. En tout cas, la question mérite d'être sérieusement étudiée.

COMMERCE

Les quelques allusions faites plus haut au commerce indochinois donnent déjà un aperçu de la prospérité économique de la colonie, qui se développe avec une rapidité permettant tous les espoirs. Il reste à préciser ce développement par une rapide comparaison des années 1913 et 1919.

En 1913, le commerce, général de l'Indochine, s'était élevé à 650.591.211 francs, dont 305.331.958 francs aux importations et 345.259.253 francs aux exportations.

En 1919, on constate un bond énorme, attestant une progression incessante des échanges, malgré la guerre. Le mouvement du commerce général atteint une valeur de 1 milliard 801.966.734 francs, dont 751.073.202 fr. pour les importations et 1.050.893.532 francs pour les exportations. Ces résultats accusent une augmentation considérable sur l'année précédente (1918), pendant laquelle le commerce général avait été de 1.112 millions, et sur la moyenne quinquennale : 1.098 millions.

La part de la France dans le mouvement commercial de 1919 a été de 81.066.817 fr. aux importations et de 183.393.884 fr. aux exportations; la part des autres colonies françaises a été respectivement de 13.220.589 fr. et de 6.518.957 fr. Ces chiffres marquent un progrès sur ceux de 1918; toutefois la France est encore bien loin de la place qu'elle occupait en 1913, puisque sa part dans le commerce indochinois est tombée de 30 à 14 1/2 pour cent. L'éternelle question des communications joue son rôle dans ce recul, et nous avons une fois de plus la preuve que les problèmes maritimes dominant et conditionnent l'œuvre de mise en valeur et d'exploitation des pays neufs.

Les pays avec lesquels l'Indochine entretient, en dehors de la France, les relations les plus suivies, sont d'abord Hong-Kong et Singapour, les deux grands entrepôts de l'Extrême-Orient, puis la Chine, l'Angleterre, le Japon, les Etats-Unis, les Indes néerlandaises et anglaises.

Voici, pour préciser la physionomie du commerce extérieur de l'Indochine, l'indication en quantité et en valeur des dix produits tenant

la tête aux entrées et aux sorties en 1913 et en 1919 :

	IMPORTATIONS	
	1913	
	Tonnes	Milliers de francs
Tissus de coton.....	9.934	39.320
Etain en saumons..	6.692	25.764
Fils de coton.....	1.528	14.006
Tissus de soie.....	273	12.538
Pétrole et essence..	47.402	11.181
Sacs de jute.....	16.889	10.493
Or en feuilles.....	»	8.484
Porcelaine.....	2.477	7.134
Thé.....	2.413	6.359
Farine de blé.....	13.302	5.220

	EXPORTATIONS	
	1913	
	Tonnes	Milliers de francs
Riz et dérivés.....	1.286.804	176.368
Etain en saumons..	6.955	26.778
Maïs.....	133.273	15.993
Fils de coton.....	1.712	14.373
Poisson sec.....	29.664	11.930
Peaux brutes.....	3.139	8.080
Houille.....	331.648	7.612
Peaux préparées...	783	5.481
Poivre.....	4.179	3.762
Minerai de zinc...	26.204	3.406

	IMPORTATIONS	
	1919	
	Tonnes	Milliers de francs
Tissus de coton....	5.157	90.894
Etain en saumons..	8.443	72.782
Or en feuilles.....	»	64.947
Pétrole et essence..	76.347	46.748
Tissus de soie.....	4.188	41.503
Ouvrages en métaux.	5.377	34.824
Sucres.....	9.924	29.651
Tissus de jute.....	15.254	26.288
Papier et applications	7.859	22.202
Opium brut.....	194	15.504

	EXPORTATIONS	
	1919	
	Tonnes	Milliers de francs
Riz et dérivés.....	966.865	567.678
Caoutchouc.....	2.976	23.604
Poisson sec et salé.	29.421	23.571
Poivre.....	4.389	21.923
Cannelle.....	836	18.293
Houille.....	421.855	18.062
Peaux.....	4.143	17.628
Sel marin.....	115.934	11.593
Ciment.....	63.861	10.811
Sucres indigènes...	7.718	9.262

Le fléchissement constaté dans les quantités de riz exportées tient à ce que la production de cette denrée subit d'une année à l'autre d'importantes variations, comme il a été dit plus haut. Il n'y a pas eu, pendant la guerre, de réduction de la productivité rizicole de la colonie, puisqu'en 1918 le riz figurait dans les statistiques de l'exportation pour 1 million 619.715 tonnes, soit 333.000 tonnes de plus qu'en 1913 et 653.000 tonnes de plus qu'en 1919.

Pour pousser plus loin la comparaison du mouvement commercial indochinois, il faudrait suivre les variations du cours de la piastre non seulement dans ses rapports avec le franc, mais encore avec toutes les monnaies en usage en Extrême-Orient. On en conclurait sans doute qu'un change trop favorable peut être aussi nuisible qu'un change défavorable, et que faute de pouvoir stabiliser la piastre, il conviendrait sans doute de refondre entièrement le système monétaire de l'Indochine.

D'autre part, il y aurait intérêt à aiguiller vers l'Europe le trafic de l'Indochine dont les produits sont dirigés vers la Chine, le Japon et les colonies étrangères du Pacifique, alors que la France manque de matières premières exotiques.

Quoi qu'il en soit, notre France d'Asie se révèle comme de plus en plus active et prospère et occupe un rang particulièrement honorable parmi les possessions d'outre-mer françaises et étrangères.

VOIES DE COMMUNICATION

Pendant de longues années, le seul chemin de fer de l'Indochine a été le petit tronçon de Saïgon à Mytho (70 kilomètres), qui met la capitale de la Cochinchine en relations avec l'embouchure du Mékong et de là, par la voie fluviale, avec le Cambodge et le Laos. En 1898 seulement a été adopté un plan d'ensemble destiné à parer à des besoins essentiels; il est regrettable de le voir encore inachevé, alors qu'un second réseau devrait être déjà en pleine exécution.

Le Tonkin a été favorisé par le plan de 1898. Il possède, en effet, des lignes en forme de croix coupant la colonie dans les principales directions. La branche principale va de Haïphong à Hanoï et à la frontière de Chine (390 kilomètres) et se prolonge au delà à travers la province du Yunnan (longueur totale : 859 kilomètres). Son tracé tourmenté en fait un chef-d'œuvre de l'art de l'ingénieur.

A Hanoï se détache à droite la ligne de Langson, Dong-Dang et Namquan (167 kilomètres), qu'il serait utile de prolonger dans la province chinoise du Kouang-Si pour en drainer le trafic vers Haïphong. A gauche, c'est l'amorce du transindochinois qui doit gagner Saïgon en longeant la côte d'Annam. Cette ligne dessert Vinh et s'arrête à Benthuy (326 kilomètres).

Une autre section du transindochinois existe en Annam, entre Quang-Tri et Tourane (175 kilomètres), prolongée par le tramway Tourane-Faïfo (35 kilomètres). Il faut ensuite descendre dans le sud jusqu'à Khanhhoa pour trouver le dernier tronçon du transindochinois qui atteint Saïgon (464 kilomètres). A Phanrang se détachera une ligne de 38 kilomètres, qui permettra aux habitants de la Cochinchine de gagner rapidement le salubre plateau du Lang-Bian.

Toutes ces lignes sont exploitées par la colonie, à l'exception de celles de Saïgon-Mytho et de Haïphong-Yunnanen concédées à des Compagnies.

En outre du transindochinois qui est indispensable à la mise en valeur de l'Annam, il serait urgent de pousser le rail vers le Laos, dont le progrès est entravé par l'absence de communications pratiques, et qui a trop de tendances à diriger ses produits vers le Siam. Il faudrait aussi songer au Cambodge qui ne possède, en fait de voie ferrée, que l'infime tronçon permettant d'éviter les rapides de Khône.

Actuellement, le développement des voies ferrées de l'Indochine (non compris la ligne frontière de Chine-Yunnanen) ne dépasse pas 1.592 kilomètres. Il en faudrait plus du double pour répondre aux besoins essentiels de la colonie.

Les voies fluviales suppléent par bonheur à l'insuffisance des chemins de fer. Il existe des services réguliers de navigation permettant de remonter le Mékong jusqu'à Vientiane, de gagner les principaux centres du Cambodge, de parcourir une grande partie de la Cochinchine et du Bas-Tonkin. Mais la navigation est fort gênée par l'envasement des deltas et surtout par des rapides qui, malgré d'importants travaux de dérochement, font que le Mékong est partiellement impraticable pendant une partie de l'année.

Les efforts accomplis pour doter l'Indochine d'un réseau routier complet ont trouvé leur récompense quand l'automobile, entrée dans l'ère des applications pratiques, est venue suppléer aux lacunes graves des voies ferrées. La

Cochinchine, le Cambodge et le Tonkin possèdent de bonnes routes dans toutes les directions principales. En Annam, l'antique route mandarine longeant la côte sur plus de 1.200 kilomètres a nécessité de longs et coûteux travaux de réfection. Mais il est possible aujourd'hui de circuler en automobile entre Saïgon et Hanoï sans rompre charge. Le Laos ne possède, le plus souvent, que des pistes très insuffisantes.

Il existe depuis plusieurs années déjà, des services publics d'automobiles qui rendent de grands services aux voyageurs.

Toutes les principales villes sont reliées par des lignes télégraphiques d'une longueur totale de 12.000 kilomètres.

L'Indochine possède deux ports de premier ordre : Saïgon et Haïphong. Saïgon est dans une situation géographique particulièrement favorable, d'abord comme point d'escale à l'extrémité de la péninsule indochinoise, ensuite comme point de jonction de la navigation maritime et fluviale et comme porte de sortie naturelle de l'énorme vallée du Mékong, enfin, au point de vue économique, comme métropole de l'exportation du riz. Port de commerce et port de guerre, Saïgon est complété par le Cap Saint-Jacques et possède un développement de quais et un outillage répondant à ses besoins.

Plus éloigné des grandes routes maritimes, Haïphong ne peut avoir la prétention de devenir un point de relâche important. Mais ce désavantage est compensé par le voisinage du bassin houiller de Honghaï, par les richesses naturelles du sol et du sous-sol tonkinois, enfin par le fait qu'Haïphong est la porte de sortie de la riche province du Yunnan. Il devrait être aussi le principal débouché du Kouang-Si. Des travaux sont en cours pour apporter au port de Haïphong les améliorations techniques nécessaires et faciliter les mouvements des grands navires.

Les autres ports indochinois sont d'une importance secondaire. Cependant, les ports flu-

viaux de Cochinchine et du Cambodge doivent un mouvement assez actif au fait qu'ils peuvent recevoir des bâtiments de moyen tonnage, ce qui leur permet d'être en relations suivies avec le Siam et avec Singapour. Le principal port de l'Annam, l'ourane, possède une belle rade, mais d'un accès assez difficile. Quinhon, Faïfo et Thuan-An sont des abris très imparfaits.

Voici un résumé rapide du trafic des ports indochinois :

Il est entré dans ces ports, en 1918, 2.219 navires jaugeant 2.376.347 tonneaux; il en est sorti 2.087, jaugeant 2.222.935 tonneaux.

Sur ces totaux, le pavillon français ne figurait que pour 315 navires et 793.525 tonneaux à l'entrée, 301 navires et 665.327 tonneaux à la sortie. Il est juste de remarquer que sur les 2.219 entrées, les jonques chinoises, siamoises ou indiennes se livrant au cabotage figurent pour 1.091.

Les services maritimes réguliers reliant l'Indochine à la métropole donnaient déjà lieu, avant la guerre, à des critiques. Pendant les six dernières années, la colonie a subi la loi commune et a été fort gênée par la rareté des paquebots postaux et du fret. Elle paraît cependant avoir un peu moins souffert de la crise maritime que nos possessions d'Afrique et d'Océanie, grâce à sa situation géographique sur la route de la Chine et du Japon où la circulation devait toujours rester relativement intense malgré les événements.

De grands efforts sont faits par les Compagnies de navigation pour reconstituer les services indispensables et prendre en même temps, en Extrême-Orient, la place que s'étaient faite les Compagnies allemandes. Il est permis d'espérer que ces efforts, joints au concours de la jeune flotte indochinoise en voie de création, permettront dans un avenir très prochain de donner à l'Indochine les moyens de transport qui sont indispensables à sa prospérité.



La Guyane Française

20 Mars 1928

Sa réputation imméritée d'insalubrité et aussi sa condition de lieu de déportation depuis 1854, ont rendu La Guyane impopulaire en France; elle présente, cependant, pour la Métropole et en particulier pour les Alpes-Maritimes, un grand intérêt, puisque ce sont ses forêts qui fournissent aux parfumeries de la Côte d'Azur le *linalol*, dénommé vulgairement essence de rose, qui sert à fixer les parfums divers.

L'essence de rose n'est pas, en effet, un produit à l'odeur de la fleur dont il porte le nom, mais une essence qui s'extrait par distillation du bois de rose femelle abondant dans les forêts guyanaises; il est donc intéressant pour nous de savoir pourquoi cette colonie a été si méconnue.

Située sur la côte Nord-Est de l'Amérique du Sud, entre la Guyane hollandaise et le Brésil, notre vieil établissement présente l'aspect général d'un plan incliné descendant par gradins vers la mer, couvert jusqu'à 80 kilomètres des côtes par une immense forêt vierge et sillonné par un grand nombre de cours d'eau. Découverte en 1498 par Christophe Colomb, La Guyane fut dépeinte par les premiers explorateurs dans des termes très séduisants, et la grande quantité d'or extraite depuis lors de son sol justifie la charmante fiction de l'Eldorado (le Doré), région qu'un lieutenant de Pizarre (1) déclara regorger d'or; aussi nombreuses furent les expéditions d'Européens qui s'y succédèrent au XVIII^e siècle, mais, mal conduites, elles n'aboutirent à aucun résultat.

Le Traité de Paris, en supprimant la traite des noirs, lui enleva une source de main-d'œuvre; l'émancipation des nègres lui porta en 1848, le dernier coup, les habitants préférant n'importe quel métier au travail de la terre. Le Gouvernement fit venir tour à tour Africains, Chinois, Madériens, Hindous; aucune tentative d'immigration ne réussit. C'est après ces essais infructueux qu'on envoya à Cayenne, en 1854, le premier convoi de condamnés, on espérait que la main-d'œuvre pénale assurerait la régénération économique du pays; les résultats n'ont pas justifié ces espérances; au contraire, ils ont plutôt nui à la colonie, car seuls des colons énergiques et physiquement très vigoureux acceptent l'éventualité d'utiliser cette main-d'œuvre.

La Guyane est administrée par un gouverneur, assisté d'un conseil privé; elle est divisée en quatorze communes; elle a une Cour d'appel et des tribunaux de première instance; l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire y sont organisés; tous les services ont leur siège à Cayenne. La colonie a un député, mais pas de sénateur. L'administration pénitentiaire, un peu à part, a son siège à Saint-Laurent-du-Maroni.

Bien que La Guyane soit près de l'Equateur, la température y est peu élevée à cause des brises fraîches qui soufflent en toute saison et se maintient habituellement entre 25 et 29 degrés; la salubrité y est parfaite comme dans ses voisines anglaise et hollandaise. Malgré ce bon climat, la colonie ne peut se développer à cause de l'insuffisance de main-d'œuvre; pour une superficie de

des secondes en 1924. Les importations concernant l'habillement, l'alimentation et les matériaux pour constructions ou exploitations industrielles; pas de particularité.

Les exportations qui varient peu et dont je cite ci-après les principales pour 1924, sont: l'or natif, 1.255 kilos; l'essence de bois de rose, 86.424 kilos (se vend en France entre 160 et 200 francs le kilo); la balata, 457.404 kilos; les bois d'ébénisterie, 6.382 stères; le cacao, 17.229 kilos. Le café, la canne à sucre, la vanille, les épices (poivre de Cayenne, girofle, cannelle, etc.), autrefois très appréciés, ne sont plus cultivés, faute de bras. En sorte que, sauf pour les placers d'or, une faible partie de la forêt et le balata La Guyane est peu exploitée; les hautes futaies plusieurs fois séculaires de ses forêts sont cependant peuplées d'une incroyable variété d'essence réunissant des qualités contrôlées supérieures aux meilleurs bois d'Europe, tant au point de vue de la durée qu'à celui de la résistance à la rupture; les plus recherchées sont le Wacajou, le roucou, l'angélique, l'ébène verte, le cèdre, l'acajou et enfin le sassafras ou *bois de rose femelle*. Ce dernier est l'objet, depuis plusieurs années, d'une exploitation régulière par l'un des plus honorables et des plus énergiques colons de la Guyane. M. Georges Conrad, associé de la maison Chris de Grasse, dont le nom est si connu dans notre région; c'est lui qui alimente en grande partie la parfumerie française de *linalol* (essence de bois de rose). M. le sénateur Charabot qui joint à d'autres qualités brillantes celle d'être un économiste remarquable, essaie, je crois, en ce moment d'acclimater en France le *thé oïe* japonais contenant du linalol, mais le produit obtenu par sa distillation ne vaut pas celui de La Guyane; l'essai est néanmoins intéressant et vaut la peine d'être tenté.

Les productions secondaires de la forêt sont très nombreuses: produits oléagineux, aromatiques, tinctoriaux, gomme-résineux, textiles et médicinaux y abondent. On voit donc que l'exploitation méthodique des forêts guyanaises rapporterait de gros bénéfices qui n'ont pu être réalisés jusqu'à présent faute de main-d'œuvre, de capitaux suffisants et aussi de moyens de communication qui sont à peu près inexistant dans la colonie. Enfin, le régime des concessions est très précaire; il n'existe que des permis d'exploitation de quatre ans, renouvelables il est vrai; mais cela ne donne pas aux colons la même sécurité que les concessions à longue échéance des autres colonies; il faut l'énergie exceptionnelle d'un Georges Conrad pour, malgré cet aléa, ouvrir lui-même une route à ses camionnettes pour transporter de la forêt à Cayenne le produit de son exploitation.

Il n'existe pas d'industrie à La Guyane; quelques distilleries de bois de rose, de tafia et des scieries ont seules été installées.

Le commerce n'a que la forme de bazars peu nombreux dans lesquels la population peut s'approvisionner des objets les plus divers.

Il existe une banque permettant les tran-

te, M. Juvanon, hier encore, sous-chef de cabinet du ministre des Colonies, tirera peut-être notre établissement lointain de sa torpeur; s'il réussit à amorcer sérieusement la construction de voies de pénétration (routes pour automobiles ou voie ferrée) avant de quitter Cayenne où nos fonctionnaires ne font malheureusement que de courts séjours, il aura rendu service à la colonie et à la Métropole, en facilitant au commerce et à l'industrie françaises l'utilisation des richesses incalculables des forêts guyanaises.

La population pénale est de 3.775 individus, la population autochtone ou indienne n'atteint pas 3.000 âmes. Les transactions commerciales sont faibles; de 24.717.302 francs en 1923, elles sont passées, en raison de la dépréciation du franc, à plus de 85.000 millions en 1924, la part de la France et de ses colonies étant de 69 millions. La balance commerciale est satisfaisante: 12.494.765 aux importations pour 12.222.537 aux exportations en 1913; 43.154.113 des premières pour 42.154.113

(1) Pizarre, aventurier espagnol qui conquiert le Pérou.

Général MAROIX,

Progrès du Nord des troupes coloniales.

Etat civil de Lille

NAISSANCES DU 4 AOUT 1927 : Pérennés Michel, rue du Plat, 13 — Duquesne Alfred, rue de Douai, 109 — Honoré Emilienne, rue Fombelle, 7 bis — Thellier Raymonde, rue Fontenoy, 4 — Impasse Bonte — Place Raymonde, rue du Plat, 44 — Navet Michel et Monique, rue Berthelot, 14 — Gomane Jean, rue Nationale, 218 — Dufour Jeanne, boulevard Montebello, 196 — Casier Renée, rue Malsence, 84 — Sanders Lucien, boulevard Montebello 196 — Bled Arthur, rue Malesherbes, 13.

DECES : Carlier Nicolle, 24 jours, rue St-Sauveur, 99 — Barthelet Marie, 39 ans, célibataire, 291, boulevard Victor-Hugo — Iberszer Thérèse, 66 ans, célibataire, 104, quai de la Basse-Deule — Bégaïnt Pierre, 26 ans, célibataire, 93, rue d'Esquermes — Derechain Denise, 3 ans $\frac{1}{2}$, rue d'Alger, c. Duyck, 3 — Moeriman Rolande, 6 mois, 7, rue de la Marbrerie — Lefort Antoinette, 15 ans $\frac{1}{2}$, célibataire, 109, rue Brûle-Maison.

ARR^t DE LILLE

LA MADELEINE

Un ouvrier Armentierois fait une chute de sept mètres. — Hier, à midi, M. Archange Turpin, demeurant à Armentières, travaillait pour le compte de M. Van Yvelde, entrepreneur à Roubaix, dans une maison en construction du boulevard de la République, à La Madeleine.

Il était monté sur un échafaudage à 7 mètres de hauteur, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il fut précipité sur le sol.

Couvert de nombreuses contusions et atteint de commotion cérébrale, il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

HELLEMES-LILLE

Contributions Directes. — A partir de ce jour, M. le Contrôleur des Contributions Directes, 25^e Division, Hellemmes et Mons-en-Barœul, recevra les contribuables, les mercredi et vendredi de chaque semaine, de 14 à 18 heures.

Bureau de la Mairie d'Hellemmes, près de la petite porte d'entrée.

GROIX

Un incendie. — Jeudi matin, vers 11 h. 30, le feu s'est déclaré, pour une cause encore inconnue, dans une chambre garnie du café, tenu par Mme Tahon, rue de La Makellerie, 48.

Malgré les efforts des pompiers survenus très vite, l'immeuble a beaucoup souffert et la mobilier a été presque entièrement détruit.

On estime les dégâts à 25.000 francs, couverts par assurances.

SEGLIN

Menaces de mort. — Jules Daese, ouvrier en bâtiment, rue Jules-Breton, ayant eu avec son patron, M. Dubaut, entrepreneur à Wailignies, une assez vive discussion au sujet de sa paie, se fit régler sa semaine, puis s'en fut acheter un revolver et des cartouches.

Il revint alors chez son patron contre lequel il proféra des menaces de mort. M. Dubaut a porté plainte à la gendarmerie.

ARMENTIERES

Paiement des allocations d'assistance. —

Le maire informe les bénéficiaires de l'assistance obligatoire, familles nombreuses et de l'allaitement maternel, qu'à l'occasion de la fête communale, les allocations mensuelles seront payées exceptionnellement, le samedi 13 août, au lieu, du mercredi 17, aux heures habituelles, au Bureau de Bienfaisance, rue des Rotours, 31. (Se munir de la carte).

Etat Civil. — Naissances : Chombart Yvonne, rue Jules-Lebleu, 121 — Bouxom Maurice cité Bonjean, 33.

Publications de mariage : Turcq Marcel, batelier, quai de la dérivation, 260 et Pouillier Rolande, s. p., à Annézin.

culpés : l'auteur de l'article, Henri Barbe, secrétaire des « Jeunesses Communistes » ; Pierre Semard, secrétaire du comité central du parti communiste, inculpés comme signataires d'articles incriminés. Henri Barbe et Semard ne sont pas venus dans le bureau d'instruction.

UN BERGER

MARSEILLE

C. BERGER & C^{ie}

Successeurs de C. F. BERGER

Maison Fondée à COUVET en 1830

Lucien Vinez battu par un boxeur espagnol

Barcelone, 4. — Dans un match de boxe en 15 rounds pour le championnat d'Europe des poids légers, l'Espagnol Louis Rayo a battu le Français Lucien Vinez aux points.

Rayo a attaqué et a montré une plus grande combativité pendant toute la durée du match.

Le dernier métier s'est tu...

Cherbourg, 4. — La petite bourgade de Camétours, dans la Manche, fut jadis réputée pour sa fabrication des toiles et des « droguets ». Le dernier métier de tissand qui subsistait en cette commune s'est tu.

Hôtels Recommandés

PARIS

APOLLO-HOTEL

11, Rue de Dunkerque (Face Gare du Nord)

:: CHAMBRES AVEC DERNIER CONFORT ::

:: TÉLÉPHONE PRIVÉ — RESTAURANT ::

PRIX TRÈS MODÉRÉS

« Arrangement pour long séjour »

sions cantonales d'assistance obligatoire, selon la lettre de M. le Préfet du Nord, en date du 23 juillet dernier.

Le Conseil d'Administration de l'Union, ainsi que MM. Degand, Martin et Chrétien, remercient vivement tous les mutualistes qui ont bien voulu leur accorder leur confiance et les assurent de leur entier dévouement.

Escroquerie. — Hier, à 14 heures, un inconnu s'est présenté chez M. Desmullier, charcutier, rue du Collège, 57, et sous un faux prétexte a réussi à extorquer à la demoiselle de magasin, une somme de cinquante francs.

Où le recherche.

Le feu. — Un incendie s'est déclaré jeudi, à 10 heures, au domicile de M. Georges Deschamacker, libraire, rue Pellart, 40.

Un pot de soufre enflammé a mis le feu à un berceau, dans une chambre du 1^{er} étage. Les pompiers ont rapidement éteint les flammes.

Dégâts fort peu élevés.

Service Téléphonique. — Avis aux abonnés. — Le nouvel Annuaire, édition 1927, sera mis à la disposition de MM. les Abonnés, Bureau des Postes, rue du Curé, au rez-de-chaussée et délivré contre reçu signé par le titulaire ou portant le cachet de la maison. Cette distribution commencera...

tion pénale est de 3.775 individus, la population autochtone ou indienne n'atteint pas 3.000 âmes.

Les transactions commerciales sont faibles ; de 24.717.302 francs en 1923, elles sont passées, en raison de la dépréciation du franc, à plus de 85.000 millions en 1924, la part de la France et de ses colonies étant de 69 millions. La balance commerciale est satisfaisante : 12.494.765 aux importations pour 12.222.537 aux exportations en 1913 ; 43.154.113 des premières pour 42.154.113

(1) Pizarre, aventurier espagnol qui conquiert le Pérou.

te, M. Juvanon, hier encore, sous-chef de cabinet du ministre des Colonies, tirera peut-être notre établissement lointain de sa torpeur ; s'il réussit à amorcer sérieusement la construction de voies de pénétration (routes pour automobiles ou voie ferrée) avant de quitter Cayenne où nos fonctionnaires ne font malheureusement que de courts séjours, il aura rendu service à la colonie et à la Métropole, en facilitant au commerce et à l'industrie françaises l'utilisation des richesses incalculables des forêts guyanaises.

Général MAROIX,

Progrès du Nord des troupes coloniales.



GUYANE

La Guyane est le seul point de l'Amérique du Sud où flotte notre drapeau, et il faut reconnaître que nous sommes médiocrement représentés dans cette partie du monde. Depuis l'époque où elle a été colonisée par la Compagnie des Indes Occidentales, vers le milieu du XVII^e siècle, on a fondé sur ce pays de grandes espérances qui ne se sont point réalisées, parce qu'aucun Gouvernement n'a su organiser intelligemment sa mise en valeur. Puis, comme la Guyane ne prospérait pas spontanément, nous en avons fait un bagne.

La colonie possède deux sources de richesse

qui devraient assurer sa prospérité : l'or et les forêts. Encore faudrait-il, pour les exploiter, pouvoir pénétrer aisément dans l'intérieur ; or, il n'existe point de voies de communication par terre, et cette lacune, là comme au Congo, fait obstacle à tout progrès sérieux.

Si notre négligence est relativement excusable en Afrique Equatoriale, où notre installation est récente, elle l'est moins à la Guyane, française depuis bientôt trois siècles, et disposant d'une main-d'œuvre abondante vouée, selon la définition légale, « aux travaux les plus durs de la colonisation ».

GÉOGRAPHIE

La Guyane française a la forme d'un quadrilatère irrégulier d'environ 150.000 kilomètres carrés de superficie (25 départements français), situé au bord de l'Atlantique, dans la partie septentrionale de l'Amérique du Sud. Le plus grand côté de ce quadrilatère est formé par une côte basse et marécageuse, à peu près rectiligne, de 300 kilomètres de développement, et orientée du nord-ouest au sud-est. A l'ouest, le fleuve Maroni sépare la Guyane française de la Guyane hollandaise. Au sud, le plus petit côté du quadrilatère est formé par les monts Tumuc-Humac, dont les principaux sommets ont de 800 à 1.000 mètres d'altitude. Au sud-est, la colonie est séparée par l'Oyapok de l'Etat brésilien de Para. La rive droite de l'Oyapok, longtemps contestée par la France et attribuée au Brésil par arbitrage, est à peu près déserte.

L'orographie de la Guyane est très simple. Derrière les palétuviers de la côte s'étendent des plaines marécageuses et des savanes sur une profondeur d'une cinquantaine de kilomètres. Puis des collines apparaissent entre les vallées, et le sol se relève lentement vers les monts Tumuc-Humac, entièrement couverts par la forêt équatoriale.

Les cours d'eau, généralement orientés du sud au nord, sont nombreux et coupés de rapides les rendant le plus souvent impropres

à la navigation. En dehors du Maroni et de l'Oyapok, les principaux sont les rivières de Mana, de Sinnamary et d'Approuage.

Au large de la côte guyanaise se trouve l'insignifiant archipel des îles du Salut.

Le climat, chaud et humide, est peu salubre. La chaleur est à peine atténuée, de décembre à février, au début de la saison des pluies qui se prolonge jusqu'en juin. Les Européens sont fréquemment atteints par la fièvre, qui peut revêtir des formes graves; quelquefois par la dysenterie; la fièvre jaune est rare. L'abondance des serpents, scorpions et insectes venimeux n'est pas non plus sans danger. Toutefois, la colonie n'est pas inhabitable pour quiconque s'astreint aux règles d'une hygiène sévère.

POPULATION

La population de la Guyane se compose de différents groupes dont il est souvent impossible de déterminer l'importance numérique.

Les autochtones sont des Indiens à la peau cuivrée et au cerveau très borné, vivant à l'état de nature et répartis en plusieurs tribus dont la plus nombreuse est celle des Galibis, appartenant à la famille ethnique des Caraïbes. Ces indigènes sont très clairsemés, — quelques milliers au plus, — et leur rôle économique est nul.

On trouve ensuite des nègres, en petit nom-

bre, n'ayant rien de commun avec ceux des Antilles et menant une existence primitive. Ils descendent d'esclaves révoltés ou évadés.

La Guyane possède une population créole de près de 40.000 habitants, dont la composition est la même que celle des Antilles, et une dizaine de milliers d'immigrés, parmi lesquels quelques centaines de coolies annamites, un petit nombre de Chinois et d'Hindous.

Reste la population pénale dont l'effectif est d'environ 8.000 individus et qui se divise en trois catégories : transportés ou forçats en cours de peine, libérés ou forçats ayant accompli leur peine mais astreints à résider dans la

à sucre, ni les textiles (ramie, agave), ni les légumes (patates, igname), etc.

Toutes ces cultures ou presque toutes sont effectivement pratiquées, mais dans une mesure extrêmement restreinte, si bien qu'elles sont impuissantes à alimenter un mouvement commercial sérieux. Seuls le cacao et le café alimentent un courant d'exportation, d'ailleurs fort modeste.

Pourquoi la Guyane, qui fut autrefois un pays grand producteur de denrées coloniales, est-elle tombée ainsi en décadence? Une seule explication est valable et il faut avoir la franchise de la donner : l'abolition de l'esclavage



Centre agricole de Montjoly.

Communiqué par l'agence générale des Colonies.

colonie, et relégués condamnés à habiter la colonie sans avoir jamais été aux travaux forcés. En 1910, la proportion de chacune de ces catégories était la suivante : 4.290 transportés, 1.755 libérés et 2.614 relégués.

AGRICULTURE

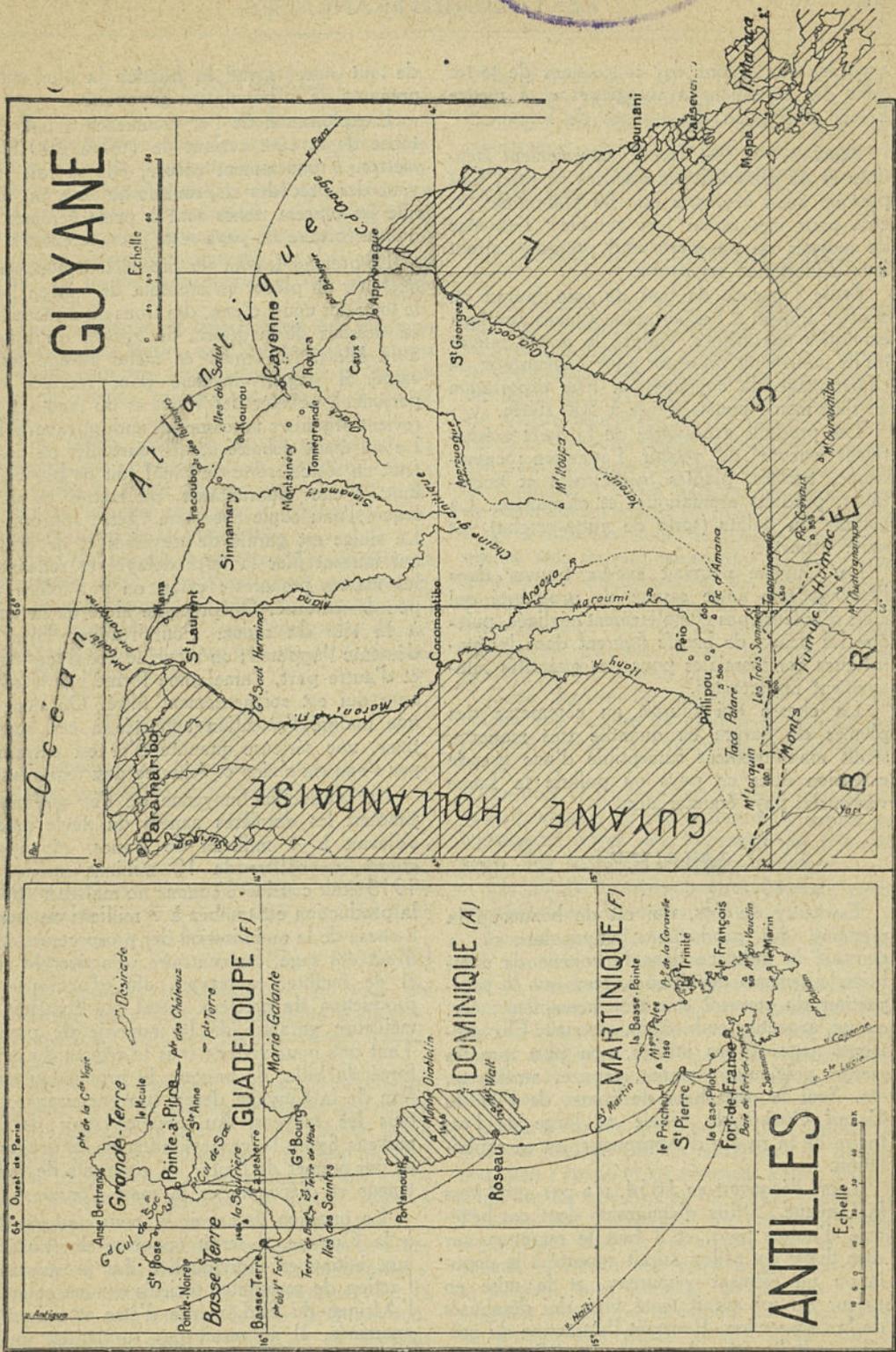
Toutes les cultures tropicales réussissent parfaitement à la Guyane, et il serait facile d'en dresser une très longue liste, depuis le manioc et le riz jusqu'au coton et aux arbres fruitiers (bananier, manguier, citronnier), sans oublier les épices (poivre, cannelle, girofle), ni la canne

à pratiquement fait disparaître la main-d'œuvre noire, et comme les blancs ne peuvent guère se livrer, dans ce pays, à un labeur suivi, les plantations ont disparu faute de travailleurs. La main-d'œuvre asiatique importée est en trop petit nombre pour suffire à l'exploitation du pays. Quant à la main-d'œuvre pénale, sa qualité est, bien entendu, déplorable. Enfin, il convient d'ajouter que la découverte de l'or a largement contribué à détourner de l'agriculture toutes les activités dont disposait la colonie.

La résurrection de l'ancienne prospérité agricole de la Guyane n'est pas une chimère, et l'entreprise vaudrait la peine d'être tentée. L'administration est d'ailleurs toute disposée à



Notre Domaine Colonial



G. Beolet

accorder aux colons des concessions de terres dans des conditions avantageuses et à mettre à leur disposition des équipes de forçats.

FORÊTS. — Les forêts, extrêmement étendues et où abondent les essences de prix, sont presque aussi négligées que les plantations, et cela pour une raison fort valable : l'absence de moyens de transport rend presque partout leur exploitation impossible.

Seule l'essence de bois de rose fournit un sérieux aliment à l'exportation. Quant aux bois exotiques eux-mêmes, malgré le grand intérêt qu'ils pourraient présenter pour l'ébénisterie, le charronnage, la construction, leur exportation ne s'est même jamais élevée à 300 stères.

Les produits accessoires de la forêt mériteraient encore de retenir l'attention : caoutchouc, textiles, plantes médicinales et tinctoriales, produits aromatiques et oléagineux. La gomme du balata (sorte de gutta-percha) est seule exportée.

La Guyane pourrait encore trouver dans l'élevage une autre source de prospérité qui n'est d'ailleurs pas complètement négligée, puisque les peaux de bœufs figurent dans les statistiques commerciales pour des quantités relativement importantes.

La chasse qui fournit au commerce des plumes de parure en quantité très modeste, serait manifestement susceptible d'une grande extension dans ce pays où pullule la faune variée des pays équatoriaux.

MINES

En outre de l'or, qui est de beaucoup la première des productions guyanaises, on a constaté la présence dans la colonie de nombreux gisements métalliques, bien que la prospection du sous-sol soit très incomplète : fer, cuivre, argent, plomb, étain, mercure. Ces gisements ne sont pas utilisés, non plus que les pierres précieuses : grenat, topaze, améthyste, etc. Seul le phosphate de chaux de l'île du Grand Connétable, située au large de l'estuaire de la rivière d'Approuage, est en exploitation.

L'or, découvert en 1854, n'a pas attiré vers la Guyane l'afflux d'émigrants dont ont bénéficié d'autres pays, et il faut le regretter, car sans doute cet afflux aurait apporté à la population un élément vigoureux, et la mise en valeur du sol aurait tenté bien des désabusés de la prospection. Pourtant l'attraction du précieux métal a été puissante, puisqu'elle a écarté

de tout autre travail la fraction la plus entreprenante de la population guyanaise.

L'exploitation de l'or commence à une distance de la côte variant de 100 à 200 kilomètres. Fréquemment encore, elle se fait suivant des procédés si primitifs qu'on a pu dire que les placers riches sont à peine écrémés et que la fortune du pays reste presque entière.

Le premier travail du prospecteur consiste à chercher un placer en creusant de loin en loin, le long des cours d'eau, des trous où il recueille, en dessous de la glaise, du gravier qu'il lave à la bâtee. La teneur en métal est-elle suffisante, il gagne Cayenne pour recruter du personnel, acheter des vivres et du matériel, et revient organiser un camp à l'endroit favorable. Le sol étant déboisé et débroussaillé, on construit un *sluice*, sorte de canal fait de planches, long d'une quarantaine de mètres et dans lequel l'eau coule avec une vitesse appropriée. Le sluice est garnie de traverses et de grilles qui laissent filer la terre délayée et retiennent les masses pesantes ; enfin, on y a placé un peu de mercure. On précipite alors de la terre à la tête du sluice. Pour récolter l'or, on démonte l'appareil ; on recueille l'or d'une part, et d'autre part, l'amalgame formé par le mercure qui est soigneusement filtré. On conçoit que malgré l'attention apportée à ces opérations, une sérieuse quantité d'or est entraînée par l'eau du sluice et échappe aux exploitants.

La production moyenne de l'or guyanais, pendant les dernières années du siècle passé, s'élevait à 4 millions de francs. Avant la guerre, le chiffre de 10 millions atteint en 1913 était considéré comme normal. En 1917, la production est tombée à 7 millions de francs à cause de la mobilisation des prospecteurs dont il eût été sage, au contraire, d'activer le zèle et de faciliter le travail, afin d'accroître la production du précieux métal qui constitue la meilleure garantie de la monnaie de papier. Tant que nous vivrons sous le régime du cours forcé du billet de banque, la production aurifère de la Guyane devra être encouragée par tous les moyens. Au premier rang de ces moyens figure la généralisation de la drague à or qui permet de traiter les gisements de faible teneur et d'économiser la main-d'œuvre.

La question de savoir si, pour exploiter l'or à la Guyane, il serait opportun de substituer aux initiatives individuelles des prospecteurs, l'action de puissantes sociétés comme celles de l'Afrique du Sud, mérite d'être attentivement examinée. Il ne serait pas surprenant qu'elle fût résolue par l'affirmative.

INDUSTRIE

Il ne saurait exister d'industrie importante dans une colonie dont les ressources naturelles susceptibles de transformation sont aussi complètement négligées qu'on vient de le voir. La seule richesse sérieusement exploitée, l'or, n'exige pas de préparation industrielle à proprement parler, le lavage des graviers aurifères étant un travail d'extraction et non de transformation.

Les distilleries de bois de rose sont l'unique industrie qui mérite une mention. Les autres produits exportés, comme les peaux et les plumes de parure, quittent la colonie à l'état brut.

Les petites industries de la poterie, de la vannerie, etc., sont d'intérêt purement local ; de même la pêche qui est active et dont les produits tiennent une place importante dans l'alimentation de la population.

En l'état actuel, la création d'établissements industriels dans la colonie serait prématurée, car ils manqueraient de produits à traiter, et il en sera ainsi tant que l'on s'abstiendra de demander au sol guyanais tout ce qu'il est susceptible de fournir.

COMMERCE

Le mouvement commercial comparé de la Guyane se présente de la manière suivante :

	1913	1919
	(En milliers de francs)	
Importations	12.495	18.699
Exportations	12.223	17.093
Totaux	24.717	35.792

Les produits d'exportation ont tous été mentionnés plus haut. Les produits d'importation consistent en tissus, métaux ouvrés, farine, boissons, etc.

Comme aux Antilles, la presque totalité des exportations de la Guyane a été dirigée sur la France pendant la guerre. Il ne pouvait guère en être autrement, d'ailleurs, puisque la plus grosse partie de ces exportations consiste en or qu'il n'était pas question de laisser aller à l'étranger.

A l'inverse de ce qui s'est passé à la Guadeloupe et à la Martinique, la métropole a continué à alimenter les importations de la Guyane à concurrence de 36 0/0 environ. Cela tient à ce que la colonie est en relations moins suivies que les Antilles avec les États-

Unis et à ce qu'il ne se trouve, à proximité, aucun pays susceptible de lui fournir les marchandises dont elle a besoin. D'autre part, l'administration pénitentiaire est grande importatrice et ses marchés sont passés avec des fournisseurs français.

VOIES DE COMMUNICATION

La Guyane est particulièrement deshéritée au point de vue des moyens de transport. Une ou plusieurs lignes de chemins de fer seraient indispensables pour l'exploitation des forêts et des mines de l'intérieur ; or, il n'a même jamais été sérieusement question d'y poser le moindre rail. Les véritables routes carrossables n'existent que dans un rayon extrêmement restreint autour de Cayenne. Partout ailleurs, les seules voies de communication sont les rivières sur lesquelles il n'y a d'ailleurs point de services réguliers, et qui ne sont souvent accessibles qu'à des pirogues tout à fait primitives, dès qu'on s'éloigne notablement de la côte. Les canaux de la zone maritime qui ont eu autrefois un trafic sérieux, ne sont pas même entretenus et sont envahis par la vase et par les palétuviers.

Cette incurie est inadmissible dans une colonie qui dispose de milliers de forçats précisément destinés à l'exécution de travaux publics.

Le port de Cayenne est vaste et bien abrité, mais il manque de profondeur et se trouve par conséquent fermé aux bâtiments de fort tonnage. Son trafic est d'ailleurs médiocre.

Le port de Saint-Laurent-du-Maroni, centre du pénitencier, est moins important encore.

Les relations de la colonie avec la France ont toujours été espacées. Mais il faut dire que la modeste activité économique du pays n'exigeait point un bien important tonnage. Pendant la guerre, la Guyane paraît avoir été totalement oubliée, si oubliée que la transportation a même été interrompue faute, dit-on, de navires pour y conduire les forçats.

Il faut espérer que l'escale de Cayenne ne sera pas négligée par les entreprises de navigation dont l'attention est vivement attirée aujourd'hui sur les abords plus ou moins proches de Panama par l'ouverture du canal transocéanique. Il ne faudrait pas tomber dans un cercle vicieux et refuser des moyens de transport à la Guyane sous prétexte qu'elle n'a rien à expédier, tandis que la colonie peut dire qu'elle ne produit pas parce qu'elle serait fort en peine d'évacuer ses marchandises.

ANTILLES

Il n'y a aucun inconvénient à grouper, pour les étudier simultanément, les deux colonies de la Guadeloupe et de la Martinique, entre lesquelles il existe tant de points de contact et seulement d'imperceptibles différences.

L'une et l'autre appartiennent au premier chef à cette catégorie des vieilles colonies que nous avons brièvement définie à propos de la Réunion. Comme cette dernière, elles sont françaises depuis le XVII^e siècle et possèdent une population blanche très dense, fixée dans le pays depuis de longues générations, à côté d'une population noire libérée de l'esclavage par la seconde République.

Les Antilles ont assis jadis leur prospérité

par la production du sucre de canne. Elles l'ont maintenue, après la découverte du sucre de betterave, par la production du rhum, sans parler des autres cultures coloniales classiques qui s'ajoutent, surtout à la Guadeloupe, à celle de la canne.

Le seul reproche qu'on ait jamais adressé à ces îles est de trafiquer plus volontiers avec les Etats-Unis qu'avec la métropole. Cette situation résulte de conditions géographiques contre lesquelles nous ne pouvons lutter que par des efforts suivis et persévérants, et en nous persuadant que la concurrence est une loi universelle aussi bien dans nos propres colonies que dans les pays étrangers.

GÉOGRAPHIE

Les Antilles françaises font partie de cette série de petites terres volcaniques qui, limitant la mer des Antilles, s'échelonnent, au sud de Porto-Rico, jusque vers la côte du Venezuela et portent la dénomination générale d'Iles du Vent ou Petites Antilles.

La France possède dans cet archipel deux terres importantes : la Martinique et la Guadeloupe. A cette dernière sont rattachés : la partie septentrionale de la petite île de Saint-Martin, dont l'autre moitié appartient à la Hollande, l'île Saint-Barthélemy (l'une et l'autre à 200 kilomètres au nord de la Guadeloupe), et, plus près d'elle, Marie-Galante, la Désirade et l'archipel des Saintes. La Martinique, située à 150 kilomètres au sud de la Guadeloupe, dont elle est séparée par la Dominique, ne possède aucune terre annexe.

Toutes les îles françaises des Antilles ne dépassent pas, ensemble; 2.860 kilomètres carrés (pas même la superficie d'un département de la métropole).

La Guadeloupe se compose, en réalité, de deux îles jumelles, Basse-Terre et Grande-

Terre, séparées l'une de l'autre par un chenal appelée Rivière Salée, dont la plus petite largeur est de 30 mètres. Ces deux terres, de dessin fort irrégulier, ont un développement de côtes de 444 kilomètres. La Grande-Terre, de nature calcaire, possède un relief à peine ondulé. Au contraire, la Basse-Terre est un massif volcanique abrupt possédant des cratères, de nombreuses sources thermales et quatre foyers d'activité souterraine dont le principal, la Soufrière, atteint l'altitude de 1.500 mètres. Les rivières, nombreuses surtout à la Basse-Terre, sont à sec pendant une partie de l'année. Des récifs de coraux et quelques îlots rocheux abritent des rades, dont celle très sûre de la Pointe-à-Pitre. L'archipel des Saintes offre, d'autre part, aux navires un abri de premier ordre.

L'île de la Martinique, dont la superficie est égale à deux fois celle du département de la Seine, est allongée du nord-ouest au sud-est et très découpée dans sa partie sud-orientale. Elle se compose de deux massifs volcaniques reliés par une petite chaîne de modeste altitude. Son principal sommet est, au nord, le mont Pelé (1.350 mètres), dont le formidable réveil,

en mai 1902, anéantit la ville de Saint-Pierre et les villages environnants, et fit plus de 30.000 victimes. Les cours d'eau sont nombreux, mais de faible longueur et de régime fort inconstant. La vaste et profonde baie de Fort-de-France constitue un point d'escale très favorable.

Les Antilles ont un climat nettement tropical, c'est-à-dire caractérisé par de faibles écarts de température et par des pluies violentes et abondantes. On distingue une saison des pluies, chaude et humide, durant laquelle les cyclones et raz de marée sont à redouter, et qui va de juillet à octobre; une saison fraîche jusqu'en mars, et une saison sèche de mars à juillet. La fièvre est fréquente sur les côtes, mais il suffit de s'élever à une modeste altitude pour trouver une zone plus salubre. D'ailleurs le fait qu'une population blanche nombreuse a pu s'implanter et se multiplier dans ces îles prouve qu'elles ne sont point foncièrement malsaines. A noter qu'on ne rencontre aucun serpent redoutable à la Guadeloupe, tandis qu'ils pullulent à la Martinique.

POPULATION

Depuis que l'esclavage a été aboli, en 1848, et que les noirs sont devenus citoyens français, il n'apparaît dans les statistiques aucune mention de race; la dénomination de créole est attribuée à toute personne née aux Antilles sans distinction d'origine.

Au dernier recensement, la population de la Guadeloupe et de ses dépendances était de 190.503 habitants, dont 19.432 pour Marie-Galante, 4.174 pour Saint-Martin, 2.735 pour la Désirade, 2.545 pour Saint-Barthélemy et 1.800 pour les Saintes. La population créole était évaluée aux neuf dixièmes du total, comprenant elle-même 65 0/0 d'individus de sang plus ou moins mêlé, 27 0/0 de noirs et 8 0/0 de blancs. Les immigrants comprenaient environ 4.000 Français et 12.000 étrangers, dont quelques Hindous et Chinois.

La Guadeloupe possède deux grandes villes: la Pointe-à-Pitre, métropole commerciale, 22.664 habitants, et Basse-Terre, chef-lieu de la colonie, 8.184 habitants.

La statistique de la population martiniquaise accuse un total de 193.087 habitants, dont la répartition en créoles et immigrants, blancs, métis et noirs, est sensiblement la même qu'à la Guadeloupe.

Depuis la destruction de Saint-Pierre, la Martinique ne compte plus qu'une seule ville

importante, Fort-de-France, 27.019 habitants.

La densité de la population est plus forte aux Antilles que dans n'importe quelle autre colonie française (les Etablissements de l'Inde exceptés, mais ils sont dans une situation géographique toute spéciale) et même que dans la métropole: 134 habitants au kilomètre carré, en moyenne, dont 101 pour la Guadeloupe et ses dépendances et 195 pour la Martinique. Cette circonstance est très heureuse, car c'est à la densité exceptionnelle de leur population que les Antilles doivent de ne pas souffrir gravement du manque de main-d'œuvre, par conséquent d'être entièrement cultivées et de jouir d'une grande activité commerciale.

On a vu plus haut, à propos de la Réunion, qu'il existait, dans les « vieilles colonies », un état d'esprit tout particulier, peu propice à un travail intensif. Malgré trois quarts de siècle écoulés, ou peu s'en faut, les préjugés et les méfiances qui régnaient au moment de la disparition de l'esclavage ne se sont pas entièrement dissipés. La population blanche est en majorité injuste à l'égard de la population de couleur, à laquelle elle ne cache pas son mépris. Naturellement indolente sous l'influence du climat, elle croirait déroger en se livrant à une occupation manuelle; elle se considère comme née pour le commandement tandis que les noirs sont faits pour le travail. La population de couleur est restée ivre de liberté comme au premier jour; elle n'est pas encore blasée sur le plaisir d'avoir des droits politiques et les exerce avec une sorte de frénésie; elle est trop portée à considérer la discipline du travail comme attentatoire à la dignité du citoyen.

Il résulte de cette irréductible opposition entre blancs et noirs, des luttes électorales violentes, des conflits sociaux, une mésintelligence permanente; et tout cela nuit à la prospérité de ces colonies.

AGRICULTURE

La canne à sucre occupe de beaucoup le premier rang dans les cultures des Antilles, malgré les déboires que cette préférence a souvent causés aux planteurs. Des crises graves ont été dues à la concurrence du sucre de betterave, et pendant les vingt dernières années du XIX^e siècle, la Guadeloupe a été éprouvée par une série d'événements fâcheux, sécheresse, cyclones, aggravés par le manque de crédit et par des questions de main-d'œuvre. La guerre a permis aux Antilles, comme à toutes les colonies sucrières, de réaliser des profits consi-

dérables, et, par un singulier retour des choses, la monoculture, si imprudente naguère, a fait de la Guadeloupe et de la Martinique des pays extrêmement riches. La superficie des champs de canne atteint, pour les deux colonies, environ 30.000 hectares.

Le café a été autrefois la principale, presque l'unique culture martiniquaise. A la fin du XVIII^e siècle, la production dépassait 3.300 tonnes. Mais les caféiers ont été gravement atteints par des insectes, et toutes les grandes plantations ont disparu. Le café n'existe plus dans la colonie que comme un produit secondaire auquel on attache peu d'importance ; son rendement est insignifiant. A la Guadeloupe, au contraire, cette culture n'a jamais connu ni engouement excessif, ni injuste abandon ; la production, assez variable, peut être fixée à une moyenne de 1.000 tonnes par an.

Le cacao est en progrès, à la Guadeloupe surtout ; sa culture, très recommandable, est rémunératrice et alimente un bon courant d'exportations.

Parmi les cultures moins importantes, il faut citer la vanille, la cannelle, le tabac, le coton, les fruits (bananes, ananas) dont la production pourrait être facilement augmentée dans de grandes proportions, le camphre et l'indigo. Là s'arrête la nomenclature des cultures martiniquaises. Pour la Guadeloupe, il convient d'ajouter le poivre, la girofle, la noix de coco, l'igname, le manioc, et quelques plantes tinctoriales comme le rocou qui semble d'ailleurs en décadence.

Il y aurait un puissant intérêt à ce que les Antilles, tirent pleinement parti de leur sol et de leur climat, et fassent également place à toutes les cultures qui viennent d'être indiquées et qui, toutes, méritent les soins des planteurs. Ces îles pourraient et devraient devenir de vastes jardins, tenus avec soin et judicieusement irrigués. Elles ont aujourd'hui les capitaux suffisants ; la densité de leur population montre qu'il ne devrait pas y avoir de crise de main-d'œuvre ; leur progrès est donc une simple question d'activité.

Les Antillais auraient d'ailleurs tort de s'endormir sur leur prospérité actuelle, car la concurrence du sucre de betterave renaîtra, et déjà l'écoulement du rhum devient un peu plus malaisé. En se mettant immédiatement et résolument au travail et en pratiquant indistinctement toutes les cultures possibles, ils s'éviteraient pour l'avenir de sérieuses déceptions.

Bien qu'assez restreintes en étendue, les

forêts antillaises qui couvrent les flancs escarpés des montagnes, apportent une appréciable contribution à la prospérité commerciale. La Guadeloupe exporte quelques tonnes de bois d'ébénisterie, et la Martinique tire une huile du bois d'Inde. Le kolatier est exploité dans les deux colonies ; l'arbre à caoutchouc pourrait et devrait l'être. Mais on ne peut réclamer à la forêt antillaise de bien nombreux produits d'exportation, puisqu'elle manque d'espace. Sa conservation est d'ailleurs indispensable pour éviter le ravinement et la dénudation des pentes.

On ne peut pas demander davantage au troupeau qu'à la forêt, dans des pays aussi exigus, et les Antilles ne sauraient être des colonies d'élevage. Cependant les habitants paraissent avoir toujours attaché au cheptel toute l'importance qu'il mérite et n'ont rien négligé pour favoriser sa conservation et son développement. Le troupeau de la Guadeloupe est évalué à 8.500 chevaux, 10.000 ânes et mulets, 25.000 bovins, 11.000 moutons, 16.000 chèvres et 50.000 porcs. Cependant la colonie est en partie tributaire de la colonie américaine de Porto-Rico pour son alimentation en viande. Il suffirait sans doute d'un effort peu considérable pour la libérer de ce tribut. Mieux partagée, bien que ses dimensions soient plus restreintes, la Martinique se suffit à elle-même.

L'apiculture est pratiquée à la Guadeloupe et donne des produits très estimés.

Il est sans intérêt d'insister davantage sur les questions agricoles concernant les Antilles, car ces îles ne peuvent retenir qu'exceptionnellement l'attention des émigrants ou des capitalistes métropolitains désireux de contribuer à la création d'entreprises coloniales. On a vu que la Guadeloupe et la Martinique étaient très peuplées, qu'elles ne le cédaient en rien à la mère patrie au point de vue des progrès de la civilisation, enfin qu'elles étaient suffisamment riches aujourd'hui pour trouver chez elles les capitaux dont elles peuvent avoir besoin. En principe, les commerçants auront donc seuls de puissantes raisons de tourner leurs regards vers cette partie de notre empire colonial.

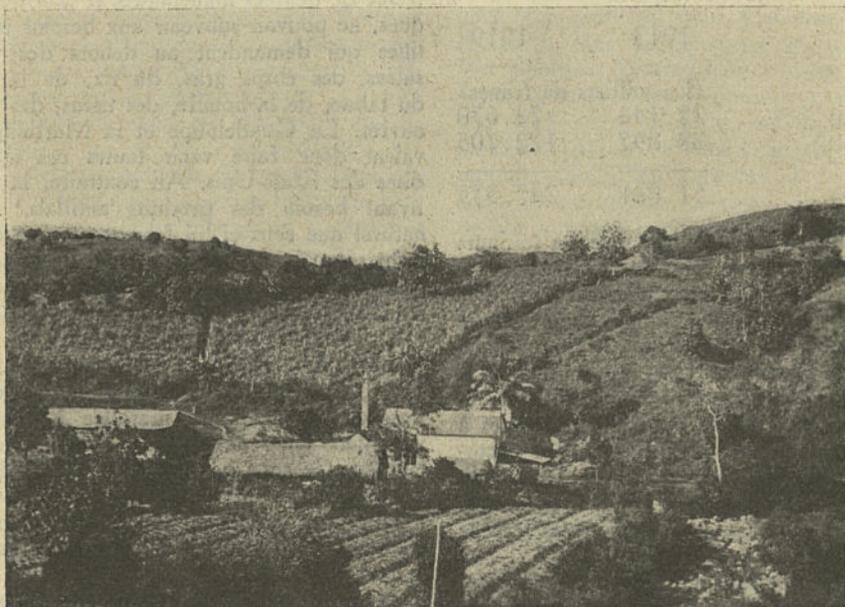
INDUSTRIE

Le sous-sol des Antilles n'est pas, ou à peine, exploité. Cependant il existe du minerai de fer et du phosphate de chaux dans les dépendances de la Guadeloupe. Cette colonie n'extrait de son sol que de la pierre calcaire.

A la Martinique, on trouve seulement des bancs d'argile alimentant des poteries et des tuileries dont les produits sont appréciés dans toutes les Antilles.

Les fabriques de sucre et de rhum, nombreuses dans les deux colonies et représentant de très gros capitaux, sont de beaucoup la première industrie antillaise. Les usines détruites à la Martinique par la catastrophe de 1902 ont été reconstituées, et dans l'une et l'autre colonie, les établissements employant la canne à sucre comme matière première sont en pleine période de prospère activité. Les statistiques commerciales en fourniront tout à l'heure la preuve.

Il semble que les industriels de la Guadeloupe et de la Martinique aient encore devant eux trois branches d'activité méritant un sérieux examen. Il s'agit d'abord de l'utilisation des farineux alimentaires (manioc, patates) pour la préparation de la fécule, de l'amidon, du tapioca, etc.; en second lieu, de la distillation des plantes à parfum et de la préparation des plantes médicinales; enfin, des constructions navales en bois pour lesquelles la matière première — d'excellente qualité — se trouverait à proximité des chantiers. La création de chantiers pour la construction en série de grands voiliers offrirait le triple avantage de doter les Antilles d'une industrie prospère, de provo-



Martinique. — Rhumerie de la Rivière blanche.

Communiqué par l'Agence générale des Colonies.

Les autres cultures des Antilles entretiennent la marche de quelques établissements industriels. On y prépare pour l'exportation le café, le cacao, la vanille, le rocou, etc. L'industrie des liqueurs, de la confiserie et des conserves de fruits — spécialement d'ananas — tient aujourd'hui une place importante et encore susceptible, d'ailleurs, d'une sérieuse extension.

Une fabrique de chocolat est en voie de création à la Guadeloupe. Aucune autre industrie ne correspond plus exactement aux conditions économiques de la colonie, et il y a là un exemple à suivre.

quer la constitution d'une flotte coloniale pour les relations avec les pays voisins, et d'atténuer la crise de tonnage.

La pêche occupe une place à peu près nulle dans l'activité antillaise. Il est cependant probable qu'elle pourrait être exercée fructueusement et libérer la Guadeloupe et la Martinique de l'obligation de demander aux Etats-Unis de concourir aussi largement à leur alimentation.

COMMERCE

Le mouvement commercial de la Guade-

loupe et de la Martinique se résume de la manière suivante pour 1913 et pour la dernière année connue qui est 1918 pour la Guadeloupe et 1919 pour la Martinique :

GUADELOUPE

	1913	1918
	(En milliers de francs)	
Importations	20.175	39.696
Exportations	18.287	51.071
Totaux	38.462	90.767

MARTINIQUE

	1913	1919
	(En milliers de francs)	
Importations	22.144	74.670
Exportations	28.897	172.705
Totaux	51.041	247.375

Le commerce de la Martinique l'a toujours largement emporté sur celui de la Guadeloupe, mais la différence ne s'est réellement accentuée qu'en 1917 où la première de ces deux colonies a atteint le chiffre de 138 millions tandis que la seconde ne dépassait pas 90 millions. La différence provient surtout du rhum, dont la sortie représente à peine 100.000 hectolitres à la Guadeloupe et de 250 à 300.000 hectolitres à la Martinique. Comme la valeur du rhum a sensiblement octuplé pendant la guerre, on conçoit que la balance commerciale respective des deux colonies se trouve modifiée.

Toutefois, il ne faut pas oublier que le trafic de la Martinique a fait un bond énorme en 1919. C'est seulement quand les statistiques de la Guadeloupe, pour cette année 1919, seront connues que l'écart entre les deux colonies pourra être équitablement apprécié.

Les principales exportations de la Guadeloupe sont, en dehors du rhum, le sucre (en moyenne 35.000 tonnes valant une quinzaine de millions), les mélasses (7.000 hectolitres valant un million), le cacao (1.000 tonnes valant un million), etc.

À la Martinique, la plupart des produits d'exportation: cacao, vanille, fruits, etc., ont marqué une régression pendant la guerre, même le sucre qui s'est abaissé de 40.000 tonnes en 1913 à une dizaine de milliers de tonnes. Tout a cédé du terrain devant le rhum (exportations : 33 millions de litres en 1919), duquel la colonie a tiré un parti dépassant toutes ses espé-

rances. On a cependant constaté, en 1919, une légère reprise sur les sorties de café, de cacao et de campêche.

La part de la France dans le commerce de la Guadeloupe est à peine d'un quart pour les importations, tandis que la quasi-totalité des exportations de la colonie sont à destination de la métropole.

La situation est à peu près la même à la Martinique où la France et les colonies françaises ne figurent guère que pour un tiers aux importations, tandis qu'elle absorbe les neuf dixièmes des exportations.

Cette disproportion est très explicable. Pendant la guerre, la métropole manquant elle-même de denrées alimentaires et d'objets fabriqués, ne pouvait subvenir aux besoins des Antilles qui demandent au dehors des viandes salées, des corps gras, du riz, de la farine, du tabac, de la houille, des tissus, des métaux ouvrés. La Guadeloupe et la Martinique devaient donc faire venir toutes ces marchandises des Etats-Unis. Au contraire, la France ayant besoin des produits antillais, il était naturel que ceux-ci lui fussent presque entièrement réservés. Le rétablissement de la situation économique doit nécessairement ramener un équilibre plus normal dans les directions du trafic des deux colonies.

Mais il ne faut pas oublier que, dès avant 1914, les Antilles avaient, pour de multiples raisons, une tendance marquée à faire plus volontiers leurs achats aux Etats-Unis qu'en France. Ce sera un heureux effet de la crise des changes si la hausse du dollar les incite à se tourner vers la métropole, maintenant que celle-ci va se trouver en mesure de satisfaire à leurs demandes.

Il y a, pour les exportateurs métropolitains, un enseignement à tirer de ces constatations. Les circonstances se prêtent admirablement à ce qu'ils prennent place sur les marchés des Antilles et à ce qu'ils s'emparent de la clientèle dont les Américains ont bénéficié ces dernières années.

VOIES DE COMMUNICATION

Les communications intérieures sont assurées : à la Guadeloupe, par un réseau d'un millier de kilomètres de routes bien entretenues ; entre la Guadeloupe et ses dépendances, par des services de vapeurs et de voiliers qui ne soulèvent pas de bien graves critiques ; à la Martinique, par des routes très suffisantes et par des services maritimes côtiers.

Des projets de voies ferrées ont été élaborés à différentes reprises. A part quelques kilomètres de rails, à la Guadeloupe, entre Capesterre et Sainte-Marie, aucun de ces projets n'a été mis à exécution, et il ne faut pas trop le regretter, car les voies industrielles qui relient en maints endroits, dans les deux colonies, les plantations de canne aux usines, et d'autre part la diffusion de l'automobilisme, répondent suffisamment aux besoins des Antilles.

La Guadeloupe possède un excellent port, celui de la Pointe-à-Pitre, qui est profond et sûr, mais dont l'outillage est très insuffisant. A la Martinique, la rade de Fort-de-France, qui doit à ses avantages naturels d'avoir été désignée comme point d'appui de la flotte et comme le siège d'établissements militaires qui n'ont d'ailleurs jamais été entièrement réalisés, est également de tout premier ordre.

L'ouverture du canal de Panama a fait de la Pointe-à-Pitre et de Fort-de-France les points de relâche naturels des navires qui, de plus en plus nombreux, emprunteront cette nouvelle route pour aller d'Europe en Océanie et

sur les côtes occidentales des deux Amériques. Depuis de longues années déjà, on a réclamé, pour les deux ports français des Antilles, l'outillage de premier ordre qui les fera préférer à ceux des colonies étrangères avoisinantes. Il y aurait de grands inconvénients à retarder davantage le perfectionnement de ces ports.

Grâce à cette situation sur la route de Panama, nos Antilles, qui ont souffert de la rareté des navires pendant la guerre, se trouvent désormais favorisées au point de vue des relations extérieures. Situées dans des parages très fréquentés, elles ont l'assurance de pouvoir écouler à peu près normalement leurs produits, car il se trouvera toujours des navires pour y prendre ou pour y déposer des marchandises sans se détourner sensiblement de leur itinéraire. Le problème consiste donc seulement à essayer de favoriser le pavillon français et à éviter qu'il ne soit évincé par les pavillons anglais ou américain. L'intérêt que portent aujourd'hui certaines de nos Compagnies de navigation au canal de Panama est de bon augure à cet égard.

S^T-PIERRE ET MIQUELON

Ce médiocre archipel est la seule colonie française située en pays froid ; il est aussi le dernier vestige des possessions de l'Amérique du Nord, abandonnées par le traité de Paris de 1763. Son unique utilité, — non méprisable d'ailleurs, — est de servir de point d'appui

aux flottilles qui vont pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve.

Faute de communications directes avec la métropole, Saint-Pierre et Miquelon sont presque, en fait, sous la domination économique de Terre-Neuve et du Canada.

GÉOGRAPHIE

L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, situé à quelques milles au large de la côte méridionale de Terre-Neuve, à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, se compose de dix îles ou îlots granitiques à peu près stériles : Grand Miquelon avec la petite ville de Saint-Pierre, chef-lieu de la colonie, Petit Miquelon ou Langlade, Grand Colombier, Petit Colombier, îles aux Chiens, aux Pigeons, aux Vainqueurs, aux Moules, aux Massacres et île Verte. Leur superficie totale est de 241 kilomètres carrés (la moitié du département de la Seine). La végétation est fort maigre et permet à peine de nourrir quelques animaux domestiques. Le climat est rude, les hivers longs et rigoureux ; une brume épaisse enveloppe le plus souvent ces parages désolés. La rade de Saint-Pierre qui constitue le principal avantage de la colonie, est vaste et sûre.

La population de l'archipel était, avant la guerre, de 6.483 habitants (5.400 à Saint-Pierre) dont un millier de Terre-Neuviens sujets britanniques, les autres Français d'origine basque ou bretonne. On s'attend à ce que le prochain recensement accuse des résultats inférieurs.

PÊCHE

La colonie de Saint-Pierre et Miquelon a dû toute sa fortune, laquelle atteignit son apogée il y a trente ou quarante ans, à la grande pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Traditionnellement, une flottille

de voiliers répartie entre de nombreux armateurs (jusqu'à 200) quitte en mars les ports de Camaret, Saint-Servan, Grandville, Fécamp, pour aller se livrer pendant sept ou huit mois à la pêche à la morue, et regagner la France en automne. Entre temps, cette flottille va séjourner en rade de Saint-Pierre pour faire sécher la morue, pour s'approvisionner, pour réparer les bateaux, pour procurer un temps de repos aux équipages.

Voilà du moins ce qui se passait autrefois, et la colonie tirait une réelle prospérité de sa qualité de point de refuge et de ravitaillement. D'autre part, beaucoup de pêcheurs saint-pierrais allaient se joindre à ceux venus de France et l'armement local constituait une industrie importante. Le nombre des goélettes attachées au port de Saint-Pierre a été de 250 ; elles sont aujourd'hui moins d'une quarantaine.

Un premier coup a été porté à la colonie par le tarif douanier de 1892 frappant de droits presque prohibitifs les marchandises du Canada et des Etats-Unis, alors qu'au contraire la création d'un port franc était indispensable pour faire de Saint-Pierre un entrepôt d'approvisionnement pour les navires. Les goélettes saint-pierraises ont à peu près disparu parce qu'elles eurent avantage à aller bénéficier en France des faveurs réservées à l'armement métropolitain.

En même temps, les pêcheurs bretons et normands prirent souvent l'habitude de passer toute leur campagne au large sans relâche, toujours à cause du régime douanier qui rendait les approvisionnements et les réparations trop onéreux, et aussi à cause des droits de

navigation supérieurs à ceux perçus à Terre-Neuve. Le commerce local demande que la relâche soit rendue obligatoire, — singulier moyen d'attirer les pêcheurs dans les parages d'où leur intérêt bien compris les éloigne.

La colonie a donc perdu peu à peu ses principales ressources. Tandis que ses finances obérées s'opposaient à l'adoucissement du régime économique qui était précisément la cause de sa décadence, ses chantiers navals disparaissaient, ses sécheries étaient abandonnées, sa population diminuait.

En 1904, la convention franco-britannique qui nous retira l'usage du french-shore de Terre-Neuve, vint porter un nouveau coup à l'industrie de la pêche à la morue.

Enfin en 1908 apparurent les premiers chalutiers venant de Boulogne, de Fécamp et d'Arcachon, dont les barques à voile supportent mal la concurrence. Ces chalutiers détruisent des quantités importantes de petit poisson et appauvrissent les bancs de morues; ils endommagent les engins tendus par les voiliers; ils multiplient, dans ces parages brumeux, les dangers d'abordage pour les petites barques déjà décimées par le passage des transatlantiques.

La guerre a accentué la décadence de Saint-Pierre et Miquelon, la mobilisation ayant porté à l'industrie de la pêche une très grave atteinte. Cependant, les résultats de la campagne de pêche de 1919, supérieurs à ceux de 1913, comme on le verra par les statistiques commerciales, montrent que tout espoir ne doit pas être abandonné.

Dans quelles conditions se réorganisera définitivement cette industrie? Il est trop tôt pour en juger. Mais il est douteux que cette réorganisation soit favorable à la formule désuète des flottilles de goélettes. Le chalutier représente incontestablement un progrès technique contre lequel il serait péril de lutter.

Quant à la colonie, atteinte dans ses ressources exclusives qui étaient la pêche, l'approvisionnement et la réparation des bateaux, elle ne retrouvera une réelle prospérité qu'en essayant, par la liberté du commerce, de s'adapter aux conditions nouvelles, c'est-à-dire en constituant un dépôt de charbon, en s'outillant pour la réparation des vapeurs de faible tonnage, en s'efforçant d'attirer les relâcheurs. Il est difficile d'apercevoir d'autres perspectives pour Saint-Pierre et Miquelon à une époque où l'exploitation des mers doit fatalement s'industrialiser comme toutes les autres entreprises.

COMMERCE

Pour les causes qui viennent d'être indiquées, le mouvement commercial de Saint-Pierre et Miquelon était déjà tombé de 34 millions en 1885 à 21 millions en 1902; il n'était plus que de 10 millions et demi en 1913. Mais voici les chiffres relatifs à la dernière année normale et à la dernière année connue :

	1913	1919
	(en milliers de francs)	
Importations	4.357	24.984
Exportations	6.202	18.515
Totaux	10.559	43.499

La vive progression constatée en 1919 doit être attribuée pour une certaine part au change, les deux tiers des importations de la colonie provenant du Canada, de Terre-Neuve et des Etats-Unis. Il est pourtant permis d'y voir l'aube d'une renaissance pour Saint-Pierre et Miquelon quand on examine le détail des exportations :

En 1913 : 10.242 tonnes de produits de la pêche à destination de la France, dont 9.759 tonnes de morue verte; 527 tonnes de morue sèche à destination des colonies françaises et de l'étranger.

En 1919 : 17.518 tonnes de produits de la pêche à destination de la France, dont 17.251 tonnes de morue verte; 326 tonnes à destination des colonies et de l'étranger.

Les chiffres de 1919 sont trois fois plus élevés que ceux de 1913.

Les importations de l'archipel se composent de denrées alimentaires de toute sorte, de vêtements, et généralement de tout ce qui est nécessaire à la population, puisque le sol de l'archipel peut être tenu pour improductif.

VOIES DE COMMUNICATION

Les voies de communication de Saint-Pierre et Miquelon sont exclusivement maritimes. On peut dire qu'elles consistent seulement dans le service régulier qui fonctionne entre Saint-Pierre et Halifax. Pour gagner la colonie ou la quitter, il faut donc passer par le Canada et même par New-York, ce qui est la voie la plus rapide.

Il n'est pas possible, dans ces conditions, que l'archipel ne soit pas sous la dépendance

économique étroite de l'Amérique. La loi douanière peut le ruiner ; elle ne réussira pas à modifier la direction d'un courant commercial dicté par la géographie. Quant à créer une ligne de navigation régulière entre la France et Saint-Pierre, l'insignifiance du tra-

fic interdit d'y songer ; ce serait peut-être même demander beaucoup que de souhaiter qu'une ligne France-Canada fasse quelques escales, en été, dans les eaux des médiocres îles qui représentent la colonisation française dans l'Atlantique nord.

NOUVELLE CALÉDONIE

ET DÉPENDANCES

Le nom de la Nouvelle-Calédonie évoque fatalement dans le public l'idée du bagne, et pourtant ses établissements pénitentiaires ne reçoivent plus de condamnés depuis 1896 ; leur importance décroît rapidement et ils sont destinés à disparaître complètement à brève échéance.

Le bagne installé dès 1864, soit moins de dix ans après la prise de possession de la colonie, en a détourné la colonisation libre dont le développement n'est en rapport ni avec la fécondité du sol, ni avec le climat, ni avec la grande variété de ressources de cette terre privilégiée.

L'archipel des Nouvelles-Hébrides qui peut être considéré comme une dépendance de la Nouvelle-Calédonie, offre cette particularité unique d'appartenir simultanément à deux maîtres, la France et l'Angleterre. Cette situation bizarre dure depuis plus de trente ans ; elle a été améliorée en 1904, mais apporte une sérieuse entrave au progrès de ces terres qui sont cependant un lieu d'élection pour la petite colonisation agricole. L'impérialisme australien a fait jusqu'ici obstacle à la solution logique consistant dans l'attribution exclusive des Nouvelles-Hébrides à la France dont les intérêts dans l'archipel sont supérieurs à ceux de la Grande-Bretagne.

GÉOGRAPHIE

Située à l'est de l'Australie, à 20.500 kilomètres de Marseille, la Nouvelle-Calédonie possède la peu enviable particularité d'être la colonie française la plus éloignée de la métropole ; elle se trouve exactement aux antipodes du Rio de Oro, possession espagnole voisine du Maroc et de la Mauritanie.

La Nouvelle-Calédonie mesure 16.712 kilomètres carrés, — 19.823 avec ses dépendances, non compris les Nouvelles-Hébrides — soit trois fois la Corse de laquelle elle se rapproche encore par sa forme allongée. Formée de terrains volcaniques, elle se compose, à l'intérieur, d'un plateau que bordent deux chaînes de montagnes escarpées et creusées de profondes vallées ; le principal sommet atteint l'altitude de 1.650 mètres.

L'île est très bien arrosée par de nombreux cours d'eau au régime torrentiel.

Les côtes sont rocheuses et très découpées, surtout à l'est. A une faible distance au large, des récifs d'origine madréporique forment une ceinture coupée de passes relativement étroites et délimitent une sorte de canal très abrité et favorable à la navigation de cabotage.

La Nouvelle-Calédonie jouit d'un climat tempéré, extrêmement sain et agréable. Les pluies sont abondantes pendant l'hiver (décembre-avril) et la chaleur de l'été n'est jamais excessive. Le seul inconvénient climatique du pays consiste dans les cyclones très violents qui causent parfois des ravages considérables.

Les dépendances de la Nouvelle-Calédonie sont : l'île Ouen immédiatement au sud ; l'île des Pins à 80 kilomètres au sud-est ; l'archipel des Loyalty (îles Maré, Lifou et Ouvea) à l'est ; les îles Belep, Huon et Chesterfield au nord.

Deux petits archipels, les îles Wallis et Horn (Foutouna), voisins des Fidji, ont dépendu également du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1909, époque à laquelle ils sont devenus autonomes.

*
**

L'archipel des Nouvelles-Hébrides est situé aux antipodes du golfe de Guinée (au large de Sierra Leone), à 5 ou 600 kilomètres au nord de la Nouvelle-Calédonie, à laquelle il est rattaché par des liens administratifs ; il se compose d'une quarantaine d'îles et d'îlots

mesurant ensemble 13.227 kilomètres carrés (deux départements français). Certaines de ces îles sont formées de plateaux de corail étagés en gradins et se prolongeant en mer par des récifs; les autres possèdent de véritables montagnes dont plusieurs sont des volcans en activité. Des cours d'eau nombreux arrosent toutes les îles. Sur les côtes, maintes baies abritées offrent d'excellents mouillages.

Le climat des Nouvelles-Hébrides est beaucoup plus chaud que celui de la Nouvelle-Calédonie et plus humide. La température est agréable pendant la saison sèche (avril-novembre), les pluies très abondantes et les cyclones violents pendant l'été. Sans être dangereux pour les Européens, ce climat n'est pas d'une parfaite salubrité.

POPULATION

Le recensement de 1911 a constaté, à la Nouvelle-Calédonie une population totale de 50.608 habitants, dont 13.138 Européens, presque tous Français, formant la population libre par opposition à la population pénale; 5.671 condamnés aux travaux forcés, ou à la relégation, et 28.075 Canaques. Restent 3.724 individus appartenant à différentes races asiatiques ou océaniques : Javanais, Hindous, Annamites, Chinois, Néo-Hébridais, etc.

La seule modification notable qu'ait subie, depuis 1911, la population de la colonie, est une sensible réduction de l'effectif du bague, puisque aucune arrivée nouvelle ne vient plus compenser son déchet naturel.

Les Canaques constituent une race à peu près originale, issue du croisement de tribus polynésiennes et mélanésiennes. Ils ont eu longtemps une réputation de férocité jusqu'à un certain point justifiée d'ailleurs, puisqu'ils pratiquaient encore l'anthropophagie à une époque rapprochée. Ils se sont révoltés à maintes reprises contre notre autorité. Il est indéniable que ces indigènes sont d'une intelligence bornée et malaisément assimilables, que le contact des Européens leur déplait et qu'ils sont rebelles au travail régulier et discipliné qu'exige la civilisation moderne. Ils ont cependant accompli, depuis une trentaine d'années, de notables progrès, à tel point qu'une assez forte proportion d'entre eux ont pu être incorporés dans nos armées et se sont brillamment conduits sur les champs de bataille de France et d'Orient. Par une singulière ren-

contre, il se produisait en même temps, dans la colonie, en 1917, une rébellion assez sérieuse pour que sa répression ait nécessité de véritables opérations de guerre.

Inaptitude ou mauvaise volonté, les Canaques ont dû être suppléés pour l'exploitation des mines et pour le travail des plantations par de la main-d'œuvre immigrée. Les Javanais, introduits dans la colonie, à la suite d'accords internationaux, sont de bons travailleurs, mais trop peu nombreux, malheureusement, pour que la mise en valeur puisse être poussée avec toute l'activité désirable.

La seule grande ville de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, de physionomie très française, compte une dizaine de milliers d'habitants.

La population des Nouvelles-Hébrides se compose de 60.000 indigènes environ, très voisins, comme type, des Canaques de Nouvelle-Calédonie, mais sensiblement plus farouches, et de 750 Européens répartis en deux groupes : Français et Anglo-Australiens, dont le premier l'emporte sensiblement en nombre, sur le second.

Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides pourraient nourrir plusieurs centaines de milliers d'habitants, peut-être un million, car ce sont — la première surtout, — des terres de colonisation et de peuplement par excellence, grâce à leur climat et aux multiples ressources qui vont être énumérées.

AGRICULTURE

Un fait domine toute la question agricole en Nouvelle-Calédonie : l'incomparable fertilité du sol. Non seulement ce sol donne tout ce qu'on lui demande, mais il améliore les espèces. Ainsi, lorsqu'une maladie eût ravagé les caféiers de l'espèce « arabica » et que les colons eurent substitué à ces plants le café « robusta » inférieur en qualité, on s'aperçut que le produit du robusta équivalait à celui de l'arabica; la terre calédonienne avait bonifié la plante, comme la terre de France a bonifié la vigne américaine, — de même qu'en sens inverse, les ceps français transplantés en Afrique du Sud ou en Australie ne donnèrent jamais ni vin de Bordeaux ni vin de Bourgogne.

Toutes les cultures des pays tropicaux réussissent en Nouvelle-Calédonie à côté de toutes celles des pays tempérés. Les premières l'emportent sur les secondes dont l'introduction dans la colonie est généralement récente et qui, souvent, n'ont encore fait l'objet que

de simples expériences, d'ailleurs nettement favorables.

Le café est le produit sur lequel les colons ont porté le principal effort. Ils ont réussi par leur ténacité, non seulement à créer des plantations prospères, mais à faire une place au café calédonien sur le marché français, ce qui était peut-être plus malaisé. L'étendue des terres affectées à cette culture est d'environ 5.000 hectares (elle pourrait être dix fois plus grande) produisant en moyenne 1.200 kilos par hectare. L'exportation, très variable en raison de l'inégalité des récoltes et des difficultés de transport, a été de 618 tonnes en 1913, 346 en 1914, 439 en 1915, 776 en 1916.

Le coprah, qui figure généralement dans les statistiques commerciales pour des valeurs voisines de celles du café, pourrait être beaucoup plus abondant, car le cocotier est très répandu et sa culture est rémunératrice.

Le troisième produit d'exportation de l'agriculture calédonienne est le coton qui ne fournit encore, tant sous la forme de graines que sous la forme de coton proprement dit, que quelques centaines de tonnes, mais qui est manifestement susceptible d'une très grande extension. Cette extension est aussi désirable, étant donné la rareté et le prix des textiles, dans l'intérêt de la métropole que dans celui de la colonie. Viennent ensuite le maïs, le manioc, la patate, le taro, l'igname, le ricin, le tabac.

Voilà ce que donnent actuellement les cultures de la Nouvelle-Calédonie, et c'est fort peu, puisqu'il s'agit d'un pays que nous aurions eu le temps, depuis tantôt trois quarts de siècle, de transformer en un véritable jardin. Voici ce que la colonie pourrait aisément fournir en plus grande abondance qu'aujourd'hui.

D'abord des céréales, et au premier rang d'entre elles, du riz. Pour les céréales d'Europe, la preuve a été faite qu'elles pouvaient réussir, mais leur production n'est pas encore entrée dans la pratique. Pour le riz au contraire, les choses sont plus avancées et plusieurs colons ont créé des rizières qui prospèrent.

Pour les légumes, la colonie a été tributaire de l'Australie jusqu'en 1910, époque à laquelle des jardins potagers ont été constitués, principalement par des Japonais. Ces jardins n'ont pas tardé à approvisionner suffisamment le marché de Nouméa. La culture de la pomme de terre a spécialement pro-

gressé, à la faveur des primes offertes par la Chambre d'Agriculture.

La canne à sucre a perdu du terrain, après avoir fait l'objet de soins attentifs. Des essais de culture de la vanille, de l'indigo, du caoutchouc, de l'ananas, ont donné des résultats très encourageants.

La forêt calédonienne, vaste de 200.000 hectares, renferme des essences riches et variées : chêne, hêtre, pin, bois de fer, araucaria, santal, bois de rose, bois noir, banian, acacia, palétuvier, etc. Son exploitation est très médiocre, faute de main-d'œuvre et de moyens d'évacuation.

L'arbre le plus répandu dans la colonie est le niaouli, bien connu pour la curieuse vertu qu'il possède d'assainir les régions où il est introduit. En dehors des différentes destinations que peuvent recevoir son bois et ses feuilles, on en obtient par distillation une essence utilisée en parfumerie et qui fait l'objet d'un commerce actif.

De même que le climat calédonien se prête à toutes les cultures, de même tous les animaux domestiques d'Europe s'y adaptent sans la moindre difficulté et se multiplient admirablement. L'étendue des pâturages est évaluée à 800.000 hectares. Les statistiques du cheptel mentionnent 130.000 bêtes à cornes, 25.000 moutons et autant de chèvres. Les porcs, la volaille, les abeilles complètent les richesses animales de la colonie, lesquelles sont susceptibles, cela va sans dire, d'un large accroissement.

Ce troupeau se distingue par la valeur exceptionnelle de ses produits, grâce aux initiatives de la Chambre d'Agriculture qui a introduit des reproducteurs des meilleurs types européens, afin d'assurer l'amélioration et le maintien des races. Les résultats ont peut-être dépassé ses espérances puisqu'on a obtenu en Nouvelle-Calédonie des animaux dépassant en poids, à âge égal, ceux qui font l'orgueil de la Métropole.

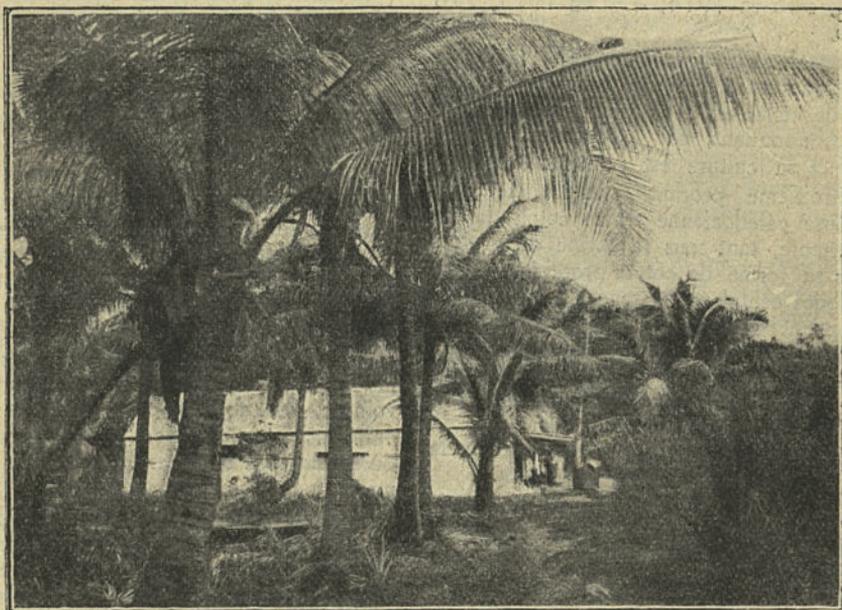
Il ne manque, en somme, qu'une chose à cette terre si favorisée : des colons. La configuration géographique du pays se prête mal à la formation de vastes domaines ; au contraire, les vallées bien arrosées appellent pour ainsi dire le petit propriétaire. On a longtemps compté, pour mettre la Nouvelle-Calédonie en valeur, sur l'ancien forçat moralisé et régénéré par le travail ; on a cru à la légende d'une Australie ouverte à la civilisation par les convicts, alors que c'est l'immigration libre qui a tout fait ; on a gaspillé des sommes énormes pour attacher les libérés du bagne au sol calé-

donien, sans autre résultat que d'en éloigner les colons libres et d'annihiler les quelques efforts accomplis pour créer en Océanie une colonie de peuplement français. Le fait qu'il a pu se constituer en Nouvelle-Calédonie, malgré toutes les erreurs commises, un premier et sérieux noyau de colons fortement attachés au sol, est peut-être le plus beau témoignage de la valeur de l'île.

Les Nouvelles-Hébrides n'ont pas un sol moins fertile que la Nouvelle-Calédonie, mais en raison de la latitude, les cultures des pays tempérés ne peuvent y être pratiquées et les colons doivent s'en tenir à celles des pays

possibles. Ce sont le nickel, le chrome, le cobalt, le manganèse, le cuivre, le plomb, le fer, l'argent, l'or, le zinc, l'antimoine et le mercure. Sur ces douze métaux, cinq seulement sont effectivement exploités.

La Nouvelle-Calédonie partage avec le Canada le monopole du nickel qui n'existe en abondance dans aucun autre pays du monde. L'exploitation a commencé en 1874, mais a végété jusqu'en 1898, le nickel n'étant pas, à cette époque, employé en métallurgie. Puis l'essor a été rapide et les quantités de minerai extraites ont atteint jusqu'à 120.000 tonnes à la veille de la guerre. Sur 800 concessions



Nouvelles-Hébrides. — Maison d'un Colon à l'île Api.

tropicaux. Coprah, cacao et coton sont à peu près les seuls produits auxquels ils consacrent leurs soins — non sans succès d'ailleurs, puisque les transactions auxquelles donnent lieu ces produits sont très importantes en regard du nombre des producteurs.

On estime que les productions agricoles de l'archipel pourraient aisément quadrupler d'importance dans un délai de cinq ou six ans.

MINES

Le sous-sol de la colonie recèle douze métaux différents se présentant dans des conditions telles que leur exploitation industrielle est

accordées, une cinquantaine seulement sont en activité.

Pour le chrome, la Nouvelle-Calédonie possède encore un quasi monopole puisqu'en dehors d'elle et de l'Afrique du Sud, ce métal ne se rencontre nulle part en gisements importants. La production du minerai de chrome est d'une cinquantaine de milliers de tonnes.

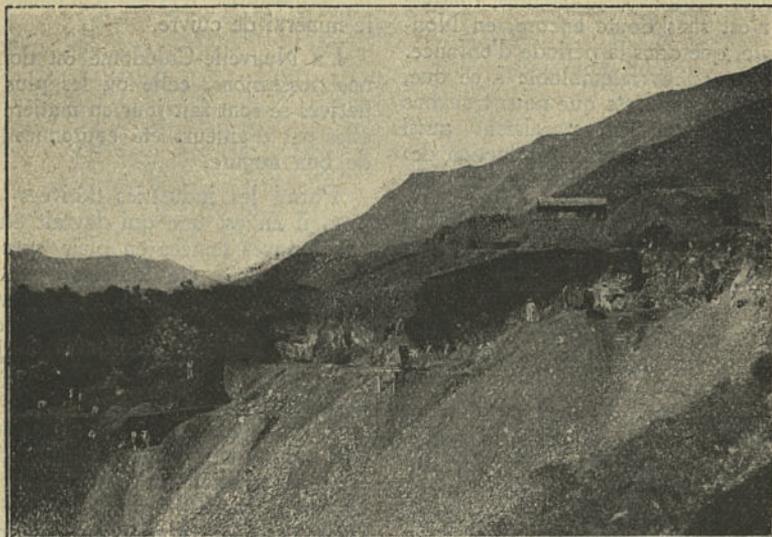
Le cobalt, bien que très rare lui aussi, est exploité avec beaucoup moins d'activité que le nickel et le chrome parce que les utilisations de ce métal sont restreintes et son marché fort étroit.

L'exploitation du cuivre et du manganèse, relativement récente, doit être considérée

comme un simple début. Sans doute, des gisements importants sont-ils encore inconnus.

Le fer calédonien n'offre actuellement d'in-

considérable, et la question de savoir s'ils méritent d'être entrepris n'est pas résolue. L'exploitation du plomb argentifère, encore



Nouvelle-Calédonie. — Abatage dans la mine.

térêt que comme réserve d'avenir, car les frais de transport du minerai l'empêcheraient de

délaissée semble plus séduisante. Quant aux autres métaux dont l'existence est connue, l'ère



Nouv Ile-Calédonie. — Le jardin d'essai, aux environs de Nouméa.

concurrencer les produits des mines plus favorablement situées au point de vue industriel.

La mise en valeur des filons aurifères reconnus exigerait des travaux d'une importance

de la prospection n'est pas encore terminée pour eux.

Il existe enfin dans la colonie, du phosphate de chaux, et, richesse plus précieuse, de la

houille qui commence à être exploitée et fournit du coke métallurgique de bonne qualité.

Ces brèves indications montrent que, malgré l'importance des résultats déjà obtenus, l'industrie minière n'est sans doute encore, en Nouvelle Calédonie, que dans la période d'enfance. Il n'y aurait rien d'in vraisemblable à ce que, dans vingt ans, les résultats que nous trouvons aujourd'hui si satisfaisants, paraissent aussi maigres que l'est à nos yeux la production des mines calédoniennes pendant les dernières années du siècle passé. Il n'existe peut-être aucun pays où les prospecteurs rencontrent autant de richesses sur une terre aussi exigüe. Leur tâche n'est pas encore achevée, et on peut envisager comme très normale l'apparition, dans un délai restreint, d'exploitations nouvelles aussi prospères que le sont actuellement celles du nickel et du chrome.

La rareté de la main-d'œuvre est l'unique obstacle que rencontre l'exploitation des gisements miniers de la colonie. Comme il s'agit de travaux exigeant davantage de vigueur physique que de capacités intellectuelles, les Canaques et les Néo-Hébridais semblent plus désignés pour les accomplir que les Javanais, dont le concours doit être réservé aux entreprises agricoles. Il reste à amener la majorité de la population autochtone à se plier à un travail régulier et assidu ; l'entreprise sera malaisée, mais une politique indigène adroite et patiente doit la mener à bien.

On a toutes raisons de penser que le sous-sol des Nouvelles-Hébrides n'est pas moins riche que celui de la Nouvelle-Calédonie et réserve d'heureuses surprises aux prospecteurs.

INDUSTRIE

L'heureuse rencontre, dans les mêmes terrains, de minerais métalliques et de houille a permis d'entreprendre dans la colonie le traitement du nickel. Depuis quelques années, il existe à Thio des hauts fourneaux qui transforment le minerai en mattes (1) de nickel, assurant ainsi au pays le bénéfice de cette transformation, et permettant en outre de réaliser une grosse économie de fret — avantage très précieux pendant la guerre et aujourd'hui encore.

L'exemple donné en 1910 par les premiers hauts fourneaux de la colonie n'a pas tardé à être suivi. Une usine hydro-électrique pour la préparation du ferro-nickel a été ré-

cemment construite ; une autre usine du même type, qui préparera du ferro-chrome, est en cours d'installation. Enfin, des hauts fourneaux installés à Pam commencent à traiter le minerai de cuivre.

La Nouvelle-Calédonie est donc, de toutes nos possessions, celle où les plus hardies initiatives se sont fait jour en matière industrielle ; elles ont d'ailleurs été couronnées d'un succès de bon augure.

Parmi les industries dérivées de l'agriculture, il en est une qui devrait être depuis de très longues années en pleine prospérité, mais dont l'essor a été longtemps entravé par la jalousie des producteurs de la Métropole. Il s'agit des conserves de viande dont la fabrication a été entreprise en Nouvelle-Calédonie il y a quinze ou vingt ans. Un ministre de la Guerre bien intentionné donna à la colonie une commande de conserves pour l'armée. Mais, sur l'intervention de concurrents, un vétérinaire officiel fut envoyé en mission en Océanie avec l'ordre, dit-on, de déclarer malsaines les conserves calédoniennes. La colonie fut donc exclue des marchés de la Guerre, et rien ne fut négligé pour l'empêcher de tirer profit de son troupeau. On comprit en 1914 l'énormité de l'erreur commise. Il était bien tard pour demander à la Nouvelle-Calédonie un effort qu'on l'avait empêchée de préparer ; néanmoins, la production des conserves a pu décupler, ou peu s'en faut, entre 1913 et 1919.

D'autres industries sont actives : les salines de Nouméa, les sucreries et rhumeries de Bourail et de Saint-Louis, des tanneries, une huilerie, une manufacture de tabac, des fabriques de pâtes alimentaires, une minoterie, une savonnerie, etc. Ces diverses entreprises sont loin d'avoir atteint le développement auquel elles peuvent prétendre, puisqu'elles ne sont pas exportatrices et qu'elles ne suffisent pas même à satisfaire complètement les besoins locaux.

La pêche est assez active dans les eaux calédoniennes. Ses produits les plus précieux, recueillis surtout dans le nord de l'île, sont l'holoturie ou trévang, appelée aussi biche de mer, qui est un aliment apprécié en Chine, et les coquillages de nacre ou trocas, employés pour la fabrication des boutons et dont l'exportation a dépassé la valeur d'un million de francs en 1919. Une manufacture ayant pour programme de donner aux trocas une première façon avant leur exportation, est actuellement en voie d'organisation.

(1) Produit de la première fusion.

On trouve aussi, dans les eaux calédoniennes, des huîtres perlières.

COMMERCE

Le mouvement commercial comparé de la colonie, à la veille et au lendemain de la guerre, se présente de la manière suivante :

	1913	1919
	(En milliers de francs)	
Importations	17.708	24.715
Exportations	15.838	23.689
Totaux	33.546	48.404

Les importations consistent en riz et farineux alimentaires, vins et liqueurs, tissus, houille, métaux ouvrés, etc. En tête des exportations figurent les produits miniers (environ 8 millions de francs), les conserves de viande (3.500.000 francs), le café (1.500.000 fr.), le coprah (3.120.000 francs), la nacre (1 million).

En 1919, la part de la France dans le commerce calédonien a été de 21 0/0, celle des colonies française de 3 0/0, celle des pays étrangers (Australie, puis Etats-Unis) de 76 0/0. A l'importation la part de la France a été inférieure à 13 0/0.

Les statistiques commerciales de 1919 établies en quantité n'ont pas encore été publiées. Toutefois, compte tenu de l'inflation des prix, il est permis d'estimer que la colonie a restreint ses achats en raison du change australien et a importé moins qu'avant la guerre ; son exportation a probablement été, aussi, moins active qu'en 1913.

Mais l'ardeur avec laquelle les Calédoniens démobilisés se sont remis au travail n'a pas tardé à provoquer une reprise particulièrement brillante et rapide, si nous en jugeons par les résultats de 1920 :

Importations : 45 millions de francs. Exportations : 43 millions de francs. Commerce total : 88 millions de francs.

Ces chiffres donnent, pour l'année 1920, un trafic à peu près double de celui de 1919. Malgré tout ce que leur donnent d'artificiel la surélévation des prix et le taux du change, ils indiquent manifestement une reprise d'activité du meilleur augure, car ni les prix ni le change n'ont doublé en un an ; c'est donc à un essor économique réel qu'il faut attribuer les bons résultats du début de 1920.

VOIES DE COMMUNICATION

On a pu constater plus haut que la Guyane était particulièrement défavorisée au point de vue des voies de communication, bien que disposant d'une main-d'œuvre légalement vouée aux plus durs travaux de la colonisation. Cette main-d'œuvre n'était pas mieux employée en Nouvelle-Calédonie, puisqu'elle n'a pas construit, en un demi-siècle environ, plus de 200 kilomètres de routes.

L'utilité d'un chemin de fer était moins démontrée que celle de routes. Cependant l'établissement d'une voie ferrée de 152 kilomètres, entre Nouméa et Bourail, a été entrepris en 1901. Le rail n'a d'ailleurs pas dépassé les 29 premiers kilomètres et il est prolongé par un service régulier d'automobiles.

La voie d'eau peut heureusement suppléer le plus souvent à l'absence de voies de terre. Un service de bateaux à vapeur, dit Tour de Côtes, dessert régulièrement les principales localités de la colonie en suivant le chenal formé par les récifs entourant l'île. De plus, les embouchures des rivières sont souvent accessibles aux bâtiments de faible tonnage et aux chalands de mer.

Le port de Nouméa, qui est le seul important, est précédé d'une rade vaste et sûre, protégée par l'île Nou. Il possède des quais auxquels peuvent accoster les navires de fort tonnage, et exige relativement peu de travaux complémentaires pour répondre à tous les besoins.

En 1919, on a dénombré dans les ports calédoniens 204 navires (tant à l'entrée qu'à la sortie), jaugeant 180.000 tonneaux, dont 143 navires et 98.000 tonneaux pour le pavillon français.

Avant la guerre, le courrier régulier, qui effectuait toutes les quatre semaines le trajet Marseille-Nouméa, suffisait tant bien que mal aux besoins de la colonie. Depuis 1915, la Nouvelle-Calédonie a été laissée dans un état d'abandon particulièrement déplorable. En 1919, elle n'a reçu que trois navires venant de France : deux français et un étranger. Il y a là une situation intolérable et qui lèse très gravement les intérêts vitaux d'une de nos plus fécondes possessions.

Les Nouvelles-Hébrides sont reliées à la Nouvelle-Calédonie par un service maritime régulier, mais qui s'effectue à de bien longs intervalles.

ÉTABLISSEMENTS de l'OCÉANIE

La France possède, en plein Océan Pacifique, depuis environ trois quarts de siècle, toute une série de petites îles (archipel de la Société comprenant les îles du Vent et les îles Sous-le-Vent, Marquises, Tuamotou, Gambier, Toubouaï et Rapa) que leur éloignement laisse dans un déplorable abandon. Fertilité du sol, richesse des produits de la mer, population pacifique mais trop clairsemée, climat sain et agréable, beautés naturelles sans égales, tout concourt cependant à faire de ces îles des ter-

res de petite colonisation par excellence. Mais il importe de résoudre le problème des communications, et cette tâche est d'autant plus urgente que l'ouverture du canal de Panama fait des Etablissements français de l'Océanie un point d'escale et un centre commercial du plus bel avenir. Il ne faudrait point que les Américains soient seuls à en bénéficier, comme ils bénéficient déjà pour une si large part de l'activité de ces terres françaises.

GÉOGRAPHIE

Les Etablissements français de l'Océanie ne comprennent pas moins d'une centaine d'îles et îlots de la Polynésie, disséminés sur un espace mesurant 20 degrés de latitude et 35 degrés en longitude, exactement aux antipodes de la Haute-Egypte et de l'Abyssinie. Leur superficie totale est de 4.210 kilomètres carrés.

Ces îles se répartissent de la façon suivante : l'archipel de la Société divisé lui-même en Îles du Vent (Tahiti, Mooréa, Tétiaora) et Îles Sous-le-Vent (Huahine Maupiti, Raïatéa, Tahaa, Bora-Bora) ; l'archipel des Marquises (onze îles dont les principales sont Nouka-Hiva et Hiva-Oa) ; l'archipel des Tuamotou (80 îles) ; l'archipel des Gambier ; les îles Australes, l'île Rapa, formée d'un cratère éteint envahi par la mer.

L'île principale, Tahiti, dont la superficie (104.000 hectares) dépasse celle de la Martinique, se compose de deux presque îles soudées par un isthme étroit. L'intérieur est occupé par des montagnes abruptes, atteignant jusqu'à 2.237 mètres d'altitude, et très boisées. Sur les côtes, une bande de terrains alluvionnaires offre aux cultures une zone d'environ 30.000 hectares. Une ceinture de récifs coralligènes entoure l'île et forme une sorte de canal parfaitement abrité tout le long des rivages.

Presque toutes les autres îles sont également montagneuses, d'origine volcanique et

entourées de récifs de corail. La plupart possèdent des cours d'eau.

La Polynésie française a le privilège, outre ses paysages enchanteurs, de jouir d'un climat extrêmement sain. Les différences de température sont peu accentuées entre la saison des pluies (janvier-mai) et la saison sèche (juin-décembre), mais les écarts sont assez sensibles entre la nuit et le jour. Aucune des maladies caractérisant les pays tropicaux n'y est à redouter.

POPULATION

Avant la guerre, la population totale des Etablissements français de l'Océanie dépassait 25.000 âmes, dont près de moitié pour Tahiti. Les Français étaient au nombre de 2.000, les étrangers de race blanche près d'un millier, les Chinois de 4 à 500. La plus grande partie de la population non indigène est concentrée à Papeete, capitale et seule ville de la colonie (3.600 hab.).

Il est infiniment probable que le prochain dénombrement accusera une notable réduction de la population indigène qui décroissait déjà naturellement et qui a été littéralement décimée par l'épidémie de grippe de 1918.

Les autochtones, d'origine maorie, occupent, par leur intelligence et la beauté de leur type, le premier rang parmi les populations océaniques. Paisibles, insoucians et do-

ciles, ils sont, malgré leur nonchalance invétérée, de bons collaborateurs pour la colonisation. Les Marquisiens, plus rapprochés du type négroïde que les Tahitiens, se sont adaptés moins volontiers à la civilisation.

Le seul défaut, malheureusement irrémédiable, de ces populations consiste dans leur insuffisance numérique. Cette insuffisance est telle qu'on ne peut songer à mettre sérieusement en valeur les terres cultivables des archipels sans recourir à la main-d'œuvre importée. L'opposition du Gouvernement des Indes Néerlandaises empêchant de compter, comme en Nouvelle-Calédonie, sur les Javanais, on a songé à faire appel au concours d'Annamites. Il serait très désirable que ce projet soit réalisé à bref délai.

COLONISATION

Les archipels français de la Polynésie réunissent toutes les conditions nécessaires pour la colonisation de peuplement. Le climat permet aux Européens de s'y livrer aux travaux agricoles qui ne sont d'ailleurs pas particulièrement pénibles; plusieurs milliers de familles de cultivateurs français pourraient s'y établir et y trouver une vie large. On estime, en effet, qu'il est possible, avec un capital d'une trentaine de mille francs, de constituer un domaine susceptible de représenter, après quinze ans, trois ou quatre fois le capital engagé, et de donner de larges revenus.

Il est fort désirable qu'après la réforme nécessaire du régime foncier, des lots de petite colonisation soient créés et offerts à bas prix aux futurs colons.

AGRICULTURE

Si brillant que l'on puisse imaginer l'avenir commercial de l'Océanie française, et celui des industries locales, l'agriculture restera la base essentielle de la prospérité des archipels.

Deux cultures principales font, dès à présent, la fortune de la colonie; en première ligne, le cocotier, ensuite la vanille.

Le cocotier se rencontre partout, dans les vallées, au flanc des montagnes, au bord de la mer. Il n'exige plus aucun soin après la cinquième année et donne des produits dès la septième année. Il est indiqué de pratiquer des cultures intercalaires dans les jeunes cocoteraies, puis d'y faire paître le bétail quand les arbres n'ont plus rien à craindre des animaux.

Le coprah océanien est aussi estimé que celui de Java et ses utilisations industrielles écartent toute préoccupation concernant les débouchés. La production est actuellement de 11.000 tonnes et ne tardera pas à atteindre 15 ou 18.000 tonnes. Aux îles Marquises, elle pourrait aisément être décuplée.

La vanille est la seconde richesse de la colonie. Sa récolte a atteint jusqu'à 250 tonnes, soit le tiers de la production mondiale. Cette culture est en voie de reconstitution après avoir été éprouvée par une maladie cryptogamique. Des vices de préparation ont beaucoup nui, jusqu'ici, à la vanille océanienne qui devrait cependant pouvoir rivaliser avec les variétés les plus estimées.

Les autres cultures sont beaucoup moins développées: canne à sucre, café, tabac ne suffisent pas à alimenter un courant d'exportation. Le coton a malheureusement été à peu près abandonné, sauf aux Îles sous le Vent. Le cacao, le caoutchouc, le maïs, le manioc, le poivre seraient fort rémunérateurs; mais leur culture ne saurait être entreprise sur une grande échelle avant que le problème de la main-d'œuvre soit résolu. Les plantes à parfum devraient aussi prendre une grande extension, de même que les arbres fruitiers (ananas, mangue, papaye, etc.). Seules les oranges font l'objet d'un commerce actif et sont expédiées en Nouvelle-Zélande en quantités importantes.

L'élevage est encore une ressource à développer dans les archipels, et il est passablement illogique de voir Tahiti se ravitailler en viande à l'étranger, alors qu'il serait facile d'y constituer un troupeau nombreux. Il faut noter, cependant, que l'élevage du bœuf et du mouton sont aujourd'hui en progrès notable aux îles Sous-le-Vent et aux Marquises.

INDUSTRIE

A part deux sucreries installées à Tahiti pour la consommation locale, on peut dire qu'il n'existe aucun établissement industriel dans la colonie. Les métiers indigènes sont peu actifs et sans intérêt économique.

Le sous-sol n'est exploité que dans l'île de Makatea où l'on extrait des phosphates de chaux dont la teneur est de 80 0/0. Cette exploitation pourrait aisément fournir une centaine de mille tonnes par an à l'exportation.

La pêche des huîtres perlières et nacrières, activement pratiquée aux Gambier et aux Tuamotou, constitue pour la colonie une précieuse richesse.

COMMERCE

Le progrès du mouvement commercial des établissements français de l'Océanie est tout à fait remarquable, puisque le chiffre de 20 millions a été dépassé en 1913, tandis qu'au début du siècle, le trafic des années les plus favorables était seulement de 8 millions environ.



Tahiti. — Le port de Papeete.
(Cliché du Comité de l'Océanie française.)

Voici d'ailleurs les chiffres de 1913, et ceux de 1918, dernière année connue :

	1913	1918
	(en milliers de francs)	
Importations	9.030	10.085
Exportations	11.555	10.099
Totaux	20.585	20.184

Cette comparaison révèle une réduction certaine du volume des marchandises aussi bien à l'entrée qu'à la sortie, puisque les prix de 1918 sont très supérieurs à ceux de 1913. Mais il ne faut pas oublier que 1918 est à la fois l'année de l'épidémie de grippe et probablement l'année de guerre pendant laquelle la mobilisation a le plus touché la population blanche et indigène. Le fait d'avoir retrouvé, pendant cette année-là, les valeurs d'échanges de 1913 doit donc être tenu pour satisfaisant et considéré comme un témoignage de vigueur économique de la part de nos terres du Pacifique. Il faut remarquer en outre que, malgré les événements, la balance commerciale s'est maintenue, comme toujours, invariablement favorable aux exportations; c'est là encore un symptôme de la puissance productrice de la colonie.

Il est infiniment probable que le chiffre de 30 millions sera atteint, et peut-être largement dépassé, sinon pour 1919, au moins pour 1920.

La plus grande partie du commerce de nos établissements d'Océanie se fait avec les Etats-Unis et l'Australasie. Il ne pouvait guère en être autrement, jusqu'à présent, faute de relations directes avec l'Europe.

Au trafic spécial consistant dans l'entrée des marchandises nécessaires à la colonie et dans la sortie de ses produits naturels, doit s'ajouter logiquement, à très brève échéance, un transit d'une haute valeur. Tahiti est au débouché du canal de Panama. Tous les navires venant de l'Atlantique et se dirigeant sur l'Extrême-Orient ou l'Australasie, passeront dans les eaux de nos archipels ou à proximité; ils pourront aisément toucher Papeete au prix d'un léger détour. Or, ce détour, ils n'hésiteront pas à le faire s'ils doivent trouver, en plein océan, toutes facilités pour se ravitailler en vivres, en eau, en charbon, s'ils ont quelques marchandises à y prendre ou à y déposer.

Papeete devrait donc être appelée à devenir le grand entrepôt de la Polynésie, le grand centre d'échange des produits des pays riverains du Pacifique. Ce n'est pas nourrir une chimère que de lui prédire la fonction de



Iles Marquises. — Vallée de Taipi-Vai
(Cliché du Comité de l'Océanie française.)

point stratégique commercial que remplit, à l'autre bout du monde, un autre port colonial français, Djibouti.

VOIES DE COMMUNICATION

Pour que Papeete puisse jouer le rôle, que lui dicte la géographie, de centre économique

du Pacifique, il importe de mettre sa rade à la hauteur de toutes les exigences du commerce de mer. Ce n'est point le trafic qui crée les ports; ce sont les ports qui attirent les navires et, avec eux, la vie et la richesse.

L'outillage de Papeete aurait dû être achevé et irréprochable dès le jour de l'ouverture du canal de Panama. Le canal a été achevé en 1913; la question du port de Papeete était encore à l'étude en 1914; elle sera résolue avec dix ans de retard. Par bonheur, la guerre a ajourné l'établissement de nouveaux courants commerciaux dans le Pacifique, et il est encore permis d'espérer que les conséquences de notre négligence pourront être ainsi réparées.

Jusqu'à présent, les communications n'ont été assurées, entre Tahiti et le reste du monde, que par des navires étrangers allant de San Francisco en Nouvelle-Zélande, ou inversement, et passant à de longs intervalles. Quant aux relations inter-insulaires, elles ont presque toujours été, jusqu'à présent, déplorables à tous les égards.

Le service des archipels va être incessamment amélioré. On aimerait pouvoir en dire autant des relations franco-tahitiennes et apprendre le prochain établissement d'une ligne régulière et directe, par Panama entre la Métropole et les Etablissements qui, pour être une « poussière d'îles » perdue dans l'immensité du Pacifique, sont un précieux fleuron de notre empire d'outre-mer.

La tâche à accomplir dans notre domaine colonial

Le rapide coup d'œil qu'on vient de jeter sur les possessions françaises (1) disséminées dans toutes les parties du monde, ne constitue ni un catalogue complet de leurs richesses actuelles, ni une énumération de toutes leurs perspectives d'avenir. Mais nous espérons qu'il est assez précis pour mettre en un suffisant relief l'importance des services rendus à la France par son domaine colonial, comme aussi l'étendue de la contribution que ce domaine est capable d'apporter demain à la prospérité nationale.

La colonisation suppose deux sortes d'initiatives : celle de l'Etat et celle des simples particuliers.

L'Etat a peut-être eu quelques tendances à exagérer son rôle aux colonies et à étendre ses attributions davantage encore que dans la métropole. Mais les leçons de la guerre ont produit leur effet, et on peut constater aujourd'hui une salutaire réaction contre les ingérences autoritaires et en faveur de la liberté économique. Nous n'en voulons pour preuves que la concession à une Compagnie du futur réseau des chemins de fer marocains, et que les protestations des colons d'Algérie contre les réglementations commerciales.

Nos colonies demandent simplement à l'Etat une administration laborieuse, économe et libérale, des travaux publics et des moyens de transport.

(1) Il n'a pas été question de la Syrie parce que l'étude de ce pays n'entrait pas directement dans le cadre de cet ouvrage. En effet, la Syrie n'est, juridiquement, ni une colonie, ni un protectorat. Au point de vue économique, nous n'avons pas à y poursuivre une œuvre coloniale au sens exact du terme.

La colonisation consiste à éduquer des populations inférieures en civilisation, à inventorier des richesses naturelles inutilisées, puis à en tirer parti. Or, la Syrie n'est pas un pays neuf : sa civilisation est très ancienne et très avancée; elle possède d'abondantes ressources en hommes et en capitaux; sa mise en valeur n'appelle que des parachèvements. La tâche de la France dans ce pays doit donc consister seulement à collaborer au maintien de l'ordre et de la sécurité, à fournir des techniciens, à travailler à l'établissement d'une organisation administrative moderne, à faire du commerce, à créer éventuellement quelques entreprises comme on pourrait en créer dans tout pays étranger dont la population nous serait particulièrement accueillante et sympathique.

Tant que nos possessions ont relevé de la Marine et ont été gouvernées par des amiraux, leurs fonctionnaires se sont distingués par de rares qualités de conscience professionnelle, de dignité et de dévouement. Mais ces fonctionnaires manquaient de savoir et d'expérience; ils n'avaient pas été préparés à leur tâche et ignoraient complètement les questions économiques.

Pendant la première période de l'administration civile, les fonctionnaires coloniaux, recrutés au hasard, ne se montrèrent pas beaucoup plus compétents que les marins; par surcroît, il leur arrivait de laisser à désirer au point de vue moral.

Enfin l'institution de l'Ecole Coloniale commença à porter ses fruits. Depuis que les anciens élèves de cet établissement, recrutés dans l'élite intellectuelle de la nation, ont eu le temps de gravir tous les échelons de la hiérarchie, l'administration de nos colonies est enfin aux mains d'hommes instruits, expérimentés et probes. Nous croyons qu'il faut attribuer à cet assainissement du personnel une large part des progrès réalisés dans nos possessions pendant les douze ou quinze dernières années.

Qu'attend-on de ce personnel? D'abord une politique indigène d'approvisionnement et de collaboration. Rien n'est plus important si l'on songe que, sauf de très rares exceptions, toutes les colonies ont une population insuffisante et souffrent gravement du manque de main-d'œuvre. Les fonctionnaires doivent être des éducateurs attentifs, bienveillants et surtout d'une inaltérable patience; ils doivent employer la persuasion plutôt que la contrainte pour faire comprendre aux indigènes la nécessité du travail, pour éveiller en eux le désir de s'enrichir afin de les amener à donner leur plein concours à l'œuvre de mise en valeur de leur pays.

Les administrateurs doivent, dans le même ordre d'idées, s'attacher au développement des œuvres d'assistance et de protection de la santé publique, afin d'enrayer la dépopula-

tion où elle se manifeste, comme à Madagascar, afin de préparer pour l'avenir des générations plus vigoureuses et aussi plus nombreuses.

Nos colonies attendent d'autre part de l'Etat — gouvernements locaux et gouvernement métropolitain — que les travaux publics soient poussés avec une activité qui, malheureusement, a fait jusqu'ici défaut presque partout.

On a vu, à chaque page de ce livre, que l'insuffisance des voies de communication faisait constamment obstacle à l'exploitation des forêts et des mines, parfois à l'extension des cultures et à l'utilisation des troupeaux. Cette situation est intolérable et n'a que trop duré. Aucune tâche n'est plus urgente que celle consistant à poser des rails en Afrique du Nord, en Afrique Occidentale, en Afrique Equatoriale, à Madagascar, en Indochine, à la Guyane. La situation financière de nos colonies est aujourd'hui assez solide pour leur permettre de décider sans hésitation l'exécution de travaux qui, plus tard, assureront aux budgets des recettes sûres et abondantes.

Les relations par mer ne concernent pas seulement l'initiative privée, puisqu'elles dépendent étroitement de l'aménagement des ports, des subventions postales, de toute la législation maritime. L'Etat a donc sa part de responsabilité dans l'isolement de certaines colonies, dans l'impossibilité où elles sont presque toutes d'écouler normalement leurs produits.

Que l'autorité publique accomplisse donc avec exactitude et célérité, dans nos possessions, la tâche qui lui appartient et pour laquelle nul ne peut se substituer à elle; l'initiative privée est toute prête à faire le reste, c'est-à-dire à produire partout où elle rencontrera une atmosphère favorable à la production.

Cette initiative privée doit se manifester de deux manières : par l'exportation d'hommes et de capitaux.

La plupart de nos possessions ne se prêtent guère à la colonisation de peuplement, c'est-à-dire à l'installation définitive de familles françaises ayant pour objectif de se fixer au sol et de vivre du sol. Mais nous avons aussi des colonies de peuplement, vastes et fécondes : l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, les plateaux de Madagascar, la Nouvelle-Calédonie, les îles de la Polynésie, dont l'étendue dépasse les capacités de notre émigration.

La faiblesse numérique de la population française s'oppose à ce que nous envoyions

aux colonies les centaines de milliers d'hommes que pourraient aisément accueillir ces zones de peuplement. Mais toute propagande tendant à aiguiller vers elles le plus grand nombre possible de cultivateurs, sera bienfaisante. Et plus bienfaisante encore sera la propagande consistant à détourner nos compatriotes d'aller s'installer en Amérique du Sud, comme certains le font, au lieu de fixer leur choix sur une colonie française ; car tout homme qui émigre à l'étranger finit par être perdu pour son pays, tandis que les coloniaux ne cessent point de servir utilement l'intérêt national de génération en génération.

Dans les colonies dont le climat diffère radicalement de celui de la métropole, il faut aussi des hommes, mais en petit nombre et répondant à des conditions spéciales. Il faut des techniciens, des spécialistes, des créateurs d'entreprises, des commerçants, des hommes d'affaires. Ceux-là, on les trouvera aisément à mesure que les possibilités économiques de nos possessions seront mieux connues, à mesure que l'activité commerciale se développera, enfin et surtout à mesure que les capitaux français s'intéresseront davantage à l'exploitation des richesses coloniales.

Ceci nous amène à envisager le second aspect sous lequel se présente le rôle de l'initiative privée en matière coloniale. Nous voulons parler de l'exportation des capitaux.

On peut dire que jusqu'ici, l'épargne française s'est complètement désintéressée de nos possessions d'outre-mer, sauf peut-être de l'Afrique du Nord pour laquelle son effort a d'ailleurs été modeste. Les titres des emprunts officiels ont, en Bourse, un marché très étroit ; ils sont plus recherchés par les Compagnies d'assurances et par quelques sociétés ayant de gros portefeuilles de valeurs mobilières, que par les petits capitalistes auxquels ils conviennent cependant fort bien. Quant aux actions et obligations émises par des sociétés privées, elles sont en nombre à peu près dérisoire si l'on exclut les titres des valeurs phosphatières et minières de l'Afrique du Nord.

L'épargne française n'est cependant pas timide. Elle a prouvé son audace à de trop nombreuses reprises, en effectuant des placements exotiques qui ne lui ont pas toujours donné satisfaction. Son dédain à l'égard des entreprises coloniales est donc inexplicable et doit être combattu. Le moment semble d'ailleurs favorable pour entreprendre à cet égard une campagne d'opinion qui porterait ses fruits, car la nécessité de financer la mise en valeur de notre domaine d'outre-mer ne peut

plus être niée par personne, pas plus que ne peuvent être méconnus les bénéfices certains d'entreprises agricoles ou commerciales sérieusement étudiées et prudemment gérées.

Pour apprécier la nécessité et l'étendue de l'effort financier nécessaire, il suffit d'imaginer, d'après les sommes que demande la restauration de nos régions dévastées, l'importance des capitaux représentés, dans la métropole, par les plus médiocres bourgades, par les terres cultivées, par les voies de communication, par tout l'outillage économique sans lequel la production serait impossible. L'argent et le travail accumulés pendant des siècles pour créer et organiser un pays comme la France, défient tout calcul. Et l'on voudrait que nos possessions immenses, à population clairsemée, qui, sauf peut-être l'Indochine, se sont vu incorporer fort peu de travail utile et encore moins d'argent, — on voudrait que ces possessions jouent spontanément, et comme par magie, un grand rôle dans l'activité économique universelle! Ne faut-il pas s'étonner, au contraire, que des terres si insuffisammentensemencées fournissent cependant les fruits abondants que l'on sait?

Certes, il n'est pas question de donner à

nos colonies en quelques années, ni en quelques décades, l'intensité de vie et d'activité de la métropole. Il ne s'agit nulle part d'entreprendre un travail d'organisation aussi complet que l'œuvre de réfection poursuivie dans nos régions libérées. Ce travail finira par s'accomplir, mais il sera l'œuvre des siècles. Il convient seulement de mettre nos possessions en mesure de nous approvisionner largement en matières premières et en denrées exotiques et de tirer du commerce étranger de légitimes profits. Ce programme n'est ni trop ambitieux, ni irréalisable.

En somme, la colonisation est simplement une question d'hommes et une question d'argent. Malgré les sacrifices exigés par la guerre, il reste à notre pays assez de disponibilités humaines et pécuniaires pour accomplir l'effort nécessaire. L'intérêt particulier de ceux qui participeront à cet effort concorde avec l'intérêt national, — condition nécessaire et suffisante, dans les circonstances actuelles, pour qu'une entreprise mérite d'être poursuivie. Nous n'avons donc qu'à agir en songeant que chaque Français détient, dans sa sphère plus ou moins étroite, une parcelle de la prospérité future de la plus grande France.

TABLE DES GRAVURES

ALGERIE : Oasis de Dvanh	9	Fito	73
Mines du Zaccar	12	Village d'Anevoka	79
TUNISIE : Une ferme tunisienne	22	LA RÉUNION : Salazie, Mare à poule d'eau	85
Un atelier tunisien	27	INDOCHINE : Ananas	94
MAROC : Les gorges de l'Oued-Taria (Oued Reris)	36	Plantation de caféiers à Gian-Dinh	95
La plaine des Zenaga, vue d'Agadir n'Sfiha	37	Canne à sucre	95
AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE : Man- guier	48	Avant le passage d'un rapide	99
Jardin de Camayenne	48	GUYANE : Centre agricole de Montjoly ..	104
Les rives du fleuve Comoé	54	MARTINIQUE : Rhumerie de la Rivière Blanche	111
Abords d'un village sur le Sénégal	55	NOUVELLES HÉBRIDES : Maison d'un colon à l'île Api	120
AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE : Ra- pides sur le N'Gounié	59	NOUVELLE CALÉDONIE : Abatage dans la mine	121
Bœufs du Kanem	65	Un jardin d'essai aux environs de Nouméa ..	121
Le portage au Congo	66	ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE. Tahiti : Le port de Papeete	127
MADAGASCAR : Groupe d'indigènes	73	Iles Marquises : Vallée de Taipi-Vai ..	127
District de Sihakana, sentier de Didy à			

TABLE DES CARTES

Le Domaine colonial français	1	Afrique Equatoriale Française	61
Les productions coloniales	2	Madagascar, Comores, Réunion	75
Algérie	13	Indochine	93
Tunisie	23	Guyane et Antilles	105
Maroc	33	Colonies françaises du Pacifique	123
Afrique Occidentale Française	49		

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3	Produits du sol.....	60
Algérie	5	Industrie	64
Géographie	5	Commerce	65
Population	6	Voies et communications	65
Colonisation	6	Côte Française des Somalis	68
Agriculture	7	Géographie	68
Mines	12	Production	68
Industrie	14	Commerce	69
Commerce	15	Voies de communication	69
Voies de communication	17	Madagascar et Dépendances	71
Transsahaarien	18	Géographie	71
Tunisie	19	Population	72
Géographie	19	Colonisation	73
Population	20	Agriculture	74
Colonisation	20	Mines	78
Agriculture	21	Industrie	80
Mines	25	Commerce	80
Industrie	26	Voies de communication	81
Commerce	28	La Réunion	83
Voies de communication	29	Géographie	83
Maroc	30	Population	83
Géographie	30	Agriculture	84
Population	31	Industrie	85
Colonisation	32	Commerce	85
Agriculture	34	Voies de communication	86
Mines	39	Etablissements de l'Inde	87
Industrie	40	Géographie	87
Commerce	41	Population	87
Voies de communication	42	Productions	88
Afrique Occidentale Française	45	Commerce	88
Géographie	45	Voies de communication	89
Population	46	Indochine	90
Agriculture	47	Géographie	90
Mines	52	Population	91
Industrie	53	Agriculture	92
Pêche	54	Mines	96
Commerce	54	Industrie	97
Voies de communication	56	Pêche	99
Afrique Equatoriale Française ...	58	Commerce	100
Géographie	58	Voies de communication	101
Population	59	Guyane	103
Colonisation	60		

Géographie	103	Nouvelles Calédonie et Dépen-	
Population	103	dances.....	117
Agriculture	104	Géographie	117
Mines	106	Population	118
Industrie	107	Agriculture	118
Commerce	107	Mines	120
Voies de communication	107	Industrie	122
Antilles	108	Commerce	124
Géographie	108	Voies de communication	124
Population	109	Etablissements Français de	
Agriculture	109	l'Océanie.	125
Industrie	110	Géographie	125
Commerce	111	Population	125
Voies de communication	112	Colonisation	126
Saint-Pierre et Miquelon	114	Agriculture	126
Géographie	114	Industrie	126
Pêche	114	Commerce	127
Commerce	115	La tâche à accomplir dans notre	
Voies de communication	115	domaine colonial	129

— IMPRIMERIE —
DUBOIS & BAUER
34, Rue Lafitte, 34
— — PARIS — —